Institut d'Études Politiques de Paris

ÉCOLE DOCTORALE DE SCIENCES PO

Master 2 recherche : Relations Internationales (Histoire)

Mémoire de Recherche

Grandeur ou Grand Marché ?

Les conceptions atlantiques et européennes de Charles de Gaulle et de Ludwig Erhard, 1963-1966

Frederik DHONDT

Mémoire sous direction du Prof. Maurice VAÏSSE

Soutenu le 24 septembre 2009

Jury :

M. Maurice VAÏSSE (Professeur des Universités à l'IEP de Paris)

M. Christian WENKEL (Docteur en Histoire, Institut Historique Allemand/IEP de Paris)

Table des matières

Table des matières **2**

Liste des abréviations **6**

Introduction ***8***

I - Problématique **9**

A - Les acteurs 10

1) De Gaulle : Grandeur et équilibre 10

2) Erhard : Libre-échange et unité occidentale 11

B - La scène : Faits, analyses et conceptions 11

1) La diplomatie allemande après *Stunde Null* 13

2) La France après 1945: des débris de la puissance à l'influence 15

3) de Gaulle et Erhard 17

Questions 17

C - Une arène internationale imparfaite 19

1) « Taming the Leviathan » : enfin un ordre mondial ? 19

2) La nouvelle diplomatie des institutions régionales 20

II - Sources **21**

A - Documents édités 21

B - Sources manuscrites 22

III - Cadre historiographique **23**

A - Les personnages 23

1) De Gaulle 23

2) Erhard 24

B - Les relations internationales des années '60 27

C - Les relations franco-allemandes 29

I. Première Partie: Une rupture nuancée. Les deux premières années du Traité de l'Elysée (novembre 1963-janvier 1965) ***31***

I - Erhard au pouvoir **33**

A - L'impossible union à deux, l'impossible Europe sans France…une « Politik der Mitte und der Verständigung » ? 33

1) La question allemande et l'Europe de l'Est 36

2) Plus gaullistes que de Gaulle ? La CDU/CSU autour d'Adenauer 38

B - La priorité atlantique : Johnson et Erhard 41

C - Erhard et le Marché Commun: un donnant-donnant cordial ? 44
1) La Politique Agricole Commune 45
2) La relance de la construction européenne 48
3) « Nous partons vierges » : le sommet de Bonn 50

II - Le double choix du « grand large » : les priorités extra-européennes..... 54

A - Les négociations tarifaires au sein du GATT 54
1) Erhard et le GATT 55
2) 1) Un « vrai » dossier 56
3) L'enjeu franco-allemand 56
B - Le lien militaire transatlantique et le problème du « Hors-zone » asiatique 57
1) La question nucléaire du Traité de Moscou au NPT 58
2) L'Asie du Sud-Est entre les deux blocs ? 63

II. L'Europe, l'Europe, l'Europe… ou autre chose ? Erhard, de Gaulle et le monde en 1965 65

I - Les fausses cordialités de Rambouillet 67

A - Faire avancer l'Europe, mais quelle Europe ? 67
B - La dissension 71
1) Encore le Vietnam : priorité française, instrument allemand 71
2) L'étalon-or : instrument politique pour de Gaulle, fantaisie pour Erhard 72

II - Venise et la déclaration tripartite : les rendez-vous ratés de Ludwig Erhard..... 74

A - Faire l'union sans avoir le consensus ? De Düsseldorf à Schloss Ernich 74
1) Le Général dit non 74
2) Nouveau sommet, nouvel incident : le communiqué agricole 77
B - Le statu quo paralysant du dossier allemand 79

III - Quel conflit européen ? Le blocage multilatéral de la CEE et les élections nationales 81

A - La chaise vide 81
B - Les confirmations électorales de deux politiques opposées 84
1) Les élections législatives de septembre 1965 : Erhard fait son devoir 84
2) Le Général en ballottage 87

III. Le « révisionnisme global » sans concessions (mars-décembre 1966) 89

I - De Luxembourg au retrait de l'OTAN: le Général laisse son partenaire « les reins cassés » 91

A - Les concordances verbales de février 91
1) La sortie de crise à la CEE 91
2) L'entrevue de février : Rambouillet bis ? 92

B - Le tonnerre en mars, la conciliation en mai 94
C - Les retombées : la déception européenne de Ludwig Erhard 102

II - Le géant aux pieds d'argile : l'écroulement de la politique étrangère allemande 105

III - L'art de se faire « courtiser » : les voyages de Moscou et de Phnom Penh 113

A - Moscou 114
1) De l'Atlantique à l'Oural 114
2) Un voyage de démonstration 116
B - De Gaulle et les « deux tiers du monde » 117
1) De Gaulle et le Tiers Monde 118
2) Le discours de septembre 120

Conclusion 122

A - Les acteurs : manier le pouvoir 124
B - La scène : Partir ensemble pour finir séparés 127
C - Le système international : 128

Bibliographie 130

I - Sources 131

A - Sources d'archives 131
1) Archives présidentielles Charles de Gaulle (1958-1969) 131
2) Correspondance diplomatique, Politisches Archiv des Auswärtigen Amt, Berlin 131
3) Digital National Security Archives Online (DNSA) 132
B - Sources imprimées 132
1) Outils de référence 132
2) Correspondance diplomatique 132
3) Documents parlementaires 133
4) Recueils de Presse 133
5) Mémoires personnels, ouvrages contemporains 134

II - Bibliographie sélective 136

A - Ouvrages 136
1) Ouvrages de référence 136
2) Ouvrages généraux de relations internationales 137
3) Historiographie des communautés européennes 139
4) Ouvrages d'histoire française 142
5) Ouvrages d'histoire allemande 147
6) Historiographie de la relation franco-allemande 150
B - Articles 152

1) Coupures de presse contemporaines 152
2) articles scientifiques 155

Chronologie 160

I - Prélude 161

II - L'arène mondiale 162

III - La CEE 164

IV - Relations bilatérales 165

V - Événements intérieurs 165

Liste des abréviations

AAPA	Auswärtiges Amt – Politisches Archiv (Berlin)
AAPD	Akten zur Auswärtigen Politik der Bundesrepublik Deutschland
AELE	Association Européenne de Libre-Échange (1960)
AGV	Archives Présidentielles – Charles de Gaulle (Archives Nationales, CARAN)
ANF	Force nucléaire atlantique (projet anglais de)
CDU	Christlich Demokratische Union
CEE	Communauté Économique Européenne (1957)
CSU	Christlich Soziale Union
DBE	Deutsche Biographische Enzyklopädie
DDF	Documents Diplomatiques Français
DGB	Deutsche Gewerkschaftsbund
FDP	Freie Demokratische Partei
FEOGA	Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricole
FNSP	Fondation Nationale des Sciences Politiques
J.O.	Journal Officiel de la République Française
J.O. P.	Journal Officiel de Publication des Communautés Européennes
MLF	Force multilatérale (projet de)
NPG	Groupe de planification nucléaire (OTAN)
NPT	Traité de Non-Prolifération (projet de)
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (1949)
OTASE	Organisation du Traité de l'Asie du Sud-Est (1954)
PAC	Poltique agricole commune
RDA	République Démocratique d'Allemagne
Recueil	Recueil de la jurisprudence de la Cour de Justice des Communautés Européennes

RFA	République Fédérale d'Allemagne
SACEUR	Commandant suprème des forces alliées en Europe
SBZ	Zone d'occupation soviétique (Allemagne de l'Est)
SFIO	Section Française de l'Internationale Ouvrière
SPD	Sozialdemokratische Partei Deutschlands
TEA	Trade Expansion Act (1962)
UNR	Union pour une Nouvelle République

Introduction

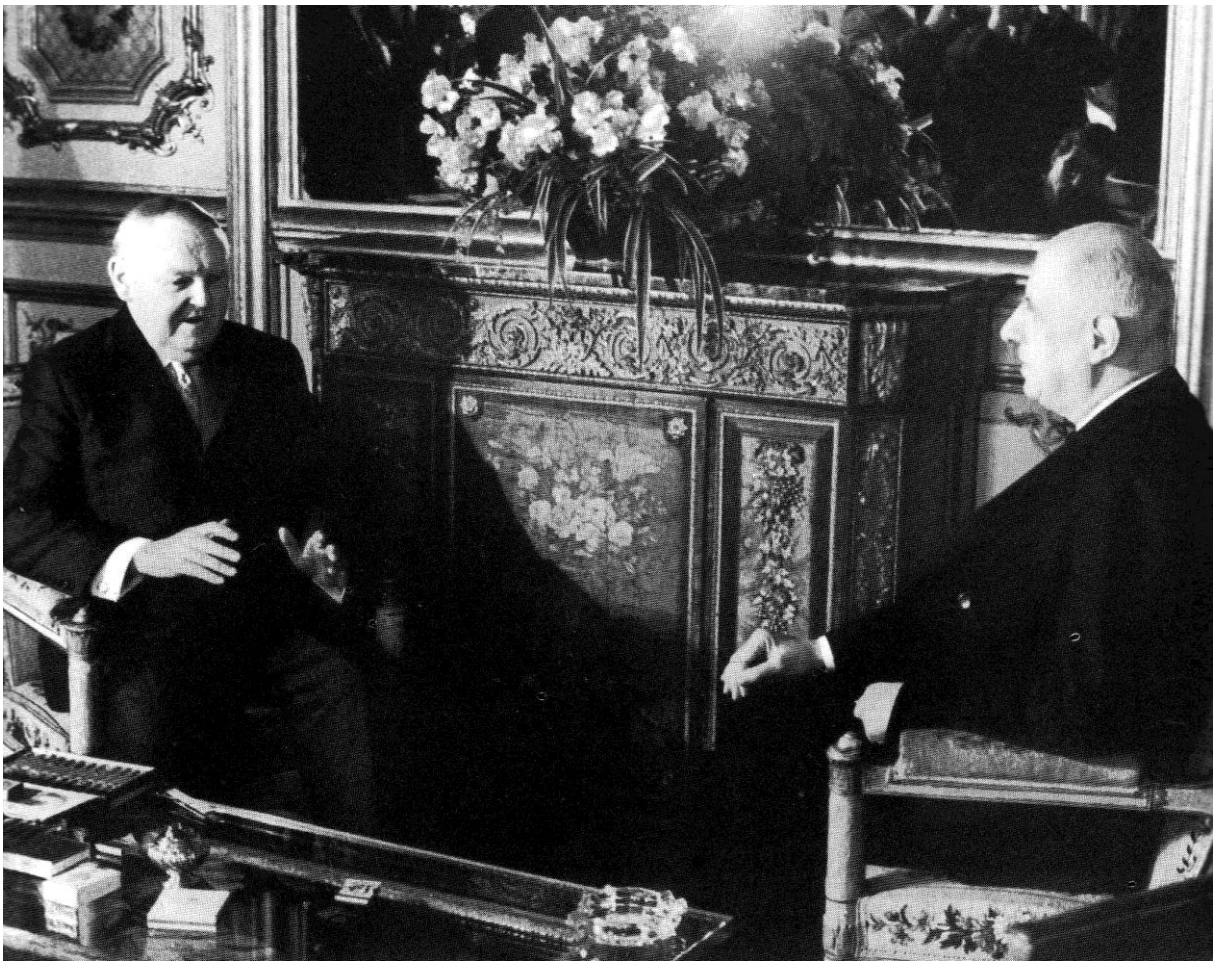

« Wir haben den Bürokraten wieder durch den Kaufmann ersetzt […] Dahinter steht nicht mehr die Scheindynamik des wirtschaftlichen Nationalismus, sondern das Bewusstsein, dass wir unseren gesunden nationalen Interessen um so besser dienen, je internationaler wir denken und unsere Wirtschaft gestalten. »

Ludwig Erhard, 1954[1]

« L'Indépendance, qu'est-ce ? Assurément pas l'isolement ni le nationalisme étroit. Un pays peut faire partie d'une alliance, telle l'Alliance atlantique, et rester indépendant. Un pays peut faire partie d'un ensemble économique, tel que le Marché commun, ou politique, tel que l'Europe unie que nous voulons, et rester indépendant. Etre indépendant, cela veut dire que l'on n'est pas à la discrétion d'un pouvoir étranger quel qu'il soit, que l'on garde sa liberté de décision et d'action, que l'on ne contracte d'autres engagements que ceux que l'on a soi-même voulus, qu'on y souscrit en connaissance de cause. L'indépendance n'exige pas une puissance illimitée. Des pays plus faibles que la France ont été de tout temps, ou sont, indépendants. Mais elle exige un pouvoir ferme, une défense nationale autonome, une monnaie forte. »

Charles de Gaulle, 1966[2]

I - Problématique

Au vu de la masse de travaux fouillés sur le sujet, traiter des relations internationales de l'époque gaullienne semble une invitation à se promener et se perdre dans le champ des idées reçues. Pourquoi alors y vouer une centaine de pages ? La justification de notre démarche se situe à deux niveaux : (1) le caractère relativement inexploré des relations de Gaulle-Erhard et (2) la signification des années '60 pour la remise en cause de l'ordre mondial d'après-guerre.

Pourquoi et en quoi concrètement les conceptions française et allemande sont-elles incompatibles ? Qu'oppose Ludwig Erhard aux maximes gaulliennes et dans quel cadre faut-il le situer? S'agit-il d'un chancelier *« raté »* et miné par les combinaisons intérieures ? Ou peut-on juger sa politique extérieure sur ses propres mérites ?

[1] Ludwig ERHARD. *Deutschlands Rückkehr zum Weltmarkt*. Düsseldorf: Econ-Verlag, 1954. p. 6. (notre propre soulignement)

[2] Charles DE GAULLE. *Lettres, Notes et Carnets, 1966-1969*. p. 52. (notre propre soulignement)

Á un niveau plus conceptuel, les deux personnages représentent une vision du monde qui est toujours pertinente aujourd'hui, à l'heure de la remise en cause du système unipolaire américain, et de l'évolution vers la cogestion par un club de puissances souveraines. Où, si l'on aborde la situation sous un autre angle, à celle de l'intégration économique globale et régionale, triomphant des nationalismes et imposant des règles d'échange universellement applicables.

A - Les acteurs

1) De Gaulle : Grandeur et équilibre

La politique de *« grandeur »* du Général de Gaulle reflète notamment une conception d'équilibre ou d'anti-hégémonie comme norme fondamentale des relations internationales. Puisqu'une situation d' *« empire »* ou de *« domination »* américaine reviendrait à priver la France (et les autres nations) de sa liberté d'action dans le monde, la continuation de cette situation ne lui est ni profitable, ni souhaitable. D'où les ouvertures à l'Est et au Tiers-Monde, une fois passé l'affaire algérienne. Cependant, le général de Gaulle est fermement ancré dans le camp occidental au sein de la lutte bipolaire de la guerre froide. De Gaulle conteste l'architecture mondiale après 1945, mais ne choisit pas pour autant la voie de la neutralité face au régime autoritaire en Russie.

Cette politique de « *mains libres* » et d'ancrage occidental rapproche et divise le couple franco-allemand. Là ou Konrad Adenauer manœuvre entre une France nouvellement réaffirmée et l'administration Kennedy, afin de maintenir une pression continue sur l'allié d'outre-Atlantique, son successeur a une conception beaucoup moins sécuritaire des relations internationales, qui entraîne un alignement quasi automatique sur Washington.

Pour les autres partenaires européens, de Gaulle est agaçant. Un allié fort mais lointain leur donne une liberté de manœuvre au sein des institutions supranationales qu'ils voient contestée par une influence française grandissante[1].

[1] Citons par exemple l'irritation exprimée par le nouveau Premier Ministre belge Paul Van den Boeynants lors de sa première réception pour le corps diplomatique, jugeant l'attitude française comme *« allant à l'encontre de tous les développements d'après la deuxième guerre mondiale »* (rapportée par l'ambassadeur allemand Siegfried à Bruxelles, le 29 avril 1966, *AAPA*, B-21/728 (Europäische Politische Einigung), p. 1.

2) Erhard : Libre-échange et unité occidentale

À l'image du *Wirtschaftswunder* allemand, le progrès économique en Europe devra aplanir les conceptions politiques différentes, pour arriver à une unité occidentale, où le *« Wohlstand für Alle »* l'emportera sur le nationalisme[1]. À cette fin, il importe d'accélérer à la fois le « désarmement douanier » sur le plan industriel et d'ouvrir la communauté des Six aux pays de l'AELE. La politique de défense suit comme corollaire de cette idée de base : le chancelier ne voit pas d'opposition entre les intérêts allemands et américains, puisque les deux acteurs font partie intégrante d'un même bloc libéral.

Dans cette période qui s'ouvre en épilogue d'aussi bien des crises de Berlin et de Cuba que du rejet de la première candidature britannique au Marché Commun et du Traité de l´Élysée, les conflits semblent inévitables entre des conceptions opposées d'une intégration *politique* et *économique* de l'Europe, d'une part, et, d'autre part, entre un partenariat atlantique sans *a priori* et une alliance limitée aux questions fondamentales de défense contre l'Union soviétique. En toile de fond, les relations bilatérales franco-allemandes subiront les conséquences de ces désaccords sur les dossiers européen et atlantique.

B - La scène : Faits, analyses et conceptions

> *« Avant que ces faits se produisent, ils [les acteurs] ont - individuellement ou collectivement- un système d'interprétation prêt à les accueilir, à les colorer en les valorisant de telle ou telle façon. »*
>
> Alfred Grosser[2]

Pour notre approche, il est essentiel de distinguer le récit factuel et l'analyse politique des divergences de celle des justifications apportées à leurs actions par les deux dirigeants. Cette première composante est bien entendu incontournable pour une interprétation critique de la deuxième, mais ne constitue pas l'essentiel de ce mémoire de recherche. Ce travail de base ayant été accompli aussi bien sur la presse contemporaine que sur les sources d'archives, nous n'avons pas l'ambition de le mettre en question, mais plutôt d'aborder les deux traditions politiques alternatives dont Charles de Gaulle et Ludwig Erhard sont les représentants. Elles

---

[1] Jacques VERNANT. « Paris, Bonn und "Europa" », in: *Europa-Archiv*, 1965, p. 6.

[2] Alfred GROSSER. *Affaires Extérieures: la politique de la France, 1944-1989*. Paris: Flammarion, 1989. p. 12.

caractérisent la nouvelle donne européenne après la Seconde Guerre Mondiale, mais trouvent aussi leurs racines dans l'itinéraire personnel des deux personnages, marqué par un contentieux franco-allemand, mais aussi bien par des développements politiques internes et leur propre relation à l'histoire de l'Occident moderne et contemporain.

Dans ce qui suit, nous ne limiterons point notre analyse à une juxtaposition pure et simple, ni à l'analyse des relations bilatérales, œuvre déjà maintes fois entreprise. Nous voulons aboutir à une analyse des politiques externes, à deux niveaux : la conception de l'organisation de l'Europe et la définition de soi par rapport aux États-Unis.

Les relations bilatérales ne seront abordées que *dans la mesure où elles sont pertinentes pour cette relation*. Il va de soi qu'autant la politique européenne française que l'allemande nécessite d'impliquer l'autre partenaire. Cependant, on ne saurait limiter l'analyse à cette combinaison binaire. Nous sommes conscients qu'un tel exercice d' *« histoire comparée »* de politique étrangère demande une méthodologie différente de celle de l'histoire bilatérale[1]. Elle implique notamment un *élargissement de l'espace* au-delà des dossiers purement bilatéraux, et une adaptation de *la perspective temporelle* aux personnages en question. Pour de Gaulle comme pour Erhard, les années de 1963 à 1966 se situent dans le moyen terme de l'après-guerre, mais aussi dans le long terme de l'après-1890.

En politique étrangère, la France et l'Allemagne de l'Ouest sont des *partenaires nécessaires* dans une vision plus large de l'Europe et de la zone atlantique. Il est très difficile de faire le portrait de ces *« conceptions »* sans prendre en compte les visées et la philosophie de l'autre[2]. Cependant, il importe de ne pas faire dévoyer l'analyse en prenant ce virage bilatéral. Dans nombre de dossiers considérés ci-dessous, les intérêts français et allemands divergent ou sont diamétralement opposés.

---

[1] John Huxtable ELLIOTT. *Richelieu et Olivares (traduction française).* Paris : PUF, 1991. 219 p.

[2] Comme le souligne à juste titre John Gillingham dans sa critique de la thèse d'Andrew Moravcsik, selon laquelle de Gaulle aurait donné la priorité aux enjeux économiques par la réalisation de la PAC, réinterprétant ainsi toute son action face aux partenaires européens et la Grande-Bretagne. Selon Gillingham, de Gaulle réagit en premier lieu aux données du moment, mais ne se détourne pas d'une politique « de Grandeur ». Il importe d'analyser l'impact de la politique quotidienne sur les idées d'Erhard, qui sont de tout autre nature que celles de de Gaulle, afin de pouvoir constater si oui ou non il est détourné à son tour de ses objectifs initiaux (John GILLINGHAM. « A test case of Moravcsik's "Liberal Integrovernmentalist" Approach to European Integration », in: *Journal of Cold War Studies*, aut. 2000, II, 3, p. 82).

1) La diplomatie allemande après « *Stunde Null* »

a) « *Westbindung* » : amender le jeu de Bismarck

Nombre de ces différences découlent de l'ancrage à l'Ouest (*Westbindung*) de la diplomatie allemande. Ce choix politique majeur de la CDU et de Konrad Adenauer finit par acquérir le consentement de l'opposition social-démocrate[1]. Il signifie que l'Allemagne abandonne sa position de pivot sur le continent européen (*Spiel der Zwei Kügeln*, Horst Osterheld[2]) entre la Russie et la France, à cause du clivage idéologique Est/Ouest. Un rôle neutre, tel que proposé par Staline en 1947[3] et souhaité pendant un certain temps par l'opposition SPD (qui détient en 1945 la plus longue tradition démocratique et l'assise populaire la plus importante), reviendrait aux yeux du nouveau bloc CDU/CSU, qui unit dans une démarche néo-corporatiste employeurs et syndicats, catholiques et protestants, à une soumission au régime soviétique.

Ancrage à l'ouest, ancrage à la France ? Pas du tout. Adenauer compte corriger le jeu diplomatique traditionnel en faveur d'un équilibrage des deux alliés les plus importants. C'est à dire éviter le choix entre Paris et Washington, tout en gardant les yeux de l'Occident rivés sur la situation précaire de Berlin et la frontière de l'Elbe et en appuyant de toutes ses forces l'intégration supranationale européenne[4]. L'intégration à l'Ouest ne signifie rien sans traitement sur pied d'égalité (*Gleichberechtigung*) d'un État limité dans ses possibilités par le statut international qui lui est imposé à sa naissance[5]. En novembre 1963, le chancelier sortant appuie sa politique étrangère en premier lieu sur des questions de pouvoir : *« A son avis, il ne*

---

[1] Le 30 juillet 1960, Herbert Wehner (1901-1990, membre SPD du Bundestag et président de la commission pour la question allemande) reconnaît le principe comme la base de la politique européenne et allemande de la RFA (*DBE*, X, p. 376).

[2] Horst OSTERHELD. *Außenpolitik unter Bundeskanzler Ludwig Erhard 1963-1966*. Düsseldorf: Droste, 1992. p. 48.

[3] Wilfried LOTH. *Stalins ungeliebtes Kind : Warum Stalin die DDR nicht wollte*. Berlin : Rowohlt, 1994. P. 10.

[4] Note synthétique « Europäische Politische Zusammenarbeit », 29 juin 1966, Bonn, *AAPA*, B-21 (Europäische Politische Einigung), 3 p. ; Ce qui entraîne l'instauration d'un comité des Secrétaires d'État compétent pour les questions européennes à partir de 1963 ; voir Claudia HIEPEL. "Le ministère ouest-allemand des Affaires étrangères et l'intégration européenne, des origines à 1974" In BADEL, Laurence, JEANNESSON, Stanislas et LUDLOW, N. Piers (dir.) *Les administrations nationales et la construction européenne: une approche historique (1919-1975)*. Bruxelles: P.I.E.-Peter Lang, 2005. p. 239-258.

[5] Wolfram F. HANRIEDER. *Deutschland, Europa, Amerika; Die Aussenpolitik der Bundesrepublik Deutschland 1949-1994*. München: Ferdinand Schöningh, 1995. p. 41.

s'agissait pas d'économie, mais de pouvoir, de la question de savoir qui semblait diriger en Europe[1] ».

b) Les tentacules internationales du miracle économique

La *Westbindung* est le point de départ des conceptions de Ludwig Erhard, mais pour des raisons a priori économiques. Pour Erhard, il ne s'agit pas tellement de défendre les acquis spirituels de l'Occident[2], mais plutôt de la consolidation d'un acquis libéral en matière économique, qui constitue le fondement d'une nouvelle organisation de la société (sur le plan interne) et qui aboutit à une perméabilité croissante des marchés nationaux (sur le plan externe), permettant au producteur le plus efficace de trouver des débouchés pour ses biens de consommation, provoquant à son tour une hausse du niveau de vie. La *Wohlstand für Alle* implique la *Westbindung*, mais pas nécessairement le jeu de l'équilibriste.

L'acquis économique se défend bien entendu par la *puissance militaire*. Vu le passé récent de l'Allemagne, celle-ci n'est pas en état de le faire, ni de s'en procurer les moyens. D'où l'orientation vers la puissance principale outre-Atlantique. Pour Ludwig Erhard, le processus de domination ainsi entamé n'est pas irréversible. Étant donné les lois salvatrices de la concurrence équitable et l'ascension économique fulgurante de la RFA, un processus d'émancipation politique européenne parallèle devrait logiquement suivre[3]. Tout en fixant le cap sur les rapports de fait. Il ne sert en effet à rien de manifester son indépendance face aux États-Unis, si la défense qu'on peut se procurer n'est pas de nature à effrayer le bloc soviétique.

---

[1] Konrad Adenauer, allocution devant la fraction CDU/CSU, 25 février 1964, cité chez Ulrich LAPPENKÜPER. ""Ein Europa der Freien und Gleichen": la politique européenne de Ludwig Erhard (1963-1966)" In LOTH, Wilfried (dir.) *Crises and Compromises: the European Project 1963-1969*. Baden-Baden/Bruxelles: Nomos Verlag/Bruylant, 2001. p. 74.

[2] Nous faisons référence à l'unité culturelle (ou « spirituelle ») autour du nucléus rhénan franco-allemand, telle que la que la perçoivent Adenauer et de Gaulle. L'hypothèse historique suivie est alors celle de la rupture survenue avec monarchie carolingienne et l'ascension fulgurante de l'islam, qui déplace le centre de gravité du monde chrétien vers l'espace germano-roman de la mer du Nord, pour quitter les rives de la *mare nostrum* des civilisations antiques (Henri PIRENNE. « Mahomet et Charlemagne ». In : *Revue belge de philologie et d'histoire*, I (1922), p. 77-86 ; ibidem: p. 65).

[3] Ulrich LAPPENKÜPER. ""Europa aus der Lethargie herausreißen": Ludwig Erhards Europapolitik 1949-1966" In KÖNIG, Mareike et SCHULZ, Matthias (dir.) *Die Bundesrepublik Deutschland und die europäische Einigung 1949-2000. Politische Akteure, gesellschaftliche Kräfte und internationale Erfahrungen. Festschrift für Wolf D. Gruner zum 60. Geburtstag*. Stuttgart: Franz Steiner Verlag, 2004. p. 109.

La politique étrangère de Ludwig Erhard n'est-elle qu'un annexe de ses conceptions économiques ? Les considérations politiciennes de Konrad Adenauer lui sont étrangères[1]. Tout comme l'action du vieux Chancelier était pernicieuse au développement économique du pays dans l'affaire des charbonniers de la Ruhr[2], sa méfiance vis-à-vis des Américains en politique internationale ne fait-elle que ralentir la marche de l'Occident vers le progrès matériel, et en cela vers la victoire idéologique sur l'économie d'État qu'organisent les Soviétiques ?

2) La France après 1945: des débris de la puissance à l'influence

« Redressons-nous. Les raisons nous manquent d'être si modeste »
Charles de Gaulle, 1916[3]

Charles de Gaulle entend soit faire valoir les prétentions de la France à une participation à la direction des affaires au sein du camp occidental (mémorandum à Harold MacMillan et Dwight Eisenhower du 17 septembre 1958[4]), soit jouer cavalier seul dans les dossiers où la possibilité se présente. Une fois sortie du marasme algérien[5], la France réoriente ses priorités : croissance accélérée sur le continent européen pour relever la situation économique, alliée de principe mais pas inconditionnelle des États-Unis[6].

Sur le plan intérieur, de Gaulle est contesté tout autant à (l'extrême) droite et à gauche que dans la presse, mais il réussit à la fois à forger une *coalition d'électeurs* autour de sa personne qui puise dans les deux réservoirs de l'opinion publique et à garder le contrôle d'un

[1] Ludwig Erhard rejoint la CDU que le 24 avril 1963, dossier aussitôt antidaté au 1er mars 1949 (Alfred C. MIERZEJEWSKI. *Ludwig Erhard. A biography*. Chapel Hill: The University of North Carolina Press, 2004. p. 184).

[2] Jess M. LUKOMSKI. *Ludwig Erhard: der Mensch und der Politiker*. Düsseldorf: Econ-Verlag, 1965. p. 198.

[3] Note de Charles de Gaulle au camp de Neisse, 1916, cité par Jean LACOUTURE. *De Gaulle, t. 1: le rebelle*. Paris: Seuil, 1984. p. 77.

[4] Daniel COLARD et Gérard DAILLE. "Le général de Gaulle et les alliances" In INSTITUT CHARLES DE GAULLE (dir.) *De Gaulle en son siècle. T. 4: La sécurité et l'indépendance de la France*. Paris: Plon, 1992. p. 68.

[5] Georgette ELGEY. *Malentendu et Passion. La République des tourmentes, 1954-1959, T.2*, Paris, Fayard, 1997, 691 p.

[6] Voir aussi Jean-Claude ALLAIN, Françoise AUTRAND, Lucien BELY et al. *Histoire de la Diplomatie française*. Paris: Perrin, 2005. 1050 p. et Lucien BELY, Laurent THEIS, Georges-Henri SOUTOU et al. (dir.). *Dictionnaire des ministres des Affaires Etrangères*. Paris: Fayard, 2005. XXX + 660 p.

pouvoir exécutif solitaire fort[1]. Malgré les tentatives de Jean Monnet de susciter une opposition en politique étrangère (ce qui se fera sentir dans la campagne présidentielle de 1965, avec son soutien prononcé pour Jean Lecanuet au premier et pour François Mitterrand au second tour), de Gaulle réussit à imposer ses idées comme politique de la France.

Quand l'opportunité se présente de réaliser une première étape de l'Europe *« européenne »*, les deux plans-Fouchet de coopération politique, militaire et culturelle -mais intergouvernementale- échouent (1961-1962[2]). En réaction aux refus belge et néerlandais, provoqués par la non-présence de la Grande-Bretagne et un manque de supranationalité[3] dans les propositions (deux objections peu compatibles), de Gaulle et Adenauer tâtent la possibilité d'une version bilatérale du plan de coopération intergouvernementale, désigné à être le cœur d'une future confédération politique des états européens. Malgré l'éclat du véto du 14 janvier 1963 contre la candidature britannique[4] et la grogne qu'elle provoque en RFA[5], Konrad Adenauer, irrité entre autres par l'attitude de détente devenant dominante aux États-Unis, persiste et signe *le Traité de l'Élysée*, le 22 janvier 1963.

Ce Traité prévoit un mécanisme régulier qui doit compenser ce que l'institution de l'OTAN n'offre pas aux alliés de Washington : une véritable consultation préalable. Si l'on reproche aux États-Unis de ne demander l'avis des alliés qu'*a posteriori* ou de ne pas en tenir compte du tout[6], de Gaulle voit dans le Traité un instrument pour une politique commune, qui fournit au couple franco-allemand une alternative à l'agrément béat des décisions de l'allié hégémonique. Pourquoi, finalement, consulter un allié si on est assuré d'avance de son accord ? Pourquoi soutenir les actions de Washington si on n'a pas le choix ? En cela, la

---

[1] *"Certes, il existe un gouvernement qui 'détermine la politique de la nation', mais tout le monde sait et attend qu'il procède de mon choix et n'agisse que moyennant ma confiance."* (Jean LACOUTURE. *De Gaulle, t. 3: le souverain*. Paris: Plon, 1986. p. 26).

[22] Maurice VAÏSSE. *La Grandeur. Politique étrangère du Général de Gaulle, 1958-1969*. Paris: Fayard, 1998. p. 181-183.

[3] Notons que, dans l'interprétation de Wilfried Loth, de Gaulle n'exclut pas des transferts de compétence à long terme, après l'établissement de la structure-Fouchet, citant une lettre à Adenauer de juillet 1960 (Wilfried LOTH. « De Gaulle et la construction européenne : la révision d'un mythe », in: *Francia: Forschungen zur westeuropäischen Geschichte*, 1993, XX, 3, p. 66).

[4] N. Piers LUDLOW. *Dealing with Britain: the Six and first UK application to the EEC*. Cambridge: Cambridge University Press, 1997. p. 231.

[5] Benedikt SCHOENBORN. *La mésentente apprivoisée: De Gaulle et les Allemands, 1963-1969*. Paris: PUF, 2007. p. 52.

[6] Henry KISSINGER. "Dealing with De Gaulle" In PAXTON, Robert O. et WAHL, Nicolas (dir.) *De Gaulle and the United States*. Oxford: Berg Publishers, 1994. p. 337.

logique de de Gaulle se conforme à celle du *Spiel der Zwei Kügeln* d'Adenauer : l'Allemagne ne se lie pas les mains, mais renforce un des deux piliers de sa politique étrangère.

3) de Gaulle et Erhard

Si la France de Charles de Gaulle choisit davantage de concurrence économique internationale et l'ouverture mutuelle des frontières, si elle est fermement ancrée à l'Ouest, elle voit donc ces questions internationales intéressant les deux parties d'une façon prioritairement *politique*.

En renvoyant de fait l'émancipation de l'Europe aux calendes grecques, Erhard dilue la base d'une véritable Europe autonome. Or, cette Europe autonome ne pourra se faire sans la RFA. Confronté à ce blocage structurel, Charles de Gaulle décide de marquer des points sur un terrain très peu familier au Chancelier allemand : celui de la parole, des gestes et des idées politiques.

En quoi Erhard, qui ne jure que par libre concurrence entre particuliers et par destruction de cartels, trouverait-il l'idée de puissance d'État passionnante[1] ? Pourtant, c'est ce que prône le Président français à chaque fois qu'il pose un acte qui va à l'encontre de ce qu'un bon raisonnement hégélien lui imposerait. Si la France n'arrive pas à se hausser sur les épaules des géants en forgeant une confédération européenne qu'elle contrôle, elle le fait par des actes symboliques, dont le Chancelier allemand ignore la portée politique.

Questions

Partant de ces constatations, les confrontations semestrielles franco-allemandes devraient révéler :

- Des accords sur les principes économiques
- Des accords sur l'unification politique européenne[2]

---

[1] Roland J. GRANIERI. *The ambivalent alliance: Konrad Adenauer, the CDU/CSU, and the West, 1949-1966*. Oxford: Berghahn Books, 2003. p. 191.

[2] Ludwig Erhard, tout comme Charles de Gaulle, s'oppose à des « dictats » d'institutions administratives supranationales démocratiquement non légitimées (*« Verwaltungskörper »*), telles que la Commission ou même le Conseil des Ministres. La légitimité réside dans les démocraties nationales (Allocution devant le groupe CDU/CSU du *Bundestag*, 3 décembre 1963 ; Corinna FRANZ (dir.) *Die CDU/CSU-Fraktion im Deutschen Bundestag: Sitzungsprotokolle 1961-1966*. Düsseldorf: Droste Verlag, 2004. p. 906). La différence institutionnelle réside bien sûr dans leur opinion de la opportunité d'une construction démocratique et

- Un approfondissement des dossiers bilatéraux (jeunesse/culture/science)
- Des divergences sur le dossier agricole
- Des divergences sur la position à prendre vis-à-vis des États-Unis

Nous n'avons pas retenu les sommets bilatéraux semestriels[1] comme marqueurs chronologiques de mon mémoire, qui reprend par contre les dossiers année par année. L'approche plus large montre que le niveau franco-allemand n'est pas directeur des événements, mais que les décisions importantes se font en dehors de ces rencontres. Les sommets sont l'occasion de faire un état momentané des conceptions des deux hommes (le plus souvent de celles du Général de Gaulle) et de leur degré d'éloignement ou de rapprochement. Les événements se produisent ailleurs : l'imposition de l'accord *Offset* (Partie I) par Lyndon Johnson et Robert McNamara, l'accord de 1963 et de 1964 au Conseil des Ministres sur la PAC…

Pour ne prendre que l'exemple le plus éclatant : la *crise de la chaise vide* du 30 juin 1965, conclue par le compromis de Luxembourg du 28 janvier 1966, se joue entre deux sommets franco-allemands et n'en sera pourtant jamais le sujet : Erhard et de Gaulle se contenteront de constater le désaccord à Bonn, le 11 et 12 juin[2], puisque les nuages se sont dissipés, le 7 et 8 février 1966[3]. Un mois plus tard, de Gaulle se retire de la structure intégrée de l'OTAN.

---

parlementaire européenne (discours de gouvernement, 16 octobre 1963, reproduit chez Ludwig ERHARD et Karl HOHMANN. *Gedanken aus fünf Jahrzehnten : Reden und Schriften*. Düsseldorf: Econ Verlag, 1988. p. 825).

[1] Traité de coopération entre la République Française et la République Fédérale d'Allemagne, fait le 22 janvier 1963 à Paris, *J.O.* 3 septembre 1963, art. I-1. Pour une rétrospective des rencontres franco-allemandes, voir l'excellent Hans-Peter SCHWARZ. *Begegnungen an der Seine : deutsche Kanzler in Paris*. Zürich: Manesse-Verlag, 1993. 103 p. (Manesse Bücherei).

[2] Par exemple : Compte rendu de l'entretien Charles de Gaulle-Ludwig Erhard du 11 juin 1965 à Bonn, secret, *DDF* 1965/I, p. 716-717, où de Gaulle réitère son opposition à une réunion des chefs de gouvernement ou d'État avec leurs ministres des Affaires Étrangères avant le règlement du dernier volet de la question agricole ou en cas de risque d'affrontement « avec les Hollandais, par exemple, ce qui aurait des conséquences fâcheuses ». Erhard réplique qu'un accord sur la question agricole n'est pas envisageable avant la date limite posée par la France, mais affirme sa détermination à avancer avec la construction européenne, bien que ce ne soit pas possible vu les conditions posées par de Gaulle, pour ensuite détourner la conversation vers la question allemande.

[3] Compte rendu des entretiens de Gaulle-Erhard, *DDF* 1966/I, n°96/104, p. 231-239/265-270 – *AAPD 1966/I*, doc. 34/36, p. 145-158/171-178.

Il nous a paru plus pertinent d'adopter une *division thématique* pour clarifier les différences fondamentales, ce qui nous amènera parfois à anticiper sur des événements quand il sera question d'un aspect patyiculier. Il serait donc erroné de concentrer nos recherches uniquement sur ces rencontres (qui restent des documents précieux pour la confrontation de deux discours), puisqu'elles nous détourneraient de notre sujet principal, qui n'est pas uniquement celui de la « *mésentente cordiale* » : comment Charles de Gaulle et Ludwig Erhard voient-ils leur pays opérer dans les relations internationales après la Seconde Guerre Mondiale ?

C - Une arène internationale imparfaite

« ce machin qu'on appelle l'ONU… »

Charles de Gaulle, 10 septembre 1960

1) « Taming the Leviathan » : enfin un ordre mondial ?

Quand Ludwig Erhard accède au pouvoir en octobre 1963, l'élaboration des décisions en politique internationale est nettement plus compliquée que sous le régime classique des relations internationales, dont on ne peut guère prétendre qu'il a disparu dans l'entre-guerre et qui a été formateur pour les deux hommes d'État. Le Président de Gaulle exerce sa politique étrangère dans un contexte bien différent de celui du capitaine adepte d'histoire militaire à Varsovie en 1920[1]. Bien que l'anarchie fondamentale de la *« société des souverains »* n'ait pas été remplacée par un hégémon supranational, les États ont perdu bien des compétences.

À l'échelon mondial, l'autolimitation du droit de faire *« une bonne guerre »* se trouve ancrée dans la *Charte des Nations-Unies* (art. 2§ 4). Dépourvue de sanctions automatiques[2], son application se limite aux puissances qui ne savent pas mobiliser de membre permanent du Conseil de Sécurité pour voler à leur secours. Vu la participation des membres permanents au conflit bipolaire, l'aréopage qui veille sur la sanction à l'interdiction formelle n'interviendra donc pas. D'autant plus que la juridiction de la nouvelle Cour Internationale de Justice reste,

[1] Jean LACOUTURE. *De Gaulle, t. 1: le rebelle*. Paris: Seuil, 1984. p. 110.

[2] *« Les Membres de l'Organisation s'abstiennent, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force »* Pour un commentaire « réaliste » : W. MICHAEL REISMAN. « Coercion and Self-Determination. Construing Charter Article 2 (4) », *The American Journal of International Law*, LXXVIII (juill. 1984), n° 3, p. 642-645.

tout comme celle de la Cour Permanente de Justice Internationale, sans aucun caractère obligatoire.

2) La nouvelle diplomatie des institutions régionales

À défaut d'une application véritable de la Charte sur le plan mondial, les organisations régionales de défense sont admises. L'*Organisation du Traité de l'Atlantique Nord* du 4 avril 1949 entend unir les États-Unis et le Canada aux principales puissances de l'Europe occidentale[1]. Là où la lettre du traité est plus restrictive que certains de ses prédécesseurs de l'âge *« classique »*, l'intégration des forces armées, unies sous un commandement central, est sans précédent.

Si les avancées restent assez modestes au niveau global, l'*échelon régional* verra les formes les plus avancées d'intégration. Aidés par les intentions fermes du Congrès américain[2], de ne dépenser l'argent du contribuable américain qu'à un organisme intégré rassemblant l'ensemble des États européens à économie de marché, les activistes de l'intégration européenne arrivent à un niveau supérieur avec la réalisation du plan Schumann. L'établissement d'une autorité supranationale, décidant seule, pour un secteur économique donné, au-dessus des États, ouvre une voie nouvelle, qui aboutit à l'instauration de la *Communauté Économique Européenne* en 1957.

Poussée par une Cour de Justice des Communautés et une Commission (détenant le monopole du droit d'initiative) très activistes, ces institutions accaparent des compétences des États, définitivement révolues, pour instituer un véritable ordre juridique distinct[3], qui leur est supérieur et dont découle un droit secondaire ayant la priorité directe à l'intérieur même des États membres, même en cas de conflit avec la législation nationale[4].

---

[1] Maurice VAÏSSE, Pierre MELANDRI, et Frédéric BOZO (dir). *La France et l'OTAN 1949-1996 : actes du colloque tenu á l'Ecole militaire, 8, 9 et 10 février 1996, à Paris*. Bruxelles: Editions Complexe, 1996. 646 p. (Interventions)

[2] Pierre MELANDRI. *Les Etats-Unis face à l'unification de l'Europe, 1945-1954*. Paris: Pédone, 1980. p. 8.

[3] Arrêt (CEJ) Van Gend en Loos/Administration fiscale néerlandaise, 5 février 1963, *Recueil* 1963, 3.

[4] Arrêt (CEJ) Costa/E.N.E.L., 15 juillet 1964, *Recueil* 1964, p. 1141.

Aussi bien Charles de Gaulle que Ludwig Erhard verront donc *leur liberté d'action restreinte* par la présence des institutions régionales, ce qui entraîne une multilatéralisation des dossiers[1], par la présence des autres partenaires de la CEE ou de l'OTAN.

Comme mentionné ci-dessus, la conception gaullienne d'une Europe *« européenne »* entend utiliser la configuration des Six pour donner *plus d'ampleur à une politique française*, vu l'absence du Royaume-Uni. Si Charles de Gaulle accepte et applique le traité de Rome, il met fin en même temps au projet de Zone de Libre-Échange britannique[2], alors que, dans la conception d'Erhard, le *noyau dur de l'intégration occidentale* doit être celui d'une Grande Europe, incluant la Grande-Bretagne et collaborant étroitement avec les autres membres de l'OTAN.

II - Sources

A - Documents édités

Les documents édités sur les diplomaties française et allemande abondent. La confrontation des textes des *Documents diplomatiques français* et des *Akten zur Auswärtigen Politik der Bundesrepublik Deutschland* nous apporte quelques indices de critique externe : pour les comptes rendus des entretiens entre les deux protagonistes, force est de constater que les différences sont parfois frappantes[3].

La presse et les publications d'époque ne manquent pas : les collections des coupures de presse de la FNSP sur l'Allemagne et sa politique étrangère et sur celle du Général de Gaulle nous ont été très utiles pour établir rapidement un aperçu de la presse française et

[1] N. Piers LUDLOW. « The making of the CAP : towards a historical analysis of the EU's first major policy », in: *Contemporary European History*, août 2005, XIV, n° 3, p. 354.

[2] Laurent WARLOUZET. « Négocier au pied du mur: la France et le projet britannique de zone de libre-échange (1956-1958) », in: *Relations internationales*, 2008/4, 136, p. 48-49; Maurice VAÏSSE. *La puissance ou l'influence ? La France dans le monde depuis 1958*. Paris: Fayard, 2009. p. 95; Gérard BOSSUAT. « Le choix de la petite Europe par la France 1957-1963 : Une ambition pour la France et l'Europe », in: *Relations internationales*, été 2000, 82, p. 213-235.

[3] Maurice VAÏSSE. "Internationale Beziehungen und deutsch-französische Beziehungen im zweiten Halbjahr 1967" In HILDEBRAND, Klaus (dir.) *Geschichtswissenschaft und Zeiterkenntnis: Von der Aufklärung bis zur Gegenwart. Festschrift zum 65. Geburtstag von Horst Möller*. München: Oldenbourg, 2008. p. 365.

étrangère. Outre ces documents, des articles scientifiques sporadiques ou d'analyse politique contemporaine ont apporté des opinions supplémentaires intéressantes[1].

En ce qui concerne les acteurs principaux, les *Discours et Messages* du Général de Gaulle restent une source primaire en ce qui concerne les discours des Conférences de Presse. Les *Lettres, Notes et Carnet*s pour les messages personnels à divers personnages nous ont paru intéressants quand ils concernent le Conseil de Défense ou l'OTAN[2]. Les *Mémoires d'Espoir*, rédigés *post factum* et pour la mémoire de sa présidence, nous ont été moins utiles.

B - Sources manuscrites

Les sources manuscrites (selon le cas) se trouvent pour la France aux Archives Présidentielles (fonds *AGV, Présidence de Gaulle, 1958-1969*, conservé aux Archives Nationales, CARAN) et aux Archives Diplomatiques du Quai d'Orsay. La fermeture temporaire de ce dernier site nous a fait recourir aux documents publiés. En ce qui concerne le fonds de Gaulle (conservant les papiers des services de la Présidence de la République[3]), nous avons retrouvé peu de documents originaux ou non édités dans les *Lettres, Notes et Carnets* ou dans les *Documents Diplomatiques*[4], sauf le compte rendu par Pierre Messmer de sa conversation avec son homologue Franz Josef Strauss en 1962[5], assez pertinente pour une estimation correcte des motifs du *« gaullisme »* CDU/CSU, dont il sera question plus bas.

Les *Archives du Ministère des Affaires Étrangères (Auswärtiges Amt)* de la RFA ont suivi le siège du ministère à Berlin, tandis que les documents de la Chancellerie (Bundeskanzleramt) sont restés à Coblence. Les archives berlinoises, quant à elles, débordent

---

[1] Nous nous référons par exemple à André COCATRE-ZILGIEN. *L'affaire Argoud. Considérations sur les arrestations internationalement irrégulières*. Paris: Pédone, 1965. 72 p., ou Jean CHARPENTIER. « Le retrait français de l'O.T.A.N. », in: *Annuaire français de droit international*, 1966, XII, p. 409-433.

[2] Par exemple, Charles de Gaulle à Georges Pompidou, Valéry Giscard d'Estaing et Pierre Messmer, 16 septembre 1964, Paris, *LNC 1964-1966*, p. 99, où le Général s'interroge sur l'identité du responsable au sein du gouvernement français pour la fixation de la contribution annuelle de la France à l'OTAN.

[3] Agnès CALLU. « Les archives du Général de Gaulle. Bilan critique et perspectives », in: *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2006, 92, p. 181.

[4] Ex : Compte rendu de l'entretien entre Charles de Gaulle et l'ambassadeur allemand Manfred Klaiber, 21 décembre 1963, Paris, AN, *5 AGV 1/161* est identique à celui reproduit aux *DDF 1963/II*, n° 253, p. 652-655. Citons aussi une lettre de Ludwig Erhard à Charles de Gaulle, l'enjoignant à honorer son engagement européen de Rambouillet, Bonn, 7 avril 1965, non reproduite aux DDF, AN, *5 AGV 1/166*, 5 p.

[5] Lettre de Pierre Messmer à Geoffroy de Courcel, Paris, 10 février 1962, *5 AGV 1/161*, 2 p. Notons aussi le compte rendu de la visite de Ludger Westrick à Jean-Marcel Jeanneney, le 8 février 1966, AN, *5 AGV 1/163*, 4 p.

de matériel intéressant. Notamment la sélection très large de documents (fonds microformé B-150, puisant aussi dans les archives de la chancellerie à Coblence) qui est à la base de la constitution des AAPD, nous a permis de descendre la hiérarchie des *Referate* et de répérer des documents pertinents pour la critique des entrevues franco-allemandes.

Le fonds B-21 (rencontres bilatérales franco-allemandes, rencontres des Ministres des Affaires Étrangères, rencontres des directeurs politiques, unification politique européenne), contient, outre la correspondance de l'ambassade allemande à Paris, parfois des documents intéressants.

D'un point de vue méthodologique général, les ouvrages américains consacrés à la *« culture de la négociation »* française et allemande de Charles Cogan[1] et de William Smyser[2] nous ont fourni des indications d'interprétation des notes diplomatiques. Bien entendu, on ne saurait limiter l'analyse à une opposition entre *« exposé »* et *« raisonnement hégelien »*. Vu l'ampleur du fonds qui nous était disponible, qui dépasse les 5 000 pages[3] , tant les consignes formelles que les outils fournis par l'analyse contextuelle contenue dans la littérature nous étaient indispensables pour effectuer un tri économique du matériel, sans perdre de vue sa richesse.

III - Cadre historiographique

A - Les personnages

1) De Gaulle

La littérature générale et biographique sur de Gaulle est abondante[4]. Le personnage fascine, à cause de sa capacité à lancer des idées tantôt réfractaires pour les uns, tantôt révolutionnaires pour les autres. La politique extérieure est à la fois une base solide pour

[1] Charles COGAN. *French negotiating behaviour: Dealing with La Grande Nation*. Washington: United States Institute of Peace Press, 2003. XV + 344 p.

[2] William R SMYSER. *How Germans negotiate : logical goals, practical solutions*. Washington: United States Institute of Peace Press, 2002. XVII + 246 p.

[3] En additionnant les documents pertinents des AAPD et DDF (37%), les documents choisis du fonds AGV (2%) et des fonds de l'AAPA (60%).

[4] Citons INSTITUT CHARLES DE GAULLE. *Nouvelle bibliographie internationale sur Charles de Gaulle, 1980-1990*. Paris: Plon, 1990. 358 p.

fonder la réforme intérieure de la France[1] et une arène qui permet de donner au discours de la France un audience mondiale.

Parmi les nombreuses études sur le général, nous nous en sommes tenus au volume de Serge Bernstein dans la *Nouvelle histoire de la France contemporaine*[2], la biographie de Jean Lacouture[3] et au *C'était de Gaulle* d'Alain Peyrefitte[4]. Le *Dictionnaire de Gaulle* nous a éclairé sur certains détails biographiques[5].

En ce qui concerne la politique étrangère, *La Grandeur* de Maurice Vaïsse[6] et les volumes 4 et 5 du colloque *De Gaulle en son siècle*[7] nous ont fourni le contexte nécessaire. *Une politique étrangère* de Maurice Couve de Murville[8], ministre des Affaires Étrangères pendant 10 ans et puis Premier Ministre, reste une référence de base pour saisir la cohérence de l'action diplomatique française par son premier exécutant.

2) Erhard

Le Chancelier Ludwig Erhard, en revanche, n'a pas bénéficié d'une attention comparable. Bien sûr, son rôle dans le *Wirtschaftswunder* ouest-allemand lui vaut une place de prédilection dans le panthéon chrétien-démocrate[9] et ses visées libérales et atlantistes lui ont valu la biographie contemporaine de Lukomski[10] et ont récemment donné lieu à la

---

[1] Andrew MORAVCSIK. « Les origines économiques de la politique européenne du général de Gaulle (2ème partie) », in: *Revue française de science politique*, 2000, L, n° 1, p. 71-124.

[2] Serge BERNSTEIN. *La France de l'Expansion - 1. La République gaullienne (1958-1969)*. Paris: Seuil, 1989. 379 p. (Nouvelle Histoire de la France Contemporaine; 17)

[3] Jean LACOUTURE. *De Gaulle*. Paris: Plon, 1986. 865 p.

[4] Alain PEYREFITTE. *C'était de Gaulle (T. II: La France reprend sa place dans le monde)*. Paris: Fayard, 1997. 652 p. À quelques endroits, nous nous référons au premier volume.

[5] Claire ANDRIEU, Philippe BRAUD et Guillaume PIKETTY (dir.). *Dictionnaire De Gaulle*. Paris: Robert Laffont, 2006. XI + 1265 p.

[6] Maurice VAÏSSE. *La Grandeur. Politique étrangère du Général de Gaulle, 1958-1969*. Paris: Fayard, 1998. 726 p.

[7] INSTITUT CHARLES DE GAULLE (dir.). *De Gaulle en son siècle, t. 4 (la sécurité et l'indépendance de la France) – t. 5 (l'Europe)*. Paris : Plon, 1992.

[8] Maurice COUVE DE MURVILLE. *Une politique étrangère: 1958-1969*. Paris: Plon, 1971. 505 p.

[9] Kurt J. LAUK (dir.) *Was würde Ludwig Erhard heute sagen ?* Stuttgart: Hohenheim Verlag, 2007. 275 p. « Die Ära Adenauer war auch eine Ära Erhard », Daniel KOERFER. *Kampf ums Kanzleramt: Erhard und Adenauer*. Berlin: Ullstein, 1987. p. 7.

[10] Jess M.LUKOMSKI. *Ludwig Erhard: der Mensch und der Politiker*. Düsseldorf: Econ-Verlag, 1965. 327 p.

publication de la biographie de Mierzejewski[1]. Mais le rayonnement international lui fait défaut. Pourtant, Erhard était contemporain de Konrad Adenauer et a joué un rôle tout à fait essentiel dès l'établissement des autorités régionales bavaroises en zone d'occupation américaine. Dans ce sens, le livre de Daniel Koerfer[2] lui fait plus de justice en le plaçant à côté d'Adenauer comme figure-clé de la période d'après-guerre.

En conséquence de ce qui précède, les ouvrages sur Erhard sont majoritairement de langue allemande[3]. Pour la politique étrangère, nous disposons du journal revu et édité en 1992 de Horst Osterheld, conseiller aux Affaires Étrangères au *Bundeskanzleramt* sous Adenauer et son successeur[4]. Osterheld donne un récit assez détaillé des événements et sort de temps en temps de la narration pour revenir sur les lignes directrices de la politique étrangère allemande, telles qu'il les a conçues sous Adenauer. Ces pages donnent en premier lieu une image des divisions internes de la chancellerie (où l'auteur semble isolé dans le groupe d'économistes qui entoure Ludwig Erhard) et de l'*Auswärtiges Amt*, utilisé comme instrument de sa propre politique par Gerhard Schröder et de la CDU/CSU, *« parti sans direction*[5] *»*, où l'ancien Chancelier opère en franc-tireur, pour être rallié par les prétendants à la place de Ludwig Erhard. Osterheld dépeint les faiblesses et les hésitations du chancelier, pour mieux les mettre en contraste avec les ambitions de son ministre, qui ne le soutient que pour le remplacer lui-même.

---

[1] Verwijzing naar Alfred C. MIERZEJEWSKI. *Ludwig Erhard. A biography*. Chapel Hill: The University of North Carolina Press, 2004. xv + 278 p.

[2] Daniel KOERFER. *Kampf ums Kanzleramt: Erhard und Adenauer*. Berlin: Ullstein, 1987. 958 p. Voir aussi Andreas METZ. *Die ungleichen Gründerväter : Adenauers und Erhards langer Weg an die Spitze der Bundesrepublik*. Konstanz: Universitätsverlag Konstanz, 1998. 269 p.

[3] Rainer Achim BLASIUS (dir.) *Von Adenauer zu Erhard : Studien zur auswärtigen Politik der Bundesrepublik Deutschland 1963*. München: Oldenbourg, 1994. 222 p. Michel K. CARO. *Der Volkskanzler Ludwig Erhard*. Berlin: Kiepenheuer & Witsch, 1965. 346 p. ; Hans KLEIN. *Ludwig Erhard*. Köln: Kiepenheuer und Witsch, 1967. XXXI + 159 p. ; Volker HENTSCHEL. *Ludwig Erhard: Ein Politikerleben*. München: Olzog, 1996. 712 p. ; Volkhard LAITENBERGER. *Ludwig Erhard. Der Nationalökonom als Politiker*. Göttingen: Muster-Schmidt, 1986. 242 p. (Persönlichkeit und Geschichte; Band 126-128) ; Daniel KOERFER. *Kampf ums Kanzleramt: Erhard und Adenauer*. Berlin: Ullstein, 1987. 958 p.

[4] Horst OSTERHELD. *Außenpolitik unter Bundeskanzler Ludwig Erhard 1963-1966*. Düsseldorf: Droste, 1992. 412 p. (Forschungen und Quellen zur Zeitgeschichte ; 23)

[5] « Partei ohne Führung », Klaus-Heinrich DEDRING. *Adenauer, Erhard, Kiesinger: die CDU als Regierungspartei 1961-1969*. Pfaffenweiller: Centaurus Verlagsgesellschaft, 1989. p. 195.

Osterheld a servi de source de prime importance pour les analyses plus récentes de la politique étrangère allemande : Reiner Marcowitz[1] ou Torsten Oppelland[2] (qui tente de réhabiliter Schröder en tant que ministre des Affaires Étrangères accompli et homme politique de métier).

Une autre voix importante dans la politique étrangère allemande est celle de Karl Carstens, secrétaire d'État aux Affaires Étrangères sous Gerhard Schröder et futur Président Fédéral. Auteur de nombreuses notes à l'*Auswärtiges Amt*, ses propres mémoires[3] et l'ouvrage récent de Szatkowski[4] s'ajoutent à une masse déjà considérable d'analyses politiques.

[1] Reiner MARCOWITZ. *Option für Paris ? : Unionsparteien, SPD und Charles de Gaulle 1958 bis 1969*. München: Oldenbourg, 1996. VIII + 316 p. (Studien zur Zeitgeschichte; 49). À voir aussi : Klaus-Heinrich DEDRING. *Adenauer, Erhard, Kiesinger: die CDU als Regierungspartei 1961-1969*. Pfaffenweiller: Centaurus Verlagsgesellschaft, 1989. 353 p.

[2] Torsten OPPELLAND. *Gerhard Schröder (1910-1989). Politik zwischen Staat, Partei und Konfession*. Düsseldorf: Droste, 2002. 797 p. (Forschungen und Quellen zur Zeitgeschichte; 39)

[3] Karl CARSTENS. *Erinnerungen und Erfahrungen*. Koblenz: Schriften des Bundesarchivs, 1993. 898 p. (Schriften des Bundesarchivs; 44)

[4] Tim SZATKOWSKI. *Karl Carstens. Eine politische Biographie*. Köln: Böhlau Verlag, 2007. 577 p.

Image 1 « Les vieux tiennent bon » (De oudjes doen het nog best) Konrad Adenauer impose son maintien à la Chancellerie à Erhard, qui veut lui succéder, et refuse d'être écarté au poste de Président Fédéral, fonction en premier lieu cérémonielle (1959, Vrij Nederland)

La politique européenne de Ludwig Erhard a son propre historiographe : Ulrich Lappenküpper, qui traite de façon systématique les discours et actions et virages politiques à tendance européenne de toute sa carrière ministérielle[1].

B - Les relations internationales des années '60

Vingt ans après 1945, la réalité de la remontée économique du continent européen cause des différends transatlantiques. Décortiqués par de fins analystes comme Raymond Aron[2], Stanley Hoffman[1] et Henry Kissinger[2], ils sont révélateurs d'une relation toujours

[1] Ulrich LAPPENKÜPER. ""Ein Europa der Freien und Gleichen": la politique européenne de Ludwig Erhard (1963-1966)." In LOTH, Wilfried (dir.) *Crises and Compromises: the European Project 1963-1969*. Baden-Baden/Bruxelles: Nomos Verlag/Bruylant, 2001. p. 65-91. Ulrich LAPPENKÜPER. ""Europa aus der Lethargie herausreißen": Ludwig Erhards Europapolitik 1949-1966." In KÖNIG, Mareike et SCHULZ, Matthias (dir.) *Die Bundesrepublik Deutschland und die europäische Einigung 1949-2000. Politische Akteure, gesellschaftliche Kräfte und internationale Erfahrungen. Festschrift für Wolf D. Gruner zum 60. Geburtstag*. Stuttgart: Franz Steiner Verlag, 2004. p. 105-128.

[2] Raymond ARON. *Paix et guerre entre les nations.* Paris : Calmann-Lévy, 2004. XXXVII + 794 p.

structurellement forte, mais où l'ascension de l'Europe commence à poser des problèmes à l'allié principal. Notamment l'apparition d'un *déficit des paiements* considérable poussera Washington à devenir plus exigeante avec ceux qui ont bénéficié de l'aide massive du plan Marshall. D'autre part, l'engagement *« à chaud »* des États-Unis dans la guerre froide se déplace du théâtre européen, où il s'agit en premier lieu de garder le statu quo, vers l'Asie du Sud-Est.

Après la crise de Cuba, l'option fondamentale pour l'administration démocrate est celle de la *détente avec Moscou*. Ce qui provoque la frustration du partenaire ouest-allemand[3], dont les options fondamentales restent la réunification et le traitement sur le même pied que les autres puissances européennes, notamment la France et la Grande-Bretagne.

Dans ce contexte, le livre de Kissinger sur l'affaire de la Force Multilatérale, dont nous traiterons dans notre première partie, pose la question de la *répartition crédible du pouvoir de décision* au sein de l'Alliance. Comment concilier une suprématie militaire de fait des États-Unis avec un traitement formellement égal au sein de l'Alliance ? Stanley Hoffmann voit une évolution vers un monde multipolaire, à cause d'une *« bipolarité mise en sourdine[4] »*. Le fait que les deux superpuissances ne soient pas en état d'utiliser leur puissance militaire écrasante, vu le risque d'escalation nucléaire, crée des opportunités pour les autres acteurs, qui voient leur liberté s'accroître.

L'intégration européenne a ses propres historiens depuis une quelques décennies. Malgré un nombre croissant de publications, l'histoire construction complexe de l'Union Européenne actuelle est toujours en friche, puisqu'elle suscite des problèmes méthodologiques sans précédent. Combiner les diplomaties nationales avec les institutions supranationales -d'importance certes croissante au rythme des traités successifs[5], mais ne

---

[1] Stanley HOFFMANN. *Gulliver's troubles. The setting of the American foreign policy*. New York: McGraw-Hill, 1966. XX + 552 p. (Council on Foreign Relations; Atlantic Policy Studies)

[2] Henry KISSINGER. *The Troubled partnership, a re-appraisal of the Atlantic Alliance*. New York: Macgraw-Hill Book Co., 1965. XVI + 266 p. (Council on Foreign Relations; Atlantic Policy Studies)

[3] Robert d'HARCOURT. *L'Allemagne, d'Adenauer à Erhard*. Paris: Flammarion, 1964. p. 13.

[4] Stanley HOFFMANN. *Gulliver's troubles. The setting of the American foreign policy*. New York: McGraw-Hill, 1966. p. 33.

[5] Citons par exemple les travaux récents sur la genèse de la PAC, champ d'action primaire de la CEE (LAURING KNUDSEN, Ann-Christina. "Creating the Common Agricultural Policy." In LOTH, Wilfried (dir.) *Crises and Compromises: The European Project 1963-1969*. Baden-Baden/Bruxelles: Nomos Verlag/Bruylant, 2001. p. 131-156).

permettant toutefois pas d'exclure les diverses dimensions nationales- tout en gardant à l'œil la place des États et du niveau régional dans les relations internationales, demande un effort intellectuel considérable. Ce qui se révèle par exemple dans l'agrégation des analyses nationales de la crise de la chaise vide, où une lecture nationale aboutit à chaque fois à une chronologie sélective. Pour les années '60, nous nous sommes laissé guider par l'ouvrage général de Pierre Gerbet[1], par les travaux d'entre autres Wilfried Loth[2] et Piers Ludlow[3] et par les recueils d'articles et de contributions du groupe de contact des historiens auprès de la Communauté Européenne, l'essentiel restant, pour notre enquête, de garder le cap sur les stratégies nationales française et allemande au sein de la communauté.

C - Les relations franco-allemandes

Les relations franco-allemandes constituent un champ très cultivé par l'historiographie[4], pas en dernier lieu à cause de l'importance de la mémoire dans la perception mutuelle. Les nombreux articles et ouvrages d'Alfred Grosser sur le sujet ont été notre guide principal[5]. Le traité de l'Élysée lui-même a été le sujet de nombreux travaux universitaires[6], dont notamment la thèse d'Irmgard Heinemann sur son application. Bien que basée sur la presse contemporaine et les documents officiels publiés à l'époque, celle-ci nous a été très utile lors

---

[1] Pierre GERBET. *La Construction de l'Europe*. Paris: Imprimerie nationale, 1999. 617 p.

[2] Wilfried LOTH. "Pour une nouvelle lecture de la politique européenne du général de Gaulle." In INSTITUT CHARLES DE GAULLE (dir.) *De Gaulle en son Siècle; T. 5: L'Europe*. Paris: Plon, 1992. p. 144-154.

[3] N. Piers LUDLOW. *The European Community and the crises of the 1960s : negotiating the Gaullist challenge*. London: Routledge, 2006. XIV + 269 p. (Cass series. Cold War history; 9)

[4] Ulrich LAPPENKÜPER. *Die deutsch-französischen Beziehungen 1949-1963 : von der "Erbfeindschaft" zur "Entente élémentaire"*. München: Oldenbourg, 2001. 2 v. (Quellen und Darstellungen zur Zeitgeschichte ; 49)

[5] Alfred GROSSER "Freundschaft ohne Illusionen." In MÜLLER, Hans-Dieter (dir.) *Die Force de Frappe. Europas Hoffnung oder Verhängnis*. Freiburg: Walter-Verlag, 1965. p. 45-55 ; Alfred GROSSER. « An Washington scheiden die Geisten », in: *Zeit*, 13 janv 1963, XXII, n° 2, p. 3. ; Alfred GROSSER. « France and Germany in the Atlantic Community », in: *International Organization*, été 1963, XVII, n° 3, p. 550-573. ; Alfred GROSSER. « Divergences franco-allemandes », in: *Revue de défense nationale*, janv. 1965, XXI, p. 13-20. ; Alfred GROSSER. « France and Germany: divergent outlooks », in: *Foreign Affairs*, oct. 1965, XLIV, n° 1, p. 26-36.

[6] Corine DEFRANCE et Ulrich PFEIL (dir.) *Le traité de l'Élysée et les relations franco-allemandes, 1945-1963-2003*. Paris: CNRS Editions, 2005. 268 p.

de nos recherches dans les archives pour reconstituer la chronologie et les réactions dans l'opinion[1].

La *relation personnelle* du Général de Gaulle avec l'Allemagne a été, vu son itinéraire personnel, l'objet de nombreux ouvrages[2]. Le plus pertinent nous a paru celui de Pierre Maillard, conseiller diplomatique pour l'Allemagne à l'Élysée[3].

La thèse de doctorat récente de Benedikt Schoenborn[4] a été l'ouvrage le plus pertinent pour la relation entre les deux hommes d'État, puisque l'auteur a eu accès aux archives (à la différence des travaux plus anciens précités) tant écrites qu'orales. Ainsi, entre autres la question de l'union monétaire franco-allemande proposée par Valéry Giscard d'Estaing et la possibilité de *« rachat de l'unification »* ont été sorties de l'ombre.

[1] Irmgard HEINEMANN. *Le Traité franco-allemand du 22 janvier 1963 et sa mise en œuvre sous le général de Gaulle*. Nice: Coopération Interuniversitaire, 1977. 475 p. (Thèse 3e cycle)

[2] Jacques BINOCHE. *L'Allemagne et le général de Gaulle (1924-1970)*. Paris: Plon, 1975. 229 p. ; Knut LINSEL. *Charles de Gaulle und Deutschland, 1914-1969*. Sigmaringen: Thorbecke, 1998. 296 p.

[3] Pierre MAILLARD. De Gaulle et l'Allemagne: le rêve inachevé. Paris: Plon, 1990. 321 p. (Collection Espoir). Voir aussi : Pierre MAILLARD. De Gaulle et le problème allemand : les leçons d'un grand dessein. Paris: de Guibert, 2001. 314 p ; et Pierre MAILLARD, De Gaulle et l'Europe. Paris: Tallandier, 1995. 370 p. (Approches)

[4] Benedikt SCHOENBORN. *La mésentente apprivoisée: De Gaulle et les Allemands, 1963-1969*. Paris: PUF, 2007. XIII + 431 p. (Publications de l'institut universitaire des hautes études internationales)

I. Première Partie: Une rupture nuancée. Les deux premières années du Traité de l'Elysée (novembre 1963-janvier 1965)

Les limites chronologiques de cette première partie sont constituées par l'arrivée au pouvoir de Ludwig Erhard et le deuxième accord au Conseil de la CEE sur la Politique Agricole Commune.

Ayant contribué au sabotage du Traité de l'Élysée, le Chancelier ne semble guère porté sur une Europe *« européenne »*, telle que la voit de Gaulle. Il noue des liens privilégiés avec Lyndon Johnson, tout en tentant de ménager la France et de trouver un dénominateur commun pour la politique européenne. Faire choisir Bonn entre Paris et Washington, serait une « *mauvaise blague*[1] » comme le lui avoue le Président français. Comment interpréter cette politique, qui semble mener à une réinterprétation, mais pas à un abandon de la ligne d'Adenauer ?

L'échec de cette approche se dessine déjà. Non seulement dans la déception montrée par de Gaulle lors de sa Conférence de presse du 23 juillet 1964, mais aussi dans les choix différents faits dans les dossiers qui lient les deux acteurs aux Etats-Unis. Les priorités des deux hommes ne sont manifestement pas européennes. Autant sur le plan économique que sur celui de la défense, des éléments de discorde sont en place. Pour devenir des débuts de rupture pour les questions sécuritaires. Suivre le plus puissant de ses alliés, ou ne pas le faire : voilà la question fondamentale[2] . Les chemins politiques ne se sont-ils pas déjà séparés, précisément à cause de cette différence essentielle ?

[1] Torsten OPPELLAND. *Gerhard Schröder (1910-1989). Politik zwischen Staat, Partei und Konfession*. Düsseldorf: Droste, 2002. p. 574.

[2] Hermann KUSTERER. Le Général et le Chancelier. Paris: Economica, 1995. p. 390.

I - Erhard au pouvoir

Pour comprendre l'évolution des politiques de Ludwig Erhard et Charles de Gaule, il importe de revenir sur un épisode précédant l'élection du premier comme Chancelier de l'Allemagne fédérale. Erhard hérite d'un traité de coopération bilatérale signé par son prédécesseur, à un moment où de Gaulle fait échouer la première tentative d'adhésion britannique à la CEE. Adenauer s'est aventuré loin en direction de Paris. Le Traité est censé remplir trois fonctions pour le Président français : poser un acte solennel de réconciliation franco-allemande, instaurer une coopération diplomatique, militaire et culturelle bilatérale et, en dernière finalité, constituer le noyau dur d'une Europe indépendante, qui s'émancipe de la tutelle américaine.

Les trois années qui suivent vont servir à expliquer pourquoi les deux derniers objectifs ne sont pas atteints. Partant des zones de convergence entre la France et l'Allemagne (A), Ludwig Erhard rendra visite à celui qu'il considérera dorénavant comme son meilleur ami en politique étrangère, le Président Johnson (B). Revenu du ranch au Texas, un des actes du drame de la PAC attend son dénouement et exige un sacrifice (C). Finalement, comment relancer l'intégration européenne, étant donné que le contexte n'y est pas favorable ? (D).

A - L'impossible union à deux, l'impossible Europe sans France…une « Politik der Mitte und der Verständigung » ?

Quand Charles de Gaulle et Konrad Adenauer signent le Traité de coopération franco-allemand, le 22 janvier 1963, Ludwig Erhard est un de ses opposants déclarés en République Fédérale[1]. Les motivations se laissent deviner assez aisément : Erhard n'était-il pas le défenseur par excellence d'une Europe large, un grand marché *der Freien und Gleichen*[2] ? Il est à la tête de l'opposition atlantiste de la CDU, appuyé par l'ambassadeur McGhee et l'intervention personnelle de Dean Rusk.

[1] Nous faisons référence à son interview (« Wir wollen nicht auf zwei Schultern tragen ») accordée à la *Suddeutsche Zeitung* du 5 févier 1963 (cité chez Reiner MARCOWITZ. *Option für Paris ? : Unionsparteien, SPD und Charles de Gaulle 1958 bis 1969*. München: Oldenbourg, 1996. p. 78-82).

[2] « *Le bilatéralisme est mort »* interview de Ludwig Erhard dans la *Süddeutsche Zeitung*, 5 février 1963 (cité chez Benedikt SCHOENBORN. *La mésentente apprivoisée: De Gaulle et les Allemands, 1963-1969*. Paris: PUF, 2007. p. 52).

En l'espace de quatre mois, Konrad Adenauer est forcé d'accepter que la marge de manœuvre intérieure ne lui permet pas d'établir une *Zweiunion* avec la France, quels que puissent être les mérites d'une réconciliation bilatérale profonde, que personne ne conteste. Erhard, entretemps, fait demi-tour : ayant lié la fin de son opposition à une version amendée du Traité à l'élection à la succession d'Adenauer, il se déclare partisan de la coopération franco-allemande dès le 23 avril 1963[1].

Or, quelles seront les initiatives européennes de Ludwig Erhard, qui a toujours été un dissonant dans le concert de la construction de 1957 ? Une fois acceptée la réalité de l'intégration à Six et la constitution de l'ensemble distinct de l'AELE, le chancelier d'un pays aux convictions fédéralistes ancrées vante les mérites du marché interne des Six comme pas décisif, et comme phase transitoire vers une Europe politique[2]. Les dossiers en attente sont nombreux :

- Accélération de l'abaissement des tarifs douaniers
- Fusion des exécutifs de la CECA, de l'Euratom et de la CEE en une commission unique
- Accroissement des pouvoirs de l'Assemblée parlementaire
- Accomplissement des négociations Kennedy
- Lien entre intégration économique sans Grande-Bretagne et militaire, avec la Grande-Bretagne[3]

Les pressions américaines continuent pourtant à s'exercer : quand le Président parle de *« Dolchstoß »* (*stab in the back*[4]) au sujet du traité de l'Élysée et quand Rusk exige que Bonn fasse connaître le centre de gravité de sa politique étrangère, le *« Spiel mit den Zwei Kugeln »*

---

[1] Date de son élection comme candidat officiel à la Chancellerie (ibidem: p. 53).

[2] Stufenplan zur europäischen Einigung (Entwurf), 23 janvier 1964, *AAPD* 1964/I, doc. 22, St.S. 102/64.

[3] Le traité de Dunkerque étant la base de l'Union de l'Europe Occidentale, le Royaume-Uni y participe.

[4] Télégramme de l'ambassadeur Knappstein de Washington, 23 janvier 1964, vertraulich, *AAPD* 1964/I, doc. 20.

devient délicat. Quand Ludwig Erhard accède à la Chancellerie, son discours inaugural[1] (auquel ses conseillers ont prêté leur attention pendant trois mois) est proportionné à la hiérarchie de ses objectifs : l'intégration franco-allemande n'est dotée que de deux paragraphes. Au lieu de maintenir la balance des positions française et américaine, le Chancelier s'engage sur la deuxième. Là où le concept *« Occident »* de Konrad Adenauer inclut aussi bien Washington que Paris, Ludwig Erhard veut avancer sans les hétérodoxes.

Vu l'opposition préalable d'Erhard au Traité de l'Élysée, la visite de courtoisie que rend Ludwig Erhard en novembre 1963 à la capitale française est perçue en premier lieu comme une occasion de lui faire *opposition*[2]. Erhard énonce très clairement qu'il est hors de question pour la RFA d'abandonner l'alliance américaine. Cependant, le Chancelier essaie de ménager de Gaulle et d'établir de bonnes relations personnelles[3]. Son partenaire accepte ce point de vue principal, qualifiant l'imposition d'un choix entre Paris et Washington de « *mauvaise blague* »[4].

En plus des dossiers européens et atlantiques, nous ne pouvons passer outre quelques questions bilatérales qui tendent à influencer le déroulement des événements. La question propre à la RFA de la réunification allemande (1), où les vues convergent et divergent à la fois, et la présence au sein de la majorité gouvernementale allemande d'une fraction considérable (2) qui se réclame de la politique extérieure du Général de Gaulle.

Ces derniers tentent en premier lieu d'augmenter leur influence, voire de faire chuter Ludwig Erhard. Cependant, même si la politique étrangère est alors instrumentalisée, les *« gaullistes »* allemands réussissent à contraindre le Chancelier à l'action ou à l'en empêcher.

---

[1] Ludwig ERHARD et Karl HOHMANN. *Gedanken aus fünf Jahrzehnten : Reden und Schriften*. Düsseldorf: Econ Verlag, 1988. p. 814-846.

[2] Volker HENTSCHEL. *Ludwig Erhard: Ein Politikerleben*. München: Olzog, 1996. p. 444.

[3] Télégramme de remerciements de Ludwig Erhard, Bonn, 23 novembre 1963, AN, *5 AGV 1 165*, 1 p.

[4] Compte rendu des entretiens entre Ludwig Erhard et Charles de Gaulle, Paris, 21 novembre 1963, *AAPD* 1963/III, doc. 421 et 423.

1) La question allemande et l'Europe de l'Est

a) La réunification impossible

La France est indispensable à la réalisation des objectifs allemands dans la question de de la réunification du pays. Bien que le général de Gaulle refuse très fermement de revenir sur la frontière Oder-Neisse[1], il est en même temps le partenaire le plus ferme et le plus conséquent face aux Soviétiques dans la question de Berlin. La réunification à terme de l'Allemagne lui semble une conséquence inévitable de l'existence d'une nation allemande et de l'insuffisance du contrôle militaire exercé par l'Armée Rouge sur un régime non-démocratique. Une reconnaissance internationale de la zone d'occupation soviétique est donc exclue[2].

Le sort du territoire allemand dépend d'une décision des deux grandes puissances. Le mandat de Ludwig Erhard se caractérise par des essais réitérés de faire bouger le statu quo figé sur le glacis militaire soviétique de 1945, mais ces tentatives ne sont jamais soutenues par le partenaire américain.

b) Europe centrale et orientale

Quant à la fameuse doctrine « *Hallstein*[3] », préconisant l'arrêt des relations diplomatiques avec tout acteur qui reconnaît la « SBZ » comme un sujet de droit international, elle est à la fois observée et assouplie de l'intérieur par Gerhard Schröder. En accord avec les vertus qu'attribue Ludwig Erhard au système libéral économique, des contacts commerciaux avec les pays de l'Europe de l'Est sont censés les conduire sur la voie de l'Occident et les

---

[1] La diplomatie de la République Fédérale continue à réclamer les frontières de 1937, avant les accords de Munich. Le terme « Allemagne du milieu » pour désigner la RDA étant toujours fréquemment utilisé dans nos sources à l'*Auswärtiges Amt*.

[2] Alain PEYREFITTE. *C'était de Gaulle (T. II: La France reprend sa place dans le monde)*. Paris: Fayard, 1997. p. 276. Ce qui n'est pas toujours aisé, vu les relations qui existent de fait *« Pouvons-nous être plus allemands que les Allemands ? »*, comme le pose Maurice Couve de Murville, janvier 1964, cité par Hervé ALPHAND. *L'Étonnement d'être : journal 1939-1973*. Paris: Fayard, 1977. p. 420.

[3] Devenue politique officielle après une déclaration de Konrad Adenauer au *Bundestag*, le 22 septembre 1955 : un État qui entretient des relations diplomatiques officielles avec la SBZ, pose un acte inamical à l'égard de la RFA.

éloigner de Moscou[1]. À la fin de l'ère Adenauer, des missions commerciales sont établies dans des États qui entretiennent pourtant des relations officielles avec le gouvernement de Pankow[2]. Cette *politique du mouvement*[3] est censée rendre plus de liberté diplomatique à la RFA, en renouant en partie avec la tradition allemande d'influence en Europe centrale.

Cependant, la politique allemande est toujours conditionnée par un désaccord fondamental de la RFA avec l'existence même de la division du pays. Elle ne peut donc pas aller jusqu'à légitimer, par le biais de contacts reserrés[4], la domination soviétique à l'Est. D'où l'exercice difficile pour Bonn de convaincre ses alliés de s'abstenir d'initiatves dans leurs relations économiques avec des clients potentiels à l'Est[5]. Fin 1963, Ludwig Erhard s'inquiète au sujet du gouvernement anglais, qui vient d'outrepasser la décision du Conseil de

---

[1] En attendant une « *Verbürgerlichung* » de la société russe. Compte rendu de l'entretien entre Charles de Gaulle et Ludwig Erhard, Rambouillet, 19 janvier 1965, *AAPD* 1966/I, doc. 22, p. 116.

[2] Mechthild LINDEMANN. "Anfänge einer neuen Ostpolitik ?" In BLASIUS, Rainer Achim (dir.) *Von Adenauer zu Erhard. Studien zur Auswärtigen Politik der Bundesrepublik Deutschland 1963*. München: Oldenbourg, 1994. p. 45-96. Horst Osterheld nuance cette inflexion de la politique étrangère et l'attribue à Konrad Adenauer en février 1962, qui n'aurait pas voulu laisser prendre les considérations nationales l'avantage sur l'aspect humanitaire (Horst OSTERHELD. *Außenpolitik unter Bundeskanzler Ludwig Erhard 1963-1966*. Düsseldorf: Droste, 1992. p. 173).

[3] Inspirée entre autres par les théories de Zbigniew Brzezinski, qui auront aussi leur répercussion sur la politique de Johnson (Torsten OPPELLAND. "'Entangling Alliances With None': Neither de Gaulle Nor Hallstein. The European Politics of Gerhard Schröder in the 1965/1966 Crisis" In LOTH, Wilfried (dir.) *Crises and Compromises: The European Project 1963-1966*. Baden-Baden/Brussel: Nomos Verlag/Bruylant, 2001. p. 230).

[4] La représentation consulaire étant de toute façon exclue (Compte rendu de l'entretien Schröder-Couve de Murville, Bonn, 3 juillet 1964, *AAPA*, B-150, Band 32 (juill. 1964), p. 9). Un autre facteur qui pèse sur la liberté d'action de la RFA : la présence des réfugiés allemands de Pologne et des « Sudetendeutscher », qui constituent une force électorale et ne facilitent pas un accord avec la Tchécoslovaquie.

[5] Les relations commerciales entre la France et Pankow, réglés par des conventions commerciales, conclues par l'attaché commercial de la France à Bonn, prennent plus d'ampleur en 1964. Les visites de parlementaires français (« tourisme politique », que pratique entre autre Jacques Vendroux, gendre du Président) provoquent l'irritation de Gerhard Schröder lors du sommet de février à Paris, mais Maurice Couve de Murville lui rétorque que le gouvernement n'a pas prise sur les voyages parlementaires et que l'UNR du Président de Gaulle n'est point un parti comme la CDU. Malgré les injonctions négatives du gouvernement, il est impossible d'empêcher les contacts d'avoir lieu, si le Parlement le souhaite (*AAPA*, B-150, Band 22 (février 1964), Pariser Besprechungen vom 14. Februar 1964, Couve de Murville-Bundesminister, Vertraulich, rédigé à Bonn, le 24 février 1964, p. 2 ; confirmation de cette attitude lors de l'interrogation de Couve de Murville par les parlementaires français fin 1964, année au cours de laquelle le tourisme est à son apex: Christian WENKEL. *A la recherche d'une autre Allemagne. Les relations de la France avec la RDA : entre représentations et diplomatie (thèse de doctorat)*. Paris: IEP de Paris, 2008. p. 365-371).

l'OTAN[1] d'interdire l'octroi de crédits de livraison[2] allant au-delà de cinq ans. Le discours est ambigu : la RFA entend interdire à ses alliés ce qui va dans la droite logique de sa propre politique envers les pays de l'Est. Des crédits qui ne dépassent pas les cinq ans sont censés affaiblir l'adhésion des régimes vassaux au communisme, tandis que les autres sont censés fortifier le régime en place. Londres n'applique pas ce distinguo[3]. La France professe sa fidélité à l'accord otanien début juillet 1964, mais change d'avis à la fin du mois : « *Le Gouvernement français, conscient de l'importance de l'enjeu et, entre autres considérations, de vos préoccupations qu'il connaissait, n'a pas voulu modifier sa politique avant d'être tout à fait certain que le Gouvernement anglais était irrévocablement engagé*[4] ».

2) Plus gaullistes que de Gaulle ? La CDU/CSU autour d'Adenauer

« Mon successeur est un homme mou. »

Konrad Adenauer, 10 mars 1966[5]

Konrad Adenauer réserve une mauvaise surprise à son successeur quand il annonce son intention de se présenter à la présidence de la CDU. Lors du congrès annuel à Hambourg, où Adenauer est élu quasi unanimement, Erhard se contente d'un siège au présidium. *« Aussi*

[1] La décision du Conseil intervient précisément pour empêcher les partenaires européens de se lancer dans une course au crédit pour stimuler leurs exportations (voir aussi ibidem: p. 136).

[2] Publics, les financiers privés restant libre de financer les opérations qui leur paraissent rentables. La technique consiste à ce que, dans une relation triangulaire, le client obtienne la facilité de ne payer une livraison à son fournisseur qu'après un terme défini. En cas de défaut, les agences publiques d'assurance-exportation interviennent à la place du client à l'étranger. Ceci afin de limiter les riques de défaut de contractant pour le fournisseur-exportateur, qui ne se serait probablement pas aventuré à l'étranger dans les mêmes circonstances.

[3] Voyage de Ludwig Erhard à Londres, 15 janvier 1964 (Horst OSTERHELD. *Außenpolitik unter Bundeskanzler Ludwig Erhard 1963-1966*. Düsseldorf: Droste, 1992. p. 56). Osterheld s'interroge sur les mobiles du Chancelier à faire tant d'efforts pour ceux qui décrédibilisent sa propre politique à l'Est.

[4] Autrement dit, il n'existe pas d'engagement français envers la RFA en la matière. Lettre de Charles de Gaulle à Ludwig Erhard, Paris, le 29 juillet 1964, AN, *5 AGV 1 166*, p. 2. Après un fructueux voyage à Moscou du ministre de l'Économie, Valéry Giscard d'Estaing, la France risque de perdre des contrats pour un montant global de 350 millions de dollars. Une délégation russe menée par Sveshnikov, président de la Banque du Commerce Extérieur de l'URSS, exige des crédits de 10 et 12 ans, pour finalement tomber d'accord sur 7 ans. La note du Secrétariat Général de l'Élysée (J. Dromer) cite en outre les exemples des Belges et des Italiens, qui cherchent des exceptions pour détourner la règle de l'OTAN (Note à l'attention du Général de Gaulle, Paris, 15 juillet 1964, AN, *5 AGV 1 166*, 5 p.). Les Allemands sont au courant le 9 juillet et semblent avoir été informés par des représentants du Ministère de l'Économie à Bruxelles (Note du Secrétaire d'État Rolf Lahr, Bonn, 9 juillet 1964, geheim, *AAPD* 1964/II, nr. 192, p. 804).

[5] Compte rendu de l'entretien entre Konrad Adenauer et Charles de Gaulle, 10 mars 1966, 5 AGV 1 163, p. 3

vert et libre dans ses propos que jamais », son prédécesseur s'installe comme détracteur systématique de la politique étrangère qu'il juge trop atlantiste, rejoint par plusieurs personnalités de la CDU/CSU.

En réalité, ceux que la littérature appelle *« gaullistes »* ne sont pas moins atlantistes que leurs antipodes[1]. Le gouvernement français se garde bien évidemment de prendre position en public[2], mais les contacts informels entre de Gaulle et les « *gaullistes* » sont nombreux[3]. Pas pour en faire un instrument de la politique française, mais pour relayer en partie le message politique.

Le véritable enjeu des *« cabales »* gaullistes est celui de la lutte binaire qui divise le parti depuis 1959. En s'alignant sur Konrad Adenauer, des figures comme Franz Josef Strauss (tombé temporairement en disgrâce après le scandale du *Spiegel* en 1962), Rainer Barzel ou Eugen Gerstenmaier tablent sur la disparition prochaine de Ludwig Erhard, qui ne dispose pas d'acolytes politiques, pour lui succéder. Mobilisés en premier lieu pour cette raison, ils s'appliqueront à faire peser les considérations de politique étrangère comme moyen de pression, pour se retirer une fois récupéré le butin qu'ils en attendaient ou quand la situation risque de mal tourner.

Le cas de Franz Josef Strauss, chef de la CSU, est très marquant. Tout au long des années difficiles de Ludwig Erhard, il ne ménage pas ses attaques sur sa politique jugée trop éloignée de celle de de Gaulle. Cependant, une fois Kurt Georg Kiesinger installé à la Chancellerie, Strauss pivote et envoie ses flèches de l'autre côté[4]. Nous avons retrouvé une lettre de Pierre Messmer, ministre de la Défense du Général de Gaulle, faisant état de sa

---

[1] Horst OSTERHELD. *Außenpolitik unter Bundeskanzler Ludwig Erhard 1963-1966*. Düsseldorf: Droste, 1992. p. 226.

[2] Télégramme de Manfred Klaiber, 10 juillet 1964, Paris, *AAPD* 1964/II, doc. 194.

[3] Citons les visites rendues par Heinrich Krone (Ministre d'État, 23 janvier 1964), Franz Meyers (Ministre-Président de la Rhénanie du Nord, 9 juin 1964), Eugen Gerstenmaier (président du Bundestag, 23 octobre 1964), Konrad Adenauer (9 novembre 1964) ou encore Rainer Barzel (président du groupe CDU, 8 février 1965). Ces visites constituent autant d'empiètements sur les compétences de Gerhard Schröder, qui – malgré ses objections aux sessions du cabinet- n'arrive pas à empêcher qu'elles aient lieu (Torsten OPPELLAND. *Gerhard Schröder (1910-1989). Politik zwischen Staat, Partei und Konfession.* Düsseldorf: Droste, 2002. p. 564).

[4] Benedikt SCHOENBORN. *La mésentente apprivoisée: De Gaulle et les Allemands, 1963-1969*. Paris: PUF, 2007. p. 75.

conversation avec son homologue allemand, le 23 janvier 1962, attaché à un billet déstiné à Geoffroy de Courcel, secrétaire général de l'Élysée[1]. Strauss fustige les Américains, qui truffent le territoire allemand d'installations nucléaires, pour atteindre une densité de 1 sur 1000 kilomètres carrés, de sorte que la RFA risque de devenir un *« objectif atomique de première importance »*. Le gouvernement allemand n'est jamais informé sur la nature et la destination des transports nucléaires, qui s'effectuent la nuit, avec maintes précautions policières. Si les Etats-Unis ne font aucun pas en direction de l'Allemagne dans le dossier des MRBM, Bonn sera contraint de changer de politique. *« L'Allemagne ne peut pas rester indéfiniment à la remorque de quelqu'un qui ne veut pas dire où il va et qui ne le sait peut-être pas »*. Jusque là, l'analyse semble aller de pair avec celle que fait Paris.

Ce qui suit, y est diamétralement opposé. Strauss veut mettre en commun la politique de l'armement, mais de sorte que les armes nucléaires soient mises à disposition et *utilisables par l'armée allemande* en cas de guerre. Face à une réplique de Messmer, qu'un tel plan entraînerait des risques de nature à le faire rejeter, Strauss argumente qu'il n'en sera pas question dans l'immédiat. Par contre, quand le Chancelier Adenauer se retirera, le ministre bavarois ne sera pas particulièrement affligé de son départ et se dit prêt à prendre la relève. À cet instant, les circonstances seront bien différentes.

La première démarche est un détournement manifeste de l'obligation allemande de ne pas produire des armements ABC[2], mais Strauss en rajoute une autre. Il propose notamment

---

[1] Lettre de Pierre Messmer à Geoffroy de Courcel, Paris, 10 février 1962, *5 AGV 1/161*, 1 + 2 p.

[2] On constatera plus loin que Konrad Adenauer préfère se tenir à une promesse de John Foster Dulles, que l'interdit serait à durée déterminée, plutôt qu'au caractère irrévocable de l'obligation, tant que le statut de l'Allemagne n'est pas réglé. La différence d'interprétation se situe dans le libellé exact, qui n'exclut que la « fabrication » (Benedikt SCHOENBORN. La *mésentente apprivoisée: De Gaulle et les Allemands, 1963-1969.* Paris: PUF, 2007. p. 8).

Les propos de Strauss sont d'une toute autre nature : il mentionne découverte et fabrication conjointe, pas la seule « disposition ». Or, il va beaucoup plus loin que l'accord du 8 avril 1958 entre Jacques Chaban-Delmas, Franz Jozef Strauss et Paul Emilio Taviani sur la construction conjointe d'une usine à isotopes, qui a été annulé par le Général de Gaulle après son arrivée au pouvoir en mai (Paul-Marie DE LA GORCE. *Charles de Gaulle; Tome 2: 1945-1970.* Paris: Nouveau Monde, 2008. p. 159).

Sedes materiae : Déclaration unilatérale de Konrad Adenauer à Londres du 3 octobre 1954, reprise dans le Protocole n° III relatif au contrôle des armements de l'UEO, art. 1 : « *la République fédérale d'Allemagne s'est engagée à ne pas fabriquer sur son territoire d'armes atomiques biologiques et chimiques* ». Seule une décision du Conseil de l'UEO, sur proposition conjointe du SACEUR et du gouvernement fédéral, peut autoriser un amendement ou une annulation partielle du régime, « *pour répondre aux besoins des forces armées qui lui*

une coopération franco-allemande en matière d'armes chimiques, également interdite sous le régime de 1954. Une nouvelle arme, découverte par les usines I.G. Farben[1], pourrait être apportée en don à un éventuel accord franco-allemand.

L'allégeance française d'une figure de proue des *« gaullistes »* est donc très circonstancielle et il est peu probable qu'elle se fasse avec l'agrément du principal intéressé, qui ne voit aucun intérêt dans l'annulation précoce du statut juridique de l'Allemagne. Quant à la solidité des relations entre Strauss et Adenauer, qualifié de *« dernier tenant de la confiance aveugle en l'Amérique »*, elle semble laisser à désirer.

Si nous employons l'expression *« autour de »* Konrad Adenauer, nous comparerions ce dernier plutôt à une *araignée* tissant une toile entre les divers opposants et servant ainsi de point de relais. À la différence des autres, Adenauer n'a plus rien à perdre et peut s'exprimer librement dans l'opinion publique, sans avoir à rendre compte à qui que ce soit. Le succès électoral de la CDU en 1965 est le seul impératif qui puisse l'arrêter, en tant que président du parti. En plus de l'opinion publique, Adenauer a un accès personnel à de Gaulle, qu'il emploie pour introduire des hommes de son camp à Paris. Ludwig Erhard n'arrive pas à le neutraliser et finit par utiliser cette *« diplomatie parallèle »* pour communiquer quelques-uns de ses souhaits à de Gaulle.

B - La priorité atlantique : Johnson et Erhard

En utilisant la pression diplomatique et le voyage emblématique du Président Kennedy en Allemagne fin juin-début juillet 1963, Washington réussit à déterminer l'orientation de Bonn. Ainsi naît du Traité de l'Élysée non une alliance franco-allemande, mais une alliance américano-allemande. Avant de rendre visite à de Gaulle pour son premier sommet franco-

---

sont affectées ». En ce qui concerne les armements chimiques, l'Annexe II, art. II du Protocole définit l'étendue de l'interdit, qui n'exclut que les quantités de produits chimiques qui n'excèdent pas les besoins civils en temps de paix.

[1] *« dans des circonstances qui m'ont semblé bizarres sinon suspectes »* (p. 2).

allemand, Ludwig Erhard reçoit l'ambassadeur américain, pour faire état de ses divergences avec le Président français[1].

Image 2 Ludwig Erhard et Lyndon Johnson au Texas, décembre 1963

Son successeur, Lyndon Johnson, met la pression sur Ludwig Erhard lors de sa première visite de fonction aux États-Unis. Dans son ranch de Crawford (Texas), vers le Nouvel An 1963-1964, le Président se plaint des charges financières des États-Unis, qui entretiennent le bras armé du monde libre en dépensant 50 milliards de dollars ou 10% de leur PIB. Il laisse envisager pour la première fois un retrait de troupes américaines de la

[1] Compte rendu de l'entretien entre Ludwig Erhard, Ludger Westrick et George McGhee, Bonn, 12 février 1964, *AAPD* 1964/I, doc. 42, p. 191-198. Osterheld affirme dans ses mémoires que McGhee tente de tempérer la litanie du Chancelier, mais on n'en retrouve pas de traces dans le compte rendu écrit.

République Fédérale[1], sous la pression invoquée de l'opinion publique. Erhard croit à l'occasion de cette visite s'être fait un ami personnel[2].

Cette première menace de Johnson aboutit à un recul allemand important sur la question des devises et entraîne la conclusion d'une nouvelle version du fameux *Devisenausgleich*[3], par lequel l'Allemagne s'engage à d'importants achats d'armes (voire de trop importants) et à des efforts financiers supplémentaires, visant à combler le *dollar gap*. Ceci, il est vrai, n'est concédé par Erhard que sous la condition d'un équilibre budgétaire préalable[4]. De ce fait, les 6 divisions américaines ne sont pas maintenues en vertu des intérêts de Washington, mais en tant que *« troupes invitées »* par Bonn, rien n'évitant alors une montée supplémentaire des enchères.

---

[1] En cela, il fait une analyse remarquablement parallèle à celle qu'attribue Walter Lippmann au Général de Gaulle *: « The substantial reason for expelling us is that in the judgment of the general we are at the end of that post-war situation in which the United States has been the defender and the banker of Western Europe »* (Walter LIPPMANN, « The General as Prophet », *New York Herald Tribune*, 1 février 1963 (dossiers de presse numérisés de Sciences Po).

[2] Benedikt SCHOENBORN. « Les réticences du chancelier Erhard à l'égard de la France (1963-1966) », in: *Relations internationales*, 2006/2, 126, p. 10. Quand Erhard se moque des conceptions européennes du Général de Gaulle après le sommet de juillet 1964, il insiste pour que l'ambassadeur McGhee tienne tout ce qu'il a dit pour secret et à ne divulguer qu'au seul Président Johnson, qu'il veut ainsi placer dans sa plus haute confiance (Compte rendu de l'entretien entre Ludwig Erhard et George McGhee, Bonn, 6 juillet 1964, geheim, *AAPD* 1964/II, doc. 189, p. 791).

[3] La conclusion d'un premier accord entre les ministres de la Défense allemand et américain se fait sans consultation préliminaire avec la France, ce qui viole l'article B I 3) du Traité de l'Élysée en matière d'armement, qui prévoit notamment un « travail en commun » franco-allemand « dès l'élaboration des projets d'armements appropriés ». Konrad Adenauer s'excuse *post factum* du manque de communication (Lettre du 14 septembre 1963, Bonn, AN, *5 AGV 1 165*, 1 p.). La version 1964 de l'accord est décriée par de Gaulle comme une trahison du traité franco-allemand et de l'Europe (propos du 18 novembre 1964, rapportés chez Alain PEYREFITTE. *C'était de Gaulle (T. II: La France reprend sa place dans le monde)*. Paris: Fayard, 1997. p. 270).

[4] Horst OSTERHELD. *Außenpolitik unter Bundeskanzler Ludwig Erhard 1963-1966*. Düsseldorf: Droste, 1992. p. 46. Les ministres de la Défense McNamara et von Hassel prennent les mesures complémentaires dans un accord daté du 11 mai 1964, où les achats militaires sont étalés sur les années 1965-1966 et 1966-1967 (*AAPD* 1963/III, doc. 488 et 489, p. 1689-1701).

C - Erhard et le Marché Commun: un donnant-donnant cordial ?

> *«[…] dass meine Entscheidung in der Getreidepreisfrage nicht auf agrarpolitischen, sondern auf rein politischen Erwägungen beruhte, und ich nur auf dieser Grundlage der Zustimmung des detusches Volkes gewiss sein konnte »*
>
> Ludwig Erhard à Charles de Gaulle, 7 avril 1965[1]

> *« Le Marché commun agricole, ça ne peut pas rater ! Ou bien le Marché commun lui-même ratera […] Les autres, notamment les Allemands, tiennent à leur Marché commun; or, ils ne l'auront pas sans mon Marché commun agricole; donc je l'aurai."*
>
> Charles de Gaulle, Conseil des Ministres, 1 juillet 1964[2]

Quand Ludwig Erhard prend les rênes du pouvoir, il ne laisse subsister aucun doute sur l'importance du lien transatlantique. Cependant, il ne peut pas se distancier publiquement de Paris. Si les rencontres de novembre 1963, en dehors du cadre conventionnel fixé en janvier, montrent une bonne entente de façade, il ne s'agit pas d'un échange d'amabilités.

Comment concilier les vues du ministre de l'Économie, pour qui « 6+7+5 » égalent 1[3] et la réalité de l'intégration à Six, affirmée par le Général de Gaulle lors de sa Conférence de Presse du 14 janvier 1963 ?

Le cadre diplomatique européen allemand est proclamé par Schröder en avril 1963 (alors ministre des Affaires Étrangères de Konrad Adenauer) et se laisse résumer par une *synchronisation des avancées européennes*. L'intégration à Six ne peut se faire qu'allant de pair avec l'ouverture de l'ensemble économique à l'AELE et aux États-Unis, prenant en compte les atouts de l'Allemagne Fédérale, deuxième puissance exportatrice mondiale.

---

[1] Lettre de Ludwig Erhard à Charles de Gaulle, 7 avril 1965, AN, *5 AGV 1 166*, p. 2

[2] Cité chez Alain PEYREFITTE. *C'était de Gaulle (T. II: La France reprend sa place dans le monde)*. Paris: Fayard, 1997. p. 264.

[3] Jess M. LUKOMSKI. *Ludwig Erhard: der Mensch und der Politiker*. Düsseldorf: Econ-Verlag, 1965. p. 169.

1) La Politique Agricole Commune

Le Traité de Rome prévoyait en 1957 des principes généraux de développement d'une politique agricole commune, mais pas encore de système élaboré. La priorité de la CEE était l'intégration *négative* : l'élimination des barrières douanières entre les États-membres et la mise en place d'une régulation du marché commun. Le domaine agricole figurait, comme la politique fiscale ou sociale, dans une liste de potentialités à explorer. Ce n'est qu'en 1960 que le commissaire néerlandais Sicco Mansholt présente un plan prévoyant l'instauration progressive de conditions de concurrence égales, d'harmonisation des politiques nationales et de réglementation commune des denrées. À cet effet, il est nécessaire d'arriver à des prix communs et de compenser ainsi le manque à gagner des agriculteurs[1]. Étant donné que la République Fédérale ne dispose que d'une agriculture peu importante, mais électoralement fidèle à la CDU, ce secteur y bénéficie de prix plus élevés qu'en France[2].

Pour la réalisation d'une PAC que réclame la France, la RFA entend donc la *« synchronisation »* des dossiers. Intégration industrielle et renforcement de la coopération communautaire doivent aller de pair avec les concessions faites aux Français, qui impliquent à la fois la déterioration du secteur agricole allemand et une contribution financière allant au-delà de ce qu'elle reçoit.

En décembre 1963, le Conseil des Ministres des Communautés Européennes se met d'accord sur un premier paquet d'intégration agricole, adoptant notamment les ordonnances organisant les marchés du riz, de la viande et du lait. De façon analogue à ses prises de position lors de la crise du charbon, Ludwig Erhard arbitre dans ce dossier en faveur de la libre concurrence et contre les groupements d'intérêt, fussent-ils aussi importants que le *Bauernverbund* de Rehwinkel. Intérêt économique (la sauvegarde de l'intégration pour les produits industriels, où la République Fédérale est très compétitive) prime intérêt électoral.

---

[1] À la différence du modèle pratiqué au Royaume-Uni, qui ne prévoit de soutien direct qu'au revenu des agriculteurs et non un soutien à la production.

[2] Ce qui fait des Allemands des adversaires d'importations agricoles à prix réduit dans le cadre du *Kennedy Round* (Note de Rolf Lahr au sujet de la PAC, 22 mars 1966, *AAPD* 1966/I, doc. 76, p. 334).

Tout comme en 1964, quand un autre marathon agricole fixera le prix du blé, matière première stratégique qui codétermine le prix d'autres denrées comme la viande porcine, l'aval de la Chancellerie n'est pas sans conditions implicites. Ne sachant pas s'associer aux conceptions mondiales de Charles de Gaulle, Erhard espère le rallier à son concept d'intégration européenne en lui apportant son soutien sur un dossier aussi vital pour la France que l'intégration agricole.

Image 3 Ludwig Erhard et Charles de Gaulle à Bonn, juillet 1964

C'est méconnaître les raisonnements politiques du Général, pour qui ordre européen et ordre mondial ne font qu'un. Une Europe européenne et indépendante étant la précondition essentielle pour une véritable organisation mondiale multipolaire, les tentatives erhardiennes de dilution du bloc des Six par la mise en commun de la politique étrangère, de défense ou culturelle en associant la Grande-Bretagne, sont mises à l'écart d'avance. Erhard ne saisit pas

que la non-réalisation *matérielle* du plan Fouchet constitue pour de Gaulle le point de départ de toute autre négociation. Si Erhard croit pouvoir convaincre de Gaulle de la nécessité d'une intégration européenne, il table sur l'installation des *procédures* du plan Fouchet, mais sans l'idée de politique indépendante dès le départ, qu'il sous-entend.

Ce sera aux Cinq de rallier aux termes de la France, et non l'inverse. Toute initiative partant de bases supranationales (ce que finalement ni Erhard ni Schröder ne semblent contester), associant le Cheval de Troie londonien ou faisant trop de concessions à la politique américaine, aboutira à la confirmation de la fausse réalité qu'est la division du monde en deux blocs.

Or, comment imaginer que des concessions sur la PAC puissent aboutir à l'affaiblissement de ce que de Gaulle entend construire ? Certes, la survie du secteur agricole français, gouffre financier et social[1], est d'importance capitale pour la réussite de la politique économique du gouvernement gaulliste et –de par le poids démographique des agriculteurs- aura ses répercussions électorales[2]. Cela ne signifie pas pour autant que la France aurait les mains liées une fois la politique agricole votée.

En tant que ministre de l'Économie, Ludwig Erhard s'aligne sur la position électoraliste de la CDU, qui veut protéger le pouvoir d'achat des familles agricoles, et rejette le plan Mansholt, doutant de ses capacités à faire descendre véritablement les prix alimentaires en RFA. Une fois passé les élections de 1961 et puis installé en tant que Chancelier, Erhard change de direction et met tout son poids politique dans l'obtention d'un

[1] Vaclav E. MARES. « The French New Deal », in: *Current History*, nov. 1963, XLV, 267, p. 276. En 1958, 16% des enfants d'agriculteurs ont accès à l'enseignement secondaire. À l'Université, ils ne constituent que 5% des effectifs, privés de bourses par le poids des biens fonciers dans l'évaluation du patrimoine parental. Le revenu par hectare est le plus bas de toute l'Europe des Six. 26% de la population civile est employée dans le secteur primaire, alors que celui-ci ne produit que 15% du PNB. Ce qui entraîne une disparité des revenus frappante (57% de la moyenne nationale). Le gouvernement de Gaulle entend effectuer la transition nécessaire du secteur par la politique du IVe plan, mais aussi en mettant en commun la politique des Six, répartissant les charges financières entre partenaires. Ce faisant, le poids fiscal de soutien à l'agriculture française ne repose plus seulement sur l'industrie française, mais aussi sur les autres (dont notamment l'allemande) (Alain PEYREFITTE. *C'était de Gaulle (T. II: La France reprend sa place dans le monde)*. Paris: Fayard, 1997. p. 267).

[2] Notons le vote d'une motion de censure par les 51 députés du Centre Démocratique de Jean Lecanuet le 5 novembre 1964 (en attente de la fixation du prix du lait), qui s'empare du thème agricole en vue des présidentielles de l'année prochaine (Alain PEYREFITTE. *C'était de Gaulle (T. II: La France reprend sa place dans le monde)*. Paris: Fayard, 1997. p. 268).

accord. Les propositions de Mansholt pour aboutir très vite à un accord sur le prix du blé[1] seront réalisées un an plus tard.

La satisfaction est grande quand le dossier du prix du blé semble bouclé en décembre 1964[2]. Cependant, la question du financement du FEOGA n'est toujours pas réglée.

2) La relance de la construction européenne

a) Le cadre politique

Le Général dit « non »

« Mais qu'est-ce qu'on peut faire, pour avoir l'air de faire quelque chose ? »

Maurice Couve de Murville, 3 juillet 1964[3]

L'unification politique européenne est traitée en dernier lieu, après la politique agricole, puisque cette dernière constitue la condition *« politique »* pour entamer des pourparlers. Aussi bien pour le Général de Gaulle, que pour le Chancelier Erhard, qui espère tirer profit d'une réciprocité implicite de concessions.

Revenons aux antécédents directs. La Conférence de presse du 14 janvier 1963[4] du Général de Gaulle rompt une dynamique en faveur de l'élargissement de la Communauté, portée par au moins trois des cinq partenaires de la France. Le Président prend donc clairement un risque en pariant sur une union à deux avec l'Allemagne. L'Italie ne manifeste pas un soutien actif pour l'affaire anglaise, tout en ne s'appuyant pas sur les théories françaises d'intégration. Si l'adhésion de principe de la RFA à une candidature britannique

---

[1] Proposition du 4 novembre 1963 du Vice-Président de la Commission Européenne, Sicco Mansholt, d'instaurer un prix commun pour le blé avant le 1er juillet 1964, impliquant une baisse de 11 à 15% des prix allemands, et une augmentation en France et aux Pays-Bas. C'est bien à cause des réticences allemandes que l'accord n'intervient que le 15 décembre 1964 (N. Piers LUDLOW. « The making of the CAP : towards a historical analysis of the EU's first major policy », in: *Contemporary European History*, août 2005, XIV, 3, p. 360).

[2] Lettre de Charles de Gaulle à Konrad Adenauer, Paris, 22 décembre 1964, AN, *5 AGV 1 166*, 1 p. ; Lettre à Ludwig Erhard, Paris, 19 décembre 1964, Ibidem.

[3] Compte rendu des conversations Schröder-Couve de Murville, *AAPA*, B-150, Band 32 (juil. 1964), 3 juillet 1964, M.B. 1848/64, Geheim, p. 3.

[4] N. Piers LUDLOW. *Dealing with Britain: the Six and first UK application to the EEC*. Cambridge: Cambridge University Press, 1997. p. 231.

sous Konrad Adenauer (qui préfère ne pas aliéner la France et qui prête l'oreille aux revendications protectionnistes des agriculteurs et de l'industrie du textile[1]) n'est pas sans équivoque, on ne peut cependant pas affirmer qu'elle y soit hostile. En forçant une partie de l'opinion des autres États européens, les chances d'aboutissement des projets français d'union politique se trouvent donc fragilisées.

Vu le succès très mitigé du traité de l'Élysée, exprimé dans la Conférence de Presse du 23 juillet 1964, de Gaulle semble se résigner à une sorte de cynisme politique européen. Tout en sachant que les chances de réussite d'une « Europe européenne » sont très réduites, le gouvernement français ne prend plus l'initiative, mais se montre officiellement prêt à soutenir celles des autres. Mais se soutien n'est pas prioritaire. La France ne fait pas de sacrifices pour un « intérêt commun supérieur[2] », si la définition ne rime pas avec ce qu'elle y met elle-même.

Les partenaires européens : entre Luns et Fouchet ?

Si ce sont les objections belges et hollandaises[3] à la fois supranationales et anglo-saxonnes qui ont fait échouer le projet Fouchet, les rapports de force en Grande-Bretagne évoluent de sorte que l'entrée rapide du Royaume-Uni devient très improbable. Suite à la démission de Harold MacMillan pour raisons de santé[4] et à son remplacement par Alec Douglas-Home, le parti conservateur, à l'approche d'élections qu'il ne semble en mesure d'emporter qu'en cas d'une remontée spectaculaire, préfère ne pas reprendre le chemin de Rambouillet à la conférence de presse de l'Élysée[5].

---

[1] Allan S. NANES. « West German Policy in West Europe », in: *Current History*, avr. 1963, XLIV, 260, p. 216.

[2] Paul-Henri SPAAK. « A New Effort to Build Europe », in: *Foreign Affairs*, janv. 1965, XLIII, 2, p. 200.

[3] Les Pays-Bas sont alors à l' « apogée de leur atlanticisme ». Willy ZELLER. « Die Niederlände als 'Neinsager' der Europa-Politik », in: *Europa-Archiv*, 1965, XXI, 6, p. 212-220. Anjo G. HARRYVAN et Jan VAN DER HARST. "For once a united front.The Netherlands and the empty chair crisis of the mid-1960s" In LOTH, Wilfried (dir.) *Crises and Compromises. The European Project 1963-1969*. Baden-Baden/Bruxelles: Nomos Verlag/Bruylant, 2001. p. 173-191.

[4] Monica CHARLOT. *La vie politique dans l'Angleterre d'aujourd'hui*. Paris : Armand Colin, 1967. p. 130.

[5] Voir aussi : visite de Ludwig Erhard à Londres, 15 janvier 1964, Compte Rendu : *AAPD* 1964/I, Doc. 12. Z A 5-8.A/64 Geheim.

En réalité, quand Ludwig Erhard lance un appel à de nouveaux progrès dans l'unification politique de l'Europe en novembre 1963, les cartes sont très mal réparties. D'une part, aussi bien l'Italie (où les socialistes du PSI attendent une victoire éventuelle du Labour en Grande-Bretagne) que les Pays-Bas (qui maintiennent leur point de vue de 1962[1]) veulent l'implication de Londres lors d'une intégration politique. De l'autre, la France veut étendre le Traité de l'Élysée aux autres pays-membres.

Personnellement, le chancelier tend plutôt vers une « *grande Europe des libres et égaux*[2] », mais il est pourchassé par son propre parti, qui ne cesse d'appeler à de nouvelles avancées. C'est donc plus par nécessité que par conviction que Ludwig Erhard appelle à un renforcement politique de l'Europe des Six[3], pendu au moratoire d'octobre 1964 que lui imposent ses partenaires par leur attitude vis-à-vis du Royaume-Uni.

3) « Nous partons vierges » : le sommet de Bonn

> *« […] je m'en vais engueuler les Allemands. Je vais faire une grosse bouderie à Erhard »*
>
> Charles de Gaulle à Alain Peyrefitte, Salon doré du palais de l'Élysée, 23 juin 1964[4]

La visite de Charles de Gaulle à Bonn du 3 au 4 juillet 1964 se distingue par sa suggestion implicite de participation allemande à la Force de Frappe, au secrétaire d'État Karl Carstens en marge du dîner. Quelle que soit la raison de l'arrivée tardive de de Gaulle à la

---

[1] Joseph Luns rappelle encore fin 1963 que les Cinq ont fait la promesse politique à la Grande Bretagne de ne pas se laisser séparer leurs chemins à l'issue de l'échec des négociations d'adhésion et exige que celle-ci soit donc impliquée dans les tentatives d'unification politique (Willy ZELLER. « Die Niederlände als 'Neinsager' der Europa-Politik », in: *Europa-Archiv*, 1965, XXI, 6, p. 215-216).

[2] Ulrich LAPPENKÜPER. « Den Bau des europäischen Hauses vollenden. Die Europapolitik Ludwig Erhards 1963-1966 », in: *Historisch-Politische Mitteilungen (Archiv für Christlich-Demokratische Politik)*, 2000, 7, p. 239-267.

[3] Vanke n'attribue aucune conviction à Erhard en la matière et signale que le Chancelier défend son initiative d'Union politique à Six comme une tentative de faire obstruction à l'élection du Labour (Erhard à la fraction CDU/CSU, 4 février 1964, Jeffrey VANKE. "The European Collaborations of France and Germany, 1963-1966" In LOTH, Wilfried (dir.) *Crises and Compromises. The European Project 1963-1969*. Bruxelles/Baden-Baden: Bruylant/Nomos Verlag, 2001. p. 96-97).

[4] Alain PEYREFITTE. *C'était de Gaulle (T. II: La France reprend sa place dans le monde)*. Paris: Fayard, 1997. p. 257.

session pléniaire le premier jour, après une longue conversation chez Konrad Adenauer[1], suivi d'une opposition très remarquée entre un grand discours gaullien et une réponse terre-à-terre d'Erhard[2], l'important semble plutôt le non-dit entre les deux hommes.

Il est marquant que de Gaulle pose la question de principe au Chancelier, le lendemain de la « bouderie », et que celui-ci n'y répond que par un long silence. Ensuite, il en suggère les conséquences concrètes à un ministre de deuxième rang, qu'il croit plus ouvert aux enjeux de politique internationale. Carstens ne la communiquera à Osterheld que pendant le voyage officiel de Ludwig Erhard au Danemark, du 8 au 10 juillet[3].

Déjà deux jours après le sommet de Bonn, lors de l'audience de l'ambassadeur américain, Ludwig Erhard raille les propositions de de Gaulle d'*« union totale »* entre les deux pays[4]. Si de Gaulle s'imagine qu'un couple franco-allemand peut conduire les membres de taille moyenne de la CEE, il verra qu'ils s'opposeront encore plus à cette domination qu'il ne le fait lui-même à celle des Etats-Unis. Comment participer à une Europe européenne si la Force de Frappe reste française, comme le lui a affirmé de Gaulle ? Comment construire un gouvernement européen, susceptible de lever l'exclusivité nationale sur la Force de Frappe, si de Gaulle ne veut pas aller au-delà d'une Europe des Patries[5] ?

Erhard s'est rallié verbalement aux conceptions gaulliennes d'une Europe parlant d'égal à égal aux États-Unis, tout en se réalisant qu'il ne s'agissait que d'un *Sandkastenspiel*. Faudrait-il que la République Fédérale paie pour les frais causés par les adhésions turque ou

---

[1] *« J'étais avec Konrad Adenauer. J'étais séduit et conquis. Je n'ai pas vu le temps passer »* ibidem: p. 258.

[2] Ludwig Erhard demande –après un long silence- à de Gaulle quelles sont les mesures concrètes que le Président français envisagerait pour arriver à une Europe « européenne » (Horst OSTERHELD. *Außenpolitik unter Bundeskanzler Ludwig Erhard 1963-1966*. Düsseldorf: Droste, 1992. p. 96).

[3] ibidem: p. 99.

[4] Compte rendu de la conversation entre Ludwig Erhard et George McGhee, Bonn, 6 juillet 1964, geheim, *AAPD* 1964/II, doc. 189.

[5] Pierre Maillard conclut à une « vocation européenne » de la Force de Frappe, sur base des paroles adressées à Karl Carstens et rapportées par Horst Osterheld. Il faut nuancer cette « vocation ». Elle est liée à l'objectif prioritaire d'avoir une *politique* commune et indépendante. De Gaulle utilise la remarque comme une perspective à long terme pour obtenir l'adhésion des Allemands à ses plans, à *court terme*. Tout comme son soutien de principe à l'unification allemande, à long terme, est un corollaire de la reconnaissance de la frontière Oder-Neisse et de la situation en Europe centrale et orientale (Pierre MAILLARD. *De Gaulle et l'Europe*. Paris: Tallandier, 1995. p. 311, note 2).

grecque ? En plus, Erhard dit franchement à McGhee qu'il ignore quelle est la politique étrangère de la France[1]. De Gaulle a reconnu la Chine communiste sans consultation véritable, et Erhard ignore où il en est avec le Moyen-Orient. La France a négocié avec la Grèce et la Turquie (candidats à l'association à la CEE depuis 1959), mais de Gaulle ne communique pas ses opinions profondes aux Allemands. À la fin de l'entretien, Erhard exprime son espoir que le Président aura un jour la sagesse de se détourner de ses projets irréalisables, pour faire l'Europe avec l'Allemagne[2].

Lors du congrès annuel de la CSU, Erhard répond[3] aux critiques du député von und zu Guttenberg et prône une application stricte de la *Richtlinienkompetenz*, lui permettant de gouverner « *Ohne Wenn und Aber*[4] ». De fait, il choisit une « voie du milieu pauvre en risques ». L'aspect le plus formel du Traité de l'Élysée, les consultations semestrielles, allant du plus haut niveau à celui des hauts fonctionnaires des Ministères, sera maintenu. L'aspect matériel, l'élaboration d'une politique commune, ne sera possible que dans la mesure où les conceptions de grande politique étrangère seront compatibles. Ce qui revient à écarter tout élément qui touche à la relation aux États-Unis de la coordination de la politique étrangère prévue dans le Traité. Erhard veut parler *« concret »* sur les dossiers qui se présentent, tout en essayant de mettre à l'écart les passions politiques qu'il juge inutiles en dehors du terrain économique.

La constatation que le Général de Gaulle en tire lors de sa conférence de presse du 23 juillet 1964 est correcte : on ne peut nier que les interlocuteurs se voient. Pour l'instant, il n'en résulte pourtant pas de politique commune. En ce qui concerne l'avenir des relations, on pourra mesurer les effets du traité suivant les choix faits par les gouvernements nationaux. S'ils sont d'emblée attirés plutôt par la nécessité d'une Europe indépendante ou par celle

---

[1] McGhee s'apprête à traiter la question de Chypre, alors qu'Erhard revient une fois de plussur ses dissensions avec de Gaulle, ibid., p. 793.

[2] AAPD 1964/II Ibid., p. 795.

[3] « Wo steht Europa ? Rede vor der CSU-Landesversammlung », Munich, 12 juillet 1964, Ludwig ERHARD et Karl HOHMANN. *Gedanken aus fünf Jahrzehnten : Reden und Schriften*. Düsseldorf: Econ Verlag, 1988. p. 875-893.

[4] Horst OSTERHELD. *Außenpolitik unter Bundeskanzler Ludwig Erhard 1963-1966*. Düsseldorf: Droste, 1992. p. 102.

d'une alliance à l'Ouest, leur position sur le *continuum* où se situent les autres pays européens peut encore se modifier. On pourrait placer la France à une extrémité et les Pays-Bas à l'autre, avec l'Italie, la RFA et la Belgique au milieu. De fait, la France attend de la RFA qu'elle se rapproche de son point de vue, quitte à changer de cap pour le monde hors zone atlantique[1].

Le discours de Strasbourg, à l'occasion duquel de Gaulle se prononce pour une Europe « européenne », le 22 novembre 1964, est cependant qualifié par Kai-Uwe von Hassel, ministre de la défense, d' « *unannehmbar* »[2]. Ensuite, Gerhard Schröder écarte Josef Jansen, directeur francophile de la section des Affaires Politiques, à la tête de l'*Auswärtiges Amt*[3], en lui offrant une promotion ascenseur à la représentation allemande au Vatican.

---

[1] Charles de Gaulle après le Conseil des Ministres du 7 juillet 1964 au sujet de ce « renversement d'alliances » éventuel et donc non exclu : « *Parlez plutôt de refus des deux blocs, ou d'équilibre entre les deux hégémonies. Nous n'allons pas passer d'un camp à l'autre ! Nous ne sommes pas les Saxons à Leipzig !* » (Alain PEYREFITTE. *C'était de Gaulle (T. II: La France reprend sa place dans le monde)*. Paris: Fayard, 1997. p. 260).

Si l'Allemagne ne se lie pas à l'Occident (que de Gaulle identifie avec la France, ibidem, p. 261), il ne reste plus que la possibilité de refaire l'alliance de juin 1944 contre elle. Nuançons cependant cette dernière phrase, qui reflète peut-être trop la mémoire complexe de la victoire alliée sur l'Allemagne de 1945. Tout comme d'autres qualifications peu flatteuses pour la RFA, rapportées par Peyrefitte (*« les reins cassés », « les rats de terre », « des malheureux qui portent le poids de leur désastre »*). De Gaulle refuse d'accorder à l'Allemagne un statut égal à celui de la France, précisément à cause de son statut de vaincu de 1945.

L'alliance de revers est à comprendre comme un argument de pression, tel qu'il l'est dans le *« bon mot »* précité, pas comme un but en soi. Même lors de son voyage en Russie, de Gaulle ne peut jamais aller aussi loin. Faire une alliance franco-russe au détriment de l'Allemagne reviendrait à un suicide français dans les circonstances de la guerre froide. Évoquer l'argument pour garder les mains libres n'est en rien différent de ce que prônent Adenauer et Osterheld avec le *Spiel der Zwei Kügeln* emprunté à Bismarck : se rapprocher de l'un pour mieux s'attirer l'autre. Ce qui n'est pas toujours bien perçu : après la décision concernant l'OTAN, Dean Acheson (conseiller spécial au Département d'État pour les problèmes otaniens) parle de désir manifeste de reconduire la triple Alliance contre l'Allemagne, avec l'URSS et en deuxième instance l'Angleterre. Tout ceci dans le but final d'arriver à une Allemagne neutre, désarmée et unifiée (Télégramme de Knappstein, Washington, 13 avril 1966, *AAPD* 1966/I, doc. 107, p. 463).

[2] Reiner MARCOWITZ. *Option für Paris ? : Unionsparteien, SPD und Charles de Gaulle 1958 bis 1969*. München: Oldenbourg, 1996. p. 197.

[3] L'historien Josef Jansen (1909-1966), de tendance gaulliste et francophile, avait accompli des études à Dijon et une mission à Paris (1955). En 1960, il succède à Karl Carstens dans la fonction de *Ministerialdirektor* (DBE, V, 302).

II - Le double choix du « grand large » : les priorités extra-européennes

S'il suit de ce qui précède que les obstacles à l'intégration européenne sont internes, les causes ne le sont pas. La CEE, qui peine à tomber d'accord sur la politique agricole, doit faire face à une demande insistante de Washington d'ouvrir les portes de son commerce (A). Là encore, harmoniser les positions française et allemande n'est pas aisé. D'autant plus que les différends ne cesseront de croître sur les questions de défense et sur la scène internationale, où la France se délie les mains (B).

A - Les négociations tarifaires au sein du GATT

> *« Le 14 janvier 1962, on a abouti à un accord solennel des Six sur l'agriculture, sans que personne ne soulève la question du GATT. Nous avons eu tort de l'accepter et surtout d'accepter l'idée qu'il puisse y avoir un lien entre la conclusion du Marché commun agricole et le Kennedy Round. D'ailleurs, il n'y a déjà plus de Kennedy, et quant au round, on ne sait pas encore quand les boxeurs monteront sur le ring. »*
>
> Charles de Gaulle, Conseil des Ministres, 11.XII.1963[1]

Cette matière commerciale rentre parfaitement dans la conception que se fait Ludwig Erhard de l'intégration économique à l'échelle mondiale. Le *Global Agreement on Tariffs and Trade*, conclu en 1947 comme accord « provisoire », contient en effet le cœur du programme d'une libéralisation économique généralisée, en s'attaquant au protectionnisme touchant le commerce des marchandises[2]. Principe de base de cet accord : la généralisation de la clause de la nation la plus favorisée à toutes les parties contractantes, permettant ainsi l'accès à des avantages de la libéralisation à des parties qui ne les ont pas négociés[3]. Ou, qui n'ont pas dû

[1] Alain PEYREFITTE. *C'était de Gaulle (T. II: La France reprend sa place dans le monde)*. Paris: Fayard, 1997. p. 250.

[2] Dominique CARREAU et Patrick JULLIARD. *Droit international économique*. Paris: Dalloz, 2004. p. 60-64. Celui des services, comprenant le secteur tertiaire de l'économie, ne sera réglé qu'en 1994, avec la conclusion du GATS (General Agreement on Trade and Services)

[3] Art. 1 GATT (accords de Genève du 30 octobre 1947, conclu sous forme d'accord simplifié en France, publié au *Recueil des Traités* de l'ONU, Vol. LV, p. 187).

en payer le prix politique. L'exécution des accords n'est, en grand contraste avec ceux de la CEE, pas une affaire d'institutions, mais des États-membres et organisations adhérentes[1].

1) Erhard et le GATT

Pour un pays exportateur comme la République Fédérale, il importe de réduire les entraves à la libre circulation des biens de consommation si chère à la conception de l'économie sociale de marché. Les idées de Ludwig Erhard voient notamment le principe smithien de spécialisation du travail comme pierre angulaire d'un système de prix correct. L'État qui tend à masquer l'inefficacité de sa production locale par une barrière fiscale ou parafiscale frappe un produit équivalent, mais moins cher, d'un droit d'importation. Cette solution de facilité à court terme est pernicieuse au bon fonctionnement de l'économie globale à long terme. Ainsi, Erhard assimile les tendances étatistes dans les zones d'occupation d'après guerre comme le début d'un acheminement vers un système autoritaire et dictatorial, tel qu'il était connu de ses compatriotes depuis 1936[2]. En empêchant l'entrée de produits plus concurrentiels, l'État met hors fonction les mécanismes de libre concurrence permettant aux plus efficaces des acteurs économiques de satisfaire les besoins des consommateurs, sans égards pour les acteurs dominants.

Quand le chancelier prend les rênes du gouvernement, il va de soi que le volet économique du *« Grand Design »* de John F. Kennedy, lancé en 1962 avec le vote par le Congrès du Trade Expansion Act, figure très haut sur la liste de ses priorités de politique extérieure. Ce privilège accordé à l'Exécutif lui permet de réduire de moitié les droits d'importation sans l'aval des représentants[3]. Pour certains produits, cette opération peut revenir à l'abrogation pure et simple de l'imposition.

---

[1] La cour de Justice des Communautés Européennes dément tout effet direct aux dispositions GATT au sein de l'ordre juridique interne de la Communauté (arrêt Kupferberg, 26 octobre 1982, *Jur.* 1982, p. 3641). Les dispositions du Traité de Rome, par contre, s'appliquent directement dans l'ordre interne des États-Membres (arrêt Costa/ENEL, 15 juillet 1964, *Jur.* 1964, 1141).

[2] Alfred C. MIERZEJEWSKI. *Ludwig Erhard. A biography*. Chapel Hill: The University of North Carolina Press, 2004. p. 74.

[3] Il n'est pas anodin de mentionner la spécificité de cette délégation, qui ne s'étend pas aux barrières non-tarifaires, telles que les différences de réglementation (sécurité, hygiène publique) régissant certains secteurs. L'adaptation du nouveau code anti-dumping dans le cadre GATT en 1967 ne parle alors que de « texte interprétatif ». Autrement dit, le fait que le Président des États-Unis puisse passer outre le Congrès (et les lobbies

2) Un « vrai » dossier communautaire

Les acteurs de cette négociation multilatérale ne seront pas les États nationaux. Le traité de Rome prescrivant l'unification de la politique commerciale externe, les Six y sont représentés par le commissaire Jean Rey, ce malgré les objections du partenaire outre-Atlantique, qui se voit placé devant le fait accompli de l'existence d'un ensemble qui a tendance à défendre les intérêts de ses membres comme un *« bloc »*. Voilà une bien épineuse situation, qui fait monter les enchères et donc les concessions à faire[1].

La centralisation des négociations auprès de la Commission de Bruxelles ne signifie pas la mise à l'écart des États-Nations, qui veillent à leurs intérêts. Les représentants à la Commission rapportent régulièrement à leurs ministères, fournissant des arguments à Maurice Couve de Murville et Gerhard Schröder lors des Conseils des Ministres.

3) L'enjeu franco-allemand

Malgré les réductions d'emploi qu'entraîne la baisse des tarifs pour certains secteurs *« faibles »* de l'économie, les deux gouvernements peuvent se retrouver sur un continuum assez réduit[2]. Le GATT est le terrain des exportateurs industriels européens. En premier lieu l'Allemagne. D'où le lien fait entre les dossiers de position commune de la communauté et les concessions agricoles (dossier français), de l'autre[3]. Là où la concession est absente du côté de Washington, la réciprocité ne sera pas de mise à Bruxelles non plus.

---

qui y défendent les intérêts du *business* américain) constitue bel et bien une exception (Dominique CARREAU et Patrick JULLIARD. *Droit international économique*. Paris: Dalloz, 2004. p. 117-118).

[1] Ce qui n'est pas toujours acceptable au Congrès américain, qui défend bec et ongles (contre l'avis des négociateurs gouvernementaux) le principe de l'*American Selling Price* dans le secteur chimique, attaqué par les Européens. Par cette fiction juridique, l'assiette du droit de douane est constituée par le prix moyen sur le marché *intérieur* américain, et non par le prix proposé par l'exportateur. Tout entrepreneur désirant vendre son produit aux États-Unis verra donc son prix augmenté disproportionnellement, diminuant ses chances d'être préféré à un produit américain par le consommateur ou acheteur industriel (ibidem: p. 118).

Pendant la phase finale des négociations, les différends inter-américains sont tels, que la position du commissaire européen paraît plus aisée que celle de la délégation américaine, qui est contrainte de chercher continuellement la confirmation hiérarchique (Paul VAN DE MEERSSCHE. *De Europese Integratie 1945-1970*. Leuven : Acco, 1971. p. 260).

[2] Alain PRATE. *Les batailles économiques du Général de Gaulle*. Paris: Plon, 1978. p. 69.

[3] ibidem: p. 64. La libéralisation GATT est donc loin des objectifs des accords de Bretton-Woods de 1944, qui prévoyaient un nouveau régime financier (FMI, BIRD) et commercial. En réalité, le « temporaire » est

Après la « *guerre du poulet* » de 1963, le premier accord intra-européen de décembre est limité aux produits industriels (l'agriculture restant en suspens, vu les réticences françaises à procéder à une ouverture avant que les prix commun des denrées soient fixés) et se limite à identifier les marchandises pour lesquelles la fiscalité indirecte montre des disparités apparentes entre les deux côtés de l'Atlantique.

Le Général de Gaulle s'insurge contre la tentative américaine de diminuer l'importance de l'intégration des Six par une baisse trop importante des tarifs et d'introduire l'agriculture dans le Kennedy Round. Les Conférences de Presse du 29 juillet 1963[1] et du 23 juillet 1964[2] sont le théâtre de mises en garde de la part du Président français. L'agriculture est essentielle au concept français de la CEE. Non seulement pour des raisons internes (cf. ci-dessus), mais aussi parce que le thème touche à l'indépendance de l'Europe. D'où la menace de quitter la Communauté[3] si le marché agricole ne se réalise pas, qui a donc une double justification. Pourquoi négocier avec la CEE dans le cadre du GATT si elle ne peut pas protéger les intérêts des Européens ? Entre les conférences de 1963 et 1964 se situe l'ouverture du Kennedy Round, qui ne peut servir d'outil de démantèlement de la politique agricole.

B - Le lien militaire transatlantique et le problème du « hors-zone » asiatique

Deux dossiers fermentent sous un calme apparent : d'une part, l'accord[4] américano-allemand sur la logistique militaire de juillet 1963, de l'autre l'engagement croissant des États-Unis en Asie, terrain connu de la diplomatie française. Il importe de les traiter en première partie : ils

---

plus ou moins définitif, et le « global » devient un régime « à la carte », ce qui mènera à la conclusion d'accords latéraux dans les années '70, excluant le secteur du textile des avantages généralisés.

[1] Charles DE GAULLE. *Discours et messages. 4, Pour l'effort : août 1962-décembre 1965*. Paris: Plon, 1970. p. 218.

[2] ibidem: p. 230.

[3] Déclaration du Ministre de l'Information, Alain Peyrefitte, sur les problèmes agricoles, Paris, 21 octobre 1964.

[4] « Memorandum of Understanding », tout comme le GATT un accord qui ne passe pas le scrutement critique de députés.

sont tous les deux l'illustration de choix de base radicalement différents à Paris ou à Bonn, déjà présents au début de la période.

1) La question nucléaire du Traité de Moscou au NPT

« The object is to keep the Germans with us and keep their hand off the trigger »

Lyndon Johnson à Harold Wilson, décembre 1964[1]

« The goal of nuclear control is to make our hegemony more bearable, not to alter it. »

Henry Kissinger[2]

La question du *Devisenausgleich* étant traitée ci-dessus, il importe de mentionner un autre dossier stratégique dans lequel les intérêts américains et allemands divergent, et où l'accord se fait néanmoins au détriment de ces derniers. Il s'agit du Traité de Non-Prolifération[3]. Cette initiative du Président Kennedy, visant à réduire les possibilités de déclenchement d'une guerre nucléaire, en limitant le nombre de centres de décisions autonomes disposant d'ogives, ferme bien entendu le cercle des initiés à l'arme atomique… au détriment des non-possesseurs, dont le plus important se trouve être le gouvernement de Bonn. Quand l'administration américaine exprime le souhait d'élargir l'accord sur l'interdiction des essais nucléaires dans l'atmosphère[4] aux puissances non-nucléaires après le voyage du Président en Allemagne, afin de les lier *expressis verbis*, le Chancelier Adenauer demande en vain de temporiser. Le 5 août, la Grande-Bretagne, l'URSS et les États-Unis paraphent le traité. Qui ferait objection à l'adhésion de la SBZ en tant que DDR à un pareil accord ? Après une prise de contact entre Schröder et Rusk et les assurances de Robert

[1] *FRUS* 1964-1968, XIII, p. 139 (cité par Thomas Alan SCHWARTZ. *Lyndon Johnson and Europe*. Cambridge (Mass.): Harvard University Press, 2003. p. 44). Le Premier Ministre anglais se dit plus tard étonné par l'anti-germanisme de Johnson devant son cabinet.

[2] Henry KISSINGER. *The Troubled partnership, a re-appraisal of the Atlantic Alliance*. New York: Macgraw-Hill Book Co., 1965. p. 13.

[3] Adopté par la République Fédérale le 17 août 1965.

[4] Traité de Moscou entre les États-Unis, le Royaume-Uni et l'URSS du 5 août 1963, 480 *UNTS* 43.

McNamara que la reconnaissance de la SBZ ne pourra pas en être déduite, la République Fédérale adhère le 19 août.

En toile de fond se joue un autre dossier : l'association de la République Fédérale à la prise de décision dans le domaine nucléaire. Privée de l'arme par excellence de la guerre totale pour cause morale et par obligation juridique lors des accords de Paris d'octobre 1954, le traité de non-prolifération ne fait que confirmer cet état de fait. L'intégration occidentale à l'OTAN comptant par contre comme une compensation, Bonn attend des signes de l'égalité de traitement, objectif constant de sa diplomatie[1].

Cette égalité ne pourra se trouver que dans une construction où une des puissances nucléaires décide de mettre en commun ses armements avec des non-nucléaires. Les droits de cette deuxième catégorie pourront alors s'exprimer en droit de regard, soit de décision, à un stade ultime. La notion de Force Multilatérale (MLF[2]) convient à cette idée. Il s'agit donc bien d'une solution à un problème davantage *politique* que militaire.

Lyndon Johnson, qui soutient initialement l'idée lancée sous son prédécesseur[3] et portée par la majorité « *théologienne* » du Département d'État[1], n'est cependant pas prêt à

---

[1] Wolfram F. HANRIEDER. *Deutschland, Europa, Amerika; Die Aussenpolitik der Bundesrepublik Deutschland 1949-1994*. München: Ferdinand Schöningh, 1995. p. 43.

[2] Sigle non-francisé, plaisante le Général de Gaulle lors du Conseil du 20 mars 1963 : *« Il vaut mieux continuer à la [MLF] désigner sous ce sigle; nous n'avons aucune raison de le franciser. Elle est et restera anglo-saxonne, avant de tomber probablement en désuétude. »* (Alain PEYREFITTE, *C'était de Gaulle*, Tome I, Paris, Fayard, 1994, p. 418).

[3] Considérée sous l'administration Eisenhower, l'installation prônée par le général Norstad d'une version mobile et terrestre de missiles Polaris, sous le régime d'un double véto atlantique, pour contrer les missiles balistiques à distance moyenne, est enterrée afin d'éviter des réactions neutralistes de la part des populations européennes. Le Département d'État prépare ensuite un projet de flotte détenue en copropriété par les alliés, à équipage mixte, sous contrôle du SACEUR, mais l'initiative sombre au début de la Présidence-Kennedy, qui s'emploie à augmenter les forces conventionnelles des alliés, en application de la doctrine de la *riposte graduée* et vu le fait que les alliés européens ne disposent pas de forces nucléaires de la même ampleur.

En septembre 1962, McGeorge Bundy sort l'idée d'une force multilatérale *européenne*, reprenant le schéma. Repris par George Ball en octobre, il est véhiculé par une équipe américaine chargée de le vendre auprès des alliés. Contrairement à ce qu'affirme Dean Rusk lors du conseil de l'OTAN en décembre 1962 (il incombe aux Européens de formuler des propositions concrètes concernant l'opérabilité d'une telle force nucléaire), les accords de Nassau concrétisent la MLF sur base bilatérale anglo-américaine. Déjà lors de cette étape, les conceptions anglaise et américaine divergent : là où l'administration Kennedy voit les navires MLF comme composés d'un équipage mixte, les experts anglais ne parlent que de contributions nationales (et donc d'entités identifiables et facilement retirables en cas de désaccord éventuel) à une force qui soit intégrée au niveau supérieur.

faire la pédagogie du projet face à des sénateurs conservateurs réticents à abandonner le monopole nucléaire américain et des sénateurs libéraux qui n'y voient aucun avantage mais plutôt une menace pour la détente. Pourquoi risquer le capital électoral de novembre 1964 sur ce dossier, avec le risque de répéter l'échec de la Société des Nations devant le Sénat[2] ? En outre, à quoi bon mettre la pression sur le gouvernement d'Harold Wilson, détenteur d'une majorité de quatre sièges aux Communes[3] ? Si la MLF se fait, elle sera l'œuvre de la diplomatie allemande à elle seule, qui devra adapter ses souhaits aux enthousiasmes modérés des alliés anglo-saxons. Dans ce cadre-là, l'administration américaine refuse fermement un arrangement bilatéral[4], l'objectif restant toujours de lier un maximum de membres de l'OTAN, afin de contourner la France au sein du Conseil, qui opère à l'unanimité.

La conférence de Presse du Général de Gaulle du 14 janvier 1963 met la MLF sur le premier plan à Washington : les conseillers juridiques du Département d'État y voient une solution alternative au volet économique du *Grand Design*, la candidature britannique au Marché Commun ayant échoué. En avril 1963, l'ambassadeur Livingston Merchant est chargé des négociations, ayant reçu de Dean Rusk la mission de faire aboutir une force à participation aussi diverse que possible, *« in order to bind the US and Europe in an inextricable nuclear tie »* (Henry KISSINGER. *The Troubled partnership, a re-appraisal of the Atlantic Alliance*. New York: Macgraw-Hill Book Co., 1965. p. 131). Voir aussi : note de Hans Ruete sur les problèmes de l'OTAN, Bonn, 4 août 1964, *AAPA*, B-150, Band 34 (août 1964), p. 12.

[1] Walt Rostow (président du Policy Planning Group), George Ball, Robert Schaetzel (Député-Assistant au Secrétaire d'État) et l'ambassadeur à l'OTAN Thomas Finletter, qui soutiennent l'idée bec et ongles (Thomas Alan SCHWARTZ. *Lyndon Johnson and Europe*. Cambridge (Mass.): Harvard University Press, 2003. p. 39).

[2] ibidem: p. 44.

[3] Ibidem. Quand le Premier Ministre britannique arrive à Washington en décembre 1964, il propose d'abandonner l'idée d'équipages mixtes ou de véritable flotte intégrée, ceci afin de pouvoir garder le contrôle britannique sur la flotte V-Bomber et les missiles Polaris (accordées par Kennedy lors du sommet des Bahamas), rebaptisant la MLF en ANF. Robert McNamara est eclin à agréer la demande britannique, puisqu'il considère l'action anglaise à l'Est de Suez comme vitale dans une certaine répartition équitable des charges de « gendarme du monde » (voir aussi les soupçons du secrétaire-général U Thant des Nations Unies au sujet d'une connivence anglo-saxonne au sujet du Vietnam, à cause du soutien implicite accordé par McNamara aux politiques britanniques en Malaisie, en échange d'une tolérance face aux actions militaires au Vietnam, Compte rendu de l'entretien entre U Thant et le Général de Gaulle au Palais de l'Élysée, très secret, 21 juillet 1964, *DDF* 1964/II, n° 32, p. 83). D'où aussi l'intérêt du gouvernement Johnson de venir en aide à la livre sterling lors des crises répétées.

[4] La Belgique se retire des négociations en novembre 1964, la Turquie abandonne en janvier 1965. Les propositions d'octobre 1964 prévoient en tout cas une contribution allemande au niveau de celle des États-Unis (40% des frais pour une flotte de 25 porte-avions, équipés chacun de 8 missiles Polaris à portée de 2500 miles, les autres alliés supportant les 20% restants).

Le projet de Traité de Non-Prolifération est en soi un produit direct de l'essai nucléaire chinois d' octobre 1964[1], mais constitue aussi une solution de rechange à l'échec de la MLF pour la politique de Lyndon Johnson[2]. Vu l'impossibilité d'accorder un pouvoir décisif à la RFA (ce qui égalerait à un élargissement de fait du club des nations nucléaires[3]), l'instauration d'une structure de consultation semble plus adaptée à la réhabilitation de l'Allemagne : le *Nuclear Planning Group* du Secrétaire à la Défense Robert McNamara, déjà lancé lors du sommet de l'OTAN en mai 1962[4], idée soutenue par le National Security Council de McGeorge Bundy.

Pour des raisons aussi bien externes (l'opposition des alliés anglais et français, l'intransigeance de Moscou) qu'internes (l'impossibilité du Président de passer outre la majorité des deux tiers au Sénat imposée par la Constitution pour déclencher un conflit armé[5]

---

[1] Notons que la puissance de l'essai chinois est inférieure de 7 fois à celle de l'arme française et ne pose en soi pas de menace directe pour un des parties concernées (Note pour le Ministre de la direction des Affaires politiques, service des Affaires atomiques, Paris, 20 octobre 1964, *DDF* 1964/II, n° 144).

[2] Note de la direction des Affaires Politiques pour la direction des Nations Unies et des organisations internationales, « La non-dissémination des armes nucléaires », Paris, 23 octobre 1964, *DDF* 1964/II, n° 148. Suite au vote de l'Assemblée Générale des Nation Unies de 1961, deux types de non-prolifération existent : celui de la résolution « irlandaise », où il est question d'une interdiction pour les puissances nucléaires de transférer le contrôle des armes aux puissances non-détentrices, et celui de la résolution « suédoise », qui n'interdit que le transfert de l'arme elle-même. La politique des États-Unis vis-à-vis de l'URSS repose sur la limitation de l'accès au *hardware* (modèle suédois), éventuellement accompagné d'une interdiction « irlandaise », portant sur le pouvoir de décision. Sans ce dernier point, il ne peut être question d'une véritable non-prolifération pour Moscou, qui brandit l'image d'une Allemagne agressive.

[3] Situation très peu conforme aux Accords de Paris d'octobre 1954, où l'Allemagne Fédérale renonce à la production d'armes ABC. De ce point de vue, un traité de non-prolifération confirmant la thèse « irlandaise » ne changerait pas grand-chose à la situation de l'Allemagne de l'Ouest (Note du 23 octobre, *in fine*). Maurice Couve de Murville fait référence à une demande de Dean Rusk lors du conseil de l'OTASE en avril 1964, pour que ce premier intervienne à Moscou pour affirmer que les États-Unis garderont en tout cas le pouvoir de décision ultime, ce qui fait entrer la MLF dans le cadre d'un éventuel Traité de Non-Prolifération (Compte rendu de l'entretien entre Couve de Murville et Carstens, Paris, 26 octobre 1964, *DDF* 1964/II, n°154, urgent, diffusion réservée, p. 380).

[4] Thomas Alan SCHWARTZ. *Lyndon Johnson and Europe*. Cambridge (Mass.): Harvard University Press, 2003. p. 53. Malgré les débats internes à l'Administration, où le Département d'État conserve une fraction importante qui plaide pour une solution « hardware », vu la campagne électorale allemande (où Franz Josef Strauss qualifie le NPT d'être un nouveau Versailles) et la position délicate de Gerhard Schröder. La décision de retour au *Nuclear Planning Group* revient de fait à élargir le Directoire (composé exclusivement de la France, de la Grande-Bretagne et des États-Unis, seuls détenteurs d'armes nucléaires) proposé par le Général de Gaulle en 1958 à la République Fédérale.

[5] Henry KISSINGER. *The Troubled partnership, a re-appraisal of the Atlantic Alliance*. New York: Macgraw-Hill Book Co., 1965. p. 147. L'abandon du véto nécessiterait l'adoption d'une liste des *casus belli* potentiels pour les 200 missiles Polaris, à définir lors d'un débat parlementaire, ce qui reviendrait à mettre les

et l'insistance d'une fraction importante au sein du parti démocrate sur la priorité à une réduction des armements et à la détente avec Moscou), l'exigence allemande[1] d'avoir son mot à dire (soit en décidant effectivement de l'emploi des bombes, soit en co-dédicant de la planification nucléaire pour le théâtre européen) est vite dissipée, pour nedevenir qu'un thème de politique allemande[2]. Pour la diplomatie allemande, le NPT est un deuxième « *Dolchstoß* » lancé par Harold Wilson dans la question nucléaire, après celui du projet d'ANF, qui éliminait les équipages mixtes de la MLF[3].

Lors de sa visite à Washington en décembre 1965, Ludwig Erhard, guidé par John McCloy et Dean Acheson, figures de proue de l' « establisment de la Côte Est »opposés aux conceptions « sudistes » de Johnson et du département de la Défense, refuse catégoriquement

---

cartes sur table vis-à-vis des stratèges soviétiques. En outre, la MLF, qui exige une participation de 3 milliards de dollars, ne donnera aux participants européens qu'un droit de véto sur « 3% » de l'arsenal nucléaire américain, au cas où le Président américain voudrait lancer les missiles Polaris de la flotte, les autres armes restant à son entière disposition. Dans le cas contraire (les Européens décident d'employer la bombe, les Américains n'en voient pas l'utilité), il ne se passera rien (Ibidem, p. 145).

L'argument de la majorité constitutionnelle a déjà été brandi par le Président Eisenhower lors de sa Conférence de Presse du 11 septembre 1956, en pleine campagne électorale, autour du conflit de Suez, contre les alliés anglais et français, reconnaissant ainsi -les partenaires atlantiques ayant des divergences fondamentales dans le dossier- l'Amérique n'était pas prête à soutenir l'action de ses alliés par la force militaire contre son propre gré (Georgette ELGEY. *Malentendu et Passion. La République des tourmentes, 1954-1959, T.2*, Paris, Fayard, 1997, p. 127).

[1] Qui n'est pas uniquement schröderienne. Cet aspect touche au traitement sur pied d'égalité de l'Allemagne. Au moment où le nombre de puissances nucléaires (Etats-Unis, URSS, Royaume-Uni, France, Chine) s'accroît, Konrad Adenauer voit la RFA reléguée au deuxième rang. Dans l'interprétation du Chancelier, John Foster Dulles lui aurait assuré lors de la conclusion des Accords de Paris en octobre 1954, que la privation de l'arme nucléaire ne pourrait être perpétuelle (Télégramme de Roland de Margerie, Bonn, 13 janvier 1965, *DDF* 1965/I, n° 16, p. 36). Schröder et Adenauer divergent sur l'importance à donner à l'allié américain. Le premier voit la MLF comme une solution politique à un problème de rang pour l'Allemagne, le second se doute de l'intention de Washington de partager le contrôle de ses armements nucléaires et se tourne vers le Général de Gaulle.

[2] Lors du deuxième discours de gouvernement de Ludwig Erhard, le 10 novembre 1965, la non-possession d'une bombe nucléaire est vue comme inéquitable pour un pays déjà injustement scindé (Ludwig ERHARD et Karl HOHMANN. *Gedanken aus fünf Jahrzehnten : Reden und Schriften*. Düsseldorf: Econ Verlag, 1988. p. 973). Cette déclaration y est insérée (par le billet de la *Richtlinienkompetenz*, qui confère une hiérarchie au Chancelier par rapport aux membres du cabinet) par Horst Osterheld, mais attaquée par Gerhard Schröder, qui la considère comme une intrusion dans ses compétences, d'avoir le ministère qui tient la plume (« Federführend », William R. SMYSER. *How Germans negotiate : logical goals, practical solutions*. Washington: United States Institute of Peace Press, 2002. p. 64)..

[3] Un « *Knebelungsvertrag* » (Horst OSTERHELD. *Außenpolitik unter Bundeskanzler Ludwig Erhard 1963-1966*. Düsseldorf: Droste, 1992. p. 214).

les solutions « software » sans attribution de pouvoir de décision, mais il est à ce moment déjà beaucoup trop tard.

2) L'Asie du Sud-Est entre les deux blocs ?

Avec le vote de la Résolution du Golfe de Tonkin le 7 août 1964 comme point d'orgue, en pleine campagne électorale[1], les États-Unis de Lyndon Johnson s'engagent dans un conflit militaire en dehors de la zone couverte par le Traité de l'Atlantique Nord. Pour Charles de Gaulle, toute action militaire au Vietnam ne mènera qu'à l'escalade. Ludwig Erhard et Gerhard Schröder rattachent le conflit à la détermination américaine de défendre l'Occident avec ses propres soldats. Bien sûr, il y a une opposition évidente entre le maintien de soldats en Europe occidentale, d'une part, et l'augmentation de l'engagement militaire dans un autre théâtre, de l'autre.

Lyndon Johnson ne peut puiser que dans un seul réservoir pour satisfaire les besoins militaires, celui de la population américaine. Comme le remarque le Général de Gaulle en Conseil après l'assassinat de John Kennedy, le 27 novembre 1963, les problèmes raciaux deviendront le thème intérieur prédominant pour le vice-Président[2]. Or, la *Grand Society* est bien la priorité absolue de l'administration Johnson[3]. Engager des soldats au Vietnam, une fois passée la première vague patriotique du Tonkin, peut nuire considérablement au capital politique du Président. Malgré son succès éclatant en novembre 1964, Johnson, Démocrate du Sud, ne peut et ne veut sacrifier la réforme sociale, son véritable grand projet[4]. À long terme,

---

[1] La résolution sert d'appui à l'administration Johnson pour justifier l'emploi de la force par le consentement des parlementaires, ce qui est contesté plus tard. (Leonard C. MEEKER. « The Legality of US Participation in the Defense of Viet-Nâm » (Mémorandum juridique du jurisconsulte du Département d'État soumis à la Commission des Affaires Étrangères du Sénat), 8 mars 1966, *Department of State Bulletin*, 28 mars 1966, cité chez Paul ISOART. « Les conflits du Vietnâm : positions juridiques des Etats-Unis », in : *Annuaire français de droit international*, 1966, XII, p. 54; Pierre MELANDRI. *Histoire des États-Unis contemporains*. Bruxelles: André Versaille, 2008. p. 471).

[2] Maurice VAÏSSE. *La Grandeur. Politique étrangère du Général de Gaulle, 1958-1969*. Paris: Fayard, 1998. p. 45.

[3] *« Johnson s'occupe de ses « droits civils », de ses grèves, de ses élections. »* Hervé ALPHAND. *L'Étonnement d'être : journal 1939-1973*. Paris: Fayard, 1977. p. 423.

[4] Notons que le raz-de-marée en faveur de Johnson en 1964 cache l'élection de Barry Goldwater à la tête du parti Républicain, qui glisse du *Frostbelt* Oriental vers le *Sunbelt*, terre traditionnellement démocrate, mais où le parti de Johnson se sépare d'une partie son électoral traditionnel, hostile aux réformes raciales (Pierre MELANDRI. *Histoire des États-Unis contemporains*. Bruxelles: André Versaille, 2008. p. 518-519).

Johnson ne sera pas capable de réorienter ses choix, entraîné dans le marais vietnamien par Robert McNamara et verra son propre parti se déchirer dans la course à l'investiture en 1968. Or, en 1964-1965, l'engagement militaire reste limité. Face à cette incertitude, les prémisses de la politique française sont claires.

La France a sa propre politique en Asie, qui ne s'inscrit pas nécessairement dans la lignée de l'américaine. Si les États-Unis entendent continuer la guerre que la France n'a pas réussi à gagner, ils n'y réussiront pas non plus[1]. La reconnaissance de la République populaire de Chine en janvier 1964[2] en est le premier indice. Malgré des avantages évidents, la République Fédérale d'Allemagne se laisse convaincre par la Maison Blanche de ne pas procéder de même[3]. Lors du sommet de février 1964 qui suit la reconnaissance par publication de communiqués mutuels franco-chinois du 27 janvier, Ludwig Erhard répète la théorie des dominos. Reconnaître la République Populaire et neutraliser l'Indochine égalent victoire du communisme et contagion régionale, allant jusqu'en Malaisie[4].

---

[1] Ergiebnisniederschrift über die Gemeinsame Sitzung am 14. Februar 1964 im Rahmen der deutsch-französischen Konsultationsbesprechungen, Geheim, *APAA*, B-150, band 22 (fév. 1964), 14 février 1964, p. 6.

[2] Bernard KROUCK. *De Gaulle et la Chine : la politique française à l'égard de la République populaire de Chine, 1958-1969 (thèse de doctorat)*. Paris: IEP, 2005. 2 v. Garret MARTIN. « Playing the China Card ? Revisiting France's Recognition of Communist China, 1963-1964 », in: *Journal of Cold War Studies*, hiv. 2008, X, 1, p. 52-80.

[3] Après la visite d'Erhard à Johnson en juin, où le plan allemand qui propose à la République populaire un traité commercial contenant une clause sur Berlin, a été refusé, il n'est même plus question d'ouvrir une représentation commerciale (Compte rendu de la conversation Schröder-Couve de Murville, Bonn, 3 juillet 1964, Geheim, *AAPA*, B-150, Band 32 (juill. 1964), p. 4). Schröder partage cependant l'avis selon lequel un accord avec Pékin pourrait entraîner une dislocation du bloc communiste et n'exclut pas un rapprochement à moyen terme, sans pour autant faire quoi que ce soit sans aval américain.

La méfiance antichinoise dans certains milieux américains est telle que des voix conservatrices appellent, dès l'explosion de la première bombe nucléaire, à la destruction préventive du potentiel militaire chinois (William BUCKLEY. « A Noted Liberal Agrees : Let's Destroy Peking's A-Threat Now » *Los Angeles Times*, 16 décembre 1964, cité chez W. MICHAEL REISMAN et Andrea ARMSTRONG. « The Past and Future of the Claim of Preemptive Self-Defense » in : *The American Journal of International Law*, C (juil. 2006), n°3, p. 525-550. Voir aussi la réaction crue d'Averell Harriman à Hervé Alphand, qui accuse les Français d'avoir voulu gifler les États-Unis et gêner l'élection de Lyndon Johnson (Hervé ALPHAND. *L'Étonnement d'être : journal 1939-1973*. Paris: Fayard, 1977. p. 422).

[4] Compte rendu du 14 février 1964, p. 11.

II. L'Europe, l'Europe, l'Europe… ou autre chose ? Erhard, de Gaulle et le monde en 1965

« Nun werde de Gaulle bereit [sein], in Fragen der politischen Union und zwar auf der Ebene der von uns vorgeschlagenen Konsultationen zu verhandeln. »

Ludwig Erhard à la fraction de l'Union, 15 décembre 1964[1]

Les relations internationales de l'année 1965 seront marquées en premier lieu par l'escalade militaire de l'engagement américain au Vietnam et ensuite par la perspective d'élections en République Fédérale et en France. Les objectifs allemands concernant la MLF, d'une part, et l'unification européenne, de l'autre, seront les victimes de ces deux phénomènes. Après avoir vérifié les objections anglaises et internes à l'adoption d'un Traité réglant la question, le Président américain donne la priorité à l'*« autre partie du monde[2] »*.

Maintenir la façade d'une entente franco-allemande et des bonnes intentions européennes d'Erhard (I) reste vital dans le cadre des élections législatives de septembre, mais le dossier ne peut avancer en réalité sans l'acceptation du cadre général par de Gaulle (II). Dans la crise de la « chaise vide », les diplomaties française et allemande ne se situent pas forcément dans l'opposition absolue, comme l'ont déjà démontré les convergences sur le rôle des États face à l'offensive supranationale initiée par le président de la Commission, Walter Hallstein.

Le découplage général de 1966 s'annonce dans les deux dossiers précités : la vision du monde multipolaire dans les dossiers du Vietnam et de la détente franco-russe, et celle d'une Europe indépendante, où l'insatisfaction de la France des perspectives de réforme de la CEE et l'OTAN finira par la faire choisir d'y aller seule. Face à cette situation d'isolement extérieur, le chancelier allemand laisse saper son autorité après sa victoire électorale (III). En 1966, la situation sera telle qu'il ne sera plus en état de réaliser avec les forces politiques en place ce qui reste de l'idée de la Grande Europe.

---

[1] Cité chez Reiner MARCOWITZ. *Option für Paris ? : Unionsparteien, SPD und Charles de Gaulle 1958 bis 1969*. München: Oldenbourg, 1996. p. 203.

[2] Expression utilisée par John F. Kennedy face à Paul-Henri Spaak en mai 1963, en se plaignant de l'attention exagérée portée à la question nucléaire en Europe, continent *« bien protégé »* avec un Berlin « *sécurisé* » (cité par Thomas Alan SCHWARTZ. *Lyndon Johnson and Europe*. Cambridge (Mass.): Harvard University Press, 2003. p. 45).

I - Les fausses cordialités de Rambouillet

A - Faire avancer l'Europe, mais quelle Europe ?

« Qu'on nomme le plan Fouchet ou plan Erhard le projet d'union politique des États, nous n'y voyons pas d'inconvénients »

Charles de Gaulle, Conseil des Ministres, 21 janvier 1965

« Aus der Tatsache, daß man miteinander spreche, ergebe sich notwendigerweise auch das Bedürfnis, sich zu einigen. »

Ludwig Erhard, 19 janvier 1965[1]

1965 est une année électorale. Ludwig Erhard compte saisir l'occasion de la nouvelle rencontre, prévue cette fois dans le cadre plus intime du domaine présidentiel de Rambouillet[2], pour relancer la dimension européenne de sa politique et apaiser quelque peu les fédéralistes de son parti et l'opinion publique allemande[3]. Konrad Adenauer demande expressément au Général de Gaulle de lui permettre un petit succès européen, pour le bien de la CDU.

Mais les *positions* ont-elles vraiment changé ? Malgré les frustrations que lui cause la politique du Général de Gaulle, le ministre belge Paul-Henri Spaak se condamne à renouer avec l'intégration politique et lance l'idée d'une commission des sages, correspondant à l'intérêt commun, qui formulerait des propositions à l' « *Europe des Patries* » du plan Fouchet, représentée par les gouvernements nationaux. Ensuite interviendrait une période d'essai d'un, deux ou trois ans, pour n'aboutir à un traité définitif que dans une troisième

[1] Compte rendu de l'entretien entre Charles de Gaulle et Ludwig Erhard, Paris, 19 janvier 1965, geheim, *AAPD* 1965/I, doc. 22, p. 107. L'entretien dure sept heures, de 16:30 à 23:30.

[2] Sans conversations interministérielles, ce qui est vu comme un signe de mise à l'écart de Schröder par Ludger Westrick par Roland de Margerie (Télégramme de Bonn, 25 janvier 1966, *DDF* 1965/I, doc. 27, p. 104) ou comme une expression de faiblesse, par Maurice Couve de Murville *« Ce qui révèle le désarroi de la politique fédérale. Le Chancelier Erhard se tape à la vitre comme un hanneton »* (Alain PEYREFITTE. *C'était de Gaulle (T. II: La France reprend sa place dans le monde)*. Paris: Fayard, 1997. p. 276). Les conversations ministérielles se déroulent en ville (Compte rendu des consultations franco-allemandes, Paris, 19 janvier 1965, vertraulich, *AAPD* 1965/I, doc. 23, p. 121-130).

[3] Note de la Direction d'Europe Occidentale, Paris, 11 janvier 1965, *DDF* 1965/I, n°. 10, p. 23.

étape[1]. Le gouvernement italien veut adopter une déclaration de principes, le gouvernement des Pays-Bas ne proposant qu'une conférence des Ministres des Affaires Étrangères. La proposition belge prévoit un secrétaire-général permanent, celle de Rome un organisme permanent, la Commission politique, composée de représentants suivant le modèle de la Commission de Walter Hallstein, non de fonctionnaires nationaux, mais dotée d'un secrétariat, servant de point de relais communautaire permanent en politique étrangère.

L'« *initiative européenne* » allemande[2], lancée le 4 novembre 1964, ne va pas aussi loin et essaye de ménager à la fois les sensibilités françaises et supranationales. Elle prévoit deux étapes. Dans une première, une convention préliminaire et temporaire est élaborée, délimitant la durée de la période de négociations et les conditions d'adhésion pour les pays tiers. Ceci dans le cadre de consultations intergouvernementales, impliquant les chefs d'État et de gouvernement, les ministres des Affaires Étrangères, de la Défense et de la Culture, tout comme le plan Fouchet le prévoyait. Ces réunions auront lieu une fois par an et seront préparées par des groupes de travail *ad hoc* composés de fonctionnaires nationaux[3].

La première phase de concertation sera clôturée par une convention définitive. Ce texte devra alors affirmer l'ancrage atlantique de la politique étrangère de la CEE et le cadre institutionnel existant des Traités de Paris et de Rome, qui continue à fonctionner en parallèle[4]. Afin de coordonner au mieux les deux régimes juridiques différents, un groupe d'experts ou une commission consultative assistera les négociateurs.

Mais Ludwig Erhard ne vient pas à *Rambouillet* pour traiter uniquement de l'union politique européenne. Si ce dernier point touche l'opinion publique allemande, l'unification

---

[1] Paul-Henri SPAAK. « A New Effort to Build Europe », in: *Foreign Affairs*, janv. 1965, XLIII, 2, p. 199-208. La proposition belge est formulée le 27 juillet 1964.

[2] Carine GERMOND. "Les projets d'union politique de l'année 1964" In LOTH, Wilfried (dir.) *Crises and Compromises : The European Project 1963-1969*. Baden-Baden/Bruxelles: Nomos Verlag/Bruylant, 2001. p. 109-130.

[3] Il ne s'agit donc pas de la création d'une nouvelle Commission, fût-elle moins importante que celle traitant les compétences économiques et sociales déjà communautariseés, ou d'un secrétariat fixe, ce que proposent Belges et Italiens.

[4] Un modèle repris avec la structure « des piliers » du Traité de Maastricht. Communauté Européenne (premier pilier, supranational) et Politique Étrangère Commune (deuxième pilier, intergouvernemental) y sont coiffées par le Traité de l'Union Européenne, qui ne confère pas de personnalité juridique à l'Union, mais qui proclame les principes communs qui sont censés guider les deux.

du pays est plus symbolique, surtout en période électorale[1]. Erhard propose alors une *démarche tripartite* (franco-américano-anglaise) auprès de Moscou.

Pour le premier dossier, comme la citation du Général l'indique, la position française n'a pas vraiment changé, mais le sommet permet d'afficher une certaine entente[2]. Erhard croit-il à un fléchissement de la position de de Gaulle ?

Pour ce qui est du deuxième, la démarche n'aboutira sans doute à pas grand-chose et il ne s'agit pas non plus de faire des concessions, qui devront venir plutôt du côté américain. Washington ne considère pas l'Europe comme le front prioritaire, étant donné la situation vietnamienne. Réaffirmer le dossier allemand, tout en sachant que les chances d'un changement véritable seront limitées, ne coûte rien à la diplomatie française et permet en même temps de recadrer implicitement les Etats-Unis.

Pourquoi qualifier les propos de Rambouillet de « *fausses cordialités* » ? Autant le Général de Gaulle que Ludwig Erhard sont conscients de leurs divergences conceptuelles en matière de politique européenne. Cependant, pendant le séjour à Rambouillet, ils cherchent la concordance des mots, plutôt que celle des idées. Erhard explique que le peuple allemand s'est refugié dans l'idée de l'Europe en remplacement d'un sentiment national véritable. Ce dernier est rendu impossible par l'histoire récente. Cependant, les racines de cette conviction personnelle vont bien au-delà de *Stunde Null* et de la division du pays. Erhard n'attaquait-il pas déjà dans les années Weimar l'idée d'une *nationalistische Allmachtsstaat*[3]? Toute l'action politique de Ludwig Erhard s'inscrit dans une immunisation de l'individu contre l'influence nuisible d'un pouvoir d'État. Bien sûr, l'État doit appliquer les règles d'une économie de marché régulée. Par contre, Erhard n'attribue jamais à l'État le rôle directeur qu'il a dans la vision de de Gaulle. Erhard veut rétrécir le champ d'action et l'influence des « *politiques* ».

---

[1] Allocution de Ludwig Erhard devant la fraction CDU/CSU, 25 janvier 1966, Corinna FRANZ (dir.) *Die CDU/CSU-Fraktion im Deutschen Bundestag: Sitzungsprotokolle 1961-1966*. Düsseldorf: Droste Verlag, 2004. p. 1138.

[2] *« La réunification allemande, ça n'est pas possible si les Russes ne sont pas d'accord, ce n'est pas la peine de se raconter des histoires »* (Alain PEYREFITTE. *C'était de Gaulle (T. II: La France reprend sa place dans le monde)*. Paris: Fayard, 1997. p. 276).

[3] Compte rendu de l'entretien entre Ludwig Erhard et Charles de Gaulle, Paris, 19 janvier 1965, Z A 5-8.A/65 geheim, *AAPD* 1965/I, nr. 22, p. 101.

En tant que Chancelier de la RFA il est bien obligé à tenir compte de la réalité d'une perspective de crainte d'une agression soviétique possible[1]. Or, combiner l'appétit fédéraliste européen de l'opinion politique avec la nécessité de défense occidentale égale union politique européenne. Erhard tente pour cela de dégager un accord avec de Gaulle sur le cadre *concret*. Mais, pour ce dernier, les *principes* précèdent les pourparlers. Quand Erhard rentre à Bonn, il se croit assuré d'avoir obtenu l'accord du Président français pour l'organisation d'une conférence préparatoire des ministres des Affaires Étrangères en avril ou en mai, suivie d'une réunion des Chefs d'État et de Gouvernement des Six à Bonn en juillet. Une répétition des sommets de Bad Godesberg et de Paris du plan Fouchet, juste avant le début de la campagne électorale[2]. Or, Ludwig Erhard est manifestement au courant du manque évident de consensus entre les partenaires sur les grands sujets de politique étrangère. En espérant que le simple fait de tenir une conférence institutionnalisera la coopération, le Chancelier fait peut-être une allusion implicite au Traité de l'Élysée lui-même[3].

Pour ce qui est de la question de la réunification, de Gaulle tente de convaincre son partenaire du bien-fondé de son analyse. Il faut éviter un nouveau *« Yalta »* entre Soviétiques et Américains, désormais menacés par les missiles intercontinentaux[4] et donc plus enclins à négocier un accord qui assure leur sécurité mutuelle. Sinon, des accords du type du Traité de Moscou de 1963 interdisant les essais nucléaires seront élaborés par les grands, pour ensuite être appliqués aux Européens, en premier lieu à la RFA. Elle serait ainsi « sacrifiée » au but supérieur de la paix entre les deux puissances.

Ludwig Erhard rentre satisfait de son entrevue avec Charles de Gaulle et croit avoir obtenu des résultats *« extraordinaires*[5] *»*.

---

[1] Compte rendu de l'entretien entre Charles de Gaulle et Ludwig Erhard, Rambouillet, 20 janvier 1965, geheim, *AAPD* 1965/I, doc. 26, p. 143.

[2] Compte rendu de l'entretien entre Charles de Gaulle et Ludwig Erhard, Rambouillet, 19 janvier 1965, geheim, *AAPD* 1965/I, doc. 22, p. 108-109.

[3] *« Wenngleich es weder dieses noch nächstes Jahr gelingen werde, gemeinsame Lösungen zu finden, wäre doch schon viel erreicht, wenn diese Themen auf europäischer Grundlage discutiert würden »* (ibidem, p. 110).

[4] Compte rendu de l'entretien du 20 janvier, *AAPD* 1965/I, p. 145-147.

[5] Ludwig Erhard à Charles de Gaulle, 20 janvier 1965 (compte rendu, *AAPD* 1965/I, doc. 27, p. 152) ; Télégramme de Roland de Margerie, Bonn, 25 janvier 1965, *DDF* 1965/I, doc. 41, p. 103.

B - La dissension

« Le traité franco-allemand sert quand même à quelque chose: c'est que le président américain ne peut pas avoir de relations plus étroites avec le Chancelier fédéral que le Chancelier fédéral avec moi. »

Charles de Gaulle, Conseil des Ministres du 1er octobre 1963[1]

1) Encore le Vietnam : priorité française, instrument allemand

La phrase ci-dessus, prononcée après la mise au courant tardive d'Adenauer au sujet des achats d'armement américano-allemands, n'est incontestablement plus d'actualité en 1965. Malgré l'entretien de Rambouillet, Ludwig Erhard attribuera une aide de 90 millions de DM au Vietnam du Sud et enverra un navire médical allemand en soutien des troupes américaines[2], ce qui creuse la distance entre les deux hommes. Alors que Ludwig Erhard voit son soutien au Vietnam comme un moyen d'obtenir des gains dans d'autres dossiers, la question d'Indochine est beaucoup plus importante à Paris qu'elle ne l'est à Bonn.

Étant donné l'orientation marquée de la politique française sur le Tiers Monde, le Vietnam occupera de plus en plus une place au premier rang pour l'image de pays non-lié et avocat du principe national que Charles de Gaulle veut se donner[3]. Quand le Président Johnson ne propose pas de retirer ses troupes et de négocier, mais invente une sorte de *« stick-and-carrot diplomacy[4] »* pour attirer les Vietnamiens du Nord avec une aide projetée d'un milliard de dollars, de Gaulle intensifie son opposition. La France entend alors jouer un rôle d'intermédiaire, rendu possible par sa reconnaissance de la Chine populaire. À la fin de l'année, le diplomate Jean Chauvel est envoyé en Chine et au Vietnam du Nord pour préparer

---

[1] Alain PEYREFITTE. *C'était de Gaulle (T. II: La France reprend sa place dans le monde)*. Paris: Fayard, 1997. p. 35.

[2] Décision du cabinet allemand du 12 janvier 1966 : le navire médical *Helgoland*, assorti d'une équipe du Ministère fédéral de la Santé et de la Croix Rouge, est envoyé pour s'occuper de victimes civiles au Vietnam du Sud (Compte rendu de la conversation entre Gerhard Schröder et George McGhee, Bonn, 14 janvier 1966, *AAPD* 1966/I, doc. 8, p. 22, note 6).

[3] Yuko TORIKATA. « Reexamining de Gaulle's Peace Initiative on the Vietnam War », in: *Diplomatic History*, nov. 2007, XXXI, 5, p. 922.

[4] Discours à l'Université Johns Hopkins à Baltimore, le 7 avril 1965, mentionné chez ibidem« », in: p. 922-923.

le terrain en vue d'une éventuelle initiative française, pendant que Ludwig Erhard, en visite aux États-Unis se heurte à un accueil très ferme de la part de Lyndon Johnson.

Dans cette optique, l'adage *accessorium sequitur principale* s'applique à la conduite allemande face au Vietnam ou à la Chine communiste: le principal, le *Gesamtkonzept* restant l'adhésion atlantique pour les dossiers de défense, l'accès à la décision nucléaire ou la libéralisation des échanges, il en découle qu'il vaut mieux suivre l'approche de Washington pour les dossiers secondaires.

En revanche, les Allemands qui se méfient de la sincérité de l'engagement américain en Europe, le feront aussi sur ce terrain. Konrad Adenauer se pose là encore en dissident : la politique de Johnson est eronnée, puisqu'elle centre les efforts américains sur l'Asie et non sur l'Europe[1]. Pourquoi alors soutenir cette guerre[2] ?

2) L'étalon-or : instrument politique pour de Gaulle, fantaisie pour Erhard

Les rôles s'inversent au sujet de la balance des paiements américaine, dont le déficit pousse l'administration Johnson à exiger des achats du partenaire allemand. Il est lié au cours relativement trop élevé du dollar, par rapport aux réserves d'or que le pays détient. Par les engagements militaires et la remontée économique de l'Europe, les réserves d'or américaines diminuent de 39% entre 1955 et 1966[3]. Or, le cours du dollar est censé refléter les réserves en or que détient le Trésor fédéral, dans un rapport fixé lors des accords de Bretton-Woods, le

---

[1] Visite d'adieu de Roland de Margerie à Konrad Adenauer, Télégramme du 13 janvier 1964, Bonn, *DDF* 1965/I, n°16, p. 36. Il est remplacé par François Seydoux, qui revient au poste qu'il a précédemment occupé de 1958 à 1962. Sur Roland de Margerie et son successeur, Raphaële ULRICH-PIER. "MARGERIE, Roland Jacquin de (1899-1990)" In ANDRIEU, Claire, BRAUD, Philippe et PIKETTY, Guillaume (dir.) *Dictionnaire de Gaulle*. Paris: Robert Laffont, 2006. p. 730; Raphaële ULRICH-PIER. "SEYDOUX FORNIER DE CLAUSONNE, François (1905-1981)" In ANDRIEU, Claire, BRAUD, Philippe et PIKETTY, Guillaume (dir.) *Dictionnaire de Gaulle*. Paris: Robert Laffont, 2006. p. 1069-1070; François SEYDOUX. *Mémoires d'Outre-Rhin*. Paris: Ed. Grasset, 1975. p.

[2] Roland J. GRANIERI. *The ambivalent alliance: Konrad Adenauer, the CDU/CSU, and the West, 1949-1966.* Oxford: Berghahn Books, 2003. p. 205. Krapf signale un deuxième aspect périlleux de cette politique de soutien à l'action américaine au Vietnam. Si Berlin se défend en Indochine, pourquoi l'URSS ne serait-elle pas tentée de menacer la ville à nouveau ? (Télégramme de Krapf à l'ambassadeur Knappstein à Washington, geheim, Bonn, 26 janvier 1966, *AAPD* 1966/I, doc. 24, p. 111).

[3] Maurice VAÏSSE. *La Grandeur. Politique étrangère du Général de Gaulle, 1958-1969*. Paris: Fayard, 1998. p. 397.

Gold Exchange Standard (ou étalon-or amendé). Pour le soutenir, les partenaires européens sont priés de ne pas échanger les dollars qu'ils détiennent, d'ouvrir leurs marchés (par le *Kennedy round*[1]) et d'acheter des armes américaines.

La France ne fait pas partie d'un cartel des dix qui consentent à apporter des ressources au FMI, qui est sollicité pour soutenir le cours de la livre et du dollar. Le 4 février, Charles de Gaulle s'en prend au système monétaire international, qui permet un *« endettement gratuit »* des Américains, vu le statut de monnaie de réserve du dollar : si toutes les banques centrales la gardent, sans se poser de questions sur la solvabilité de l'émetteur, celui-ci peut dépenser sans compter[2]. Éliminer le statut préférentiel du dollar et de la livre donnerait en outre une place plus importante au franc français. La Banque de France commence donc à échanger ses dollars et à rapatrier physiquement ses réserves de New York[3].

Les idées françaises de refonte du système monétaire international ne sont pas nouvelles en 1965 : Giscard les avait déjà lancées au FMI en 1964. Pour Erhard, qui avait également catégoriquement repoussé l'année précédente l'offre formulée d'établir une monnaie commune franco-allemande, cette démarche est inopportune. Pourquoi le père du *Deutsche Mark*, première monnaie stable pour toute une génération d'Allemands[4], se risquerait-il à se faire lier les mains en politique économique, en faisant cause commune avec le système français, qui consacre la planification[5] ? La *Bundesbank* est une institution indépendante, et non politique. C'est elle qui doit veiller à ce que le pouvoir politique ne

---

[1] Jean-Baptiste DUROSELLE. « Les États-Unis devant l'unification de l'Europe », in: *Europe en Formation*, déc. 1966, n° 81. p. 13.

[2] Ce qui revient aussi à autofinancer les investissements américains en Europe (Francis J. GAVIN. *Gold, dollars, and power : the politics of international monetary relations, 1958-1971*. Chapel Hill : University of North Carolina Press, 2004. p. 124). Voir aussi le compte rendu de Georges Pompidou à ce sujet au Conseil des Ministres du 20 octobre 1965, chez Alain PEYREFITTE. *C'était de Gaulle (T. II: La France reprend sa place dans le monde)*. Paris: Fayard, 1997. p. 77.

[3] Dans le même sens : peu importe l'isolement international, si la France sait équilibrer sa propre balance des paiements (Note sur l'étalon-or, Paris, 31 janvier 1966, DE GAULLE, Charles. *Lettres, notes et carnets (janv. 1964-juin 1966)*. Paris: Plon, 1987, p. 245).

[4] Jess M. LUKOMSKI. *Ludwig Erhard: der Mensch und der Politiker*. Düsseldorf: Econ-Verlag, 1965. p. 34.

[5] *« He thought that the French demand to "harmonize" social expenditures and labor costs was just a means for them to compensate for their own policy mistakes by having others pay for them »* (Alfred C. MIERZEJEWSKI. *Ludwig Erhard. A biography*. Chapel Hill: The University of North Carolina Press, 2004. p. 40).

transgresse pas les bornes qui lui sont posées. De Gaulle, par contre, utilise l'arme économique dans une bataille politique.

II - Venise et la déclaration tripartite : les rendez-vous ratés de Ludwig Erhard

A - Faire l'union sans avoir le consensus ? De Düsseldorf à Schloss Ernich

1) Le Général dit non

Une Union politique européenne sans participation de la Grande-Bretagne paraît inéluctable dans les derniers mois du cabinet Home. La remontée des conservateurs dans les sondages promettant un résultat électoral très serré, la perspective d'avoir à entamer des négociations d'adhésion avec un partenaire à la fois en eau trouble économique et financière et en proie à des marges parlementaires très réduites adoucit l'opposition de principe des Pays-Bas[1].

Alors, pourquoi les chefs de gouvernement et le Général de Gaulle ne se réunissent-ils pas en conférence, comme lors de la discussion du plan Fouchet[2] ? Parce que, aux yeux de de Gaulle, il ne faut pas en faire une si le résultat n'est pas garanti d'avance[3]. Logique implacable, contre laquelle les arguments manquent. Sauf que... elle est contraire à l'engagement de Rambouillet[4].

---

[1] Télégramme de Roland de Margerie de Bonn, 31 août 1964, analysant sa rencontre avec Josef Jansen, réservé, *DDF* 1964/II, n° 81 p. 196. Voir aussi Willy ZELLER. « Die Niederlände als 'Neinsager' der Europa-Politik », in: *Europa-Archiv*, 1965, XXI, 6, p. 212.

[2] Maurice COUVE DE MURVILLE. *Une politique étrangère: 1958-1969*. Paris: Plon, 1971. p. 363-369.

[3] Gerhard Schröder tente de s'immuniser contre cet argument lors des entretiens franco-allemands au Quai d'Orsay, le 19 janvier 1965 : une conférence des ministres des Affaires Étrangères, étant donné son caractère préparatoire, à la différence d'une *Ministerpräsidentenkonferenz*, n'est pas forcément sensée arriver à des résultats concrets aux yeux de l'opinion publique (*AAPD* 1965/I, doc. 23, p. 127).

[4] De Gaulle signale alors le danger qu'un des partenaires européens (Luns en particulier) ne vienne insister sur le traitement inattendu de tel ou tel grand dossier, pour créer ainsi la discorde, dans l'espoir de remettre à plus tard la conférence (Compte rendu de l'entretien entre Charles de Gaulle et Ludwig Erhard, Rambouillet, 19 janvier 1965, geheim, *AAPD* 1965/I, doc. 22, p. 109). Deux mois plus tard, c'est la France qui joue ce rôle, en annulant de fait la conférence, pour ensuite adopter une attitude dure sur la PAC.

Amintore Fanfani, ministre italien des Affaires Étrangères[1], lance des invitations aux cinq autres partenaires pour une conférence à Venise, le 10 mai 1965. Le refus français est communiqué en Italie le 27 mars 1965[2]. Lors de sa visite à Rome, Maurice Couve de Murville rend public le point de vue français. Cette déclaration est ressentie comme une humiliation par Ludwig Erhard, qui s'était pourtant bien aventuré dans le dossier agricole au détriment des agriculteurs allemands[3].

En réalité, l'élaboration de l'initiative échappe au contrôle du Chancelier. Comme le relate Horst Osterheld, c'est Gerhard Schröder qui lance l'idée d'une rencontre dans un autre État-membre, à Venise[4], en s'opposant à la tenue d'une conférence à La Haye, en vue d'assouplir la rigidité atlantiste de Jozef Luns. Le conseil des ministres adopte la proposition le 17 mars, alors qu'aucun dossier sensible n'a été déminé. Konrad Adenauer accuse une semaine plus tard la fraction anti-française dans la presse de *« Schrödersche Misshandlung »* de la France. Quand les amis ne sont pas nombreux, il importe au responsable de la politique étrangère de les ménager.

La réaction au refus français est d'autant plus chaotique que les alternatives manquent cruellement au *Kanzleramt*. Le rendez-vous de Venise aurait dû constituer une belle opportunité d'exposer la stature européenne du Chancelier avant la campagne législative. Le refus français reporte une rencontre au plus tôt au début de l'année 1966[5]. Ludwig Erhard apprend la nouvelle en pleine préparation pour le discours qui va lancer son idée de

---

[1] En fonction depuis le 5 du même mois, remplace Giuseppe Saragat (PSD), qui succède à Antonio Segni (DC) comme président de la république (Antonio VARSORI. "Italy and the "Empty Chair" Crisis (1965-1966)" In LOTH, Wilfried (dir.) *Crises and Compromises: the European Project 1963-1969*. Baden-Baden/Bruxelles: Nomos Verlag/Bruylant, 2001. p. 216)..

[2] ibidem: p. 215.

[3] *« in einer Art Husarenritt »* (*AAPD* 1965/I, doc. 22, p. 102).

[4] Horst OSTERHELD. *Außenpolitik unter Bundeskanzler Ludwig Erhard 1963-1966*. Düsseldorf: Droste, 1992. p. 178.

[5] Charles de Gaulle était au courant de ce motif, communiqué expressément par Ludwig Erhard à Rambouillet : *« Er [Erhard] verhehle nicht, daß hier ein spezifisch detusches Interesse mitspiele, da am 1. Juli der Bundestag in Ferien gehe und der Wahlkampf beginne. Es wäre daher wünschenswert, wenn die Außenminister schon im April oder Mai zusammenträten […] »* (Compte rendu de l'entretien du 19 janvier 1965, Rambouillet, *AAPD* 1965/I, doc. 22, p. 108-109).

« *Formierte Gesellschaft*[1] » au Congrès annuel de la CDU à Düsseldorf. Le Chancelier comptait se distancier de l'opposition sur le dossier du Moyen-Orient et sur l'initiative européenne, qui vient de tomber en morceaux[2].

François Seydoux est sommé à Schomberg et Manfred Klaiber, qui reçoit ses instructions par téléphone du Chancelier le 30 mars, est pressé de demander une audience à l'Élysée et d'exiger qu'une réunion des Ministres des Affaires Étrangères ait quand même lieu en mai[3]. Pour apaiser le parti, Ludwig Erhard parle le lendemain d'une conférence des Ministres des Affaires Étrangères toujours possible, aussitôt démentie par Alain Peyrefitte, le jour même[4].

La réponse élyséenne intervient le 14 avril[5] : se réunir à six, sous quelque forme que ce soit, à l'heure où aucun accord ne semble pouvoir se dégager, ne ferait que nuire au succès de l'entreprise commune. Le dossier de la PAC n'étant toujours pas bouclé, il faut arriver à un accord avant d'entamer les pourparlers sur l'union politique. Au lieu de s'en tenir aux conventions avec Erhard, qui impliquaient des avancées synchronisées sur les dossiers de la politique agricole, la négociation GATT et l'intégration politique, de Gaulle ne veut pas prendre de risques en échange des concessions antérieures allemandes. Le Chancelier est

---

[1] Ludwig ERHARD. *Die formierte Gesellschaft : Ludwig Erhards gedanken zur politischen Ordnung Deutschlands : Reden und Interviews des Bundeskanzlers und bemerkenswerte Stellungnahmen*. Bonn: Presse- und Informationsamt der Bundesregierung, 1966. 150 p. La *Formierte Gesellschaft* est conçue comme le côté spirituel et sociétal du projet idéologique de Ludwig Erhard, qui compte renforcer les structures sociales et le sens de la communauté, pour compenser l'individualisme et le matérialisme croissants. Les partenaires libéraux soupçonnant le Chancelier de vouloir saper les institutions démocratiques, le projet n'aboutit pas.

[2] Après cet incident, Horst Osterheld demande sa mutation au Ministère des Affaires Étrangères. L'affaire semble réglée quand Karl Carstens réussit à introduire un successeur au cabinet d'Erhard, mais Gerhard Schröder, qui n'envisage pas du tout une collaboration avec le gaulliste Osterheld, apprend les machinations sur le tard et fait tout annuler, malgré le fait que le Chancelier ait déjà rédigé la lettre de bienvenue de son nouveau conseiller diplomatique (version de l'intéressé chez Horst OSTERHELD. *Außenpolitik unter Bundeskanzler Ludwig Erhard 1963-1966*. Düsseldorf: Droste, 1992. p. 185).

[3] Compte rendu de l'entretien entre Charles de Gaulle et Manfred Klaiber, Paris, 30 mars 1965, *DDF* 1965/I, p. 364. Voir aussi : lettre de Ludwig Erhard à Charles de Gaulle, Bonn, 7 avril 1965, AN, *5 AGV 1 166*, 5 p.

[4] Irmgard HEINEMANN. *Le Traité franco-allemand du 22 janvier 1963 et sa mise en œuvre sous le général de Gaulle*. Nice: Coopération Interuniversitaire, 1977. p. 223.

[5] Lettre du Général de Gaulle à Ludwig Erhard, Paris, le 13 avril 1965, AN, *5 AGV 1 166*, 2 p.

décidé à se montrer moins disposé à céder davantage au point de vue français. Dans ce sens, Gerhard Schröder fait une avancée considérable.

2) Nouveau sommet, nouvel incident : le communiqué agricole

Ludwig Erhard revoit de Gaulle après une nouvelle visite à Washington, où il est à l'honneur comme invité de John McCloy au *Council on Foreign Relations*. Pressé de placer de Gaulle devant ses responsabilités, il demande la rédaction préalable d'un inventaire de tous les méfaits du Général (*Schuldkonto*) au Ministère de Schröder, dossier par dossier.

Le Ministre des Affaires Étrangères veut éliminer désormais les gaullistes de l'élaboration des décisions. Quand la délégation française arrive pour le deuxième sommet bilatéral, Olivier Wormser voit le secrétaire d'État Rolf Lahr au sujet de la politique agricole. Ceci après la lecture en session pléniaire d'un document rédigé par les services de l'*Auswärtiges Amt*, rapportant les derniers développements et ce qu'ils imposent.

En effet, avec l'accord de décembre 1964 sur le prix du blé, la PAC n'est toujours pas sortie d'un processus d'élaboration politique, qui entre dans sa fase la plus ardue. Avant le 1er juillet 1965, le Conseil des Ministres doit arrêter un nouveau règlement financier. Au-delà de cette date, il serait techniquement possible de continuer avec des crédits temporaires, mais politiquement, l'affaire deviendrait plus difficile. L'occasion semble venue pour Schröder d'attaquer les Français sur le dossier qui leur est le plus cher, en représaille à la conférence manquée de mai[1].

La RFA (1) n'accepte pas une durée de plus d'un an pour le nouveau système de financement[2], (2) exige la réunion d'une nouvelle conférence des Chefs d'État et de gouvernement et du Président français et (3) demande un accroissement des pouvoirs de l'Assemblée parlementaire de la CEE. Wormser proteste. Il ne peut accepter ce point de vue,

---

[1] Nous suivons en cela l'analyse que fait François Seydoux : Schröder est las de voir toutes les concessions aller du côté de la France, sans aucune réciprocité (Télégramme de Bonn du 30 janvier 1966, *DDF* 1966/I, n° 71, p. 176).

[2] Les Français en exigent 5, afin d'éviter une remise en cause par le vote à majorité qualifiée (Maurice VAÏSSE. "La politique européenne de la France en 1965: pourquoi 'la chaise vide' ?" In LOTH, Wilfried (dir.) *Crises and Compromises: The European Project 1963-1966*. Baden-Baden/Bruxelles: Nomos Verlag/Bruylant, 2001. p. 208).

puisque le dossier agricole est traité séparément de celui de l'Union Politique ou de celui des institutions, sur lesquels la France n'entend pas faire de concessions avant d'avoir bouclé le premier[1].

Cependant, le lendemain, après les conversations bilatérales entre Charles de Gaulle et Ludwig Erhard, Georges Pompidou et Ludger Westrick, Schmücker et Valéry Giscard d'Estaing, Maurice Couve de Murville et Gerhard Schröder et encore Olivier Wormser et Rolf Lahr, un accord semble se dessiner autour d'une contribution allemande de 31% au FEOGA. Pendant la conversation entre Erhard et Pompidou, Karl Hohmann intervient dans l'entrevue et demande que le Chancelier lise la proposition de Schröder, bien qu'elle ne soit pas acceptable pour la délégation française, vu la limitation à un an du nouveau règlement financier.

De Gaulle refuse très fermement un texte, entretemps annoncé à la presse, mais dont il n'a jamais été question de l'accepter. Erhard quitte la réunion avant le déjeuner pour se concerter avec ses experts. *« Erhard n'est pas un homme d'État. C'est un ludion[2] »*.

Lors de la conférence de presse[3] qui suit le 18 juin, Ludwig Erhard tente d'apaiser l'affaire et appelle le Général de Gaulle un *« véritable atlantiste avec quelques idées réformatrices »*.

B - Le statu quo paralysant du dossier allemand

À l'occasion du 20ième anniversaire de la chute du Reich, Gerhard Schröder veut obtenir une déclaration tripartite des alliés sur l'avenir de l'Allemagne, rappelant la responsabilité commune des quatre puissances occupantes de reconnaître le droit à

---

[1] De Gaulle indique lors de son dernier entretien avec Erhard à Rambouillet, qu'il est hors de question de réunir les Chefs de gouvernement et d'État avant la conclusion d'un accord sur le financement et les autres questions en suspens de la PAC. Un accord en juin doit précéder la réunion de juillet, tant souhaitée du côté allemand (Compte rendu de l'entretien entre Charles de Gaulle et Ludwig Erhard, Rambouillet, 20 janvier 1965, geheim, *AAPD* 1966/I, doc. 27, p. 152).

[2] Alain PEYREFITTE. *C'était de Gaulle (T. II: La France reprend sa place dans le monde)*. Paris: Fayard, 1997. p. 287.

[3] Sur les 24 points préparés par le *Kanzleramt*, 10 concernent la politique intérieure, pour occuper 30 des référents disponibles, Osterheld élaborant les 14 autres (Horst OSTERHELD. *Außenpolitik unter Bundeskanzler Ludwig Erhard 1963-1966*. Düsseldorf: Droste, 1992. p. 207).

l'autodétermination du peuple allemand tout entier. À cause de la brouille franco-américaine concernant l'insistance avec laquelle les intérêts des partenaires européens figurent dans le texte, la date limite du 8 mai n'est pas atteinte et elle n'interviendra que le 11[1]. Tout comme les autres démarches allemandes de Ludwig Erhard, ce texte restera lettre morte. Les démarches électorales n'y sont pas étrangères[2]. Lors des élections précédentes en septembre 1961, l'Union avait perdu sa majorité absolue, entre autres à cause de la réaction tardive de Konrad Adenauer à l'érection du Mur de Berlin en août[3].

Après les législatives de septembre, l'*Auswärtiges Amt* veut en finir avec la non-reconnaissance de la frontière Oder-Neisse[4], mais Ludwig Erhard aussi bien que Horst Osterheld ne soutiennent pas l'initiative, estimant que les concessions du moment devraient suffire.

La diplomatie allemande tente alors de brandir le dossier de l'unification nationale comme bouclier contre les tentatives de détente américano-russes. En réaction à la signature du Traité de Moscou du 5 août interdisant les essais nucléaires dans l'atmosphère, l'*Auswärtiges Amt* introduit l'idée d'une « *note sur la Paix* ». Il s'agit d'un rappel par les puissances occidentales du statut particulier de l'Allemagne et de la priorité à y accorder. La déclaration tripartite qui intervient le 12 mai 1965 ne produit pas d'effet. Dans ce dossier, comme on l'a déjà souligné, la France soutient en principe la démarche allemande.

Le 26 mars 1966 intervient alors la plus ample tentative de formuler une ouverture de la RFA vis-à-vis des pays de l'Est. Le gouvernement Erhard a deux objectifs : positionner l'Allemagne comme interlocuteur international et prendre de court le SPD de Willy Brandt,

---

[1] Irmgard HEINEMANN. *Le Traité franco-allemand du 22 janvier 1963 et sa mise en œuvre sous le général de Gaulle*. Nice: Coopération Interuniversitaire, 1977. p. 224.

[2] *« Er [Erhard] persönlich hege keine Illusionen und glaube auch nicht, daß die Sowjets sur Zeit zu einem ernsthaften Gespräch mit den drei Westmächten bereit seien. […] Sei Rußland su dieser Mitartbeit nicht bereit, so habe der Westen doch zumindest seinen Willen demonstriert »* (Compte rendu de la conversation entre Charles de Gaulle et Ludwig Erhard, Rambouillet, 19 janvier 1965, geheim, *AAPD* 1965/I, doc. 22, p. 111-112).

[3] Horst OSTERHELD. *Außenpolitik unter Bundeskanzler Ludwig Erhard 1963-1966*. Düsseldorf: Droste, 1992. p. 220; Robert d'HARCOURT. *L'Allemagne, d'Adenauer à Erhard*. Paris: Flammarion, 1964. p. 40.

[4] Horst OSTERHELD. *Außenpolitik unter Bundeskanzler Ludwig Erhard 1963-1966*. Düsseldorf: Droste, 1992. p. 226.

qui prône une rupture radicale avec la politique vis-à-vis de l'Est. Un traitement chronologique nous obligerait à traiter le document plus loin : lancé trois jours après la conférence de la CDU où Adenauer abandonne la présidence du parti et en pleine crise de l'OTAN, il sert d'outil de relance. Le Chancelier peut y voir une opportunité de faire oublier les déboires des années précédentes.

Cependant, la *Friedensnote* connaît le sort des expérimentations antérieures. Pour Osterheld, qui était un des auteurs principaux (avec l'équipe d'Erwin Wickert à l'*Auswärtiges Amt*), la nouveauté de la note consiste dans la formulation d'un apport allemand à la détente, exigé par les partenaires anglo-saxons, sans pour autant renier les dogmes fondateurs (frontières de 1937, doctrine Hallstein), comme le fait Brandt. Peu importe la resolution immédiate du problème, qui se situe à long terme, si la RFA reste ferme et continue son développement intérieur, elle pourra revendiquer sa place.

Le langage reste donc bien symbolique, très virtuel et un peu anachronique. Comment convaincre la Pologne de la non-agressivité allemande (en échange de déclarations d'abandon de la violence), si en même temps le statut de ses territoires occidentaux est mis en cause par le refus de reconnaître un changement des frontières de 1937 avant qu'une solution au problème allemand ne soit trouvée ? Le SPD, la FDP et l'église évangélique accusent le gouvernement d'immobilisme. La CDU rétorque que, ce faisant, ils acceptent le fait accompli du Mur d'août 1961 : la RDA finit par avoir raison du concept de SBZ. En juin 1966, le congrès social-démocrate à Hamburg met un terme à la « politique commune » des partis occidentaux envers la RDA. L'initiative d'Erhard échoue donc sur les deux fronts.

III - Quel conflit européen ? Le blocage multilatéral de la CEE et les élections nationales

« Er antwortete immer mit Visionen… »

Ludwig Erhard, se plaignant de Charles de Gaulle, juin 1966[1]

[1] Attribué par ibidem: p. 198.

A - La chaise vide

Par le biais de la discussion sur les institutions, s'ouvre pour les partenaires européens une occasion de revenir sur des concessions accordées précédemment aux Français. L'instauration du vote majoritaire pour les dossiers relevant de la compétence communautaire à partir du 1er janvier 1966 presse la France à arriver à un accord sur le couronnement de la politique agricole commune : le financement du FEOGA.

Les propositions que lance le président de la Commission, Walter Hallstein, ancien secrétaire d'État de Konrad Adenauer et partisan fervent d'une construction fédérale, en mars 1966, aggravent les tensions. Hallstein veut établir une fédération européenne par le droit et donc renforcer les compétences des organes supranationaux[1]. Le thème des pouvoirs de l'Assemblée Parlementaire, qui est soutenu à la fois par les socialistes néerlandais, italiens et belges, ou encore par une partie considérable de la CDU, sera alors utilisé par Gerhard Schröder pour faire dérailler la session du Conseil du 30 juin à Bruxelles. Malgré un accord intervenu entretemps entre Olivier Wormser et Rolf Lahr (le 25 juin), le Ministre sort une résolution du *Bundestag*, faisant ainsi une alliance de circonstance avec la Commission[2].

Maurice Couve de Murville, qui préside le Conseil des Ministres en tant que Ministre des Affaires Étrangères de la France, conseille au Général de Gaulle de provoquer un coup d'éclat[3]. La PAC constitue un enjeu de prime importance qui concerne 25% de la population active française. Sans elle, il ne peut y avoir de Communauté économique, car elle laisserait de côté des millions de Français. Laisser trainer les choses risquerait de provoquer la *mise en minorité* d'une France isolée à partir de l'année suivante[4]. Le dossier du vote majoritaire avait

---

[1] Nous passons sur les détails des propositions de Walter Hallstein, qui sont résumées chez Matthias SCHÖNWALD. "Walter Hallstein and the 'Empty Chair'-crisis 1965/1966" In LOTH, Wilfried (dir.) *Crises and Compromises: The European Project 1963-1966*. Baden-Baden/Bruxelles: Nomos Verlag/Bruylant, 2001. p. 157-172.

[2] Note de la direction des Affaires économiques et financières sur les « conditions dans lesquelles ont été rompues, le 30 juin, les négociations sur le règlement financier. Responsabilité particulière de l'Allemagne », Paris, 1er février 1966, *DDF* 1966/I, n° 86, p. 212.

[3] Alain PEYREFITTE. *C'était de Gaulle (T. II: La France reprend sa place dans le monde)*. Paris: Fayard, 1997. p. 288.

[4] Le Traité de Rome prévoyant notamment l'instaurant du vote à majorité qualifiée dans les domaines de la PAC, la politique commune des transports et la politique commerciale commune, une fois commencée la

été qualifié précédemment par des commentateurs américains d' instrument pour s'immuniser contre le *« dinosaure »* de Gaulle[1].

La question qui se pose alors aux partenaires est fondamentale : peut-on s'imaginer progresser avec l'intégration européenne sans la France ? Derrière la question des institutions, c'est bien ce *dossier politique* qui joue. Il ne s'agit pas tant d'une opposition entre supranationalité ou intergouvernementalité. Comme on l'a déjà souligné, ni Ludwig Erhard, ni Gerhard Schröder ne sont partisans de la première option. Il incombe au nouveau président du Conseil, Amintore Fanfani, de résoudre la question.

Lors de la réunion du Cabinet allemand du 7 juillet 1966, Erhard blâme Hallstein d'avoir voulu forcer le dossier institutionnel[2]. Malgré les altercations franco-allemandes[3], l'accord de la France reste indispensable. Schröder reçoit l'instruction de soutenir la Commission, mais de ne pas aller trop loin. En même temps, il serait préférable qu'un accord n'intervienne plus avant les élections législatives de septembre. Faire des concessions un (64) ou deux (63) ans avant l'échéance, reste défendable[4]. Attiser la colère des syndicats agricoles avant septembre serait risqué. Schröder reçoit alors l'instruction de ne pas trop contrarier la France, mais de ne pas trop l'attirer non plus : il importe de gagner du temps[5].

---

troisième phase du marché commun, une date qui est fixée au 1er janvier par le Conseil du 14 janvier 1962 (Note de la direction des affaires économiques et financiers, Paris, 8 janvier 1966, *DDF* 1966/I, n°16, p. 34).

[1] Joseph ALSOP, « The Holding Operation », *New York Herald Tribune*, 8.IV.1963. Maurice VAÏSSE. "La politique européenne de la France en 1965: pourquoi 'la chaise vide' ?" In LOTH, Wilfried (dir.) *Crises and Compromises: The European Project 1963-1966*. Baden-Baden/Bruxelles: Nomos Verlag/Bruylant, 2001. p. 200.

[2] *« Die Commission hat viel zu oft davon gesprochen, dass sie die Keimzelle für die politische Union sei, was übrigens auch er, Erhard, für falsch halte »* (Horst OSTERHELD. *Außenpolitik unter Bundeskanzler Ludwig Erhard 1963-1966*. Düsseldorf: Droste, 1992. p. 210).

[3] « *détérioration continue* » des relations franco-allemandes après le sommet de juin, selon François Seydoux (Télégramme, Bonn, 30 janvier 1966, *DDF* 1966/I, n°, 71, p. 175).

[4] Selon Osterheld, Ludger Westrick, Secrétaire d'État à la Chancellerie et homme de confiance de Ludwig Erhard, aurait été opposé aux concessions de 1963 et 1964, arguant qu'ils nuiraient au résultat des élections, qui se tiendront en septembre 1965 (Horst OSTERHELD. *Außenpolitik unter Bundeskanzler Ludwig Erhard 1963-1966*. Düsseldorf: Droste, 1992. p. 117). Cet argument joue d'autant plus fort en juin 1965, que les élections se déroulent à moins de trois mois du sommet franco-allemand.

[5] ibidem: p. 216. Le ministre lui-même aurait été plutôt porté, en période électorale, à exprimer un point de vue positif sur l'intégration européenne et n'aurait pas voulu engager à la confrontation directe avec la France (Torsten OPPELLAND. "'Entangling Alliances With None': Neither de Gaulle Nor Hallstein. The European

Une solution n'arrivera donc pas avant la fin de l'année, malgré les tentatives de Paul-Henri Spaak de se poser en médiateur entre la France et les Italiens, Allemands et Néerlandais[1]. Il n'est donc guère question d'un *« bloc »* uni des cinq face à la France. Le retrait de la France des Conseils à partir du 26 juillet se prolonge.

Lors de sa Conférence de Presse du 9 septembre 1965[2], le Général fustige l'idée de supranationalité et semble remettre en cause toute l'organisation internationale. Le fait que Walter Hallstein ait osé proposer l'affectation des prélèvements agricoles à la seule Commission, et que des propositions non acceptées par le Conseil se transformeraient *ipso facto* en norme juridique, lui sont inacceptables[3].

Pour la France, le départ de Walter Hallstein devient une nécessité. À l'appui du traité du 8 avril 1965, qui fusionne les Commissions de la CECA, de l'Euratom et de la CEE en une commission unique, un nouveau président de la Commission doit entrer en fonction après la conclusion d'un accord entre les Six. La France compte écarter du nouvel organe tout commissaire ayant rempli deux mandats successifs[4].

Politics of Gerhard Schröder in the 1965/1966 Crisis" In LOTH, Wilfried (dir.) *Crises and Compromises: The European Project 1963-1966*. Baden-Baden/Brussel: Nomos Verlag/Bruylant, 2001. p. 240).

[1] Étienne DESCHAMPS. "Pacta sunt servanda. Spaak, la France et al crise de la chaise vide (1965-1966)" In DUCHENNE, Geneviève, DUMOULIN, Michel et DUJARDIN, Vincent (dir.) *Paul-Henri Spaak et la France*. Bruxelles: Bruylant, 2007. p. 204.

Notons que des difficultés d'ordre intérieur empêchent le gouvernement belge de jouer un rôle de premier plan, le gouvernement Harmel-Spinoy se trouvant alors en eau communautaire trouble avec la contestation des lois linguistiques Gilson. Le ministre Spaak est attaqué lui-même au sein du PSB pour son soutien à la politique des Etats-Unis, notamment au Vietnam (Rik COOLSAET. *België en zijn buitenlandse politiek (1830-1990)*. Leuven: Van Halewyck, 1998. p. 416; Theo LUYKX. *Politieke Geschiedenis van België*. Bruxelles: Elsevier, 1969. p. 487). Après la chute du cabinet en février 1966, Spaak et le PSB seront remplacés par les libéraux.

[2] Charles DE GAULLE. *Discours et messages. 4, Pour l'effort : août 1962-décembre 1965*. Paris: Plon, 1970. p. 377-381.

[3] Alain PEYREFITTE. *C'était de Gaulle (T. II: La France reprend sa place dans le monde)*. Paris: Fayard, 1997. p. 296.

[4] Note de la direction des affaires économiques et financières, Paris, 8 janvier 1966, *DDF* 1966/I, n° 16, p. 35.

B - Les confirmations électorales de deux politiques opposées

1) Les élections législatives de septembre 1965 : Erhard fait son devoir

Début août, Ludwig Erhard est engagé dans son « *Wahlkampf* », pour la première fois en tant qu'unique figure de proue de la CDU. Dans une campagne que le Chancelier domine assez facilement, Konrad Adenauer veut mener la lutte au sein de l'Union. Dans une contribution à *Politische Meinung* en septembre 1965, il n'exclut pas une Grande Coalition. Ce qui revient à limoger Ludwig Erhard, dont les idées économiques ne sont pas compatibles avec celles de l'opposition. Tabler sur un remplacement du Chancelier et de Gerhard Schröder[1] est un pari risqué. Erhard profite du succès de l'économie allemande et remporte une victoire facile. Contrairement aux sondages, qui avaient mis SPD et CDU/CSU à égalité, l'*Union* progresse d'un million de voix[2].

Malgré la victoire, Erhard s'enlise dans une lente et pénible formation de gouvernement. Le Président Lübke s'oppose à la reconduction de Schröder[3], qui est mis en minorité dans la commission de travail des Affaires Étrangères de son parti le 6 octobre. Erhard ne lui retire cependant pas son soutien[4] et Franz Jozef Strauss n'obtient pas l'agrément de la CSU pour l'éliminer, d'autres dossiers étant prioritaires pour le parti bavarois. Une fois calmé le *« Tohuwabohu »* au sein de l'Union (à part Adenauer, qui continue à fustiger la politique étrangère de Schröder dans les journaux), le partenaire libéral met son véto à la présence du ministre. Un véto parallèle de la CSU contre Erich Mende, jugé trop flexible, comme ministre des Questions Allemandes, bloque la situation le 14 octobre. Le gaulliste von

---

[1] Les « gaullistes » dressent à leur tour un « *Sündenregister* » contre Gerhard Schröder, comme celui qu'il avait fait rédiger sur de Gaulle en amont du sommet à Bonn : le ministre a fait une bagatelle de la proposition de de Gaulle de juillet 1964, est empreint de ressentiments personnels sur l'occupation de la Sarre et aurait voulu inviter Nasser à Bonn dans le dossier du Moyen-Orient.

[2] Benedikt SCHOENBORN. *La mésentente apprivoisée: De Gaulle et les Allemands, 1963-1969*. Paris: PUF, 2007. p. 76.

[3] Bien qu'il appartienne au Chancelier Fédéral (élu par le Bundestag) de choisir ses ministres (art. 65 du *Grundgesetz*), le Président signe l'acte de nomination (William R. SMYSER. *How Germans negotiate : logical goals, practical solutions*. Washington: United States Institute of Peace Press, 2002. p. 62).

[4] *« Plus sensible, moins calculateur, déçu dans l'illusion qu'il s'était faite de se substituer en tout à son prédécesseur, il trouve plus commode de suivre un second qui en impose et qui ne semble connaître ni hésitation ni défaillance »* (Télégramme de François Seydoux, Bonn, 30 janvier 1966, *DDF* 1966/I, n° 71, p. 177).

und zu Guttenberg est alors proposé comme successeur à Mende, avec Horst Osterheld comme secrétaire d'État. Après la menace libérale de faire cause commune avec le SPD et d'empêcher l'élection d'Eugen Gerstenmaier à la tête du Bundestag, les revendications bavaroises doivent céder.

Le 18 octobre, Erhard réadmet Erich Mende aux Affaires Allemandes, mais exige la levée du véto libéral contre Franz Jozef Strauss. Ce qui ne suffit pas à apaiser la CSU, qui menace de faire opposition à la CDU sur l'ensemble du territoire (les listes étant normalement limitées à la Bavière). Finalement, la CDU doit céder les Finances aux libéraux, bien qu'ayant rapporté les élections. Les manœuvres de la CSU n'aboutissent à rien et le Président Lübke laisse tomber son véto contre Schröder, en échange d'un accès quotidien aux télégrammes diplomatiques.

Image 4 Ludwig Erhard en campagne[1]

Après l'élection du Chancelier, le 20 octobre[2], des rumeurs font surface. Gerhard Schröder préparerait un projet de consultation régulière entre Bonn et Londres en matière culturelle, économique et en politique étrangère, bien que les divergences soient encore plus considérables qu'avec la France[3]. Quand le texte est présenté par Westrick à Erhard le 22, le Chancelier se montre tout étonné de cette initiative prise derrière son dos, selon Osterheld[4]. L'affaire semble se résumer à une fausse alerte.

Pourtant, l'affaire de la version « anglaise » du Traité de l'Élysée fait une victime. Le diplomate Hans Graf Huyn, *Referat* pour la France au Ministère des Affaires Étrangères, avoue avoir transmis le texte du projet personnel de Schröder à Guttenberg et démissionne. Gerhard Schröder ne le réintègre pas, même après une injonction du député CSU au *Bundestag*[5]. L'intéressé est alors embauché par la CSU, pour laquelle il siégera plus tard en tant que parlementaire.

---

[1] Image (s.p.) de Hans KLEIN. *Ludwig Erhard*. Köln: Kiepenheuer und Witsch, 1967. XXXI + 159 p.

[2] Le Général de Gaulle attend cette date pour le féliciter de la victoire électorale de septembre (Télégramme du 20 octobre 1965, AN, *5 AGV 1 166*).

[3] Karl Carstens donne une version différente dans ses mémoires : Huyn aurait mal compris son *Unterabteilungsleiter*, Paul Frank. Carstens parle d'une rumeur d'initiative anglaise allant dans le sens d'une coopération comme le Traité de l'Élysée, qui n'existait pas dans les faits. Huyn transmet le message à von und zu Guttenberg, qui rapporte l'histoire à Konrad Adenauer, qui met Westrick au courant, qui somme Carstens de fournir une explication. Schröder aurait ensuite fait un rapport correct de la situation à Erhard, entamé une enquête interne et limogé le diplomate en question.

Il faut pourtant se demander si Guttenberg, Adenauer et Westrick avaient des raisons de croire, même de lancer une histoire aussi invraisemblable, malgré le succès de la visite de la Reine en mai. Les élections approchant en 1966 et étant donné la faible majorité du Labour, l'heure n'était pas aux grands projets pour le gouvernement Wilson. Carstens écarte toute initiative venant de Schröder et parle de mauvaise rumeur, lancée par les gaullistes (Karl CARSTENS. Erinnerungen und Erfahrungen. Koblenz: Schriften des Bundesarchivs, 1993. p. 259). Il nous paraît plus probable que la rumeur parlait d'initiative venant de Schröder, et non de Londres.

[4] *« Kein Wort hat Schröder mir gesagt. Er mag vielleicht irgendetwas gebrummelt haben, aber nichts von dem da. »*, Horst OSTERHELD. *Außenpolitik unter Bundeskanzler Ludwig Erhard 1963-1966*. Düsseldorf: Droste, 1992. p. 252.

[5] Roland J. GRANIERI. *The ambivalent alliance: Konrad Adenauer, the CDU/CSU, and the West, 1949-1966*. Oxford: Berghahn Books, 2003. p. 213. *« Malheur à ceux qui, à l'Auswärtiges Amt ne pensent pas comme leur chef »* (Télégramme de François Seydoux, Bonn, 30 janvier 1966, *DDF* 1966/I, n°71, p. 176).

2) Le Général en ballottage

> *« Le 19 décembre, à peine les urnes furent-elles décloses qu'on sut que le gros des régiments du duc de Normandie, laissés à la débandade, avait tourné casaque et rallié, par compagnies entières, les armées du Roi. […] Le Roi avait [cependant] vaincu, non foudroyé le comte de Château-Chinon qui conservait ses puissants retranchements du Midi […]. Charles le Ravalé n'était plus que le roi du Nord et, dans le midi de ses États, que roi de plâtre. »*
>
> « La Cour », Chronique satirique du Canard Enchaîné[1]

Pour les premières élections directes à la Présidence de la République, de Gaulle se voit confronté à une opposition sur sa politique étrangère. Surtout au premier tour, Jean Lecanuet, le candidat centriste, le combat sur le programme européen, appuyé par Jean Monnet[2].Quand les résultats du premier tour tombent, de Gaulle n'est pas élu directement. Le lendemain, Konrad Adenauer l'enjoint dans un télégramme de se représenter[3].

Paul-Henri Spaak voit dans les résultats électoraux un « fort courant européen[4] » en France. On pourrait s'attendre à un infléchissement en faveur de l'intégration supranationale, pour récupérer l'électorat de Lecanuet. En effet, c'est ce qui semble se produire lors du deuxième tour. Alors qu'il refuse de faire campagne pour le premier, de Gaulle accorde trois entretiens télévisés à Michel Droit entre les deux tours et s'explique sur sa politique. L'électorat centriste choisit son camp et il remporte la victoire[5].

---

[1] André RIBAUD. La Cour. Paris: Julliard, 1971. p. 348.

[2] Monnet veut notamment un accroissement des pouvoirs de l'Assemblée parlementaire, élue à moitié au suffrage universel et l'élargissement en faveur de la Grande Bretagne. Il trouve que la politique de de Gaulle mène à l'isolement et qu'elle est issue de conceptions d'un autre âge. La conférence de presse du 9 septembre engage la France *« dans la voie périmée du nationalisme, encourageant inévitablement la renaissance du nationalisme dans d'autres pays, et en particulier en Allemagne »* (Jean MONNET. *Mémoires*. Paris : Fayard, 1976. p. 730).

[3] Télégramme de Konrad Adenauer à Charles de Gaulle, 7 décembre 1965, Bonn, 18 h.33 (AN, *5 AGV 1 166*, 1 p.).

[4] *Le Monde*, 14 décembre 1965, cité chez Marie-Thérèse BITSCH. "Spaak et la France dans le miroir du journal Le Monde" In DUCHENNE, Geneviève, DUMOULIN, Michel et DUJARDIN, Vincent (dir.) *Paul-Henri Spaak et la France*. Bruxelles: Bruylant, 2007. p. 267.

[5] Serge BERNSTEIN. *La France de l'Expansion - 1. La République gaullienne (1958-1969)*. Paris: Seuil, 1989. p. 287.

Malgré le coup pour son prestige interne, le Général ne change pas de direction en politique étrangère. Au contraire. Il renvoie Valéry Giscard d'Estaing du ministère de l'Économie et des Finances et le remplace par le souverainiste et dirigiste Michel Debré, qui peut rivaliser avec Georges Pompidou, tout en laissant les mains libres au Président.

III. Le « révisionnisme global » sans concessions (mars-décembre 1966)

« Cette année, on ne s'ennuie pas. »

Charles de Gaulle à Pierre Maillard[1]

Le différend franco-allemand semble atteindre son paroxysme en 1966. Trois initiatives marquent la politique du Général de Gaulle : le retrait de la structure intégrée de l'OTAN en mars (I), le voyage en Russie et le discours de Phnom Penh en septembre (III). Quelle est la réaction de la politique étrangère allemande (II) à cette politique ?

Elle pourrait se contenter d'ignorer le partenaire français isolé, qui se démarque complètement de ses alliés occidentaux. Au moment où la défense intégrée de l'Allemagne est mise en cause par l'acte français, l'appui politique de Washington est nécessaire. Quel soutien peut on attendre de l'allié d'oute-atlantique ? Le gouvernement américain étant divisé lui-même, il affaiblit considérablement la position allemande.

En outre, le dossier du Vietnam entraîne indirectement la chute de Ludwig Erhard. Le Chancelier qui ne s'était guère imaginé en 1963 qu'il aurait à s'occuper davantage de questions internationales que d'économie, voit son cabinet se diviser sur la facture des armements américains qu'il a approuvée à contrecoeur et dont Washington semble avoir oublié la condition essentielle, l'équilibre du budget fédéral.

Cet échec entraîne des changements nécessaires de la politique extérieure allemande : comment maintenir une attitude hostile vis-àvis de la France, si l'option pour Washington s'avère très peu rentable ? La ligne de Gerhard Schröder est mise en minorité lors du débat autour du stationnement des troupes françaises en Allemagne[2]. En même temps, il devient clair que l'Union Politique Européenne est une chimère. Mais le Chancelier n'est pas autorisé à le dire ouvertement. Entre les deux coups d'éclat du Général, on assiste donc à la désintégration des lignes conductrices d'Erhard

---

[1] Pierre MAILLARD. *De Gaulle et l'Allemagne: le rêve inachevé*. Paris: Plon, 1990. p. 269.

[2] Torsten OPPELLAND. "'Entangling Alliances With None': Neither de Gaulle Nor Hallstein. The European Politics of Gerhard Schröder in the 1965/1966 Crisis" In LOTH, Wilfried (dir.) *Crises and Compromises: The European Project 1963-1966.* Baden-Baden/Brussel: Nomos Verlag/Bruylant, 2001. p. 243.

I - De Luxembourg au retrait de l'OTAN: le Général laisse son partenaire « les reins cassés »

« Pour la première fois depuis que l'affaire du Marché Commun est en cours, on est sorti ouvertement de cette espèce de fiction suivant laquelle l'organisation économique de l'Europe devrait procéder d'une autre instance que de celle des États. »

Conférence de Presse du Général de Gaulle , 21 février 1966[1]

A - Les concordances verbales de février

1) La sortie de crise à la CEE

Après une première réunion du Conseil à Luxembourg, marquée par des divergences franco-allemandes au sujet de l'autonomie de la Commission[2], un début de consensus se dessine. L'idée française de lier la composition de la nouvelle Commission unique à la ratification du traité de fusion[3] qui est agréée par Spaak et Colombo (le ministre italien du Trésor) se joint à un consensus implicite sur l'utilisation (non sur l'abrogation) de la *facilité* à procéder à un vote à majorité qualifiée[4].

Le 18 janvier, Couve de Murville sort un mémorandum de dix revendications françaises sur le comportement de la Commission Européenne. Mais, ce texte ne passe pas. Les représentants de la Commission continuent à participer aux réunions du Conseil. Le

[1] Transcription, s.d., s.l., *AAPA*, B-21/728 (Europäische Politische Einigung), p. 10 et 12.

[2] Télégramme de Maurice Couve de Murville aux représentants diplomatiques de la France, Paris, 20 janvier 1966, *DDF* 1966/I, n° 45, p. 111.

[3] Traité instituant un Conseil unique et une Commission unique des Communautés Européennes, 67/443/CEE-67/27/Euratom, 18 avril 1965, *J.O. P.* 1967/152, I, p. 1-22.

[4] Vu le poids démographique et économique de la RFA, Gerhard Schröder se montre le moins disposé à modifier le texte du Traité de Rome (ibidem, p. 112). Couve de Murville revient à l'essentiel au cours de la discussion du 28 janvier : il s'agit d'introduire une distinction entre la facilité *juridique* et la réalité *politique*. Sans modifier le texte du Traité, qui reste inchangé, les partenaires reconnaissent que des obstacles politiques peuvent rendre inapplicables de fait les dispositions sur le vote à majorité qualifiée (Note, Paris, 29 janvier 1966, *DDF* 1966/I, n°. 70, p. 173). Spaak, qui fait opposition à Couve sur les mots, voudrait plutôt parler d'un vote *à disposition* des membres du Conseil, ce dernier terme impliquant une certaine contrainte juridique en cas d'exécution et veut poursuivre les États qui ne s'inclinent pas devant un vote, devant la Cour de Justice des Communautés.

« décalogue » français perd son caractère contraignant et devient un « élément de discussion » dans le dialogue interinstitutionnel entre la Commission et le Conseil[1].

Le compromis qui sort de la deuxième réunion des 28 et 29 janvier 1966 permet le retour des représentants français à Bruxelles, sans que le Traité de Rome ait à subir des modifications. Le document est de nature purement politique et ne change rien d'un point de vue juridique : les Six reconnaissent qu'il est impossible de forcer un des États à avaliser une décision qui soit nuisible à ses intérêts essentiels[2]. Cependant, la possibilité d'un vote effectif n'est pas éliminée et peut toujours être brandie comme argument d'ultime ressort.

Ayant obtenu une constatation des désaccords et une reconnaissance de ses griefs concernant le comportement de la Commission et le vote au sein du Conseil, la France retourne à la table de négociation. La question du financement de la PAC n'est pas résolue pour autant, tout comme la détermination du point de vue européen dans le *Kennedy Round*.

2) L'entrevue de février : Rambouillet bis ?

Le sommet des 7 et 8 février 1966, qui intervient moins de 10 jours après le compromis de Luxembourg, est à nouveau une occasion d'afficher une concordance virtuelle. De Gaulle dit clairement que le défaut d'accord sur la PAC lors du sommet bilatéral de juin 1965 est à la base de la crise de la chaise vide[3], recentrant le débat sur ce dossier, et non sur l'institutionnel, où les deux hommes sont d'accord sur le caractère pernicieux du vote à majorité qualifiée. Ce qui fait revenir le Chancelier sur sa position de Rambouillet. Après le choc de Luxembourg, les partenaires devraient être plus disposés à coopérer. Vu

---

[1] Pour le texte du « heptalogue » : Télégramme de Maurice Couve de Murville, Paris, 31 janvier 1966, *DDF* 1966/I, n° 76, p. 188-189 ; *« Die wichtigste besteht in der von allen anerkannten Feststellung, daß es sich weder um Direktiven noch Empfehlungen handle, sondern um das Programm eines Gesprächs mit der Kommission, deren Einverständnis erforderlich ist, um zu Regeln der Zusammenarbeit zwischen Rat und Kommission zu gelangen. »* (Rolf Lahr, 4 février 1966, cité dans *AAPD* 1966/I, doc. 25, p. 115, note 18).

[2] Note de Rolf Lahr, 31 janvier 1966, *AAPD* 1966/I, doc. 25, p. 114-115. La note de Maurice Couve de Murville reprend l'essentiel : les Six sont d'accord, si des intérêts très importants d'un ou plusieurs partenaires sont en jeu, pour s'efforcer de trouver une solution qui pourrait être adoptée par tous les membres. Cependant, seule la délégation française interprète la disposition comme une obligation de continuer les négociations jusqu'à ce qu'un accord ait effectivement été trouvé (Télégramme de Maurice Couve de Murville à divers représentants diplomatiques de la France, Paris, 31 janvier 1966, *DDF* 1966/I, n° 75, p. 187).

[3] Compte rendu de l'entretien entre Charles de Gaulle et Ludwig Erhard, Paris, 7 février 1966, *AAPA*, B-150, Band 69 (fév. 1966), p. 2-3.

l'impossibilité de fait pour la Commission d'agir en organe politique, il faudra bien revenir au plan Fouchet. Si les deux positions s'accordent sur ce point, pourquoi ne se passe-t-il rien[1] ?

De Gaulle pour sa part ne veut pas initier les contacts en lançant une invitation : toute tentative du gouvernement français serait perçue comme l'expression d'un désir d'hégémonie. Il incombera à nouveau au gouvernement fédéral de proposer une réunion, en réaction à un discours positif du Général.

Image 5 Ludwig Erhard au Quai d'Orsay

Lors de sa conférence de Presse du 21 février, de Gaulle se montre très enthousiaste sur le projet d'Erhard[1], mais l'Europe prendra ombrage des propos du Général sur l'OTAN.

[1] Ibidem, p. 5.

B - Le tonnerre en mars, la réconciliation en mai

> *« Rien ne peut faire qu'une loi s'impose sans amendement quand elle n'est plus en accord avec les mœurs ».*
>
> Charles de Gaulle, conférence de presse du 21 février 1966
>
> *« Für uns sei es ganz klar, daß, wenn wir de Gaulle nachgeben würden, wir aufhörten, deutsche Politik zu machen. »*
>
> Ludwig Erhard à John McCloy, 17 avril 1966[2]

Pour la République Fédérale, maintenir l'attention de l'allié américain sur les problèmes en Europe signifie en premier lieu la défense de son territoire contre une attaque nucléaire ou conventionnelle venant du bloc communiste. À cette fin, des troupes américaines, canadiennes, hollandaises, belges et françaises sont stationnées sur le sol allemand pour assurer conjointement avec la *Bundeswehr*, sous le commandement du SACEUR, la riposte à une agression. Conformément à la Charte des Nations Unies[3], le texte du traité de l'OTAN de 1949 ne prévoit d'action commune qu'en cas d'agression contre l'un des membres de l'Alliance.

De iure, ce texte est moins fort que celui de l'Union de l'Europe Occidentale (texte liant la RFA aux alliés européens), qui instaure un automatisme par une obligation d'intervention en cas d'agression. *De facto*, l'élaboration de l'Alliance après la guerre de Corée a mené à une mise en commun des forces conventionnelles sur le continent européen sous la direction du SACEUR, un général américain[4]. Plus en particulier pour la RFA, il importe de défendre l'Allemagne sur l'Elbe[5], et non la France sur le Rhin. La stratégie en est

---

[1] Jeffrey VANKE. "The European Collaborations of France and Germany, 1963-1966" In LOTH, Wilfried (dir.) *Crises and Compromises. The European Project 1963-1969*. Bruxelles/Baden-Baden: Bruylant/Nomos Verlag, 2001. p. 100.

[2] Compte rendu de l'entretien entre Ludwig Erhard et John McCloy, Bonn, 17 avril 1966, *AAPD* 1966/I, doc. 111, p. 482.

[3] Qui réserve l'emploi de la force à une décision du Conseil de Sécurité, sous dérogation de légitime défense (art 51) ou d'intervention humanitaire. Les organisations régionales de défense collective ne peuvent exister qu'en se subordonnant au jugement du Conseil et aux limites juridiques imposées par l'interdiction de l'article 2 § 4.

[4] Dwight D. EISENHOWER. *A Mandate for a Change (Trad. fr.: Mes années à la Maison Blanche), T.I: 1953-1956*. Paris: Robert Laffont, 1963. p. 451.

[5] Citons le télégramme de François Seydoux de Bonn, le 5 avril 1966, *DDF* 1966/I, n° 232, p. 594, faisant état de l'indignation des commentateurs allemands sur une possible révision de la stratégie de l'OTAN

alors une de *Vorwartsverteidigung*, ou de *défense à l'avant*[1]. La RFA réussit à la faire proclamer comme stratégie officielle de l'OTAN en septembre 1963[2], mais elle entre en conflit avec la stratégie américaine de *riposte graduée*[3], qui implique *de fait* une dimunition des investissements militaires des États-Unis en Europe. La RFA a tout intérêt à ce que le seuil atomique ne soit pas trop élevé et à ce que les alliés américains utilisent tout leur potentiel nucléaire en soutien des forces conventionnelles, le plus près possible du rideau de fer.

Pour le gouvernement Erhard, il importe donc de garder l'attention américaine sur la frontière de l'Elbe, et en même temps celle des alliés européens qui déplorent le prix attaché au stationnement de leur armée (Londres) ou qui doutent du degré d'intégration de l'alliance.

Ce dernier argument s'applique à Charles de Gaulle. Pour le Général, l'OTAN est nécessaire en tant qu'alliance face à une éventuelle agression russe. Cependant, elle ne peut être globale. Déjà, le texte de 1949 est conçu pour la défense de la zone atlantique. Malgré les recommandations adoptées par le Conseil de l'OTAN en décembre 1956[4], d'installer une consultation permanente et globale entre les alliés, ceux-ci n'ont pas les mêmes intérêts partout. La crise de Suez, le débarquement américain au Liban et la guerre d'Algérie ont montré les tensions pour la Méditerranée, la politique hollandaise en Indonésie et

---

après la décision de mars du Général de Gaulle, impliquant un retrait des positions de défense en temps de guerre sur une ligne Karlsruhe-Francfort.

[1] Nous référons à l'analyse allemande de Ruete à l'intention de tous les postes diplomatiques, « Probleme der NATO », *AAPA*, B-150, Band 34 (août 1964), 4 août 1964, Bonn, 13 p. Sur le juriste, spécialiste d'Orient et futur ambassadeur à Paris Hans Ruete (1914-1987, qui succède à Krapf comme directeur des affaires politiques en 1966), voir l'entrée dans la *DBE*, VIII, 456.

[2] Kai-Uwe von HASSEL. « Organizing Western Defense », in: *Foreign Affairs*, janv. 1965, XLIII, 2, p. 210.

[3] Adoptée par le Conseil de l'OTAN en mai 1962. Qualifiée de théorie « extrême » par Ruete, puisqu'elle oblige à la fois les partenaires européens à faire des efforts qu'ils ne sont pas en état d'entreprendre, vu les contraintes politiques et économiques qui sont les leurs, et à mettre en question leur alignement structurel sur les États-Unis, qui ne semblent plus déterminés à intervenir massivement en cas de nécessité (*AAPA*, B-150, ibidem).

[4] Ibidem, p. 3.

l'intervention américaine au Vietnam l'ont démontré pour l'Asie[1]. Il importe donc d'interpréter le traité à la lettre.

Dans ce cadre, un désengagement « global » de la France constitue un risque pour l'Allemagne, qui pourrait avoir à faire face non à l'abandon de son territoire par l'armée française, mais plutôt à un effet domino sur les autres partenaires et à un renforcement de la tendance américaine à se désintéresser de l'Europe.

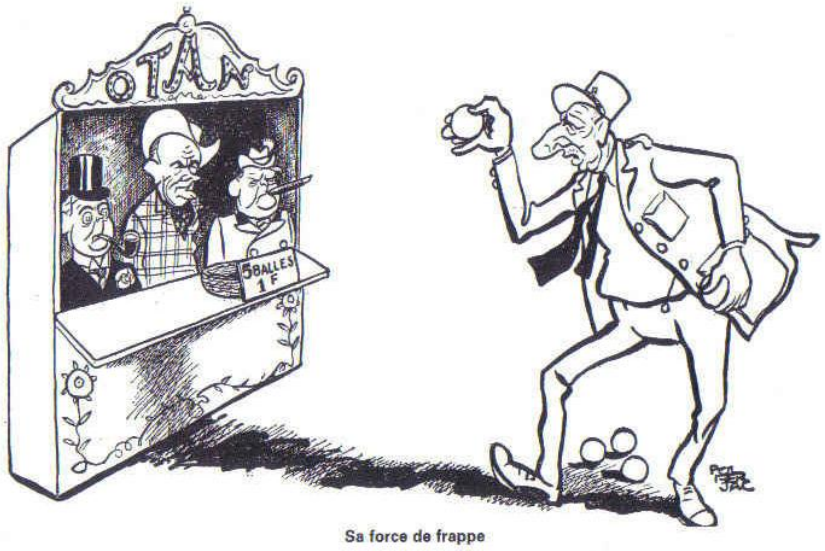

Image 6 « Sa force de frappe », dessin du Canard enchaîne présentant Charles de Gaulle), choisissant qui attaquer le premier: Harold Wilson, Lyndon Johnson ou Ludwig Erhard (en costume bavarois et au cigare)

Autrement dit, l'Allemagne se retrouve entre deux chaises. Les deux objectifs pour l'OTAN : le traitement sur pied d'égalité pour les questions nucléaires, évoqués plus haut avec la MLF, ne lui est pas concédé par ses alliés anglo-saxons (1), et son principal allié continental, la France, ne considère pas le Conseil de l'OTAN comme un organe de consultation approprié au-delà de la zone atlantique (2). Pour garantir sa sécurité,

[1] Des consultations secrètes ont cependant lieu à l'intérieur de la commission politique de l'OTAN, depuis 1957 sur le Moyen Orient et l'Asie, depuis 1959 sur l'Afrique et depuis 1961 sur l'Amérique latine. L'espoir allemand d'atténuer les différends entre alliés sont cependant vains, si on considère la querelle autour de la reconnaissance de la Chine Populaire ou de la guerre du Vietnam (Ibidem, p. 6). Des consultations entre partenaires asymétriques, où le partenaire « consulté » ne dispose pas d'une alternative à l'option qui lui est proposée, ont peu de chances d'aboutir à un compromis acceptable qui tienne compte des aspirations de ce dernier.

l'Allemagne a besoin des autres[1]. Or, les partenaires n'ont pas toujours besoin d'elle pour garantir la leur. Difficile d'empêcher qu'on se retrouve « au deuxième rang » [2]. La RFA investit donc massivement dans l'armement et dans ces forces conventionnelles[3].

Si on inverse le point de vue, la France n'a pas besoin du soutien allemand pour réaliser la Force de Frappe, gage militaire offensif, qu'elle juge indispensable à son autonomie internationale. Réduire ses engagements otaniens ne changerait en rien sa position politique et mettrait même le partenaire allemand en position de faiblesse, vu la nécessité de l'apport conventionnel français à la *Vorwartsverteidigung*.

Les intentions du Général de Gaulle d'adapter la structure de l'OTAN, ou de retourner à la réalité juridique des origines de l'Alliance, sont bien connues[4]. Depuis 1959, en réaction au non-traitement de sa proposition de directoire à trois[5], le Président retire à petit pas l'armée française des structures intégrées. De Gaulle, partisan d'une direction ferme de l'action militaire par le niveau politique[6], mène cette opération en personne, comme en témoignent les

---

[1] Ibidem., p. 8.

[2] Raison pour laquelle le Chancelier Adenauer s'est tourné contre le Mémorandum de 1958 proposé par de Gaulle (Ibidem, p. 11).

[3] Wolfram F. HANRIEDER. *Deutschland, Europa, Amerika; Die Aussenpolitik der Bundesrepublik Deutschland 1949-1994*. München: Ferdinand Schöningh, 1995. p. 45.

[4] Daniel COLARD et Gérard DAILLE. "Le général de Gaulle et les alliances" In INSTITUT CHARLES DE GAULLE (dir.) *De Gaulle en son siècle. T. 4: La sécurité et l'indépendance de la France*. Paris: Plon, 1992. p. 62-71.

[5] Maurice COUVE DE MURVILLE. *Une politique étrangère: 1958-1969*. Paris: Plon, 1971. p. 55.

[6] Malgré le patronage militaire que lui offre Philippe Pétain après la Grande Guerre, de Gaulle est un adversaire convaincu de la doctrine officielle défensive de la puissance du feu, incarnée par l'École supérieure de Guerre et la hiérarchie de l'armée française, repliée sur elle-même en réaction au pacifisme du monde politique des années trente. Le politique doit diriger le militaire, et ce dernier ne doit pas se borner à fixer des circonstances qui ne seront de toute façon plus les mêmes une fois qu'un conflit armé se présentera (Jean LACOUTURE. *De Gaulle, t. 1: le rebelle*. Paris: Seuil, 1984. p. 206-223; Jean DOISE et Maurice VAÏSSE. *Diplomatie et outil militaire: 1871-1991*. Paris: Seuil, 1992. p. 373). Voir aussi Alfred Grosser, qui qualifie la stratégie de la Force de Frappe d'antithèse de la ligne Maginot, ou d'assurance que la France pourra toujours menacer un adversaire mal intentionné sur son propre territoire (Alfred GROSSER. *Affaires Extérieures: la politique de la France, 1944-1989*. Paris: Flammarion, 1989. p. 13).

nombreux billets dans les *Lettres, Notes et Carnets*. Elle est annoncée lors des conférences de presse du 4 février 1965 et de 21 février 1966[1].

Le 25 février, Jacques de Beaumarchais informe Limbourg, diplomate à l'ambassade allemande à Paris, des mesures que va annoncer le Général de Gaulle[2]. Début mars[3], de Gaulle communique sa décision par lettre personnelle à Erhard, Johnson et Wilson. Bien qu'annoncée par la conférence de presse et les événements précédents, la surprise est grande. Manfred Klaiber, ambassadeur allemand à Paris, en déduit que de Gaulle veut créer un fait accompli avant que les élections parlementaires de 1967 ne réduisent sa marge de manœuvre[4]. En espérant une réintégration française à moyen terme -dont il décèle la volonté au sein de l'Armée et du Quai d'Orsay- la RFA est condamnée à la négociation de conventions bilatérales.

La décision se décline en trois composantes : le retrait des officiers français des états-majors de l'OTAN, l'arrêt de l'affectation des troupes françaises au commandement conjoint et le transfert des sièges des organismes intégrés qui devront quitter le sol français, tout comme les troupes américaines, qui n'y reviendront qu'en cas de déclaration de guerre[5].

Puisque la base juridique pour le stationnement des troupes françaises se trouve dans les accords de 1954[6], une renégociation n'aurait pas de sens. La décision de retrait ne

---

[1] Charles DE GAULLE. *Discours et messages. 5, Vers le terme : janvier 1966-avril 1969*. Paris: Plon, 1970. p. 6-23.; Analyse de la conférence de presse par Sahm, conseiller diplomatique à la représentation allemande au Conseil de l'OTAN, Paris, 25 févier 1966, *AAPD* 1966/I, doc. 48, p. 220-224.

[2] Télégramme de Limbourg à l'Auswärtiges Amt, Paris, Citissime 25 février 1966, *AAPD* 1966/I, doc. 47, p. 218.

[3] Lettre manuscrite du Général de Gaulle (copie), Paris, 9 mars 1966, AN, *5 AGV 1 166*, 2 p. La lettre à Johnson date du 7 mars (Télégramme de Wilhelm Grewe à Bon, Paris, 9 mars 1966, geheim, *AAPD* 1966/I, doc. 64, p. 288-290).

[4] Télégramme de Manfred Klaiber, Paris, le 15 mars 1966, *AAPD* 1966/I, doc. 70, p. 304.

[5] Note du service des Pactes sur l'OTAN, Paris, 26 mars 1966, *DDF* 1966/I, p. 529 ; Charles COGAN. *Oldest allies, guarded friends: the United States and France since 1940*. Westport, Connecticut: Praeger, 1994. p. 128.

[6] Aide-mémoire français du 29 mars 1966 ; l'article. 4.-1. de la Convention sur les relations entre les trois puissances et la République fédérale d'Allemagne, qui renvoie à la Convention relative aux droits et obligations des forces étrangères et de leurs membres sur le territoire de la République fédérale d'Allemagne (Conventions de Bonn du 26 mai 1952), tel que modifié par les Accords relatifs à la cessation du régime d'occupation dans la République fédérale d'Allemagne, signés à Paris le 23 octobre 1954, *J.O.* 17 janvier 1960.

concerne que le commandement intégré. Une convention bilatérale minimale sur le comportement des troupes françaises en territoire allemand en cas de guerre, permettant d'agir de concert avec les autres forces alliées[1], serait alors l'unique complément de la décision unilatérale française.

Image 7 Caricature du Canard enchaîné: De Gaulle seul au concert (occidental) des nations

Cependant, l'*Auswärtiges Amt* considère une telle interprétation comme erronée. Il n'y a plus de base juridique pour le stationnement des soldats français entre Fribourg en Brisgau et Trèves[2]. Les accords du 23 octobre 1954 forment un tout avec ceux concernant l'OTAN qui les précèdent. Or, la France s'est engagée, par la déclaration commune du 3 octobre 1954 à Londres (qui fait acte de la volonté des alliés à faire entrer la République fédérale) et par les décisions du Conseil de l'OTAN du 22 octobre de la même année à Paris, à mettre toutes ses forces stationnées en Europe sous commandement commun. Une convention bilatérale plus large serait donc nécessaire, impliquant d'éventuelles concessions à la RFA, qui pourrait renégocier le cadre du séjour des 72 000 soldats français, qui ne serait alors plus celui d'une

[1] Analyse par Sahm de la conférence de presse du 21 février 1966, *AAPD* 1966/I, doc. 48, p. 223.

[2] Télégramme de Karl Carstens à l'attention des ambassadeurs à Londres, Washington et au représentant auprès du Conseil de l'OTAN, Bonn, 8 mars 1966, geheim, *AAPD* 1966/I, doc. 63, p. 285-287.

force d'occupation[1]. L'*Auswärtiges Amt* voudrait notamment suivre le modèle de l'accord logistique franco-allemand d'octobre 1960 sur les installations militaires allemandes en France, en introduisant une clause de résiliation sans préavis. Suivant le principe de *Gleichberechtigung*, il incombe au gouvernement fédéral de décider de la sortie des forces françaises, qui ne peuvent être un *Faustpfand* du Général pour se mêler des affaires intérieures de la RFA[2].

La position de Ludwig Erhard s'aligne d'abord sur celle de Kai-Uwe von Hassel et de Gerhard Schröder. Lors de la visite de John McCloy en avril 1966, le Chancelier parle de *« violation de traités internationaux »*[3] et Schröder exige une consultation entre tous les partenaires de l'OTAN sur le statut des forces françaises[4]. Le Ministre essaye de piéger de Gaulle par la date limite du 1er juillet, imposée aux troupes américaines pour quitter le territoire national. Cependant, de Gaulle n'est demandeur de rien. Les troupes françaises séjournent en Allemagne sur base du traité de 1954. La France a décidé de mettre fin à leur intégration dans le commandement de l'Alliance et retirera ses troupes. Si le gouvernement allemand souhaite prolonger le séjour de l'armée française en RFA, elle y restera[5].

---

[1] Note du groupe de travail « Frankreich und NATO » de l'Auswärtiges Amt, Bonn, 4 avril 1966, *AAPD* 1966/I, doc. 100, p. 438-440.

[2] Note du groupe de travail « Frankreich-NATO », Bonn, 4 avril 1966, *AAPD* 1966/I, doc. 100, p. 445 et note de Karl Carstens du 25 avril 1966, doc. 121, p. 533.

[3] Ce qui est inexact, les décisions du Conseil de l'Otan n'ayant pas valeur de traité, puisqu'il s'agit de droit dérivé de l'accord de 1949 et non d'une convention. Pour le cadre juridique de la décision de sortie, voir Jean CHARPENTIER. « Le retrait français de l'O.T.A.N. », in: *Annuaire français de droit international*, 1966, XII, p. 409-433. La France résilie des documents bilatéraux franco-américains (de l'accord du 19 juin 1951 sur le statut des troupes américaines, jusqu'à l'accord du 8 décembre 1958 sur les communications et dépôts de l'armée de terre) et le protocole sur le statut des QG militaires internationaux du 28 août 1952. Tous les textes affirment rester en vigueur jusqu'à expiration de l'Alliance Atlantique. Le texte du 8 décembre 1958 (conclu après l'arrivée au pouvoir du Général de Gaulle) est le seul à prévoir un préavis d'un an, mais le gouvernement français ne le respecte pas. La remarque d'Erhard n'est donc correcte que dans la mesure où il vise les accords bilatéraux franco-américains, que le gouvernement français ne peut pas justifier en se fondant uniquement sur sa propre dénonciation de la décision du Conseil de l'Otan du 22 octobre 1954.

[4] Télégramme de Wilhelm Grewe, Paris, 7 mai 1966, geheim, *AAPD* 1966/I, doc. 137, p. 594.

[5] Compte rendu de l'entretien entre Maurice Couve de Murville et Gerhard Schröder, Bonn, 18 avril 1966, geheim, *AAPD* 1966/I, doc. 112, p. 494. Schröder interroge Couve en outre sur le rétrécissement de la notion d'agression au sens de l'article 5 du Traité de l'OTAN que semble introduire la France en ne parlant que d'agression « non-provoquée ».

Par la suite, le gouvernement fédéral est pris au piège, et non le gouvernement français[1]. Tout en confirmant sa position précédente, il demande quand même en juin la continuation du séjour des troupes françaises, qui est qualifié de « souhaitable » et au sujet duquel l'Allemagne entamera des négociations bilatérales. Le 1er juillet n'est plus une date limite, puisqu'un régime de transition pendant les négociations découle de la décision de principe de la demande du maintien[2]. Un retrait des troupes françaises passerait très mal dans l'opinion publique[3]. Ce dernier souhait est donc plus fort que la volonté d'imposer un accord ferme dans une négociation multilatérale.

De Gaulle réussit à imposer le fait accompli : bien qu'il conteste le caractère légitime des décisions françaises, le gouvernement allemand ne les met pas en question. Il accepte le cadre bilatéral, où les négociations se déroulent dans un rapport de forces inégal[4]. Parallèlement, le gouvernement américain accepte la décision française, retire ses troupes et s'occupe de la situation au Vietnam. La visite de John McCloy et le soutien de Dean Acheson

---

[1] Nous passons sur la déclaration allemande du 5 mai, en réaction à l'aide-mémoire du 29 mars, qui a été préparée par l'*Auswärtiges Amt*, derrière le dos de Ludger Westrick et Horst Osterheld, par les hommes de Schröder. Quand Schröder présente le texte au Conseil des Ministres du 6 avril, la majorité des membres du cabinet regrettent une prise de position aussi forte vis-à-vis de la France. Après la visite de Maurice Couve de Murville, le 18 avril, Schröder essaye de convaincre ses collègues que le maintien des troupes françaises est moins important que l'appui des États-Unis. La RFA peut se passer des Français pour défendre l'Occident. Quand Scheel (FDP) réplique qu'il veut que les Français restent, Schröder insiste que le prix à payer ne vaut pas cet apport à la défense (Horst OSTERHELD. *Außenpolitik unter Bundeskanzler Ludwig Erhard 1963-1966*. Düsseldorf: Droste, 1992. p. 310-312).

Rainer Barzel, chef de file CDU/CSU, nuance le point de vue schröderien lors de sa visite aux Etats-Unis : la France reste un voisin de première importance. Trois semaines après la déclaration allemande, Ludwig Erhard recule devant le *Bundestag* : *« Die Frage, ob wir wünschen, dass die französischen Truppen bei uns bleiben, möchte ich hier vor dem Hohen Haus nachdrücklich noch einmal mit einem ganz klaren und eindeutigen Ja beantworten »* (25 mai 1966).

Ludwig Erhard adresse une nouvelle lettre à Charles de Gaulle le 9 juin, qui ne contient « plus une lettre » de la version originale de l'*Auswärtiges Amt* et demande une prolongation du séjour des troupes françaises. François Seydoux lui communique la réaction positive de Paris lors de son audience du 12 juin.

[2] Télégramme de Karl Carstens sur la réunion des 14 États de l'OTAN sans la France, 7 juin 1966, Bruxelles, citissimme, *AAPD* 1966/II, doc. 182, p. 770.

[3] Compte rendu de la conversation entre Ludwig Erhard et George McGhee, Bonn, le 9 mai 1966, geheim, *AAPD* 1966/I, doc. 138, p. 599.

[4] Schröder dénonce cette situation, qu'il impute à l'influence de la « cinquième colonne » française en RFA (Compte rendu de l'entretien entre Gerhard Schröder et George McGhee, Bonn, 29 avril 1966, *AAPD* 1966/I, doc. 125, p. 550).

à Washington, qui sont chargés d'élaborer un avenir alternatif pour l'OTAN, ne peuvent cacher qu'ils représentent d'une minorité au sein du gouvernement américain[1].

Le 24 mai 1966, un jour avant que Ludwig Erhard prononce son souhait de garder les troupes françaises en Allemagne, l'ambassadeur à Washington envoie un télégramme à Bonn. Knappstein s'inquiète au sujet de la jonction faite par Robert McNamara entre les accords Offset et la présence de troupes américaines en Europe[2]. Ces dernières ne sont censées être là qu'en vertu de l'alliance de l'Occident. Non à cause d'un accord financier bilatéral. Dean Rusk n'arrive pas à dissiper ces inquiétudes…

C - Les retombées : la déception européenne de Ludwig Erhard

> *« De Gaulle […] denke aber wohl an kein geformtes Europa, weder im Sinne einen Staatenbundes, noch eines Bundesstaates ; er denke vielmehr an ein auf sich selbst angewiesenes Europa unter französischer Hegemonie. »*
>
> Ludwig Erhard, 9 juin 1966[3]

[1] George McGhee soutient la cause allemande auprès de ses supérieurs, mais met peut-être le Chancelier sur la mauvaise voie. L'ambassadeur à Bonn confirme à Schröder que le gouvernement américain est du même avis que John McCloy sur les répercussions de la guerre du Vietnam sur l'Europe, que le Département d'État est contrôlé fermement par un « lobby allemand », alors que l'équilibre des priorités à Washington évolue dans un autre sens (Compte rendu de l'entretien entre George McGhee et Gerhard Schröder, geheim, Bonn, 27 mai 1966, *AAPD* 1966/II, doc. 167, p. 713-714).

Cependant, Lyndon Johnson ne se mêle pas du soutien à la RFA dans la question de l'OTAN. Ce n'est qu'après un premier entretien entre John McCloy et Schröder, que le Président, rentré de vacances, change les instructions de l'émissaire : pas question de soutenir une éventuelle ligne dure allemande (Thomas Alan SCHWARTZ. Lyndon Johnson and Europe. Cambridge (Mass.): Harvard University Press, 2003. p. 107). Malgré un échange animé avec Dean Acheson *(« You made the greatest imperial power the world has ever seen kiss de Gaulle's arse (sic) »*, cité chez Ibidem, p. 109), Johnson insiste sur un traitement poli de la résolution française.

[2] Télégramme de Knappstein, Washington, 24 mai 1966, geheim, *AAPD* 1966/II, doc. 161, p. 680-681. L'ambassadeur cite le sénateur démocrate Thomas J. McIntyre du New Hampshire: *« Europe has become fat and lazy. It has forgotten what happened in 1914 and 1939. It continues to make the same fatal mistakes that it made twice before in this century. It ignores the lessons of history ».*

[3] Compte rendu de la conversation entre Dean Rusk et Ludwig Erhard, geheim, 9 juin 1966, *AAPD* 1966/II, doc. 185, p. 780.

Image 8 Erhard et Konrad Adenauer lors de sa succession comme président de la CDU

Les perspectives d'une Union Politique Européenne sont bien mornes après la décision de sortie de l'OTAN. Quelques semaines après la décision française, Konrad Adenauer, 90 ans, passe les rênes du parti. Le Chancelier ne laisse pas passer l'occasion de se déclarer candidat, une fois rentré de Paris.

Malgré une dernière altercation verbale sur le caractère paisible des intentions soviétiques dans le monde et sur la conduite à tenir face à la France, Erhard l'emporte à la convention, du 21 au 23 mars à Bonn. Il obtient 71% des suffrages et se trouve donc élu président du parti, qu'il entend transformer en une liberale *Wirtschaftspartei*[1].

[1] Osterheld signale le recul par rapport à la convention de 1965, où Erhard obtient 481 des 491 délégués. Schröder obtient 338 voix pour le présidium et arrive derrière Gerstenmaier, Dufhues, Lücke, von Hassel et Barzel (p. 297).

Au Conseil de Cabinet du 25 mars, le gouvernement fédéral constate le trépas de l'initiative agréée par de Gaulle en février. Ludwig Erhard se sent trahi : de Gaulle ne veut rien d'autre que l'hégémonie française[1]. Le sommet promettait à nouveau un pas en avant pour l'intégration politique, alors que l'inverse s'est produit, et même plus vite qu'en 1965.

Lors d'une visite officielle en Suède, Ludwig Erhard déclare en septembre 1966 que la CEE ferait mieux de ne plus y songer et de s'ouvrir aux pays neutres, pour arriver à une *« Europa der Freien und Gleichen »*[2].

Le Chancelier va même jusqu'à affirmer qu'intégration économique et politique ne doivent pas nécessairement aller de pair, afin de ne pas exclure la participation des pays de l'AELE à la construction de l'Europe, tout en refusant d'invalider l'automatisme fonctionnel « intégration économique – intégration politique ». Autrement dit, Erhard compte diluer la CEE sur le plan politique et la substituer par une organisation plus large, où notamment le poids de la France sera moindre et dont la Grande Bretagne ferait partie. Il revient à ses options antérieures, qu'il a brandies contre le Traité de l'Élysée[3]

---

[1] Volker HENTSCHEL. *Ludwig Erhard: Ein Politikerleben.* München: Olzog, 1996. p. 595.

[2] Coupure de Presse, « Erhard gegen politische Integration in der EWG », *Die Welt*, 2 septembre 1966 ; Question parlementaire déposée par Fritz Erler et la fraction SPD, accusant le chancelier d'abandonner l'esprit des Traités de Rome et d'avoir traité CEE et AELE de *« künstliche und willkürliche Konstruktionen »* lors d'un banquet à Stockholm, contrairement au texte qu'avait rédigé l'Auswärtiges Amt, 14 septembre 1966, ibidem.

Une fois rentré, le 8 septembre 1966, assailli de tous côtés dans un petit orage médiatique et politique, le Chancelier affaibli se corrige devant le Comité directeur de la CDU, en affirmant qu'il n'envisage pas le renversement de la politique constante depuis 1949 de soutien à la construction supranationale et qu'il envisage de continuer l'unification du continent sur la base des traités de Rome… et de l'Élysée (« Entschließung des CDU/CSU Fraktionsvorstandes vom 8. September 1966 », ibid., 1 p.). Voir aussi : Télégramme rassurant de Rolf Lahr du 13 septembre 1966 à toutes les représentations diplomatiques allemandes, ibid., 5 p.

[3] Ulrich LAPPENKÜPER. ""Europa aus der Lethargie herausreißen": Ludwig Erhards Europapolitik 1949-1966" In KÖNIG, Mareike et SCHULZ, Matthias (dir.) *Die Bundesrepublik Deutschland und die europäische Einigung 1949-2000. Politische Akteure, gesellschaftliche Kräfte und internationale Erfahrungen. Festschrift für Wolf D. Gruner zum 60. Geburtstag*. Stuttgart: Franz Steiner Verlag, 2004. p. 126.

II - Le géant aux pieds d'argile : l'écroulement de la politique étrangère allemande

« There is consensus about his incapacity to govern. »

Henry Kissinger, 31 janvier 1966[1]

« We must go on making clear to the Americans that because the Germans feel a sense of nuclear nakedness, it is not in the long run going to solve anything for Britain to undress as well. »

Sir Patrick Dean, ambassadeur britannique à Washington, 1966[2]

« Unsere derzeitige Deutschland-Politik bringt uns in einen Gegensatz zur Sowjetunion. Diese Tatsache ist nicht neu. Neu ist dagegen er Umstand, dass sich fast alle unsere NATO-partner, mit Ausnahme der VS, mit der Sowjetunion zu arrangieren beginnen. »

Karl Carstens, « Drohende Gefahren für unsere Außenpolitische Gesamtsituation », 5 octobre 1966[3]

Contrairement au Général de Gaulle, qui continue à mener l'attaque à outrance contre le dollar[4], Ludwig Erhard obstine dans sa bien ample compréhension du problème du déficit de la balance des paiements américain. La République Fédérale détient les plus grandes réserves en dollar du monde (2 milliards USD), et ne les échange pas[5]. Le conseil de cabinet

[1] *D.N.S.A.*, « Summary of conversations in Germany, January 24-30 », 1966, p. 8.

[2] Thomas Alan SCHWARTZ. *Lyndon Johnson and Europe*. Cambridge (Mass.): Harvard University Press, 2003. p. 114.

[3] *AAPD* 1966/III, doc. 312, p. 1294. St.S. 2176/66 geheim.

[4] Aux États-Unis, les bouteilles de vin français sont jetées dans la rue et déversées dans les égouts (Charles WILLIAMS. *The last Great Frenchman*. London: Little, Brown & Company, 1993. p. 439).

[5] Dean Rusk demande en juin 1966 un acompte d'un miliard DM sur les achats, mais Erhard n'est pas en état de payer (Compte rendu de l'entretien entre Ludwig Erhard et Dean Rusk, 9 juin 1966, *AAPD* 1966/III, p. 785-786 ; voir aussi Eugenie BLANG. « A Reappraisal of Germany's Vietnam Policy, 1963-1966: Ludwig Erhard's Response to America's War in Vietnam », in: *German Studies Review*, mai 2004, XXVII, 2, p. 351).

du 20 septembre qui précède sa dernière visite aux États-Unis est marqué par une confrontation entre von Hassel, pourtant réputé atlantiste[1] et le ministre de l'Économie Schmücker d'un côte et Gerhard Schröder de l'autre.

La dernière idée en date du Pentagone propose notamment un « *Big Lift* » de trois divisons américaines par voie aérienne. Tandis que quatre divisions soviétiques pourraient être amenées en RDA sans que l'on s'en aperçoive. Or, maintenir la somme proposée de 700 millions de dollar (ou 2,8 milliards de DM), dont 5/7 en achat de matériel militaire superflu, n'est pas réaliste, vu le ralentissement de la conjoncture et un déficit de la balance des paiements de 2 milliards DM[2]. Schröder oppose la nécessité du maintien sur place des troupes américaines et est partisan d'un paiement annuel avancé de 50% de la somme exigée par les Américains. Erhard n'arbitre pas entre les deux positions, mais qualifie le concept de « *Big Lift* » de dangereux.

Pariant sur sa relation personnelle avec Johnson et pris pour cible par la SPD[3], il s'envole à nouveau pour Washington le 25 septembre 1966, espérant obtenir un moratoire sur les paiements *Offset* ou la possibilité d'acheter des bons du Trésor américain, investissement davantage rentable que l'énième achat de matériel[4]. C'est méconnaître les sensibilités de Lyndon Johnson et Robert McNamara[5]. *« Notre situation est bien pire que la vôtre* », rétorque le Président. Coincée entre la résolution Mansfield[6], appelant à un retrait des troupes américaines d'Europe, et une situation allant de mal en pis au Vietnam, l'administration

---

[1] Günther BUCHSTAB. « Entre le charme et l'orage: la CDU/CSU et de Gaulle », in: *Espoir*, mars 1992, 78, p. 14.

[2] Argument repris par Erhard face à John McCloy, le 20 octobre 1966 (*AAPD* 1966/III, doc. 342, p. 1413).

[3] Note à l'attention de Karl Carstens, lui enjoignant de préparer un discours pour Erhard à la demande d'Osterheld et faisant état des réticences de la CDU face à un débat parlementaire autour de la question de l'*Offset*, exigé par l'opposition (*AAPA*, B-21/728 (Europäische Politische Einigung), Bonn, 14 septembre 1966, 2 p.).

[4] Conversation Erhard-Dean Rusk, 25 novembre 1966. Erhard part sans l'aval de la *Bundesbank*, mais propose la solution quand même à Johnson, qui la rejette instantanément (Thomas Alan SCHWARTZ. *Lyndon Johnson and Europe*. Cambridge (Mass.): Harvard University Press, 2003. p. 130).

[5] « trahison » à l'accord initial (Fritz Ulrich FACK. « Ordnungspolitiker in grosser, Kanzler in schwerer Zeit », in: *Politische Meinung*, 1997, XLII, 326, p. 11).

[6] Frédéric BOZO. « De Gaulle, l'Amérique et l'Alliance Atlantique. Une relecture de la crise de 1966 », in: *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, juillet-septembre 1994, 43, p. 66.

américaine exige des paiements minutieux. Johnson exprime des doutes sur la fiabilité de la parole allemande et accuse Erhard de le mettre dans une position intenable[1]. Le chancelier ne laisse pas passer cette dernière insinuation et se montre attristé par le soupçon, mais doit cependant céder sur les paiements *Offset* : tout sera payé, jusqu'au dernier *Pfennig*, le 1er juillet 1967[2].

Lors de la visite de septembre 1966, la force multilatérale est bel et bien enterrée[3]. Erhard propose une solution n'impliquant pas nécessairement la *hardware* nucléaire, qui ne doit pas nécessairement s'appeler MLF, ni ANF. Sa proposition est balayée. Le Chancelier suggère qu'il pourrait se retrouver dans le concept de NPG de Robert McNamara. Alors, ce dernier enfonce le clou en rappelant une promesse de Ludwig Erhard en décembre 1963 de procéder à un *Ausgleich* total en achats militaires[4].

De retour, Ludwig Erhard ne peut que constater la dégradation de la situation politique interne. Déjà affaiblie par la vaudeville autour de la succession de Ludger Westrick comme Secrétaire d'État à la Chancellerie, son autorité est ouvertement mise en question[5].

---

[1] Horst OSTERHELD. *Außenpolitik unter Bundeskanzler Ludwig Erhard 1963-1966*. Düsseldorf: Droste, 1992. p. 353. Compte rendu de la conversation entre Lyndon B. Johnson et Ludwig Erhard, 26 septembre 1966, *AAPD* 1966/III, doc. 298, Z A 5-86.A/66, geheim, p. 1247-1248.

[2] Ibidem, p. 1250.

[3] Osterheld signale une opposition croissante au sein du partenaire FDP (Horst OSTERHELD. *Außenpolitik unter Bundeskanzler Ludwig Erhard 1963-1966*. Düsseldorf: Droste, 1992. p. 349). Au moment où aucun des alliés visés (Grande-Bretagne, Italie, États-Unis) par le plan de partage des responsabilités ne semble prêt à accorder le début d'un accès *software*, le sujet occupe toujours les milieux politiques allemands. Citons, outre celle de Patrick Dean, la réaction de Lyndon Johnson en conversation avec l'ambassadeur soviétique à Washington, automne 1966 *(« If the Soviets should be worried about the possibility that some day a United States nuclear weapon might be fired by a German soldier on order of a German government, and without US consent, I can assure M. Gromyko that this would and could never happen »*, cité par Thomas Alan SCHWARTZ. *Lyndon Johnson and Europe*. Cambridge (Mass.): Harvard University Press, 2003. p. 138).

Gerhard Schröder propose dans la même session de cabinet (le 20 septembre) de sonder les Français au sujet d'une éventuelle participation à la Force de Frappe, acte qui frôle le désespoir selon Osterheld, qui a toujours fustigé Schröder à cause de sa position anti-gaulliste, négligeant l'importance du « *Spiel der zwei Kügeln* » (Horst OSTERHELD. *Außenpolitik unter Bundeskanzler Ludwig Erhard 1963-1966*. Düsseldorf: Droste, 1992. p. 349).

[4] Contesté par Osterheld, qui prend la défense du Chancelier : Erhard n'aurait promis l'intervention allemande que sous réserve d'un équilibre budgétaire général, ce qui n'était pas le cas en 1966 (Horst OSTERHELD. *Außenpolitik unter Bundeskanzler Ludwig Erhard 1963-1966*. Düsseldorf: Droste, 1992. p. 355).

[5] « Das Problem heißt Ludwig Erhard », Theodor Blank au présidium de la CDU, 16 septembre (cité par ibidem: p. 348).

Quand Lyndon Johnson se mêle des affaires allemandes, la crédibilité du gouvernement Erhard prend un coup supplémentaire. Le discours du 7 octobre 1966, prononcé par le Président devant la conférence des éditorialistes américains à New York, à la fois destiné à rétablir son image ternie de candidat de la paix pendant la présidentielle de 1964 et à contrer son opposant interne Robert Kennedy, met ouvertement en cause la doctrine officielle allemande, en inversant l'ordre des priorités. Une détente générale Est-Ouest devra précéder l'unification allemande.

Or, elle implique le « respect des bornes territoriales d'une nation » et la solution des disputes territoriales et frontalières (Oder-Neisse), la libéralisation du commerce, la diminution des restrictions de voyage et les échanges culturels et scientifiques, afin d'en *« finir avec l'héritage de la Seconde Guerre Mondiale »*. Mais, le Président ne reprend pas les exigences allemandes d'organisation d'élections libres, d'autodétermination du peuple allemand et du monopole de représentation pour la RFA[1].

Le texte est prononcé malgré les objections de George McGhee, qui veut en atténuer la portée, afin de ne pas mettre le gouvernement Erhard dans une position trop gênante. Le Département d'État rétorque qu'il s'agit en premier lieu d'apporter un soutien à *« those who want slowly to back away from a self-defeating position »* et point de venir à la rescousse d'un bateau coulé. À moyen terme, la position américaine ne perturbera pas la situation en Europe, à cause de l'ampleur croissante du marasme vietnamien. Cependant, la position de Johnson est appuyée par une majorité considérable à Capitol Hill, dont notamment l'influent sénateur Fulbright, opposant viscéral du Président dans les autres dossiers de politique étrangère[2].

---

[1] Compte rendu de la conversation entre Ludwig Erhard et John McCloy, 20 octobre 1966 (*AAPD* 1966, Doc. 342, p. 1412, Z A 5-93.A/66 geheim). Pour arriver à une détente Est-Ouest, Washington ne suggère en premier lieu que des « concessions exclusivement allemandes », dans les mots de l'ancien représentant auprès du Conseil de l'OTAN (Wilhelm G. GREWE. « The Role of International Law in Diplomatic Practice ». In : *Journal of The History of International Law*, I (1999), n°1, p. 7).

[2] Knappstein essaye de nuancer l'impact du discours de Johnson dans son télégramme du 21 octobre 1966, où il relate un entretien oral d'un de ses collaborateurs avec Leddy (collaborateur de Dean Rusk, qui n'a cependant pas souhaité le recevoir lui-même). Il ne s'agirait que d'un léger changement d'accent entre les discours tenus par Kennedy et ceux de son successeur, et d'une légère préférence pour la détente avec l'URSS pour ce dernier. (Télégramme nr. 2603, Citissime, *AAPD* 1966/III, doc. 347, p. 1423, Z B 6-1/12373/66 geheim).

À court terme, une nouvelle occasion de diviser le cabinet se présente. Une semaine après la sortie de Johnson, le Secrétaire d'État Karl Carstens présente un mémoire substantiel au conseil qui conclut que la politique allemande est en crise[1]. Elle ne rapproche pas l'Allemagne de sa réunification, aliène les partenaires alliés et les pays tiers par l'application de la doctrine-Hallstein et ne paraît pas en phase avec la détente qui occupe le discours entre Washington et Moscou. En plus elle confirme l'image d'une Allemagne revancharde désirant revenir aux frontières de 1937, véhiculée par la propagande soviétique. Entretemps l'URSS normalise ses relations avec un nombre considérable d'états, par crainte d'une confrontation avec la République Populaire de Chine[2], ce qui incite des partenaires européens comme la France ou l'Italie à mener une toute autre politique que celle prônée par Bonn.

Par conséquent, des pays tiers entrent en dialogue avec Moscou au sujet de l'unification allemande, sans impliquer le principal intéressé. En outre, au fur et à mesure que davantage d'acteurs normalisent leurs relations avec la RDA, la RFA s'est auto-imposée de rompre ses relations diplomatiques. Les pays en voie de développement utilisent cet argument pour accroître leurs exigences en matière d'investissement et d'aide au développement et menacent de nouer des relations avec l'autre camp. Carstens conseille de rééquilibrer l'approche, tout en se gardant de compromettre la sécurité du pays et le soutien vacillant des alliés.

Entretemps, Erhard a été contraint d'annoncer des réductions des dépenses pour 1967 (29 septembre 1966). Pendant son absence américaine, Rainer Barzel, premier adjoint à Erhard à la présidence de la CDU, sonde Konrad Adenauer sur son accession éventuelle à la Chancellerie en 1969, tout en gardant Erhard comme ce fut le cas avec Adenauer entre 1961 et 1963. Eugen Gerstenmaier monte une combine avec Helmut Kohl, Dufhues et Heck, lui permettant d'accéder à la Chancellerie ou aux Affaires Étrangères. À son retour, tous les

---

[1] « Die Problematik unserer Deutschland-Politik », 17 octobre 1966, *AAPD* 1966/III, doc. 333, p. 1374-1383. St.S. 2130/66.

[2] *« La Russie a déjà sauvé l'Europe des Mongols il y a des siècles »* (phrase attribuée à Adjubei, gendre de Kroutchev, lors de sa visite en RFA, 28 juillet 1964). Communication de Ludwig Erhard à Charles de Gaulle, en annexe d'un télégramme de Karl Carstens à l'ambassade à Paris, Bonn, 7 août 1964, geheim, *AAPA*, B-150, Band 34 (août 1964), p. 4.

intéressés proclament leur soutien inconditionnel à Erhard, qui est confirmé au sein du conseil national de la CDU le 7 octobre.

Trois jours plus tard, les alliés libéraux mettent ouvertement en cause les choix du gouvernement en politique extérieure. Le budget doit être en équilibre, en s'attaquant aux dépenses non essentielles : les achats excédentaires, imposés par McNamara et les obligations dans le cadre de l'OTAN. Le 18, le ministère de Schmücker annonce une erreur d'un milliard de DM dans la collecte de l'impôt sur le revenu. La réaction de la CDU, fidèle aux concessions américaines, prône un *« ajustement »* fiscal et des économies sur les dépenses de fonctionnement, avec à l'horizon une éventuelle hausse d'impôts. Dans la ligne droite de leur position précédente, la FDP prône la solution inverse. Une crise gouvernementale est née : malgré une prospérité sans précédent et l'absence virtuelle de chômage, le professeur d'économie se voit muselé par ses choix en politique étrangère et par un ralentissement conjoncturel.

Le 22 octobre, le vice-Chancelier Erich Mende se déclare prêt à changer de partenaire à défaut d'accord sur le budget : une coalition SPD-FDP dispose d'une majorité de 4 voix au Bundestag. Quand von Hase réaffirme qu'Erhard restera en place jusqu'aux élections fédérales de 1969, il est assez commode pour les médias de pointer son indécision : Erhard n'est capable ni d'apaiser le partenaire libéral, ni de trouver un remplaçant pour Westrick, dont la fonction (comparable à celle du secrétaire général de l'Élysée) est vacante depuis un mois.

Le 26 octobre, le conflit explose : Erhard laisse le champ libre à ses ministres querelleurs. Gerhard Schröder (qui prétend soutenir Ludwig Erhard, mais qui compte le remplacer) prend la position la plus radicale : à la fin du conseil, le ministre des Affaires Étrangères et Katzer soutiennent une hausse d'impôts pour équilibrer le budget[1]. Erhard tente de sauver les meubles en proposant des réductions des dépenses sociales, après avoir entendu

[1] Position annoncée d'avance à McGhee, le 13 octobre (Compte Rendu, *AAPD* 1966, doc. 325, p. 1346. Z A 5-92.A/66 geheim). Malgré ce geste envers les États-Unis et sa défense de l'accord *Offset* dans le Cabinet, Schröder menace d'impliquer le dossier dans le contexte plus large des relations économiques. Une obstruction allemande au sein du GATT ne serait pas à exclure. *« Wenn plötzlich die Kassierer über die Politik bestimmen dürften, dann danke man politisch ab. »* Le problème est peut-être financier ou quantitatif en première instance, mais la solution en sera politique (ibidem, p. 1350).

fuser les menaces de changement de coalition entre Schröder (qui mentionne *expressis verbis* la présence d'une fraction considérable de la CDU adepte d'un changement de coalition), Lücke (qui accuse le FDP de jouer un jeu dangereux pour la démocratie même en RFA) et les libéraux, qui se retirent du gouvernement le lendemain.

Changer de partenaire ne signifie pas pour autant changer de Chancelier. Or, Ludwig Erhard ne dispose plus du soutien de son parti. Ce qui n'est jamais affirmé ouvertement par les instances nationales, mais par les Présidents des Régions, qui siègent au *Bundesrat*. Exigeant la réduction de la part fédérale des impôts sur les sociétés et les personnes physiques de 39% à 35%, ils rendent l'élaboration d'un budget cohérent impossible[1]. Première victime de l'opération : l'accord *Offset*, défendu par Schröder au conseil national de la CDU. Erhard tente de déminer la situation, en indiquant que la Loi Fondamentale (art. 67) ne prévoit la déposition du gouvernement qu'en cas de majorité alternative (motion constructive de méfiance). Même en cas d'absence d'une majorité sur le budget lors du vote du 9 novembre, le Cabinet peut continuer à siéger faute d'une alternative.

Intervient alors (le 28 octobre 1966) la conférence de presse de Charles de Gaulle, qui mentionne une fois de plus l'esprit dans lequel le gouvernement Erhard (sans désigner ce dernier) a abordé le Traité de l'Élysée : Erhard a exécuté le préambule, et non le *corpus* du document[2], tandis que la France n'a pas voulu demander de compensation financière pour le prolongement du séjour de ses troupes sur le sol allemand. Ludwig Erhard n'aurait-il pas fait les mauvais choix[3] ? Le Chancelier avait pourtant tenté de se réconcilier avec de Gaulle, lors d'une audience accordée à François Seydoux, le 6 octobre : acceptant le retrait français de la

---

[1] Sans nier le mouvement inverse : le Conseil Fédéral de Défense prend en compte les achats des Länder (Hamburg, Bremen) pour satisfaire aux exigences de l'*Offset* américain (Note du Secrétaire d'État Rolf Lahr, 5 octobre 1966, *AAPD* 1966/III, doc. 313, p. 1296, St.S 2179/66 geheim).

[2] *« Les liens préférentiels, contractés en dehors de nous et sans cesse resserrés par Bonn avec Washington, ont privé d'inspiration et de substance cet accord franco-allemand »* Cité par Irmgard HEINEMANN. *Le Traité franco-allemand du 22 janvier 1963 et sa mise en œuvre sous le général de Gaulle*. Nice: Coopération Interuniversitaire, 1977. p. 254.

[3] Citons Erhard lors de sa conversation avec François Seydoux, le 6 octobre 1966 : *« Das Deutsche Volk habe allmählich das Gefühl, daß es zwar Mitglied der NATO sei, beginne sich jedoch zu fragen, was die NATO denn darstelle und ob sie hinsichtlich der ausländischen Streitkräfte in Deutschland zu einer rein merkantilen Frage entwickle. »* (Compte rendu de la conversation entre Ludwig Erhard et François Seydoux, *AAPD* 1963/III, doc. 314, p. 1302-1303).

structure intégrée et la présence allemande comme une situation de fait, il n'y a pas d'autre issue que l'élaboration d'une stratégie commune[1].

Le Chancelier doit désormais espérer un coup d'éclat lors des élections régionales en Hesse. Lors d'apparitions en public pour soutenir les candidats CDU dans ce *Land* traditionnellement SPD, il affirme vouloir continuer à gouverner avec un cabinet minoritaire. Bien entendu, l'opposition, qui fait également campagne pour garder sa majorité absolue à Francfort, ne laisse pas passer l'occasion d'exposer au grand jour les divisions internes du parti de gouvernement affaibli. Herbert Wehner exige le 31 octobre que le Chancelier vienne s'expliquer devant le Bundestag le 8 novembre, un jour avant le vote programmé du budget, et annonce qu'il entend poser la question de confiance[2].

L'appel au vote de Wehner déplaît à Erhard, qui n'entend pas se soumettre à un vote qu'il n'a pas demandé. Les intentions du Chancelier sont bousculées par une fraction restreinte de la CDU, qui demande sa démission le 3 novembre, par des contacts entre le SPD et aussi bien la CDU que la CSU et, finalement, par le ralliement d'Eugen Gerstenmaier à la candidature de Kurt-Georg Kiesinger, Président de Bade-Württemberg[3] qui vient de remporter son *Wahlkampf*. Le soutien populaire s'érode : 62% des interrogés d'un sondage souhaitent le départ de l'occupant du palais Schomberg, seulement 30% des électeurs CDU le soutiennent. Le lendemain, le Conseil Fédéral de Défense cherche à effectuer des réductions de troupes, à trouver une solution à la répartition des charges de défense par le groupe de Trois proposé par Johnson[4]. Le Cabinet arrive à faire voter un projet de budget impliquant une

---

[1] Ibidem, p. 1307.

[2] La légitimation constitutionnelle invoquée par Wehner est celle de l'article 67, précédant l'article 68 précité, qui prévoit pour le gouvernement la possibilité de lier l'adoption d'une proposition de loi importante à son propre sort. La disposition étant interprétée *a contrario* par l'opposition socialiste, elle pourrait être déclarée non-recevable (Horst OSTERHELD. *Außenpolitik unter Bundeskanzler Ludwig Erhard 1963-1966*. Düsseldorf: Droste, 1992. p. 369).

[3] Voir l'entrée biographique au *DBE*, V, 534. Malgré son passé de membre du NSDAP depuis 1933 et directeur adjoint de la *Rundfunkabteilung* au sein du *Reichsaußenministerium*, Kiesinger (1904-1988) réussit à se recycler au sein de la CDU, auquel il adhère après 18 mois au camp de Ludwigsburg. Comme président de la commission des Affaires Étrangères au *Bundestag* et comme vice-président de l'assemblée consultative parlementaire de la CECA il est versé en politique extérieure.

[4] Mission difficile, vu la détermination anglaise de terminer les négociations avant la fin-novembre 1966, dans le but de pouvoir intégrer les contributions allemandes au budget britannique pour 1967 (Carstens à Erhard, 21 octobre 1966, *AAPD* 1966/III, doc . 348, p. 1427, St.S. 2356/66 geheim). Les négociations tripartites

hausse des impôts indirects, mais le résultat des élections en Hesse met fin aux dernières tentatives de redressement. Malgré une campagne intensive, la CDU baisse de 28,8 à 26,4%, le SPD reste stable à 51%, là où l'allié libéral est en baisse et l'extrême-droite (NPD) en hausse (7,9%).

Dans ces circonstances, Erhard ne dispose plus des ressources mentales pour continuer. Avec un vote symbolique du Bundestag (255 voix en faveur de la demande SPD-FDP de poser la question de confiance, contre 246) comme décor, il décide de se désister en faveur d'un autre CDU, à désigner par la fraction[1].

III - L'art de se faire « courtiser » : les voyages de Moscou et de Phnom Penh

« Nous ne voyons pas d'inconvénient à votre puissance, car sans elle, nous serions exposés à une hégémonie irrésistible des États-Unis. De même nous ne voyons pas d'inconvénient à la puissance des États-Unis, sans laquelle nous serions probablement exposés à l'hégémonie soviétique. »

Entretien de Gaulle-Breznjev, 21 juin 1966[2]

---

entre Washington, Londres et Bonn sont une conséquence indirecte du retrait français de la structure intégrée de l'OTAN et des problèmes financiers américains et britanniques.

Les deux puissances anglo-saxonnes menacent de retirer leurs troupes et mettent les finances allemandes sous pression, sans pour autant vouloir accorder à ces derniers l'accès à l'arme nucléaire. L'inclusion d'une réorganisation de l'Alliance dans les pourparlers vise en première instance à suggérer une contrepartie à d'éventuelles concessions allemandes pour l'armée du Rhin anglaise (dont le retrait a été insinué par le représentant britannique au conseil de l'OTAN, le 3 octobre, voir note de Karl Carstens, « Drohende Gefahren für unsere außenpolitische Gesamtsituation », 5 octobre 1966, *AAPD* 1966/III, doc. 312, p. 1294, St.S 2176/66 geheim) et les troupes américaines.

[1] Gerhard Schröder s'interroge dans un article publié dans le *Rheinische Merkur* (27 mai 1988) sur la décision d'Erhard, dont il aurait voulu qu'il continue au lieu de « capituler », en l'absence d'une alternative susceptible de réunir une majorité au Bundestag. Le fait reste que Gerhard Schröder, qui se déclare favorable à une Grande Coalition lors de la session du cabinet donnant lieu au départ des ministres FDP, manque de 21 voix ou de 10% du total pour la première place au vote interne pour la succession au sein de la fraction CDU/CSU et est distancé par Kiesinger de 56 voix au deuxième tour.

[2] Moscou, 21 juin 1966, *Archives Diplomatiques*, Entretiens et Messages.

A - Moscou

1) De l'Atlantique à l'Oural

> *« Dieser sowjetische Plan, Frankreich und die Bundesrepublik voneinander zu isolieren, steht jedoch in krassen Gegensatz zu dem europäischen Konzept de Gaulles, das als Ausgangspunkt immer noch eine Verschmelzung des französischen und deutschen Potentials vorsieht. »*
>
> Franz Josef Strauss, 16 juin 1966[1]

Rappelons que les États-Unis voient les alliés occidentaux en « *consultants* » : des partenaires qui ont le droit d'être écoutés sur la politique de la puissance qui mène le bloc occidental. Cependant, pour le Général de Gaulle, la définition américaine omet un élément essentiel : si le consulté n'a pas de véritable choix d'orientation stratégique, il finit par être intégré aux desseins de celui qui le consulte[2].

Le voyage en Russie sert à démontrer que le *partage de Yalta n'est pas éternel*. Tout comme la reconnaissance de la Chine est basée sur la primauté des faits nationaux et des données géographiques, de Gaulle refuse de voir l'URSS comme une structure pérenne. Il est contre nature, ou plutôt contre le cours de l'histoire, d'exclure des rapports normalisés entre la France et la Russie.

Il a déjà été question dans ce mémoire des crédits d'état alloués en garantie des transactions avec l'Europe de l'Est. La politique commerciale, les visites de responsables soviétiques ou encore l'adoption du standard français SECAM en Russie[3], constituent autant d'éléments d'un processus qui doit « sortir l'Europe de la Guerre Froide[4] ». Ce processus doit

---

[1] Discours prononcé à Chatham House devant le Royal Institute of Foreign Affairs, propos rapportés par le *Nachrichtenspiegel* de l'Auswärtiges Amt, *AAPA*, B-21/728 (Europäische Politische Einigung), p. 1.

[2] Henry KISSINGER. "Dealing with De Gaulle" In PAXTON, Robert O. et WAHL, Nicolas (dir.) *De Gaulle and the United States*. Oxford: Berg Publishers, 1994. p. 337.

[3] Olivier CHANTRIAUX. « Le bras de fer franco-allemand en matière de télévision en couleurs », in: *Revue d'histoire diplomatique*, 2005, 1, p. 75-92.

[4] Jean-Paul BLED. "Le général de Gaulle et le triangle Paris-Bonn-Moscou" In VAÏSSE, Maurice (dir.) *De Gaulle et la Russie*. Paris: CNRS, 2006. p. 201.

aboutir à ce que « la Russie absorbe le communisme comme un buvard[1] ». De Gaulle entend élaborer un réseau d'*équilibres croisés* : balancer la RFA avec l'URSS et balancer l'URSS avec les autres états européens[2].

La différence structurelle entre de Gaulle et Erhard se manifeste à nouveau à ce sujet. Le Chancelier croit au rapprochement entre les pays de l'Europe Centrale et Orientale par l'attrait du capitalisme libéral, le Général table sur l'éveil des sentiments nationaux et sur l'autonomie de décision de la population. La démarche d'Erhard consiste à effacer les nationalités au profit de la doctrine économique, qui entraîne le bien-être matériel des citoyens-*consommateurs*. Moins d'État égale plus de bonheur. Les tentatives de détente initiées par le Chancelier, destinées à « *racheter* » l'unification allemande[3], échouent avec la destitution de Nikita Kroutchev en tant que Premier Ministre de l'URSS, le 14 octobre[4].

Celle de de Gaulle, par contre, veut effacer une idéologie qu'il juge incompatible avec le cours de l'Histoire, au profit des prérogatives démocratiques des hommes-*citoyens*. Peu importe à quel gouvernement on a affaire, pourvu que ce soit un gouvernement national. Tous les pays comptent[5].

Le voyage de 1966 cadre aussi dans la vision historique de Charles de Gaulle. Pour lui, la Russie s'est substituée à l'Allemagne comme puissance prépondérante en Europe. Or, il

---

[1] Hélène CARRÈRE d'ENCAUSSE. "La Russie dans la géopolitique de Charles de Gaulle" In ibidem(dir.): p. 276.

[2] Georges-Henri SOUTOU. "La France et la défense européenne du traité de l'Élysée au retrait de l'OTAN (1963-1966)" In LOTH, Wilfried (dir.) *Crises and Compromises: The European Project 1963-1966*. Baden-Baden/Bruxelles: Nomos Verlag/Bruylant, 2001. p. 23.

[3] Compte rendu de la visite d'Adjubei, le 28 juillet 1964 à Bonn (Télégramme de Karl Carstens à l'ambassade parisienne, Bonn, 7 août 1964, geheim, *AAPA*, B-150, Band 34 (août 1964), 2 + 6 p. Erhard semble mettre beaucoup d'espoir dans la visite de Kroutchev, allant selon Benedikt Schoenborn jusqu'à vouloir « racheter » l'unification allemande par des subsides (Benedikt SCHOENBORN. « Bargaining with the bear : Chancellor Erhard's bid to buy German reunification, 1963-64 », in : *Cold War History*, févr. 2008, VIII, n° 1, p. 23-53). Ce dernier point aurait, suivant la thèse de Schoenborn, provoqué la chute du dirigeant soviétique. Un jour avant son retrait, le Chancelier annonce encore sa venue au *Bundestag* comme une chance exceptionnelle de le convaincre de la volonté de réunification du peuple allemand (Horst OSTERHELD. *Außenpolitik unter Bundeskanzler Ludwig Erhard 1963-1966*. Düsseldorf: Droste, 1992. p. 115).

[4] Pour le récit des événements et un portrait des successeurs Breznjev et Kossygine : télégrammes de l'ambassadeur Baudet de Moscou, le 16 et 17 octobre 1964, réservé, *DDF* 1964/II, n° 136 et 138.

[5] Hélène CARRÈRE d'ENCAUSSE. "La Russie dans la géopolitique de Charles de Gaulle" In VAÏSSE, Maurice (dir.) *De Gaulle et la Russie*. Paris: CNRS, 2006. p. 278.

importe pour la France de l'équilibrer en utilisant les Etats-Unis. Inversément, une Allemagne atlantiste est neutralisée par Moscou[1].

2) Un voyage de démonstration

« On ne peut pas troquer la télévision en couleurs contre la reconnaissance de l'Allemagne de l'Est »

Charles de Gaulle lors de la conclusion des accords SECAM[2]

Du point de vue soviétique, une visite du Général de Gaulle est une occasion rêvée de semer la zizanie au sein de l'OTAN[3]. En effet, au moment où la France se retire de la structure intégrée de l'Alliance, les positions sont concordantes sur la question de l'armement nucléaire allemand ou sur la frontière Oder-Neisse. Mais un rapprochement politique et militaire est exclu : malgré ses propos tenus en privé, de Gaulle ne croit pas au revanchisme allemand, élément récurrent de la propagande soviétique[4], et ne peut voir autre chose qu'un régime imposé en la RDA[5]. Si l'URSS fait partie des acteurs de la véritable Europe élargie gaullienne, il ne peut être question que cette Europe se fasse à ses conditions.

Les entretiens entre de Gaulle et les dirigeants soviétiques sont des échanges de politesse sur les questions mondiales et européennes. La déclaration commune du 30 juin 1966 exprime ainsi une réprobation commune de la guerre au Vietnam, un désir de

---

[1] *« Nous avons connu […] l'Allemagne d'Hitler qui avait l'ambition de dominer l'Europe et qui en avait la possibilité. Cette Allemagne a disparu. Elle est maintenant affaiblie, divisée ; elle est toujours l'Allemagne, mais sans la puissance ni l'ambition de dominer. […] L'une des réalités européennes consiste en cette énorme puissance russe, qui aurait été un fait quand même [si] la Russie n'avait pas été communisée […] Tant qu'il y a la réalité majeure de la Russie puissante, il n'y a pas d'autre solution que l'appui américain pour que l'Europe ne soit pas dominée par elle.[…] Les voisins de l'Allemagne ne peuvent pas accepter que celle-ci, une fois unifiée, redevienne une puissance menaçante […] il est donc normal que les Américains soient en Europe »* (Compte rendu de l'entretien entre Charles de Gaulle et Frank Church, Paris, 4 mai 1966, DDF 1966/I, n° 293, p. 762-764).

[2] Propos tenus à Alain Peyrefitte (Alain PEYREFITTE. *C'était de Gaulle (T. II: La France reprend sa place dans le monde)*. Paris: Fayard, 1997. p. 315).

[3] Maurice VAÏSSE. *La Grandeur. Politique étrangère du Général de Gaulle, 1958-1969*. Paris: Fayard, 1998. p. 424.

[4] « *La menace allemande leur est une nécessité sur le plan interne et pour la politique extérieure, vis-à-vis des satellites* » (Compte rendu de l'entretien entre Ludwig Erhard et Charles de Gaulle, Bonn, 21 juillet 1966, geheim, *AAPA*, B-150, Band 80 (juill. 1966), p. 1).

[5] Ce qui donne lieu à des félicitations de la part de Ludwig Erhard, d'avoir défendu le point de vue allemand (Ibidem).

normalisation des relations intra-européennes et un refus d'une RFA nucléaire. De Gaulle rappelle les références culturelles communes, passe par le champ de bataille de Stalingrad, exprime son admiration pour les progrès scientifiques et technologiques et utilise ses discours et bains de foule pour parler de la *« France de toujours à la Russie de toujours »*.

La France n'a aucun contentieux de première importance avec Moscou[1], à la grande différence de la RFA. L'institutionnalisation et l'amélioration des échanges culturels et commerciaux par l'établissement de commission mixtes[2] font acte de la reconnaissance mutuelle de leur statut de puissance européenne. Les retombées systémiques sont limitées : l'URSS propose une conférence européenne sur la sécurité, mais se replie dans la méfiance quand il s'agit d'impliquer les pays de l'Europe de l'Est. La répression sanglante du printemps de Prague en août 1968 met fin aux espoirs de détente véritable. L'URSS ne sort pas de la légitimation du *statu quo* par la sortie de guerre de 1945. Elle invoque en dernier recours le précieux sang versé des soldats soviétiques de Staline pour empêcher la sortie du système socialiste de l'un de ses satellites[3]. Cependant, le discours d'ouverture sera repris en Europe de l'Ouest, par l'*Ostpolitik* de Brandt.

B - De Gaulle et les « deux tiers du monde »

> *« Thus the General's Golden Rule is never to go against a national consensus, real or virtual. In this respect, de Gaulle, called upon by the « pays réel » to personify the « pays legal », truly wants to represent the legitimacy of the nation. […] This is not the policy of la France seule -the Maurrassian nationalism that he is often accused of. It is rather like eighteenth-century French universalism. »*
>
> Simon Serfaty[4]

---

[1] La crise au Vietnam étant une confrontation par pays interposé entre les États-Unis et la Chine, l'Union soviétique s'y abstient. Les dossiers importants se jouent en Asie (Maurice Couve de Murville, Compte rendu de l'entretien avec Gerhard Schröder, Bonn, 21 juillet 1966, geheim, *AAPA*, B-150, Band 80 (Juill. 1966), p. 2.

[2] Ibidem, p. 430.

[3] Yvan VANDEN BERGHE. *De Koude Oorlog (1917-1991). Een Nieuwe Geschiedenis*. Leuven: Acco, 2008. p. 290.

[4] Cité chez Philip G. CERNY. *The politics of grandeur : ideological aspects of de Gaulle's foreign policy*. Cambridge: Cambridge University Press, 1980. p. 270-272.

En septembre, le Général de Gaulle saisit à nouveau l'opportunité de visiter les pays du Tiers Monde pour croiser le fer avec l'antagoniste américain sur un terrain où les moyens matériels n'on pas le même poids qu'ailleurs. Fort d'une crédibilité nouvelle gagnée dans les Accords d'Évian et la fin de l'épisode algérien, de Gaulle peut proclamer librement l'indépendance nationale et le droit à l'autodétermination des peuples, en inversant les rôles des années 1950, où la France subirait les critiques américaines lors des expéditions de Suez[1]. En se mêlant aux affaires du Tiers Monde, de Gaulle empiète sur un terrain en friche, que les deux blocs se disputent âprement.

1) De Gaulle et le Tiers Monde

> *« Sur la fin de l'hiver, le Roi alla visiter les Mexicas de la Nouvelle Espagne. Il en fut fort accueilli, salué au plus grand bruit, pareillement fêté par un peuple nombreux, mais point autant que l'avait été avant lui le feu président Kennedy. Cette petite disgrâce l'assombrit, car le Roi avait entrepris cette expédition dans la vue suprême de rognonner contre l'influence de Washington, de la décrépir, de la ravager. »*
>
> « La Cour », Chronique satirique du Canard Enchaîné[2]

Par un raisonnement analogue à celui d'Erhard concernant l'Europe de l'Est, l'administration américaine croit en l'universalité du modèle libéral et à l'attrait de l'économie de marché pour satisfaire les besoins des consommateurs. Si l'exportabilité en est démontrée au Sud, les perspectives d'expansion du communisme par voie de guerres de libération nationale sont anéanties.

Comment alors contrer cette propagation du modèle américain ? En brandissant la valeur de la souveraineté nationale, intimement liée à celle d'autodétermination. Une administration américaine qui propage la démocratie a bien des problèmes quand les choix de la population locale, seuls détenteurs de légitimé dans le système libéral, vont à l'encontre de

[1] Stanley HOFFMANN. *Gulliver's troubles. The setting of the American foreign policy*. New York: McGraw-Hill, 1966. p. 460.

[2] André RIBAUD. *La Cour.* Paris: Julliard, 1971. p. 319.

ce qui était attendu. D'où l'idée de les *« forcer »* à être aidés par voie armée, dans une phase bien sûr transitoire, qui doit protéger les éléments bienveillants[1].

Ce passage forcé à la démocratie et à l'économie de marché n'est cependant pas toujours apprécié par les destinataires du message américain. D'autant plus que les élites nationales s'accaparent la majeure partie des aides américaines destinées à stimuler l'économie de marché et que ces aides sont fort critiquées par un Congrès très réticent à dépenser les impôts du contribuable américain[2]. D'où l'opportunité pour le Général de Gaulle de descendre en Amérique Latine et au Mexique (voisin traditionnellement trublion) en 1964 et de projeter l'image de la France, puissance éloignée et donc moins menaçante, convertie aux vertus de la légitimité populaire de gouvernements locaux et de l'autonomie interne et externe de ceux-ci[3].

Quelle est alors l'attitude de Ludwig Erhard face à cette politique active au Tiers Monde ? Celle que l'on pourrait attendre : basée sur une logique économique. De Gaulle n'a

---

[1] *« Vous ne pouvez réaliser une réforme agraire si les leaders paysans locaux sont systématiquement assassinés »*, Robert McNamara, cité (en français) par Pierre MELANDRI. *La politique extérieure des États-Unis de 1945 à nos jours*. Paris: PUF, 1995. p. 123. Dans les deux premières années de l'Alliance pour le Progrès, lancée le 17 août 1961 à Punta del Este (Uruguay) pour éviter une contamination communiste sur la « zone Monroe », sept coups d'état militaires évincent un gouvernement en place. Le 31 mars 1964, le président brésilien Goulart est renversé par des militaires soutenus par Washington. En avril 1965, les États-Unis mettent fin à l'insurrection à Saint-Domingue, jugée trop proche de Cuba, en pratiquant une « diplomatie de la canonnière », jadis reprochée aux alliés européens.

[2] ibidem: p. 129. L'amendement Hickenlooper (1962) interdit l'aide à tout gouvernement qui impose trop lourdement ou qui procède à des nationalisations de sociétés contrôlées à plus de 50% par des citoyens américains.

[3] Reprenant à son compte les critiques américaines à l'égard des « vieilles puissances coloniales ». Henry KISSINGER. *The Troubled partnership, a re-appraisal of the Atlantic Alliance*. New York: Macgraw-Hill Book Co., 1965. p. 8. Il est intéressant de remarquer que les responsables américains (tels que Lyndon Johnson dans son discours en octobre 1965) voient dans les forces du nationalisme une voie efficace pour détricoter l'ensemble soviétique, mais qu'ils diabolisent cette même idée en Europe, où elle est née, et d'où elle est relancée dans le discours d'indépendance prononcé par le Général de Gaulle (Ibidem, p. 27).

Selon Jean-Daniel Jurgensen, qui conduit la direction d'Amérique au sein de la Direction des Affaires Politiques au Quai d'Orsay, le voyage de de Gaulle trouve ses racines dans ses convictions personnelles, développées pendant la Seconde Guerre Mondiale, qui consiste à sortir de l' « éclipse » des relations avec les États européens du fait de la doctrine Monroe et de renouer le dialogue sur fond d'affinités culturelles (« Politische Bedeutung der Lateinamerikareise der französischen Staatspräsidenten », télégramme de l'ambassade parisienne à Bonn, vertraulich, 16 novembre 1964, *AAPA*, B-150, Band 41 (nov. 1964), p. 1 et Maurice VAÏSSE. *La puissance ou l'influence ? La France dans le monde depuis 1958*. Paris: Fayard, 2009. p. 439-451).).

pas les moyens d'augmenter l'aide au développement, sans perturber le processus de redressement économique[1].

2) Le discours de septembre

Depuis la résolution du Golfe de Tonkin, la position française est ouvertement critique de l'action militaire américaine en Asie[2]. Bien que les liens franco-américains soient séculaires, Washington n'a pas voulu écouter les avertissements français. Il importe alors de dire haut et clair à son allié ce qu'il ne veut pas entendre en privé. Et de se poser en figure de proue du concert des nations non alignées, qui condamnent les bombardements US[3].

Le discours du Cambodge, tenu en uniforme militaire devant 200 000 personnes au stade de Phnom Penh[4], fait des éclats. Il n'y a aucune chance *« que les peuples de l'Asie se soumettent à la loi de l'étranger venu de l'autre rive du Pacifique, quelles que puissent être ses intentions et si puissantes que soient ses armées*[5] *»*.Johnson doit respecter le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et entamer le *désengagement* militaire, pour arriver à la neutralisation de l'Indochine[6].

Non seulement le contenu verbal, mais en plus le contexte font grincer des dents au Département d'État. Washington utilisait Paris comme *intermédiaire*. Malgré le désaccord franco-américain, la France tirait avantage de sa position de reconnaissance de la Chine populaire et de ses liens historiques en Indochine.

---

[1] Compte rendu de l'entretien entre Ludwig Erhard et George McGhee, Bonn, 12 février 1964, *AAPD* 1966/I, doc. 42, p. 194. Le commerce extérieur français en Amérique Latine ne représente qu'un tiers de l'allemand. Le voyage de de Gaulle est celui d'un homme du XIXe siècle (Jacques BINOCHE. *L'Allemagne et le général de Gaulle (1924-1970)*. Paris: Plon, 1975. p. 184).

[2] Maurice VÄISSE. "De Gaulle et la guerre du Vietnam: de la difficulté d'être Cassandre" In GOSCHA, Christopher et VAÏSSE, Maurice (dir.) *La guerre du Vietnam et l'Europe*. Bruxelles: Bruylant, 2003. p. 171.

[3] Maurice VAÏSSE. *La Grandeur. Politique étrangère du Général de Gaulle, 1958-1969*. Paris: Fayard, 1998. p. 533.

[4] Jean LACOUTURE. *De Gaulle, t.3 : le souverain*. Paris: Plon, 1986. p. 432-439.

[5] Discours de Phnom Penh, cité chez Anne SA'ADAH. "Idées simples et idées fixes: De Gaulle, les États-Unis et le Vietnam." In INSTITUT CHARLES DE GAULLE (dir.) De Gaulle en son siècle; T. 4: La sécurité et l'indépendance de la France. Paris: Plon, 1992. p. 278.

[6] Maurice VAÏSSE. *La puissance ou l'influence ? La France dans le monde depuis 1958*. Paris: Fayard, 2009, p. 472.

L'atout que constitue pour la France son réseau de contacts diplomatiques dans la région manque à la diplomatie allemande, qui ne peut y jouer aucun rôle. Dans les documents diplomatiques allemands, le discours de Phnom Penh n'est qu'une anecdote, vu les dimensions que prend le dossier de *l'Ausgleich* américain. Ce qui était prévisible au moment de sa condamnation de la reconnaissance de la République populaire[1], se produit à nouveau quand les troupes américaines sont au-delà du seuil de 200 000. Au lieu de l'indépendance nationale vietnamienne, il prône la défense du monde libre contre le communisme et suit toujours le discours de Washington[2].

Malgré l'absence d'enjeu pour la RFA, malgré la contestation de plus en plus forte de la guerre aux Etats-Unis[3] et malgré le lien évident de ce dernier phénomène avec les divisions que connaît la politique étrangère américaine, d'une incidence très importante sur le budget national, Erhard ne saisit pas l'occasion d se rapprocher de la position française.

[1] Interview de Ludwig Erhard, *Die Zeit*, 21 février 1964 (cité chez Jacques BINOCHE. *L'Allemagne et le général de Gaulle (1924-1970)*. Paris: Plon, 1975. p. 186).

[2] Ex : Compte rendu de la conversation entre Lyndon B. Johnson et Ludwig Erhard à Washington, 27 septembre 1966, *AAPD* 1966/III, doc. 302, Z A 5-87.A/66, geheim, p. 1267 : Erhard estime que le Président est allé jusqu'au bout du raisonnable dans sa disposition envers la paix au Vietnam. Se montrer plus pacifique serait aller au-delà de la détente avec le monde communiste et faire croire au camp opposé qu'il peut toujours s'aventurer plus loin.

[3] Télégramme de Charles Lucet, Washington, 29 avril 1966, *DDF* 1966/I, n° 277, p. 215-217. Selon Fullbright, il serait insensé de vouloir mener à la fois la guerre contre la pauvreté et celle du Vietnam, la deuxième amputant de toute façon les moyens de la première ; Pierre MELANDRI. *Histoire des Etats-Unis contemporains*. Bruxelles : André Versaille, 2009. p. 470-478.

Conclusion

« L'action extérieure n'est pas une fin en soi. Elle trouve sa place dans un ensemble. Mais sans doute est-elle en quelque sorte l'expression de tout le reste, surtout si, comme dans le cas de la France, il s'y ajoute cette faculté singulière de traduire l'universel, donc de bénéficier en quelque sorte naturellement d'une résonance et d'un poids qui vont bien au-delà de ce que représente sa puissance effective lorsqu'elle est en mesure et qu'elle a la volonté de s'exprimer librement. »

Maurice Couve de Murville[1]

"Ah, si seulement les Français pouvaient être plus forts."

Ludger Westrick, juillet 1964[2]

Dans sa lettre d'adieu à Ludwig Erhard, rédigée le 2 décembre 1966[3], après son départ définitif de la Chancellerie, Charles de Gaulle affirme l'avoir toujours vu « *sincèrement et activement favorable* » à la « *cordiale coopération de l'Allemagne et de la France* ». Il loue leurs « *ententes véritables en raison des circonstances dans la politique respective de nos deux Gouvernements* » … « *compte tenu de quelques différences* ».

C'est précisément de ces deux derniers mots que nous venons de traiter. Le langage protocolaire ne peut pas contourner la différence fondamentale entre ces deux visions du monde. Condamnés à cohabiter par le poids des circonstances et à transcendre un passé fait d'antagonismes, les liens franco-allemands sont indissolubles. Ce qui n'empêche bien sûr pas que ces deux hommes aient développé, par leur expérience personnelle, des visions ancrées dans un passé différent.

Pour de Gaulle, celui d'un militaire et stratège français, pour Erhard, celui d'un professeur d'économie, épouvanté par l'économie de Weimar et l'étatisme de ses compatriotes. L'un entend affirmer l'État national en tant que communauté politique[4], l'autre

---

[1] Maurice COUVE DE MURVILLE. *Une politique étrangère: 1958-1969*. Paris: Plon, 1971. p. 15.

[2] Cité par Roland de Margerie, Télégramme de Bonn, le 10 juillet 1964, réservé, secret, *DDF* 1964/II, n° 18, p. 50.

[3] Lettre manuscrite de Charles de Gaulle à Ludwig Erhard, s.l., 2 décembre 1966, AN, *5 AGV 1/166*, 2 p.

[4] *« En récusant à la fois l'organicisme romantique […] et l'artificialisme juridique, la nation comme contrat social et simple pacte civil entre particuliers […] La nation comme héritage symbolique, au-delà de la*

entend le transformer en donnant la priorité à la liberté économique. Tous les deux croient en une intégration européenne interétatique et à la mise en commun de la politique étrangère[1]. Mais ni l'un ni l'autre ne sont préparés à faire de concession sur leurs principes initiaux en vertu d'un intérêt commun supérieur. Dans ce qui suit, nous reviendrons sur notre analyse précédente, en reprenant les trois strates indiquées en introduction.

A - Les acteurs : manier le pouvoir

La gestion de la politique étrangère de Ludwig Erhard est catastrophique[2]. Le Chancelier ne s'attendait pas à de grandes décisions en politique étrangère en novembre 1963. D'où la décision de garder Horst Osterheld, qui ne lui porte guère d'estime, comme seul conseiller à la Chancellerie, contre un cabinet économique de trente collaborateurs. Gerhard Schröder joue un jeu subtil en soutenant le chef de gouvernement, mais tout en désirant lui succéder. À plusieurs reprises, il le prend de court.

Erhard essaye d'arbitrer entre les clans en place, mais n'a pas suffisamment de leviers pour s'élever au-dessus d'eux. Tous les ténors du gouvernement ont leur fidélité ailleurs et la fraction parlementaire est truffée de voix critiques. Le parti se décline en groupements d'intérêts, en protestants et catholiques, en Allemands du Nord et Bavarois… alors que lui, Erhard[3], ne dispose pas de fief ou d'entourage capable de le soutenir. Même un Chancelier en fin de carrière a besoin de collaborateurs proches à des postes responsables, pour tenir tête à cette diversité d'*impetus* politiques. Ni Ludger Westrick, son secrétaire d'État à la tête de la *« bande-Erhard »*, ni les *« atlantistes »* comme Kurt Birrenbach, n'on joué ce rôle ainsi. Ludwig Erhard tente de corriger ce problème en pariant sur son lien personnel avec l'opinion

---

tribu primitive, en deçà du « corps d'associés vivant sous une loi commune […] Elle exprime un désir de liberté, non de domination » (Régis DEBRAY. *Á demain de Gaulle*. Paris : Gallimard, 1996. p. 123-124).

[1] Citons encore la conférence de Presse de Ludwig Erhard du 25 février 1966, après être rentré du sommet franco-allemand à Paris, les 8 et 9 février, *AAPA*, B-21/728 (Europäische Politische Einigung), p. 5 : *« Ich glaube, gerade die letzten Verhandlungen in Luxemburg haben auch bewiesen, daß eine Begegnung auf Regierungsebene nützlich sein kann, ohne daß ich die besondere Aufgabe der EWG vermengen möchte mit politischen Gesprächen, die das Verhältnis Europas zu seiner Umwelt oder auch der europäischen Staaten untereinander zum Gegenstand haben. »*

[2] « *anti-politician* » (Alfred C. MIERZEJEWSKI. *Ludwig Erhard. A biography*. Chapel Hill: The University of North Carolina Press, 2004. p. 210).

[3] Membre du parti depuis le 24 avril 1963 (ibidem: p. 184).

publique, ce qui paie dans l'élection de septembre 1965. Mais une fois les élections passées, le Chancelier replonge : assailli par les exigences incompatibles de toutes les fractions, sa crédibilité en pâtit définitivement.

Nous avons tenté, dans ce mémoire, de mettre en évidence *l'évolution* des conceptions des deux hommes à travers les événements politiques et leurs répercussions. Pour le Général de Gaulle, l'opération était relativement aisée, vu le nombre considérable d'écrits, de témoignages et d'ouvrages et son rôle central dans la politique étrangère française. Ludwig Erhard, par contre, n'a qu'un véritable thème de prédilection : l'économie. Si l'on consulte le recueil de Karl Hohmann des *« discours et messages »* du Chancelier, ses théories politiques sont une application de ce qu'il a toujours défendu en matière économique. « *Nous ne vivons plus à l'époque de Metternich*[1] » : les équilibres, tout comme les cartels en économie ou les groupements d'intérêt désirant coloniser les politiques publiques, limitent artificiellement la liberté des sujets d'une société régulée, dans laquelle il faut laisser libre cours au mécanismes organiques[2].

Erhard reste en premier lieu le professeur d'économie *« par accident »*, qui a vu sa carrière stagner dans un milieu de professeurs *« étatistes »* puis nazis. Les théories qu'il défend sont en même temps sa conviction politique, et sa seule[3]. Certains auteurs situent la fin du succès politique de Ludwig Erhard en 1949, quand il accède au gouvernement Adenauer.

---

[1] « Wir leben nicht mehr in Metternichs Zeiten », *Die Zeit*, 25 décembre 1959, Ludwig ERHARD et Karl HOHMANN. *Gedanken aus fünf Jahrzehnten : Reden und Schriften*. Düsseldorf: Econ Verlag, 1988. p. 592-595.

[2] Gisela STUART. « The European Union and Economic Decline : Why We Need another Ludwig Erhard », in : *Economic Affairs*, 2006, p. 62-66.

[3] Alfred C. MIERZEJEWSKI. *Ludwig Erhard. A biography*. Chapel Hill: The University of North Carolina Press, 2004. p. 28. Notons que l'épithète d'économie « sociale » de marché est un apport d'Alfred Müller-Armack, Secrétaire d'État adjoint à Ludwig Erhard. Pour Erhard, un système économique n'est pas social en soi, mais par les effets qu'il provoque (une idée empruntée à Vershofen, directeur de l'Institut d'Études Économiques à Nürnberg dont Erhard fut le collaborateur).

D'où l'importance du lien entre *psychologie* et marché : satisfaire les besoins des consommateurs en leur conférant la capacité d'arbitrer entre les producteurs de biens crée l'effet social, puisque tout le monde est censé profiter des effets bénéfiques d'une compétitivité améliorée. *« Eigentum macht Frei »* (Jess M. LUKOMSKI. *Ludwig Erhard: der Mensch und der Politiker*. Düsseldorf: Econ-Verlag, 1965. p. 41, 67).

« Social » ne signifie donc certainement pas l'attribution d'avantages sociaux. Ludwig Erhard est un opposant par principe du principe de *Mittbestimmung*, issu d'un compromis entre Adenauer et Bockler, dirigeant

De Gaulle, par contre, s'est construit une carrière professionnelle dans une fonction régalienne de l'État français. Malgré les convictions monarchistes de ses parents et l'atmosphère politique de l'entre-deux guerres[1], il s'est toujours inscrit dans la légalité républicaine et a vu le militaire comme un *« outil »* de la politique. Ludwig Erhard se faisait consulter par des hommes politiques en quête de programme économique, de Gaulle, bloqué par la hiérarchie militaire, allait vendre ses idées au Parlement, à gauche aussi bien qu'à droite. La politique étrangère constitue pour lui un élément d'une *communauté politique interne*[2].

Les deux hommes sont des novateurs[3], qui savent refonder la politique de leur pays dans des circonstances fondamentalement changées. Mais l'habilité politique et la volonté de pouvoir manquent à Erhard. Il se trompe fondamentalement sur Lyndon Johnson, à qui il suspend toute sa politique étrangère, mais qui est à l'origine directe de sa chute fin 1966. Il se trompe sur de Gaulle, auquel il croit savoir faire confiance en 1965, mais qui ne réciproque pas les concessions agricoles de 1963 et 1964. Si les deux hommes trouvent une concordance des mots dans leurs entrevues, ils ne la trouvent jamais sur le plan des idées.

Ce qui tient à la nature peu compatible de leurs conceptions, qui s'éloignent l'une de l'autre avec le temps, mais aussi à la crédibilité réduite d'Erhard en tant qu'*« homme de pouvoir »*. Qui peut garantir qu'un accord ne sera pas saboté par Gerhard Schröder ? Que le Chancelier s'accroche à une position dure, alors que Konrad Adenauer l'assaillira sans relâche ? Qu'il ne changera pas d'avis sous pression américaine ? En décémbre 1963 et 1964, Erhard tient bon face aux agriculteurs de Rehhagel, un électoral traditionnel fort mobilisé. Cependant, il dispose du soutien des ministres au Cabinet, qui sont las des remonstrations paysannes. À l'approche des élections de 1965, Schröder va son propre chemin.

---

du DGB (Alfred C. MIERZEJEWSKI. *Ludwig Erhard. A biography*. Chapel Hill: The University of North Carolina Press, 2004. p. 95).

[1] Pascal ORY. *De Gaulle ou l'ordre du discours*. Paris: Masson, 1978. p. 33.

[2] Philip G. CERNY. *The politics of grandeur : ideological aspects of de Gaulle's foreign policy*. Cambridge: Cambridge University Press, 1980. p. 276.

[3] Stanley HOFFMANN. "De Gaulle as an Innovative Leader." In SHEFFER, Gabriel (dir.) *Innovative Leaders in International Politics*. Albany: State University of New York Press, 1993. p. 57-81.

B - La scène : Partir ensemble pour finir séparés

« A man with a strong but remarkably narrow mind… utterly lacking any political sense. »

Sir Con O'Neill, parlant de Ludwig Erhard[1]

Ulrich Lappenküper compare les politiques européennes des deux protagonistes à deux pyramides, posées l'une à côté de l'autre, à base commune mais s'éloignant *« au fil de la hauteur »*. Cette image est correcte. La France prend la direction du monde multipolaire, la RFA celle du monde des deux blocs. La base commune est réelle. Elle remonte à la superficie lors des entretiens, qui sont indéniablement des instants où il faut se rapprocher, ne fût-ce que verbalement.

Cependant, les sommets franco-allemands cachent la réalité, celle d'un mouvement de plus en plus accéléré vers des horizons éloignés. Puisque les sommets n'harmonisent plus les politiques, ou ne traitent presque plus la relation aux deux blocs et la politique mondiale, ils forment le cadre d'un mariage de raison. Tout comme la CEE, qui reste ensemble à cause des avantages que procure le groupement des intérêts industriels aux membres (ou, pour la France, à cause de la réalisation de la PAC). Tout comme l'OTAN, où les alliés acceptent avec ou sans grincements de dents la décision de retrait française, sans pouvoir remettre en cause le pacte. Cette dernière est l'illustration d'une maxime de base de la politique gaullienne : *« à un intérêt distinct correspond une politique distincte »*.

L'impact des *circonstances politiques internes* allemandes n'est pas à négliger. Sans l'opposition constante d'une partie considérable de son parti, Ludwig Erhard aurait peut-être pu suivre une politique plus cohérente et se serait bien gardé de ménager la France autant qu'il l'a fait. Ce qui lui aurait épargné l'humiliation du refus français de mars 1965.

Mais malgré le fait que cette fraction *« gaulliste »* est en premier lieu une coterie ou un conglomérat d'ambitions individuelles, l'opinion allemande reste attachée à une pérennisation du lien avec la France. Même sans *« gaullistes »,* Erhard n'aurait pas été en état de poursuivre la politique atlantiste et libre-échangiste qui était ouvertement la sienne. Tout comme l'intégration européenne, imposée par Washington et le miracle économique allemand

[1] Cité chez Alfred C. MIERZEJEWSKI. *Ludwig Erhard. A biography*. Chapel Hill: The University of North Carolina Press, 2004. p. 77.

trouvent leur base dans l'histoire récente, ce courant fait partie des circonstances contraignantes de base.

C - Le système international

> *"Le Général de Gaulle ne considère pas, en effet, que les différences d'ordre idéologique puissent faire obstacle à des relations satisfaisantes entre États à moins que l'idéologie ne serve de prétexte à l'esprit de domination. Mais les temps où l'esprit de domination pouvait s'exercer ne sont-ils pas révolus?"*
>
> Compte rendu de l'entrevue de Gaulle-Maurer, juillet 1964[1]

Qu'apprentent ces années 1963-1966 sur la *structure* du système international ? Comme le décrit Stanley Hoffmann, le système bipolaire de la guerre froide est atypique. D'habitude caractérisé par une instabilité structurelle, cette caractéristique est minée par l'équilibre nucléaire. Ce qui laisse le champ libre aux puissances moyennes pour se positionner et se créer de l'influence.

C'est cette chance que veulent saisir aussi bien de Gaulle qu'Erhard. Toutefois, le premier se trouve dans une position avantageuse : la France n'a plus de différends territoriaux après 1962, est membre permanent du Conseil de Sécurité des Nations-Unies et dispose du réseau d'États associés de son ancien Empire. Pour faire une politique mondiale, il suffit alors de manipuler les instruments en place.

La RFA a un différend juridique avec une partie considérable du monde sur les frontières de l'Allemagne, doit constamment remettre sur le tapis le dossier de la réunification, dont la solution n'apporte pas d'intérêt immédiat aux autres participants, traîne le poids des événements des Première et Seconde Guerres Mondiales et de la proximité du rideau de fer.

Qu'en est-il de l'intégration européenne, dont les deux pays ne peuvent que recolter les fruits ? Pourrait-on qualifier les années 1963-1966 d'années perdues ? Il nous semble que non. Le désaccord entre de Gaulle et Erhard provient des *mutations du système international*. Tout comme Jean Monnet, ce dernier ne voit pas l'utilité d'une défense européenne ou d'un

[1] Conversation à Paris, le 28 juillet 1964, très secret, *DDF* 1964/II, n° 42, p. 109.

armement atomique si les Etats-Unis s'en occupent[1]. En outre, Erhard voit plus d'avantages économiques dans une intégration plus souple et plus large, englobant les pays de l'AELE.

La compétence *positive* par excellence de la Communauté Économique Européenne devient la PAC. Ironiquement, il s'agit d'un instrument *politique* du Général de Gaulle, renforçant une intégration à Six. Celui qui semble l'obstacle par excellence à l'intégration supranationale, dote la CEE de sa première grande compétence. Après avoir accepté toutes les conséquences du Traité de Rome, négocié et signé par les gouvernements de la IVe République, la réalisation procède de celui qui a torpillé la CED[2].

La RFA ne suit pas le schéma élaboré ensemble : pour elle, l'OTAN reste le seul cadre applicable en matière de défense, vu la présence des États-Unis. Toute tentative de construire un pillier européen dans le cadre existant est vouée à l'échec sans collaboration française. Le gouvernement Erhard reproche à de Gaulle de sortir de l'intégration et de sombrer dans le bilatéralisme. Mais ne pourrait-on pas analyser l'attitude allemande comme bilatérale depuis la conclusion du premier accord *Offset* en 1962[3] ? Vu l'accueil mitigé que réservent la France, le Royaume Uni et finalement les Etats-Unis au projet de la MLF, il ne reste plus rien qu'à ménager les souhaits de Washington, par crainte qu'on ne retire les forces d'Europe.

Quel est le rôle d'un homme aux conceptions politiques de Ludwig Erhard dans cette situation ? Celui de quelqu'un qui se sent attiré par une alliance avec le partenaire le plus puissant, en espérant qu'il conserve ainsi les meilleurs garanties pour la défense du territoire. Erhard refuse la géopolitique, la logique d'équilibre ou le caractère relatif des idéologies qui forment le cœur de la politique française. Ce faisant, il espère inscrire son pays dans le système libéral global, où le bon sens économique aura raison du bloc communiste, de la petite Europe et du nationalisme extrême.

---

[1] Jean-Baptiste DUROSELLE. "Deux types de grands hommes: le général de Gaulle et Jean Monnet." In *Itinéraires. Idées, hommes et nations d'Occident (XIXe-XXe siècles)*. Paris: Publications de la Sorbonne, 1991. p. 258.

[2] Ibidem, p. 259.

[3] Henry KISSINGER. *The Troubled partnership, a re-appraisal of the Atlantic Alliance*. New York: Macgraw-Hill Book Co., 1965. p. 207.

Bibliographie

I - Sources

A - Sources d'archives

1) Archives présidentielles Charles de Gaulle (1958-1969)

Conservées aux Archives Nationales, CARAN (Paris)

- Fonds 1 AGV
  - 1 AGV 161 (Entretiens diplomatiques franco-allemands, 1962-1963) (21 fascicules)
  - 1 AGV 162 (Entretiens diplomatiques franco-allemands, 1964-1965) (13 fascicules)
  - 1 AGV 163 (Entretiens diplomatiques franco-allemands, 1965-1966) (5 fascicules)
  - 1 AGV 165 (Correspondance diplomatique, 1958-1963) (2 liasses)
  - 1 AGV 166 (Correspondance diplomatique, 1964-1969) (3 liasses)

2) Correspondance diplomatique, Politisches Archiv des Auswärtigen Amt, Berlin[1]

- Série B 21 (Relations bilatérales franco-allemandes, Affaires européennes, 1963-1966)
  - 80.11/1 (530): Konsultation d. Reg. Chefs (Jan. 63-Dez.63), 1 Bd., s.n.
  - 80.11/1 (531): Konsultation d. Reg. Chefs (Feb. 63-Nov.64), 1 Bd., s.n.
  - 80.11/1 (532): Konsultation d. Reg. Chefs (Dez. 64-Juni 65), 1 Bd., s.n.
  - 80.11/1 (533): Konsultation d. Reg. Chefs (Jan. 66-Okt. 66), 1 Bd., s.n.
  - 80.11/2 (534): Konsultation d. Aussenmin. (Nov. 62-Nov.66), 1 Bd., s.n.
  - 80.11/3 (535): Konsultation d. Pol. Direkt. (Jan. 63-Juni 64), 1 Bd., s.n.
  - 80.11/3 (536): Konsultation d. Pol. Direkt. (Okt. 63-Okt. 64), 1 Bd., s.n.
  - 80.11/3 (537): Konsultation d. Pol. Direkt. (Okt. 64-Dez. 64), 1 Bd., s.n.
  - 80.11/3 (538): Konsultation d. Pol. Direkt. (Juli 65-Apr. 66), 1 Bd., s.n.

[1] Documents consultés lors de notre séjour de recherche à Berlin du 11 au 24 février 2009.

- 80.11/3 (539): Konsultation d. Pol. Direkt. (Juni 66-Feb. 67), 1 Bd., s.n.
- 80.00/0 (728): Europäische Politische Einigung (1966), 1 Bd., s.n.

- Série B 150 (Akten zur Auswärtigen Politik der Bundesrepublik Deutschland, 1963-1966)
  - Inventaire extensif des documents sélectionnés par l'Institut für Zeitgeschichte, AAPD 1963-1966 (90 Bd.)
  - Sélection
    - 1963 : Bd. 02 (Jan. 63), 08 (Juni 63), 17 (Nov. 63)
    - 1964 : Bd. 22 (Feb. 64), 32 (Jul. 64), 34 (Aug. 64), 41 (Nov. 64)
    - 1965 : Bd. 44-45 (Jan.-Feb. 65), 54 (Nov. 65)
    - 1966 : Bd. 68 (Jan. 66), 69 (Feb. 66), 80 (Jul. 66), 81 (Aug. 66), 82 (Aug. 66), 88 (Nov. 66)

3) Digital National Security Archives Online (DNSA)

Rapports de la visite d'Henry Kissinger en République Fédérale d'Allemagne, janvier 1966.

B - Sources imprimées

1) Outils de référence

Annuaire diplomatique et consulaire de la République française. Paris: Imprimerie Nationale, 1958-1969.

Base PACTE – Traités et accords de la France. (http://www.doc.diplomatie.gouv.fr/BASIS/Pacte).

Bottin Administratif. Paris: Bottin, 1958-1969.

United Nations Treaty Series (http://treaties.un.org).

2) Correspondance diplomatique

a) AAPD (Allemagne)

AUSWÄRTIGES AMT (ALLEMAGNE) et SCHWARZ, Hans-Peter (dir.) *Akten zur auswärtigen Politik der Bundesrepublik Deutschland 1963*. München: Oldenbourg, 1994. CXCVI + 1813 p.

AUSWÄRTIGES AMT (ALLEMAGNE) et SCHWARZ, Hans-Peter (dir.) *Akten zur auswärtigen Politik der Bundesrepublik Deutschland 1964*. München: Oldenbourg, 1995. CLIV + 1676 p.

AUSWÄRTIGES AMT (ALLEMAGNE) et SCHWARZ, Hans-Peter. *Akten zur auswärtigen Politik der Bundesrepublik Deutschland 1965; 3, 1. September bis 31. Dezember 1965* München: Oldenbourg, 1996. CCXXIII + 2090 p.

AUSWÄRTIGES AMT (ALLEMAGNE) et SCHWARZ, Hans-Peter (dir.) *Akten zur auswärtigen Politik der Bundesrepublik Deutschland 1966*. München: Oldenbourg, 1997. CXC + 1835 p.

b) Documents diplomatiques français (France)

COMMISSION DE PUBLICATION DES DOCUMENTS DIPLOMATIQUES FRANÇAIS et VAÏSSE, Maurice (dir.). *Documents diplomatiques français. 1963, 1er janvier-31 décembre*. Paris: Imprimerie Nationale, 2000. XLIII + 728, XLIII + 711 p.

COMMISSION DE PUBLICATION DES DOCUMENTS DIPLOMATIQUES FRANCAIS et VAÏSSE, Maurice (dir.) *Documents diplomatiques français. 1964*. Bruxelles: PIE - Peter Lang, 2002. LI + 710 p.

COMMISSION DE PUBLICATION DES DOCUMENTS DIPLOMATIQUES FRANCAIS et VAÏSSE, Maurice (dir.) *Documents diplomatiques français 1965. Tome I 1er janvier - 30 juin*. Bruxelles: PIE - Peter Lang, 2003. LI + 882 p.

COMMISSION DE PUBLICATION DES DOCUMENTS DIPLOMATIQUES FRANCAIS et VAÏSSE, Maurice (dir.) *Documents diplomatiques français. 1965. Tome II, 1er juillet - 31 décembre*. Bruxelles: PIE-Peter Lang, 2004. L + 873 p.

COMMISSION DE PUBLICATION DES DOCUMENTS DIPLOMATIQUES FRANCAIS et VAÏSSE, Maurice (dir.) *Documents diplomatiques français. 1966. Tome I, 1er janvier-31 mai* Bruxelles: PIE - Peter Lang, 2006. LIII + 995 p.

COMMISSION DE PUBLICATION DES DOCUMENTS DIPLOMATIQUES FRANCAIS et VAÏSSE, Maurice (dir.) *Documents diplomatiques français. 1966. Tome II, 1er juin-31 décembre* Bruxelles: PIE-Peter Lang, 2006. XLVII + 1133 p.

3) Documents parlementaires

FRANZ, Corinna (dir.) *Die CDU/CSU-Fraktion im Deutschen Bundestag: Sitzungsprotokolle 1961-1966*. Düsseldorf: Droste Verlag, 2004. 2681 p.

4) Recueils de Presse

AGENCE FRANCE-PRESSE. *Charles de Gaulle, année 1963-1966*. Paris: Agence France-Presse, 1964. 28 + 44 + 9 + 33 p. (Collections numérisées de la BnF)

Archives de l'Institut National de l'Audiovisuel. www.ina.fr

European NAvigator on-line. www.ena.lu

LAMALLE, Jacques (dir.) *Le Canard enchaîné : la Cinquième République en 2000 dessins*. Paris: les Arènes, 2008. 652 p.

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES. *Bibliographie Courante d'Articles de Périodiques Postérieurs à 1944 sur les Problèmes Politiques, Economiques et Sociaux*. Boston: G.K Hall & Co, 1968. 921 p. (Vol. 6: (France II: 20 à 51))

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES. *Politique étrangère de la RFA: 1959-1964, 1964-1966, 1966-1969*. Paris : FNSP, Centre de Documentation contemporaine.

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES. *Politique européenne de la France : 1963-1965, 1965-1966, 1966-1969*. Paris : FNSP, Centre de Documentation contemporaine.

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES. *Les gouvernements Erhard et Kiesinger: dossier de presse*. Paris: FNSP, Centre de documentation contemporaine, 1963-1969.

5) Mémoires personnels, ouvrages contemporains

ADENAUER, Konrad. *Erinnerungen 1959-1963 : Fragmente*. Stutgartt: 1968. 375 p

ALPHAND, Hervé. *L'Étonnement d'être : journal 1939-1973*. Paris: Fayard, 1977. 614 p.

BALL, George W. *The Past Has Another Pattern. Memoirs*. New Yok: 1983. 527 p.

BLANKENHORN, Herbert. *Verständnis und Verständigung. Blätter eines politischen Tagebuchs 1949 bis 1979*. Frankfurt-am-Main: 1980. 623 p.

BOEGNER, Jean-Marc. "Les principes de la politique européenne du général de Gaulle." In INSTITUT CHARLES DE GAULLE (dir.) *De Gaulle en son Siècle; T. 5: L'Europe*. Paris: Plon, 1992. p. 66-70.

BRANDT, Willy. *Begegnungen und Einsichten. Die Jahre 1960-1975*. Hamburg: 1976. 655 p.

BURIN DES ROZIERS, Etienne. "L'Europe de l'Atlantique à l'Oural: concepts et réalités." In INSTITUT CHARLES DE GAULLE (dir.) *De Gaulle en son siècle; T.5: l'Europe*. Paris: Plon, 1992. p. 497-502.

BURIN DES ROZIERS, Etienne. "L'indépendance nationale selon de Gaulle: fondement et pratique d'une politique." In INSTITUT CHARLES DE GAULLE (dir.) *De Gaulle en son siècle. T. 4: La sécurité et l'indépendance de la France*. Paris: Plon, 1992. p. 226-238.

Carstens, Karl. *Erinnerungen und Erfahrungen*. Koblenz: Schriften des Bundesarchivs, 1993. 898 p. (Schriften des Bundesarchivs; 44)

COUVE DE MURVILLE, Maurice. "La politique allemande du général de Gaulle." In INSTITUT CHARLES DE GAULLE (dir.) *De Gaulle en son siècle, T. 5: l'Europe*. Paris: Plon, 1992. p. 423-424.

COUVE DE MURVILLE, Maurice. *Une politique étrangère: 1958-1969*. Paris: Plon, 1971. 505 p.

DE GAULLE, Charles. *Discours et messages. 3, Avec le renouveau : mai 1958 - juillet 1962*. Paris: Plon, 1970. xxxiii + 444 p.

DE GAULLE, Charles. *Discours et messages. 5, Vers le terme : janvier 1966-avril 1969*. Paris: Plon, 1970. XXVIII + 415 p.

DE GAULLE, Charles. *Discours et messages. 4, Pour l'effort : août 1962-décembre 1965*. Paris: Plon, 1970. XXVI + 457 p.

DE GAULLE, Charles. *Lettres, notes et carnets (IX-X-XI: 1963-1966)*. Paris: Plon, 1986-1987. 470 + 366 + 385 p.

DE GAULLE, Charles. *Mémoires d'espoir, V.1 : Le renouveau (1958-1962)*. Paris: Plon, 1971. 315 p.

DE GAULLE, Charles. *Mémoires d'Espoir, V. 2 : L'effort (1962-...)*. Paris: Plon, 1971. 223 p.

ERHARD, Ludwig. « Nach dem Scheitern der Europäischen Verteidigungsgemeinschaft, 22.9.1954 », in: *Bulletin des Presse- und Informationsamtes der Bundesregierung*, 1954, n° 178, p. 1565-1570.

ERHARD, Ludwig. *Deutschlands Rückkehr zum Weltmarkt*. Düsseldorf: Econ-Verlag, 1954. 296 p.

ERHARD, Ludwig. « Der geschichtliche Wert der deutsch-französischen Aussöhnung », in: *Bulletin des Presse- und Informationsamtes der Bundesregierung*, 1963, n° 207, p. 1829-1832.

ERHARD, Ludwig. *Die formierte Gesellschaft : Ludwig Erhards gedanken zur politischen Ordnung Deutschlands : Reden und Interviews des Bundeskanzlers und bemerkenswerte Stellungnahmen*. Bonn: Presse-und Informationsamt der Bundesregierung, 1966. 150 p.

ERHARD, Ludwig. « Les rapports franco-allemands et l'Europe politique », in: *Documentation française, Chroniques étrangères: Allemagne*, août-sept. 1963, LXIII, n° 8-9, p. 9.

ERHARD, Ludwig. *Programm für Deutschland*. Bonn: CDU, 1965. 39 p.

ERHARD, Ludwig et HOHMANN, Karl. *Gedanken aus fünf Jahrzehnten : Reden und Schriften*. Düsseldorf: Econ Verlag, 1988. 1104 p.

GUTTENBERG, Karl Theodor Freiherr von und zu. *Wenn der Westen will. Plädoyer für eine mutige Politik*. Stuttgart: Seewald Verlag, 1964. 238 p.

HUYN, Hans Graf. *Die Sackgasse. Deutschlands Weg in die Isolierung*. Stuttgart: Seewald Verlag, 1966. 479 p.

KRONE, Heinrich. *Tagebücher - 2: 1961-1966*. Düsseldorf: Droste, 1995. XXX + 575 p. (Forschungen und Quellen zur Zeitgeschichte; 44)

LAHR, Rolf. *Zeuge von Fall und Aufstieg : private Briefe 1934-1974*. Hamburg: A. Knaus, 1971. 623 p.

MAFFERT, Serge et VAÏSSE, Maurice. "Entretien avec Maurice Couve de Murville." In INSTITUT CHARLES DE GAULLE (dir.) *De Gaulle en son siècle. T. 4: La sécurité et l'indépendance de la France*. Paris: Plon, 1992. p. 221-226.

MARJOLIN, Robert. *Le travail d'une vie: mémoires, 1911-1986*. Paris: Robert Laffont, 1986. IX + 445 p. (Notre époque)

MCGHEE, George. *At the Creation of a New Germany. From Adenauer to Brandt. An Ambassador's Account*. New Haven (Conn.): Yale University Press, 1989. XXIV + 289 p.

MESSMER, Pierre. *Après tant de batailles : mémoires*. Paris: Albin Michel, 1992. 462 p.

MESSMER, Pierre. "De Gaulle's Defense Policy and the United States from 1958-1969." In PAXTON, Robert O. et WAHL, Nicolas (dir.) *De Gaulle and the United States*. Oxford: Berg, 1994. p. 351-358.

MONNET, Jean. *Mémoires*. Paris : Fayard, 1976. 830 p.

MÜLLER-ROSCHACH, Herbert. *Die deutsche Europapolitik 1949-1977. Eine politische Chronik*. Bonn: 1980. 467 p. (Europäische Schriften des Instituts für Europäische Politik; 55)

OSTERHELD, Horst. *Außenpolitik unter Bundeskanzler Ludwig Erhard 1963-1966*. Düsseldorf: Droste, 1992. 412 p. (Forschungen und Quellen zur Zeitgeschichte ; 23)

PISANI, Edgar. "De Gaulle et les problèmes agricoles." In INSTITUT CHARLES DE GAULLE (dir.) *De Gaulle en son Siècle; T. 5: L'Europe*. Paris: Plon, 1992. p. 177-178.

RIBAUD, André. *La Cour*. Paris: Julliard, 1971. 381 p.

SCHRÖDER, Gerhard. *Wir brauchen eine heile Welt. Politik in und für Deutschland*. Wien: Econ Verlag, 1963. 283 p.

SEYDOUX, François. *Mémoires d'Outre-Rhin*. Paris: Ed. Grasset, 1975. 308 p.

SEYDOUX, François. *Dans l'intimité franco-allemande. Une mission diplomatique*. Paris: Albatros, 1977. 184 p.

STRAUSS, Franz Josef. *Entwurf für Europa*. Stuttgart: Seewald Verlag, 1966. 164 p.

SULZBERGER, Cyrus L. *An age of mediocrity. Memoirs and diaries, 1963-1972*. New York: Macmillan, 1973. 828 p.

VON BRENTANO, Henrich. *L'Allemagne, l'Europe et le monde : discours sur la politique étrangère de l'Allemagne (Deutschland, Europa und die Welt)*. Paris: Plon, 1965. 362 p.

WEISENFELD, Ernst. *De Gaulle sieht Europa. Reden und Erklärungen 1958-1966*. Frankfurt am Main: Fischer Verlag, 1966. 173 p.

II - Bibliographie sélective

A - Ouvrages

1) Ouvrages de référence

ALLAIN, Jean-Claude, AUTRAND, Françoise, BELY, Lucien, et al. *Histoire de la Diplomatie française*. Paris: Perrin, 2005. 1050 p.

ANDRIEU, Claire, BRAUD, Philippe et PIKETTY, Guillaume (dir.) *Dictionnaire De Gaulle*. Paris: Robert Laffont, 2006. XI + 1265 p. (Bouquins)

BELY, Lucien, THEIS, Laurent, SOUTOU, Georges-Henri, et al. (dir.) *Dictionnaire des ministres des Affaires Etrangères*. Paris: Fayard, 2005. XXX + 660 p.

COMBACAU, Jean et SUR, Serge. *Droit International Public*. Paris: LGDJ, 2006. 818 p. (Collection Domat; droit public)

GROSSMAN, Emiliano, IRONDELLE, Bastien et SAURUGGER, Sabine. *Les mots de l'Europe. Lexique de l'intégration européenne*. Paris: Presses de Sciences Po, 2001. 362 p.

INSTITUT CHARLES DE GAULLE. *Bibliographie internationale sur Charles de Gaulle : 1940-1981*. Paris: Plon, 1981. 155 p.

INSTITUT CHARLES DE GAULLE. *Nouvelle bibliographie internationale sur Charles de Gaulle, 1980-1990*. Paris: Plon, 1990. 358 p.

LEMERCIER, Claire et ZALC, Claire. *Méthodes quantitatives pour l'historien*. Paris: la Découverte, 2007. 120 p. (Répères; 507)

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES (FRANCE). *Les archives du Ministère des relations extérieures depuis les origines : histoire et guide*. Paris: Imprimerie Nationale, 1984-1985. 480 + 523 p.

SUR, Serge. *Le Système politique de la Ve République*. Paris: PUF, 1983. 124 p. ("Que Sais-je ?"; 1928)

VAÏSSE, Maurice (dir.) *Dictionnaire des relations internationales au 20e siècle*. Paris: Armand Colin, 2005. 300 p.

KILLY, Walter et VIERHAUS, Rudolf. *Deutsche biographische Enzyklopädie.* München : Saur, 1995-1999. 10 v.

2) Ouvrages généraux de relations internationales

ARON, Raymond. *Paix et guerre entre les nations.* Paris : Calmann-Lévy, 2004. XXXVII + 794 p. (Pérennes)

BRZEZINSKI, Zbigniew. *Illusions dans l'équilibre des puissances*. Paris: L'Herne, 1977. 282 p. (Théorie et stratégie)

COGAN, Charles. *Oldest allies, guarded friends: the United States and France since 1940*. Westport, Connecticut: Praeger, 1994. XII + 234 p.

COGAN, Charles. *French negotiating behaviour: Dealing with La Grande Nation*. Washington: United States Institute of Peace Press, 2003. XV + 344 p.

COHEN, Warren I. et TUCKER, Nancy (dir.) *Lyndon Johnson Confronts the World. American foreign policy 1963-1968*. Cambridge: Cambridge University Press, 1994. X + 342 p.

COOLSAET, Rik. *België en zijn buitenlandse politiek (1830-1990)*. Leuven: Van Halewyck, 1998. 670 p.

DEPORTE, Anton W. *Europe between the Superpowers: the enduring balance*. New Haven: Yale University Press, 1986. xvi + 256 p. (Council on Foreign Relations Books)

ECONOMIDES, Spyros et WILSON, Peter. *The economic factor in international relations : a brief introduction*. London: I.B. Tauris, 2001. XII + 227 p.

GAVIN, Francis J. *Gold, dollars, and power : the politics of international monetary relations, 1958-1971*. Chapel Hill : University of North Carolina Press, 2004. XII + 263 p. (The New Cold War History)

HOFFMANN, Stanley. *Gulliver's troubles. The setting of the American foreign policy*. New York: McGraw-Hill, 1966. XX + 552 p. (Council on Foreign Relations; Atlantic Policy Studies)

KISSINGER, Henry. *The Troubled partnership, a re-appraisal of the Atlantic Alliance*. New York: Macgraw-Hill Book Co., 1965. XVI + 266 p. (Council on Foreign Relations; Atlantic Policy Studies)

KISSINGER, Henry. *Diplomacy*. New York: Simon&Schuster, 1994. 912 p.

KUNZ, Diane B. (dir.) *Diplomacy in the Crucial Decade. American foreign relations during the 1960s*. New York: Columbia University Press, 1994. 372 p.

LITTLE, Richard. *The balance of power in international relations: metaphors, myths and models*. Cambridge: Cambridge University Press, 2007. X + 317 p.

LOTH, Wilfried et SOUTOU, Georges-Henri (dir.) *The making of détente : Eastern and Western Europe in the Cold War, 1965-75*. London: Routledge, 2008. XII + 251 p.

LUNDESTAD, Geir (dir.) *No end to alliance : the United States and Western Europe : past, present and future*. New York: MacMillan, 1998. X + 268 p.

MELANDRI, P., *La politique extérieure des États-Unis de 1945 à nos jours*, Paris, PUF, 1995, 325 p. (Politique d'aujourd'hui)

MOREAU DEFARGES, Philippe. *L'ordre mondial*. Paris: Armand Colin, 2008. 247 p.

SCHWARTZ, Thomas Alan. *Lyndon Johnson and Europe*. Cambridge (Mass.): Harvard University Press, 2003. 339 p.

SHEEHAN, Michael. *The balance of power : history and theory*. London: Routledge and Kegan Paul, 1996. X + 226 p.

TABER, George M. *John F. Kennedy and a uniting Europe : the politics of partnership*. Bruges: College of Europe, 1969. 188 p. (Studies in contemporary European issues ; 2)

VAÏSSE, Maurice. *La Paix au XXe siècle*. Paris: Belin, 2004. 222 p. (Belin Sup. Histoire; CAPES, agrégation)

VAÏSSE, Maurice. *Les relations internationales depuis 1945*. Paris: Armand Colin, 2005. 270 p. (Collection U; Histoire Contemporaine)

VAÏSSE, Maurice et GOSHA, Christopher. *La guerre du Vietnam et l'Europe 1963-1973*. Bruxelles: Bruylant, 2003. XXVII + 491 p. (Histoires)

VANDEN BERGHE, Yvan. *De Koude Oorlog (1917-1991). Een Nieuwe Geschiedenis*. Leuven: Acco, 2008. 526 p.

3) Historiographie des communautés européennes

BANGE, Oliver. *The EEC crisis of 1963 : Kennedy, Macmillan, de Gaulle and Adenauer in conflict*. Houndmills: Macmillan, 2000. XV + 291 p.

BITSCH, Marie-Thérèse. *Histoire de la construction européenne de 1945 à nos jours*. Bruxelles: Complexe, 2004. 400 p.

BITSCH, Marie-Thérèse. *La construction européenne : enjeux politiques et choix institutionnels*. Paris: PIE Peter Lang, 2007. 320 p. (Euroclio. Etudes et documents; 39)

BLOES, Robert. *Le "Plan Fouchet" et le problème de l'Europe politique*. Bruges: Collège d'Europe, 1970. 542 p. (Studies in contemporary European issues ; 5)

BOZO, Frédéric. *Deux stratégies pour l'Europe : de Gaulle, les États-Unis et l'Alliance atlantique, 1958-1969*. Paris: Plon, 1996. 287 p. (Collection Espoir)

CAMPS, Miriam. *European unification in the sixties : from veto to the crisis*. New York: McGraw-Hill, 1966. XII + 273 p. (Council on Foreign Relations; The Atlantic Policy Studies)

CLEMENS, Gabriele. "« Zwischen allen Stühlen ». Ludwigs Erhards Europa-Initiative vom November 1964 " In CLEMENS, Gabriele (dir.) *Nation und Europa : Studien zum internationalen Staatensystem im 19. und 20. Jahrundert. Festschrift für Peter Krüger zum 65. Geburtstag*. Stuttgart: Steiner, 2001. p. 171-192.

DESCHAMPS, Étienne. "Pacta sunt servanda. Spaak, la France et al crise de la chaise vide (1965-1966)." In DUCHENNE, Geneviève, DUMOULIN, Michel et DUJARDIN, Vincent (dir.) *Paul-Henri Spaak et la France*. Bruxelles: Bruylant, 2007. p. 201-224.

DEUTSCH, Karl W., EDINGER, Lewis J., MACRIDIS, Roy c., et al. *France, Germany and the Western alliance. A study of elite attitudes on Euroepan integration and world politics*. New York: Ch. Scribner, 1967. XI + 324 p.

DUJARDIN, Vincent. *Pierre Harmel: Biographie*. Bruxelles: Le Cri, 2004. 822 p. (Biographie)

DUMOULIN, Michel, DUJARDIN, Vincent et DUCHENNE, Geneviève (dir.) *Paul-Henri Spaak et la France : actes du colloque : Louvain-la-Neuve, 15-16 mai*. Bruxelles: Bruylant, 2007. 300 p.

DUMOULIN, Michel. *Spaak*. Bruxelles: Racine, 1999. 736 p.

DUMOULIN, Michel (dir.) *La Commission européenne 1958-1972 : histoire et mémoires d'une institution*. Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2007. 642 p.

DUMOULIN, Michel, DUJARDIN, Vincent et DUCHENNE, Geneviève (dir.) *Paul-Henri Spaak et la France*. Bruxelles: Bruylant, 2007. 300 p.

GERBET, Pierre. *La Construction de l'Europe*. Paris: Imprimerie nationale, 1999. 617 p.

GERMOND, Carine. "Les projets d'union politique de l'année 1964." In LOTH, Wilfried (dir.) *Crises and Compromises : The European Project 1963-1969*. Baden-Baden/Bruxelles: Nomos Verlag/Bruylant, 2001. p. 109-130.

GERMOND, Carine. "Le couple France-Allemagne et la crise de la chaise vide 1965-1966." In RÜCKER, Katrin et WARLOUZET, Laurent (dir.) *Which Europe(s) ? New Approaches in European Integration History*. Bruxeles: PIE - Peter Lang, 2006. p. 209-222.

GEIGER, Tim. "Ludwig Erhard und die Anfänge der Europäischen Wirtschaftsgemeinschaft." In HRBEK, Rudolf et SCHWARZ, Volker (dir.) *40 Jahre Römische Verträge : der deutsche Beitrag : Dokumentation der Konferenz anlässlich des 90. Geburtstages von Dr.h.c. Hans von der Groeben*. Baden: Nomos Verlag, 1998. p. 50-64.

GERMOND, Carine et TÜRK, Henning (dir.) *A history of Franco-German relations in Europe*. New York: Palgrave Macmillan, 2008. 300 p.

HARRYVAN, Anjo G. et VAN DER HARST, Jan. "For once a united front.The Netherlands and the empty chair crisis of the mid-1960s." In LOTH, Wilfried (dir.) *Crises and Compromises. The European Project 1963-1969*. Baden-Baden/Bruxelles: Nomos Verlag/Bruylant, 2001. p. 173-191.

HÖLSCHER, Wolfgang. "Krisenmanagement in Sachen EWG." In BLASIUS, Rainer Achim (dir.) *Von Adenauer zu Erhard. Studien zur Auswärtigen Politik der Bundesrepublik Deutschland 1963*. München: Oldenbourg, 1963. p. 9-44.

HÖRBER, Thomas. *The Foundations of Europe: European Integration Ideas in France, Germany and Britain in the 1950s*. Wiesbaden: VS Verlag für Sozialwissenschaften, 2006. 356 p. (Forschungen zür Europäischen Integration; 19)

KAISER, Wolfram. "A Better Europe ? EFTA, the EFTA Secretariat and the European Identities of the « outer Seven » 1958-1972 " In BITSCH, Marie-Thérèse et POIDEVIN, Raymond (dir.) *Institutions eruopéennes et identités européeennes*. Bruxelles: Bruylant, 1998. p. 165-185.

KAISER, Wolfram. "The Successes and Limits of Industrial Market Integration : The European Free Trade Association 1963-1969." In LOTH, Wilfried (dir.) *Crises and Compromises*. Baden-Baden/Bruxelles: Nomos Verlag/Bruylant, 2001. p. 371-390.

KNAPP, Manfred. "Transatlantische Europapolitik im Loyalitätsspagat." In JUNKER, Detlef (dir.) *Die USA und Deutschland im Zeitalter des Kalten Krieges 1945-1990 (Band I: 1945-1968)*. München: Deutsche Verlags-Anstalt, 2001. p. 202-212.

LAPPENKÜPER, Ulrich. ""Ein Europa der Freien und Gleichen": la politique européenne de Ludwig Erhard (1963-1966)." In LOTH, Wilfried (dir.) *Crises and Compromises: the European Project 1963-1969*. Baden-Baden/Bruxelles: Nomos Verlag/Bruylant, 2001. p. 65-91.

LAPPENKÜPER, Ulrich. ""Europa aus der Lethargie herausreißen": Ludwig Erhards Europapolitik 1949-1966." In KÖNIG, Mareike et SCHULZ, Matthias (dir.) *Die Bundesrepublik Deutschland und die europäische Einigung 1949-2000. Politische Akteure, gesellschaftliche Kräfte und internationale Erfahrungen. Festschrift für Wolf D. Gruner zum 60. Geburtstag*. Stuttgart: Franz Steiner Verlag, 2004. p. 105-128.

LAURING KNUDSEN, Ann-Christina. "Creating the Common Agricultural Policy." In LOTH, Wilfried (dir.) *Crises and Compromises: The European Project 1963-1969*. Baden-Baden/Bruxelles: Nomos Verlag/Bruylant, 2001. p. 131-156.

LOTH, Wilfried. "Pour une nouvelle lecture de la politique européenne du général de Gaulle." In INSTITUT CHARLES DE GAULLE (dir.) *De Gaulle en son Siècle; T. 5: L'Europe*. Paris: Plon, 1992. p. 144-154.

LOTH, Wilfried. "Introduction." In LOTH, Wilfried (dir.) *Crises and Compromises. The European Project 1963-1966*. Baden-Baden/Bruxelles: Nomos Verlag/Bruylant, 2001. p. 9-20.

LOTH, Wilfried (dir.) *Crises and Compromises: the European Project 1963-1966*. Baden-Baden/Bruxelles: Nomos Verlag/Bruylant, 2001. 572 p.

LUDLOW, N. Piers. *Dealing with Britain: the Six and first UK application to the EEC*. Cambridge: Cambridge University Press, 1997. XII + 282 p. (Cambridge Studies in International Relations; 56).

LUDLOW, N. Piers. "The Eclipse of the Extremes. Demythologising the Luxembourg Compromise." In LOTH, Wilfried (dir.) *Crises and Compromises. The European Project 1963-1966*. Baden-Baden/Bruxelles: Nomos Verlag/Bruylant, 2001. p. 247-265.

LUDLOW, N. Piers. *The European Community and the crises of the 1960s : negotiating the Gaullist challenge*. London: Routledge, 2006. XIV + 269 p. (Cass series. Cold War history; 9)

LUDLOW, N. Piers (dir.) *European integration and the Cold War : Ostpolitik-Westpolitik, 1965-1973*. London: Routledge, 2007. XII + 194 p.

LUDLOW, N. Piers, LEUCHT, Brigitte et RASMUSSEN, Morten (dir.) *The history of the European Union : origins of a trans- and supranational polity 1950-72*. London: Routledge, 2009. XI + 288 p.

MÜLLER-BRANDECK-BOCQUET, Gisela. *Deutsche Europapolitik von Konrad Adenauer bis Gerhard Schröder*. Opladen: Leske und Budrich, 2002. 228 p.

NEWHOUSE, John. *Collision in Brussels : the Common Market crisis of 30 June, 1965*. New York: Norton, 1967. 195 p.

OPPELLAND, Torsten. "'Entangling Alliances With None': Neither de Gaulle Nor Hallstein. The European Politics of Gerhard Schröder in the 1965/1966 Crisis." In LOTH, Wilfried (dir.) *Crises and Compromises: The European Project 1963-1966*. Baden-Baden/Brussel: Nomos Verlag/Bruylant, 2001. p. 227-243.

OPPELLAND, Torsten. "Gerhard Schröder: Protagonist des atlantischen Europas." In KÖNIG, Mareike et SCHULZ, Matthias (dir.) *Die Bundesrepublik Deutschland und die europäische Einigung 1949-2000. Politische Akteure, gesellschaftliche Kräfte und internationale Erfahrungen. Festschrift für Wolf D. Gruner zum 60. Geburtstag*. Stuttgart: Franz Steiner Verlag, 2004. p. 129-146.

PARR, Helen. "Anglo-French relations, detente and Britain's second application for membership of the EEC, 1964 to 1967." In LUDLOW, N. Piers (dir.) *European Integration and the Cold War: Ostpolitik-Westpolitik, 1965-1973*. London: Routledge, 2007. p. 81-104.

POIDEVIN, Raymond et GIRAULT, René (dir.) *Le rôle des ministères des Finances et de l'Economie dans la construction européenne (1957-1978). Actes du colloque tenu à Bercy les 26, 27 et 28 mai 1999*. Paris: LGDJ, 2002. 784 p.

SCHÖNWALD, Matthias. "Walter Hallstein and the 'Empty Chair'-crisis 1965/1966." In LOTH, Wilfried (dir.) *Crises and Compromises: The European Project 1963-1966*. Baden-Baden/Bruxelles: Nomos Verlag/Bruylant, 2001. p. 157-172.

SOUTOU, Georges-Henri. "Le général de Gaulle et le plan Fouchet." In INSTITUT CHARLES DE GAULLE (dir.) *De Gaulle en son Siècle; T. 5: L'Europe*. Paris: Plon, 1992. p. 126-143.

SOUTOU, Georges-Henri. *L'Europe de 1815 à nos jours*. Paris: PUF, 2007. XLVI + 515 p. (Nouvelle Clio. L'histoire et ses problèmes)

SOUTOU, Georges-Henri. "The linkage between European integration and détente: the contrasting approaches of de Gaulle and Pompidou." In LUDLOW, N. Piers (dir.) *European Integration and the Cold War*. London: Routledge, 2007. p. 11-35.

VAN DE MEERSSCHE, Paul. *De Europese Integratie 1945-1970*. Leuven : Acco, 1971. 334 p.

WARLOUZET, Laurent et RÜCKER, Katrin (dir.) *Quelles Europes ? Nouvelles approches en histoire de l'intégration européenne ; Which Europe(s) ? New Approaches on European Integration History*. Bruxelles: P.I.E. - Peter Lang, 2006. 388 p.

WÜNSCHE, Horst. "Wirtschaftliche Interessen und Prioritäten. Die Europavorstellungen von Ludwig Erhard." In HRBEK, Rudolf et SCHWARZ, Volker (dir.) *40 Jahre Römische Verträge : der deutsche Beitrag : Dokumentation der Konferenz anlässlich des 90. Geburtstages von Dr.h.c. Hans von der Groeben*. Baden: Nomos Verlag, 1998. p. 36-49.

4) Ouvrages d'histoire française

a) Histoire générale de la France

COSTIGLIOGLA, Frank. *France and the United States. The Cold Alliance since World War II*. New York: Twayne, 1992. XVII + 316 p. (Twayne's international history series ; 9)

DOISE, Jean et VAÏSSE, Maurice. *Diplomatie et outil militaire: 1871-1991*. Paris: Seuil, 1992. 749 p. (Points. Histoire; 153)

DUROSELLE, Jean-Baptiste. *La France et les États-Unis : des origines à nos jours*. Paris: Seuil, 1976. 284 p.

GROSSER, Alfred. *Politique extérieure de la Ve République*. Paris: FNSP, Service de polycopie, 1976. 261 p.

GROSSER, Alfred. *Affaires Extérieures: la politique de la France, 1944-1989*. Paris: Flammarion, 1989. 375 p. (Champs; 209)

MELANDRI, Pierre. "The Troubled Friendship : France and the United States, 1945-1989." In Lundestad, Geir (dir.) *No End to Alliance : the United States and Western Europe : Past, Present and Future*. New York: MacMillan, 1998. p. 112-133.

RUEHL, Lothar. *La politique militaire de la Ve République*. Paris: Presses de la FNSP, 1976. 430 p.

VAÏSSE, Maurice, MELANDRI, Pierre et BOZO, Frédéric. *La France et l'OTAN 1949-1996 : actes du colloque tenu á l'Ecole militaire, 8, 9 et 10 février 1996, à Paris*. Bruxelles: Editions Complexe, 1996. 646 p. (Interventions)

VAÏSSE, Maurice. *La puissance ou l'influence ? La France dans le monde depuis 1958*. Paris: Fayard, 2009. 649 p.

WINOCK, Michel. "L'attitude des Français face à la présence américaine (1951-1957)." In VAÏSSE, Maurice, MELANDRI, Pierre et BOZO, Frédéric (dir.) *La France et L'OTAN 1949-1996*. Bruxelles: Editions Complexe, 1996. p. 323-330.

b) L'époque gaullienne

AGULHON, Maurice. *De Gaulle: histoire, symbole, mythe*. Paris: Plon, 2000. 162 p.

BARNARVI, Eli et FRIEDLANDER, Saul (dir.) *La politique étrangère du Général de Gaulle*. Paris: PUF, 1985. 207 p.

BEAUFRE, André. *L'OTAN et l'Europe*. Paris: Calmann-Lévy, 1966. 236 p. (Questions d'actualité)

BIELOOUSSOVA, Zinaïda. "La visite du général de Gaulle en URSS en juin 1966." In INSTITUT CHARLES DE GAULLE (dir.) *De Gaulle en son siècle; T. 4: La sécurité et l'indépendance de la France*. Paris: Plon, 1992. p. 392-401.

BERNSTEIN, Serge. *La France de l'Expansion - 1. La République gaullienne (1958-1969)*. Paris: Seuil, 1989. 379 p. (Nouvelle Histoire de la France Contemporaine; 17)

BERNSTEIN, Serge. *Histoire du Gaullisme*. Paris: Perrin, 2001. 569 p.

BOUISSOU, Michel. *La reconnaissance de la République populaire de Chine devant l'opinion*. Paris: PUF, 1967. 95 p. (Travaux et recherches de la Faculté de droit et des sciences économiques de Paris. Série Science politique; 9)

CARRÈRE d'ENCAUSSE, Hélène. "La Russie dans la géopolitique de Charles de Gaulle." In VAÏSSE, Maurice (dir.) *De Gaulle et la Russie*. Paris: CNRS, 2006. p. 273-279.

CERNY, Philip G. *The politics of grandeur : ideological aspects of de Gaulle's foreign policy*. Cambridge: Cambridge University Press, 1980. XI + 319 p.

COGAN, Charles. *Charles de Gaulle: a brief Biography with Documents*. Bedford Books: 1995. 243 p.

COLARD, Daniel et DAILLE, Gérard. "Le général de Gaulle et les alliances." In INSTITUT CHARLES DE GAULLE (dir.) *De Gaulle en son siècle. T. 4: La sécurité et l'indépendance de la France*. Paris: Plon, 1992. p. 62-71.

COLARD, Daniel et GUILHAUDIS, Jean-François. "De Gaulle et le désarmement." In INSTITUT CHARLES DE GAULLE (dir.) *De Gaulle en son siècle. T. 4: La sécurité et l'indépendance de la France*. Paris: Plon, 1992. p. 111-114.

COURTIN, René. *L'Europe de l'Atlantique à l'Oural*. Paris: Esprit nouveau, 1963. 142 p.

DEBRAY, Régis. *Á demain de Gaulle*. Paris : Gallimard, 1996. 178 p. (Folio/Actuel)

de GARATE, Jean-Philippe. *Couve de Murville (1907-1999), un président impossible*. Paris: PUF, 2007. 180 p.

DEPORTE, Anton W. "L'Europe du général de Gaulle: la carte russe." In INSTITUT CHARLES DE GAULLE (dir.) *De Gaulle en son siècle; T. 5: l'Europe*. Paris: Plon, 1992. p. 448-465.

DULONG, Claude. *La vie quotidienne à l'Élysée au temps de Charles de Gaulle.* Paris: Hachette littérature, 1974. 265 p.

DUROSELLE, Jean-Baptiste. "Deux types de grands hommes: le général de Gaulle et Jean Monnet." In *Itinéraires. Idées, hommes et nations d'Occident (XIXe-XXe siècles)*. Paris: Publications de la Sorbonne, 1991. p. 243-260.

FAUCHER, Noël. *De Gaulle et l'Europe: la vision européenne du général*. Aix-en-Provence: Universite Aix-Marseille III, 1994. 146 p. (Mémoire DEA)

GARDNER, Lloyd. "Lyndon Johnson and de Gaulle." In PAXTON, Robert O. et WAHL, Nicolas (dir.) *De Gaulle and the United States*. Oxford: Berg, 1994. p. 257-278.

DE LA GORCE, Paul-Marie. *Charles de Gaulle; Tome 2: 1945-1970*. Paris: Nouveau Monde, 2008. 800 p.

GOZARD, Gilles. *De Gaulle face à l'Europe* Paris: Plon, 1976. 192 p. (Collection Espoir)

HALEY, Edward. "Alliés et adversaires. De Gaulle et les États-Unis de 1958 à 1969." In INSTITUT CHARLES DE GAULLE (dir.) *De Gaulle en son siècle; T. 4: la sécurité et l'indépendance de la France*. Paris: Plon, 1992. p. 298-309.

HOFFMANN, Stanley. "De Gaulle's Foreign Policy: The Stage and the Play, the Power and the Glory." In HOFFMANN, Stanley (dir.) *Decline or Renewal? France since the 1930s*. New York: Viking Press, 1974. p. 283-331.

HOFFMANN, Stanley. "De Gaulle as an Innovative Leader." In SHEFFER, Gabriel (dir.) *Innovative Leaders in International Politics*. Albany: State University of New York Press, 1993. p. 57-81.

HOFFMANN, Stanley et HOFFMANN, Inge. *De Gaulle, artiste de la politique*. Paris: Seuil, 1973. 126 p.

INSTITUT CHARLES DE GAULLE. *De Gaulle en son siècle; T. 4: La sécurité et l'indépendance de la France*. Paris: Plon, 1992. 452 p. (Actes des Journées internationales tenues à l'Unesco; Paris, 19-24 novembre 1990)

INSTITUT CHARLES DE GAULLE. *De Gaulle en son Siècle; T. 5: L'Europe*. Paris: Plon, 1992. 529 p. (Actes des Journées Internationales tenues à l'Unesco; Paris, 19-24 novembre 1990)

JAUVERT, Vincent. *L'Amérique contre De Gaulle: histoire secrète*. Paris: Seuil, 2000. 284 p.

KAPLAN, Lawrence S. "Un point de vue américain sur de Gaulle et l'OTAN." In INSTITUT CHARLES DE GAULLE (dir.) *De Gaulle en son siècle; T.4: la sécurité et l'indépendance de la France*. Paris: Plon, 1992. p. 321-332.

JOUVE, Edmond. *Le général de Gaulle et la construction de l'Europe : 1940-1966*. Paris: R. Pichon et R. Durand-Auzias : Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1967. ix + 881 + 969 p. (Bibliothèque constitutionnelle et de science politique; 25)

KISSINGER, Henry. "Dealing with De Gaulle." In PAXTON, Robert O. et WAHL, Nicolas (dir.) *De Gaulle and the United States*. Oxford: Berg Publishers, 1994. p. 331-342

KOLODZIEJ, Edward A. *French international policy under de Gaulle and Pompidou. The politics of grandeur*. Ithaca: Cornell University Press, 1974. 618 p.

KULSKI, Władysław Wszebór. *De Gaulle and the world : the foreign policy of the Fifth French Republic*. New York: Syracuse University Press, 1966. XVIII + 428 p.

KROUCK, Bernard. *De Gaulle et la Chine : la politique française à l'égard de la République populaire de Chine, 1958-1969 (thèse de doctorat)*. Paris: IEP, 2005, 2 v.

LACOUTURE, Jean. *De Gaulle, t.1: le rebelle*. Paris: Seuil, 1984. 869 p.

LACOUTURE, Jean. *De Gaulle, t.3 : le souverain*. Paris: Plon, 1986. 865 p.

LACOUTURE, Jean. *De Gaulle ou l'éternel défi*. Paris: Seuil, 1988. 519 p.

LOTH, Wilfried et PICHT, Robert (dir.) *De Gaulle, Deutschland, und Europa*. Opladen: Leske & Budrich, 1991. 224 p.

LUCAS, Hans-Dieter. *Europa vom Atlantik bis zum Ural? Europapolitik und Europadenken im Frankreich der Ära de Gaulle (1958-1969)*. Bonn: Bouvier, 1992. 438 p. (Pariser historische Studien; 35)

MACRIDIS, Roy c. (dir.), *De Gaulle : implacable ally*. New York: Harper, 1966. 248 p.

MAHONEY, Daniel J. *De Gaulle: Statesmanship, Grandeur and Modern Democracy*. Westport: Praeger, 1996. XIII + 188 p.

MAILLARD, Pierre. *De Gaulle et l'Allemagne: le rêve inachevé*. Paris: Plon, 1990. 321 p. (Collection Espoir)

MAILLARD, Pierre. *De Gaulle et le problème allemand : les leçons d'un grand dessein*. Paris: de Guibert, 2001. 314 p.

MAILLARD, Pierre. *De Gaulle et l'Europe*. Paris: Tallandier, 1995. 370 p. (Approches)

MANGOLD, Peter. *The almost impossible ally : Harold Macmillan and Charles de Gaulle*. London: Tauris, 2006. VII + 275 p.

MASSIP, Roger. *De Gaulle et l'Europe*. Paris: Flammarion, 1963. 204 p. (L'actuel)

MELANDRI, Pierre et FERRO, Marc. "De Gaulle et les États-Unis de 1958 à 1969." In INSTITUT CHARLES DE GAULLE (dir.) *De Gaulle en son siècle; T.4: La sécurité et l'indépendance de la France*. Paris: Plon, 1992. p. 345-348.

NARINSKY, Mikhail. "Le retrait de la France de l'organisation militaire de l'OTAN, vu de Moscou." In VAÏSSE, Maurice (dir.) *De Gaulle et la Russie*. Paris: CNRS, 2006. p. 163-172.

ORY, Pascal. *De Gaulle ou l'ordre du discours*. Paris: Masson, 1978. 199 p. (Leur vie)

PARSONS, Craig. *A certain idea of Europe*. Ithaka: Cronell University Press, 2003. XII + 249 p. (Cornell studies in political economy)

PATTISON DE MENIL, Lois. *Who speaks for Europe ? the vision of Charles de Gaulle*. London: Weidenfeld and Nicholson, 1977. VIII + 232 p.

PAXTON, Robert O. et WAHL, Nicolas (dir.) *De Gaulle and the United States*. Berg Publishers, 1994. 443 p.

PERVILLÉ, Guy. "OAS." In SIRINELLI, Jean-François (dir.) *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*. Paris: PUF, 2004. p. 869-871.

PEYREFITTE, Alain. *C'était de Gaulle (T. II: La France reprend sa place dans le monde)*. Paris: Fayard, 1997. 652 p.

PIERRE, Andrew J. "Conflicting Visions: Defense, Nuclear Weapons and Arms Control in the Franco-American Relationship during the De Gaulle Era." In PAXTON, Robert O. et WAHL, Nicolas (dir.) *De Gaulle and the United States*. Oxford: Berg, 1994. p. 279-294.

PINDER, John. *Europe against de Gaulle*. London: Pall Mall, 1963. VIII + 160 p. (Federal trust for education and research. Publications)

PRATE, Alain. *Les batailles économiques du Général de Gaulle*. Paris: Plon, 1978. 329 p. (Collection Espoir)

QUAGLIARELLO, Gaetano. *La religion gaulliste*. Paris: Perrin, 2007. 611 p.

REY, Marie-Pierre. "De Gaulle l'URSS et la sécurité européenne, 1958-1969." In VAÏSSE, Maurice (dir.) *De Gaulle et la Russie*. Paris: CNRS, 2006. p. 213-227.

ROUSSEL, Eric. *Charles de Gaulle*. Paris: Gallimard, 2002. 1032 p. (Biographies)

SA'ADAH, Anne. "Idées simples et idées fixes: De Gaulle, les États-Unis et le Vietnam." In INSTITUT CHARLES DE GAULLE (dir.) *De Gaulle en son siècle; T. 4: La sécurité et l'indépendance de la France*. Paris: Plon, 1992. p. 266-281.

SA'ADAH, Anne. "Idées Simples and Idées Fixes: De Gaulle, the United States and Vietnam." In PAXTON, Robert O. et WAHL, Nicolas (dir.) *De Gaulle and the United States*. Oxford: Berg, 1994. p. 295-316.

SERFATY, Simon. *France, De Gaulle, and Europe : the policy of the Fourth and Fifth Republics toward the Continent*. Baltimore: John Hopkins Press, 1968. XIII + 176 p.

SOUTOU, Georges-Henri. "La France et la défense européenne du traité de l'Élysée au retrait de l'OTAN (1963-1966)." In LOTH, Wilfried (dir.) *Crises and Compromises: The European Project 1963-1966*. Baden-Baden/Bruxelles: Nomos Verlag/Bruylant, 2001. p. 21-46.

STEEL, Ronald. "Walter Lippmann and Charles De Gaulle." In PAXTON, Robert O. et WAHL, Nicolas (dir.) *De Gaulle and the United States*. Oxford: Berg, 1994. p. 377-390.

ULRICH-PIER, Raphaële. "MARGERIE, Roland Jacquin de (1899-1990)." In ANDRIEU, Claire, MASSE-QUIEF, Sophie et PIKETTY, Guillaume (dir.) *Dictionnaire de GAulle*. Paris: Robert Laffont, 2006. p. 730.

ULRICH-PIER, Raphaële. "SEYDOUX FORNIER DE CLAUSONNE, François (1905-1981)." In ANDRIEU, Claire, MASSE-QUIEF, Sophie et PIKETTY, Guillaume (dir.) *Dictionnaire de Gaulle*. Paris: Robert Laffont, 2006. p. 1069-1070.

VAÏSSE, Maurice. "La politique française à l'égard de l'OTAN (1956-1958): Continuité ou rupture ?" In INSTITUT CHARLES DE GAULLE (dir.) *De Gaulle en son siècle. T. 4: La sécurité et l'indépendance de la France*. Paris: Plon, 1992. p. 71-83.

VAÏSSE, Maurice. *La Grandeur. Politique étrangère du Général de Gaulle, 1958-1969*. Paris: Fayard, 1998. 726 p.

VÄISSE, Maurice. "De Gaulle et la guerre du Vietnam: de la difficulté d'être Cassandre." In GOSCHA, Christopher et VAÏSSE, Maurice (dir.) *La guerre du Vietnam et l'Europe*. Bruxelles: Bruylant, 2003. p. 169-178.

VAÏSSE, Maurice. "La politique européenne de la France en 1965: pourquoi 'la chaise vide' ?" In LOTH, Wilfried (dir.) *Crises and Compromises: The European Project 1963-1966*. Baden-Baden/Bruxelles: Nomos Verlag/Bruylant, 2001. p. 193-214.

VAÏSSE, Maurice. "Europe européenne ou Europe atlantique? : les conceptions de Charles de Gaulle." In (dir.) *L'Union européenne et les États-Unis : actes de la VIIIe Chaire Glaverbel d'Études européennes 2002-2003*. Bruxelles: P.I.E.-Lang, 2003. p. 89-109.

VAÏSSE, Maurice. "COUVE DE MURVILLE Maurice." In SIRINELLI, Jean-François (dir.) *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXE siècle*. Paris: PUF, 2004. p. 297-299.

VAÏSSE, Maurice (dir.) *De Gaulle et la Russie*. Paris: CNRS, 2006. 295 p.

VIASSON-PONTE, Pierre. *Histoire de la République gaullienne (T. II: le temps des orphelins, été 1962-avril 1969)*. Paris: Fayard, 1971. 764 p.

WILLIAMS, Charles. *The last Great Frenchman*. London: Little, Brown & Company, 1993. xvi + 544 p.

5) Ouvrages d'histoire allemande

a) Histoire générale de l'Allemagne

CLAY LARGE, David. "Die deutsch-amerikanische Verteidigungspartnerschaft und die Sicherheit Europas 1950-1968." In JUNKER, Detlef (dir.) *Die USA und Deutschland im Zeitalter des Kalten Krieges 1945-1990 (Band I: 1945-1968)*. München: Deutsche Verlags-Anstalt, 2001. p. 325-336.

CZEMPIEL, Ernst-Otto. "Auf der Suche nach neuen Wegen: Die deutsch-amerikanischen Beziehungen 1961-1969." In FRIEDRICH, Wolfgang, Uwe (dir.) *Die USA und die deutsche Frage 1945-1990*. Frankfurt am Main: 1991. p. 167-194.

GÖRTEMAKER, Manfred. *Geschichte der Bundesrepublik Deutschland: von der Gründung bis zur Gegenwart*. München: Beck, 1999. 915 p.

GRANIERI, Roland J. *The ambivalent alliance: Konrad Adenauer, the CDU/CSU, and the West, 1949-1966*. Oxford: Berghahn Books, 2003. xvii + 250 p. (Monographs in German History; 9)

GROSSER, Alfred. *L'Allemagne en Occident. La République fédérale 40 ans après*. Paris: Fayard, 1985. 327 p.

HAFTENDORN, Helga. *Coming of Age: German Foreign Policy since 1945*. Oxford: Rowman & Littlefield, 2006. xi + 441 p.

HANRIEDER, Wolfram F. *Deutschland, Europa, Amerika; Die Aussenpolitik der Bundesrepublik Deutschland 1949-1994*. München: Ferdinand Schöningh, 1995. XXII + 600 p.

HILDEBRAND, Klaus et MÖLLER, Horst. *Die Bundesrepublik Deutschland und Frankreich: Dokumente 1949-1963 (Band 1: Aussenpolitik und Diplomatie)*. München: Saur Verslag, 1997. 1002 p.

HIEPEL, Claudia. "Le ministère ouest-allemand des Affaires étrangères et l'intégration européenne, des origines à 1974." In BADEL, Laurence, JEANNESSON, Stanislas et LUDLOW, N. Piers (dir.) *Les administrations nationales et la construction européenne: une approche historique (1919-1975)*. Bruxelles: P.I.E.-Peter Lang, 2005.

JUNKER, Detlef, GASSERT, Philipp, MAUSBACH, Wilfried, et al. (dir.) *Die USA und Deutschland im Zeitalter des Kalten Krieges 1945-1990 (Band I: 1945-1968)*. München: Deutsche Verlags-Anstalt, 2001. 977 p.

KOOP, Volker. *Kaie-Uwe von Hassel. Eine politische Biographie*. Köln: Böhlau Verlag, 2007. 318 p.

LAPPENKÜPER, Ulrich. *Die Aussenpolitik der Bundesrepublik Deutschland 1949 bis 1990*. München: Oldenbourg, 2008. X + 164 p. (Enzyklopädie deutscher Geschichte ; 83)

LARRES, Klaus et OPPELLAND, Torsten (dir.) *Deutschland und die USA im 20. Jahrhundert : Geschichte der politischen Beziehungen*. Darmstadt: Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1997. XII + 329 p.

LOTH, Wilfried. "Von Heidelberg nach Godesberg : Europa-Konzepte der deutschen Sozialdemokratie zwischen Utopie und Politik." In CLEMENS, Gabriele (dir.) *Nation und Europa: Studien zum internationalen Staatensystem im 19. und 20. Jahrhundert : Festschrift für Peter Krüger zum 65. Geburtstag*. Stuttgart: Steiner, 2001. p. 203-220.

NICCLAUS, Karlheinz. *Kanzlerdemokratie : Regierungsführung von Konrad Adenauer bis Gerhard Schröder*. Paderborn: Schöningh, 2004. 414 p. (UTB; 2432)

RAMSCHEID, Birgit. *Herbert Blankenhorn (1904-1991). Adenauers aussenpolitischer Berater*. Düsseldorf: Droste, 2006. 460 p. (Forschungen und Quellen zur Zeitgeschichte; 49)

SCHÖLLGEN, Gregor. *Die Aussenpolitik der BRD*. München: Beck, 2001. 248 p. (Beck'sche Reihe ; 1291)

SCHWARZ, Hans-Peter. *Adenauer (T. II: Der Staatsman, 1952-1967)*. Stuttgart: DVA, 1991. 1083 p.

SODARO, Michael J. *Moscow, Germany and the West from Khrushev to Gorbachev*. New York: Cornell University Press, 1992. 423 p.

SMYSER, William R. *How Germans negotiate : logical goals, practical solutions*. Washington: United States Institute of Peace Press, 2002. XVII + 246 p.

b) Le cabinet-Erhard

BLASIUS, Rainer Achim (dir.) *Von Adenauer zu Erhard : Studien zur auswärtigen Politik der Bundesrepublik Deutschland 1963*. München: Oldenbourg, 1994. 222 p.

CARO, Michael K. *Der Volkskanzler Ludwig Erhard*. Berlin: Kiepenheuer & Witsch, 1965. 346 p.

DEDRING, Klaus-Heinrich. *Adenauer, Erhard, Kiesinger: die CDU als Regierungspartei 1961-1969*. Pfaffenweiller: Centaurus Verlagsgesellschaft, 1989. 353 p.

d'HARCOURT, Robert. *L'Allemagne, d'Adenauer à Erhard*. Paris: Flammarion, 1964. 221 p.

EIBL, Franz. *Politik der Bewegung. Gerhard Schröder als Aussenminister, 1961-1966*. München: Ludwig-Maximilians-Universität (Dissertation), 2001. 196 p.

ERNST, Dieter. *Der innerparteiliche Kanzlersturz (Ludwig Erhard 1963-1966)*. München: Ludwig-Maximilians-Universität (Dissertation), 196 p.

GALL, Lothar. "Ludwig Erhard, 1897-1977." In HILDEBRAND, Klaus (dir.) *Die grossen Deutscher unserer Epoche*. Berlin: Area Verlag, 1985. p. 368-378.

HENTSCHEL, Volker. *Ludwig Erhard: Ein Politikerleben*. München: Olzog, 1996. 712 p.

HENTSCHEL, Volker. "Erhard et l'Europe." In DUMOULIN, Michel et SCHIRMANN, Sylvain (dir.) *Milieux économiques et intégration européenne au XXe siècle, Séminaire international, Communications des intervenants de la première année 2001-2002*. Paris: CHEFF, 2004. p. 103-133.

HILDEBRAND, Klaus. *Von Erhard zur Grossen Koalition*. Stuttgart: Deutsche Verlags-Anstalt, 1984. 531 p. (Geschichte der Bundesrepublik Deutschland; Band 4)

HOHMANN, Karl. "Ludwig Erhard (1897-1977)." In WENDEHORST, Alfred et PFEIFFER, Gerhard (dir.) *Fränkische Lebensbilder (Bd. 11)*. Neustadt: Degener, 1984. p. 211-245.

KLEIN, Hans. *Ludwig Erhard*. Köln: Kiepenheuer und Witsch, 1967. XXXI + 159 p.

KOERFER, Daniel. *Kampf ums Kanzleramt: Erhard und Adenauer*. Berlin: Ullstein, 1987. 958 p.

LAITENBERGER, Volkhard. *Ludwig Erhard. Der Nationalökonom als Politiker*. Göttingen: Muster-Schmidt, 1986. 242 p. (Persönlichkeit und Geschichte; Band 126-128)

LAUK, Kurt J. (dir.) *Was würde Ludwig Erhard heute sagen ?* Stuttgart: Hohenheim Verlag, 2007. 275 p.

LUKOMSKI, Jess M. *Ludwig Erhard: der Mensch und der Politiker*. Düsseldorf: Econ-Verlag, 1965. 327 p.

MARCOWITZ, Reiner. *Option für Paris ? : Unionsparteien, SPD und Charles de Gaulle 1958 bis 1969*. München: Oldenbourg, 1996. VIII + 316 p. (Studien zur Zeitgeschichte; 49)

METZ, Andreas. *Die ungleichen Gründerväter : Adenauers und Erhards langer Weg an die Spitze der Bundesrepublik*. Konstanz: Universitätsverlag Konstanz, 1998. 269 p.

MIERZEJEWSKI, Alfred C. *Ludwig Erhard. A biography*. Chapel Hill: The University of North Carolina Press, 2004. xv + 278 p.

MÜHLE, Dieter. *Ludwig Erhard. Eine Biographie*. Berlin (Ost): Dietz, 1965. 179 p.

OPPELLAND, Torsten. *Gerhard Schröder (1910-1989). Politik zwischen Staat, Partei und Konfession*. Düsseldorf: Droste, 2002. 797 p. (Forschungen und Quellen zur Zeitgeschichte; 39)

SZATKOWSKI, Tim. *Karl Carstens. Eine politische Biographie*. Köln: Böhlau Verlag, 2007. 577 p.

6) Historiographie des relations franco-allemandes

BINOCHE, Jacques. *L'Allemagne et le général de Gaulle (1924-1970)*. Paris: Plon, 1975. 229 p.

BITSCH, Marie-Thérèse (dir.) *Le couple France-Allemagne et les institutions européennes. Une postérité pour le plan Schuman ?* . Bruxelles: Bruylant, 2001. 609 p.

BLED, Jean-Paul. "Le général de Gaulle et le triangle Paris-Bonn-Moscou." In VAÏSSE, Maurice (dir.) *De Gaulle et la Russie*. Paris: CNRS, 2006. p. 199-204.

BÜHRER, Werner. "Protegé und Partner: Die USA und Westdeutschlands Rückkehr in das liberale Weltwirtschaftssystem." In JUNKER, Detlef (dir.) *Die USA und Deutschland im Zeitalter des Kalten Krieges 1945-1990 (Band I: 1945-1968)*. München: Deutsche Verlags-Anstalt, 2001. p. 480-489.

COCATRE-ZILGIEN, André. *L'affaire Argoud. Considérations sur les arrestations internationalement irrégulières*. Paris: Pédone, 1965. 72 p.

DEFRANCE, Corine et PFEIL, Ulrich (dir.) *Le traité de l'Élysée et les relations franco-allemandes, 1945-1963-2003*. Paris: CNRS Editions, 2005. 268 p.

GROSSER, Alfred. "Freundschaft ohne Illusionen." In MÜLLER, Hans-Dieter (dir.) *Die Force de Frappe. Europas Hoffnung oder Verhängnis*. Freiburg: Walter-Verlag, 1965. p. 45-55.

GUILLEN, Pierre. *La question allemande de 1945 à nos jours*. Paris: Imprimerie nationale, 1996. 236 p.

HEINEMANN, Irmgard. *Le Traité franco-allemand du 22 janvier 1963 et sa mise en œuvre sous le général de Gaulle*. Nice: Coopération Interuniversitaire, 1977. 475 p. (Thèse 3e cycle)

KOOPMANN, Martin. *Das schwierige Bündnis : die deutsch-französischen Beziehungen und die Aussenpolitik der Bundesrepublik Deutschland 1958-1965*. Baden-Baden: Nomos Verlag, 2000. 330 p.

KOOPMANN, Martin. "Le malentendu d'une défense nucléaire commune: l'Allemagne et la Force multilatérale." In LOTH, Wilfried (dir.) *Crises and Compromises: The European Project 1963-1966*. Baden-Baden/Bruxelles: Nomos Verlag/Bruylant, 2001. p. 47-64.

KUSTERER, Hermann. *Le Général et le Chancelier*. Paris: Economica, 1995. 427 p.

LAFUMA, Bruno. *Le Traité franco-allemand du 22 janvier 1963*. Paris: Université de Paris-I, Faculté de droit et des sciences économiques, 1974. 552 p. (Thèse de doctorat)

LAPPENKÜPER, Ulrich. *Die deutsch-französischen Beziehungen 1949-1963 : von der "Erbfeindschaft" zur "Entente élémentaire"*. München: Oldenbourg, 2001. 2 v. (Quellen und Darstellungen zur Zeitgeschichte ; 49)

LINDEMANN, Mechthild. "Anfänge einer neuen Ostpolitik ?" In BLASIUS, Rainer Achim (dir.) *Von Adenauer zu Erhard. Studien zur Auswärtigen Politik der Bundesrepublik Deutschland 1963*. München: Oldenbourg, 1994. p. 45-96.

LINSEL, Knut. *Charles de Gaulle und Deutschland, 1914-1969*. Sigmaringen: Thorbecke, 1998. 296 p.

MENUDIER, Henri (dir.) *Le couple franco-allemand en Europe*. Paris: Pia, 1993. 360 p.

NOLTE, Ernst. *Deutschland und der Kalte Krieg*. Stuttgart: Klett-Cotta, 1985. 748 p.

POIDEVIN, Raymond et BARIÉTY, Jacques. *Les relations franco-allemandes, 1815-1975*. Paris: Armand Collin, 1977. 373 p.

ROVAN, Joseph. *France - Allemagne, deux nations - un avenir*. Paris: Julliard, 1998. 297 p.

SCHOENBORN, Benedikt. *La mésentente apprivoisée: De Gaulle et les Allemands, 1963-1969*. Paris: PUF, 2007. XIII + 431 p. (Publications de l'institut universitaire des hautes études internationales)

SOUTOU, Georges-Henri. *L'alliance incertaine : les rapports politico-stratégiques franco-allemands, 1954-1996*. Paris: Fayard, 1996. 496 p. (Pour une histoire du XXe siècle)

STEINKÜHLER, Manfred. *Der deutsch-französische Vertrag von 1963. Entstehung, diplomatische Anwendung und politische Bedeutung in den Jahren von 1958 bis 1969*. Berlin: Duncker und Humblot, 2002. 212 p.

SCHWARZ, Hans-Peter. *Begegnungen an der Seine : deutsche Kanzler in Paris*. Zürich: Manesse-Verlag, 1993. 103 p. (Manesse Bücherei).

STRECKEN, Hans. "Une Europe européenne sans préambule !" In INSTITUT CHARLES DE GAULLE (dir.) *De Gaulle en son siècle; T.5: L'Europe*. Paris: Plon, 1992. p. 373-379.

UTHMANN, Jörg von. *Le diable est-il allemand ? 200 ans de préjugés franco-allemands*. Paris: Denoël, 1984. 352 p.

VAÏSSE, Maurice. "Internationale Beziehungen und deutsch-französische Beziehungen im zweiten Halbjahr 1967." In HILDEBRAND, Klaus (dir.)

Geschichtswissenschaft und Zeiterkenntnis: Von der Aufklärung bis zur Gegenwart. Festschrift zum 65. Geburtstag von Horst Möller. München: Oldenbourg, 2008. p. 365-371.

VANKE, Jeffrey. "The European Collaborations of France and Germany, 1963-1966." In LOTH, Wilfried (dir.) *Crises and Compromises. The European Project 1963-1969*. Bruxelles/Baden-Baden: Bruylant/Nomos Verlag, 2001. p. 93-108.

WEISENFELD, Ernst. *Quelle Allemagne pour la France ? La politique étrangère française et l'unité allemande depuis 1944*. Paris: Armand Colin, 1989. 246 p.

WENKEL, Christian. *A la recherche d'une autre Allemagne. Les relations de la France avec la RDA: entre représentations et diplomatie (thèse de doctorat)*. Paris: IEP de Paris, 2008. 663 + 114 p.

WILLIS, F. Roy. *France, Germany and the New Europe (1945-1967)*. Stanford: Stanford University Press, 1968. 431 p.

ZIEBURA, Gilbert. *Die deutsch-französischen Beziehungen seit 1945. Mythen und Realitäten*. Stuttgart: Neske, 1997. 565 p.

B - Articles

1) Coupures de presse contemporaines

« Faut-il réformer l'Alliance atlantique ? », in: *Politique étrangère*, LX, n° 4, p. 1015-1025.

« Eyeless in Paris: How much will General de Gaulle destroy in his attempt to destroy Herr Erhard ? », in: *The Economist*, 7 nov. 1964, CCXIII, n° 6324, p. 571.

« Wir sind in Gefahr ! (interview avec Eugen Gerstenmaier) », in: *Bild-Zeitung*, 7 nov. 1964.

« A historian looks at de Gaulle: why he acts that way », in: *U.S. News World Report*, 10 mai 1965, LVIII, n° 19, p. 44.

« Explosives Adenauer-Interview. Thema: Lübke und der Kanzler (interview accordée par Konrad Adenauer) », in: *Welt am Sonntag*, 10 oct. 1965.

« Putting the squeeze on Germany », in: *Newsweek*, 23 nov. 1964, p. 45.

« De Gaulle's "grand design" fot the US: "get out" », in: *U.S. News World Report*, 25 juil. 1965, LIX, n° 4, p. 50-52.

« Reversal of alliances ? », in: *The Economist*, 26 janv. 1963, p. 294-295.

« La Déclaration tripartite sur l'Allemagne (Londres, 12 mai 1965) », in: *Documentation française, Chroniques étrangères: Allemagne*, juin 1965, LXV n° 6, p. 6-8.

ABELEIN, M. « Frankreichs Vertrag mit der Bundesrepublik - Vorgeschichte und Bedeutung », in: *Europa-Archiv*, 25 fév. 1963, XVIII, n° 4, p. 125-134.

AUGSTEIN, Rudolf. « Für ein neues Rapallo ? Lehren aus de Gaulles Ostpolitik », in: *Der Siegel*, 1966, XX, n° 18, p. 26-33.

AUGSTEIN, Rudolf. « Le général De Gaulle et les rapports franco-allemands », in: *Allemagne d'aujourd'hui*, janv.-fév. 196, n° 1, p. 12-22.

BAUMANN, G. et MEINICKE-KLEINT, H. « Das Bündnis Paris-Bonn und seine Hintermäner », in: *Deutsche Aussenpolitik*, juin 1959, IV, n° 6, p. 573-582.

BECHTOLDT, H. « Das Malaise der deutschen Frankreich-Politik », in: *Aussenpolitik*, oct. 1964, XV, n° 10, p. 659-662.

BRENTANO, H. Von. « Kontnuität und Dissonansen der deutschen Politik », in: *Europa-Archiv*, 24 fév. 1963, XVIII, n° 4, p. 119-124.

de KERGORLAY, Henri. « Interview avec le chancelier Erhard », in: *Le Figaro*, 18 novembre 1963, p. 5.

de KERGORLAY, Henri. « M. Schroeder disposé à jouer très dur sa partie avec la France », in: *Le Figaro*, 19 mai 1966, p. 3.

de VIRIEU, François-Henri. « L'Europe verte après les accords de juillet 1966 », in: *Europe en Formation*, nov. 1966, n° 80, p. 5-7.

COUVE DE MURVILLE, Maurice. « Die deutsch-französische Allianz », in: *Europa (Bad Reichenhall)*, 1965, XV, n° 6, p. 5.

COUVE DE MURVILLE, Maurice. « Der Sinn des deutsch-französischen Vertrages: Für ein Gleichgewicht in Europa », in: *Der europäische Osten*, juil.-août 1963, n° 100-101, p. 399-403.

COUVE DE MURVILLE, Maurice. « Deutschland und Frankreich seit 1945 », in: *Deutsche Rundschau*, juin 1958, LXXXIV, n° 6, p. 521-530.

COUVE DE MURVILLE, Maurice. « Ein Schritt zur politische Union Europas: Die deutsch-französische Allianz », in: *Europa*, juin 1964.

d'HARCOURT, Robert. « Stichwordt Erbfeind: Die Wahrheit is die beste Brücke zwischen den Völkern », in: *Europa (Bad Reichenhall)*, mars 1966, XVII, n° 3, p. 55.

DUROSELLE, Jean-Baptiste. « Les États-Unis devant l'unification de l'Europe », in: *Europe en Formation*, déc. 1966, n° 81, p. 12-15.

DZELEPY, E.-N. « Du traité franco-allemand à la crise du Marché Commun ou le mutuel jeu de dupes de de Gaulle et d'Adenauer », in: *Année politique et économique*, avr. 1963, XXXVI, n° 172, p. 139-154.

EYCK, F. Gunther. « Benelux in the Common Market », in: *Current History*, nov. 1963, XLV, n° 46, p. 295-301.

FACK, Fritz Ulrich. « Ordnungspolitiker in grosser, Kanzler in schwerer Zeit », in: *Politische Meinung*, 1997, XLII, n° 326, p. 5-15.

FOA, Bruno. « Italy's Stake in the Common Market », in: *Current History*, nov. 1963, XLV, n° 267, p. 289-294.

FONTAINE, André. « Le Temps de la Méfiance », in: *Le Monde*, 7-8 juin 1968.

FONTAINE, André. « Histoire de la force multilatérale », in: *Le Monde*, 15-20 nov. 1964.

FULLBRIGHT, James William « Les pays occidentaux doivent choisir entre le nationalisme qui divise et une politique d'association prospère », in: *Le Monde Diplomatique*, mars 1964, XI, n° 119, p. 1-2.

GALLOIS, Pierre M. « U.S. Strategy and the Defense of Europe », in: *Orbis*, 1963, VII, n° 2, p. 226-249.

GROSSER, Alfred. « An Washington scheiden die Geisten », in: *Zeit*, 13 janv 1963, XXII, n° 2, p. 3.

HAAKE, G. « So schafft es Erhard nicht! (interview avec Konrad Adenauer) », in: *Bild am Sonntag*, 1 nov. 1964.

von HASSEL, Kai-Uwe. « Organizing Western Defense », in: *Foreign Affairs*, janv. 1965, XLIII, n° 2, p. 209-216.

HÖFER, Werner. « Ein Jahr Volkskanzler (interview avec Ludwig Erhard) », in: *Die Zeit*, 9 oct. 1963, XIX, n° 41, p. 3-4.

JOUKOV, Y. « A qui profite l'axe Paris-Bonn ? », in: *Vie internationale*, août 1963, III, n° 8, p. 66-77.

JOUVE, Edmond. « Die Europa-Politik Frankreichs unter de Gaulle », in: *Europa-Archiv*, 10 avr. 1965, p. 261-274.

KISSINGER, Henry. « Die deutsche Frage als Problem der europäischen und der internationalen Sicherheit », in: *Europa-Archiv*, 10 déc. 1966, n° 23, p. 831-838.

KISSINGER, Henry. « The illusionist : why we misread De Gaulle », in: *Harper's Magazine*, mars 1965, CCXXX, n° 1378, p. 69-77.

KOHN, Hans. « Germany in World Politics », in: *Current History*, avr. 1963, XLIV, n° 260, p. 202-207.

LAHR, Rolf. « Die Legende vom "Luxemburger Kompromiss" », in: *Europa-Archiv*, 1983, n° 38, p. 223-232.

LAVERGNE, Bernard « Le général de Gaulle et le chancelier Erhard en opposition totale », in: *L'année politique et économique*, avr. 1964, n° 178, p. 143-146.

LAVERGNE, Bernard « La situation générale à l'heure actuelle: le général de Gaulle ne croit plus à la collaboration franco-allemande », in: *L'année politique et économique*, oct. 1964, n° 180, p. 265-281.

LINNERZ, Heinz, MOHLER, Armin, ZIEBURA, G., et al. « En marge du traité franco-allemand 1963 », in: *Documents (Cologne)*, mai-juin 1963, XVIII, n° 3, p. 53-94.

LIPKOWSKI, Jean de. « Das deutsch-französische Gespräch über die Zukunft der EWG », in: *Europa-Archiv*, 25 juin 1963, XVIII, n° 12, p. 451-456.

LIPMANN, Walter. « Adenauer and de Gaulle », in: *New York Herald Tribune*, 25 janv. 1963.

NANES, Allan S. « West German Policy in West Europe », in: *Current History*, avr. 1963, XLIV, n° 260, p. 214-218.

OLSEN, Arthur J. « Erhard rejects bid by de Gaulle for atomic aid », in: *New York Times (international edition)*, 25-26 juill. 1964, p. 1.

PEYRET, Henry. « L'économie de l'Allemagne fédérale et le Marché commun », in: *Europe en Formation*, sept.-oct. 1966, n° 78-79, p. 9-12.

POLITICUS. « Les élections présidentielles françaises », in: *Europe en Formation*, janv. 1966, n° 70, p. 3-6.

RIVAU, J. du. « La dégradation des rapports franco-allemands », in: *Etudes (Paris)*, mars 1966, p. 291-305.

SCHMOKEL, Wolfe W. « Germany and the Common Market », in: *Current History*, nov. 1963, XLV, n° 267, p. 283-288.

SPAAK, Paul-Henri. « A New Effort to Build Europe », in: *Foreign Affairs*, janv. 1965, XLIII, n° 2, p. 199-208.

SPAAK, Paul-Henri. « Hold Fast », in: *Foreign Affairs*, juillet 1963, XLI, n° 4, p. 611-620.

SPINELLI, Altiero. « Le dessein du général de Gaulle », in: *Preuves*, mai 1963, n° 147, p. 50-54.

STRAUSS, Franz Josef. « Tuchfühlung mit de Gaulle: Plädoyer für eine deutsch-französische Europapolitik », in: *Die Zeit*, 8 avr. 1966, XXI, n° 47, p. 9-10.

WARNING, E. « La République Fédérale d'Allemagne au milieu des zones de concentration de la C.E.E., de l'A.E.L.E. et du Comecon », in: *Revue de la Société d'Etudes et d'Expansion*, nov.-déc. 1965, n° 218, p. 675-678.

WEINSTEIN, Adelbert. « Keine Chance für eine europäische Atommacht (interview accordée par Pierre Messmer) », in: *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 15 avr. 1965.

2) Articles scientifiques

« Le retrait de la France des structures militaires de l'OTAN et les forces françaises d'Allemagne », in: *Annuaire français de droit international*, 1966, XII, p. 784-798.

BERNSTEIN, Serge. « L'élection présidentielle dans le jeu politique français (1965-2005) », in: *Parlement[s]. Revue d'histoire politique*, 2005, n° 4, p. 54-74.

BLANG, Eugenie. « A Reappraisal of Germany's Vietnam Policy, 1963-1966: Ludwig Erhard's Response to America's War in Vietnam », in: *German Studies Review*, mai 2004, XXVII, n° 2, p. 341-360

BOSSUAT, Gérard. « Le choix de la petite Europe par la France 1957-1963 : Une ambition pour la France et l'Europe », in: *Relations internationales*, été 2000, n° 82, p. 213-235.

BOZO, Frédéric. « De Gaulle, l'Amérique et l'Alliance Atlantique. Une relecture de la crise de 1966 », in: *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, juillet-septembre 1994, n° 43, p. 55-68.

BRAUNMÜHL, Claudia von. « Konfliktstoffe zwischen USA und Frankreich », in: *Politische Meinung*, 1967, XII, n° 2-3, p. 49-60.

BUCHSTAB, Günther. « La CDU/CSU et de Gaulle », in: *Espoir*, n° 78, p.

BURNHAM, James « Oh hateful love, oh loving hate », in: *National Review*, 1966, XVIII, n° 16, p. 353-383.

CALLU, Agnès. « Les archives du Général de Gaulle. Bilan critique et perspectives », in: *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2006, n° 92, p. 181-189.

CERNY, Philip G. « De Gaulle, the Nation-State and Foreign Policy », in: *The Review of Politics*, avril 1971, XXXIII, n° 2, p. 254-278.

CHANTRIAUX, Olivier. « Le bras de fer franco-allemand en matière de télévision en couleurs », in: *Revue d'histoire diplomatique*, 2005, n° 1, p. 75-92.

CHARPENTIER, Jean. « Le retrait français de l'O.T.A.N. », in: *Annuaire français de droit international*, 1966, XII, p. 409-433.

CLEMENS, Gabriele. « A delicate matter. Grossbritannien und die Fouchet-Verhandlungen 1960-1962 », in: *Journal of European Integration History*, 2005, XI, n° 1, p. 103-124.

COSTIGLIOGLA, Frank. « The Failed Design: Kennedy, de Gaulle and the Struggle for Europe », in: *Diplomatic History*, été 1984, VIII, n° 3, p. 227-251.

COUVE DE MURVILLE, Maurice. « Principes de politique française », in: *Revue des Deux Mondes*, 15 août 1961, XVI, p. 511-523.

DAVIS, Richard. « Trojan Horse against Fortress Europe : Anglo-American Relations and the European Question 1945-1973 », in: *Revue française de civilisation britannique*, déc. 2002, XII, n° 1, p. 40-53.

DEUTSCH, Harold C. « The impact of the Franco-German Entente », in: *Annals of the American Academy of Political and Social Science* juil. 1963, CCCXLVIII, p. 82-94.

d'HARCOURT, Robert. « Gaullisme et antigaullisme en Allemagne », in: *Revue des Deux Mondes*, 15 oct. 1964, XX, n° 15, p. 481-491.

FRANK, Robert. « Images et imaginaire dans les relations internationales depuis 1938: problématiques et méthodes », in: *Les Cahiers de l'IHTP*, juin 1994, n° 28, p. 5-11.

GERMOND, Carine et TÜRK, Henning. « Der Staatssekretärausschuss für Europafragen und die Gestaltung der deutschen Europapolitik 1963-1969 », in: *Zeitschrift für Staats- und Europawissenschaften*, 2004, II, n° 1, p. 56-81.

GROSSER, Alfred. « General de Gaulle and the foreign policy of the Fifth Republic », in: *International Affairs*, avr. 1963, p. 298-313.

GROSSER, Alfred. « Y-a-t-il un conflit franco-américain ? », in: *Revue française de Science Politique*, avr. 1964, XIV, n° 2, p. 309-323.

GROSSER, Alfred. « France and Germany in the Atlantic Community », in: *International Organization*, été 1963, XVII, n° 3, p. 550-573.

GROSSER, Alfred. « Divergences franco-allemandes », in: *Revue de défense nationale*, janv. 1965, XXI, p. 13-20.

GROSSER, Alfred. « Forces politiques et crise européenne », in: *Revue française de Science Politique*, juin 1963, XIII, n° 2, p. 460-466.

GROSSER, Alfred. « France and Germany: divergent outlooks », in: *Foreign Affairs*, oct. 1965, XLIV, n° 1, p. 26-36.

HELMS, Ludger. « Das Amt des deutschen Bundeskanzlers in historisch und international vergleichender Perspektive », in: *Zeitschrift für Parlamentsfragen*, 1996, XXVII, n° 4, p. 697-711.

HOFFMANN, Stanley. « De Gaulle, Europe, and the Atlantic Alliance », in: *International Organization*, hiver 1964, XVIII, n° 1, p. 1-28.

JARDIN, Pierre. « Les relations franco-allemandes », in: *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 1999, LV, n° 1, p. 16-24.

JOHNSON, Christopher « De Gaulle's Europe », in: *Journal of Common Market Studies*, 1962, I, n° 2, p. 154-172.

KITSIKIS, Dimitris. « L'attitude des États-Unis à l'égard de la France de 1958 à 1960 », in: *Revue française de Science Politique*, août 1966, XVI, n° 4, p. 685-716.

LAPPENKÜPER, Ulrich. « Ich bin wirklich ein guter Europäer. Ludwig Erhards Europapolitik 1949-1966 », in: *Francia: Forschungen zur westeuropäischen Geschichte*, 1991, XVIII, n° 3, p. 85-121.

LAPPENKÜPER, Ulrich. « Den Bau des europäischen Hauses vollenden. Die Europapolitik Ludwig Erhards 1963-1966 », in: *Historisch-Politische Mitteilungen (Archiv für Christlich-Demokratische Politik)*, 2000, n° 7, p. 239-267.

LOTH, Wilfried. « De Gaulle und Europa. Eine Revision », in: *Historische Zeitschrift*, 1991, CCLIII, p. 629-660.

LOTH, Wilfried. « De Gaulle et la construction européenne : la révision d'un mythe », in: *Francia: Forschungen zur westeuropäischen Geschichte*, 1993, XX, n° 3, p. 61-72.

LUDLOW, N. Piers. « The making of the CAP : towards a historical analysis of the EU's first major policy », in: *Contemporary European History*, août 2005, XIV, n° 3, p. 347-371.

MALIK, Rex « Dr. Erhard on economic power », in: *Contemporary Review*, mars 1960, CXCVII, n° 1130, p. 135-138.

MARCOWITZ, Reiner. « L'attitude de la classe politique allemande face à la politique nucléaire et à la politique envers l'OTAN du Général De Gaulle », in: *Revue d'histoire diplomatique*, 1997, n° 2, p. 153-163.

MARCOWITZ, Reiner. « CDU/CSU, SPD et Charles de Gaulle », in: *Espoir*, déc 1997, n° 113, p. 59-64.

MARES, Vaclav E. « The French New Deal », in: *Current History*, nov. 1963, XLV, n° 267, p. 276-282.

MARTIN, Garret. « Playing the China Card ? Revisiting France's Recognition of Communist China, 1963-1964 », in: *Journal of Cold War Studies*, hiv. 2008, X, n° 1, p. 52-80.

MASSIP, Roger. « Le Général de Gaulle, l'Allemagne et l'Europe », in: *Preuves*, avr. 1959, n° 98, p. 8-50.

MORAVCSIK, Andew. « Le grain et la grandeur. Les origines économiques de la politique européenne du général de Gaulle (1ère partie) », in: *Revue française de science politique*, 1999, XLIX, n° 4, p. 507-544.

MORAVCSIK, Andrew. « Les origines économiques de la politique européenne du général de Gaulle », in: *Revue française de science politique*, fév. 2000, L, n° 1, p. 71-124.

NEVEUX, Jean B. « De Gaulle vu de RFA : vingt ans d'incompréhension », in: *Etudes gaulliennes*, juin 1985, n° 15, p. 69-79.

OPPELLAND, Torsten. « Der "Ostpolitiker" Gerhard Schröder - ein Vorläufer der sozialliberalen Ost- und Deutschlandpolitik ? », in: *Historisch-Politische Mitteilungen (Archiv für Christlich-Demokratische Politik)*, 2001, p. 63-84.

PUAUX, François. « La conception gaullienne de la détente, 1964-1968 », in: *Espoir*, 1996, n° 109, p. 66-71.

SCHMITT, Carl. « Die Einheit der Welt », in: *Merkur*, 1952, VI, p. 1-11.

SCHOENBORN, Benedikt. « Bargaining with the bear : Chancellor Erhard's bid to buy German reunification, 1963-64 », in : *Cold War History*, févr. 2008, VIII, n° 1, p. 23-53.

SCHOENBORN, Benedikt. « Les réticences du chancelier Erhard à l'égard de la France (1963-1966) », in: *Relations internationales*, 2006/2, n° 126, p. 3-13.

SCHREINER, Reinhard. « Die Europapolitik der CDU im Hinblick auf Frankreich und den Mouvement Républicain Populaire (MRP) 1945-1966 », in: *HPM*, 1994, p. 183-196.

SCHULZ, Matthias. « Integration durch eine europäische Atomstreitmacht ? Nuklearambitionen und die deutsche Europa-Initiative vom Herbst 1964 », in: *Vierteljahreshefte für Zeitgeschichte*, avril 2005, n° 2/53, p. 275-313.

SCHUMANN, Maurice. « Frankreich und die Wiedervereinigung Deutschlands: Die französische Haltung vor der Moskau-Reise de Gaulles », in: *Europa-Archiv*, 25 avr. 1966, XXI, n° 8, p. 287-292.

SCHUMANN, Maurice. « France and Germany in the new Europe », in: *Foreign Affairs*, oct. 1962, XLI, n° 1, p. 66-77.

SCHUNK, Peter. « De Gaulle et les Allemands: révision d'un préjugé », in: *Espoir*, nov. 1999, n° 120, p. 57-69.

SOUTOU, Georges-Henri et VALENTIN, Jean-Marie. *Le statut international de l'Allemagne. Des traités de Westphalie aux accords*. oct-déc 2004. p. ((Etudes Germaniques; 59ième année, n° 4)

STRUVE, Walter. « West Germany's Economic Miracle », in: *Current History*, avr. 1963, XLIV, n° 260, p. 231-239.

STUART, Gisela. « The European Union and Economic Decline : Why We Need another Ludwig Erhard », in : *Economic Affairs*, 2006, p. 62-66.

SZATKOWSKI, Tim. « Karl Carstens in der AuBen- u. Deutschlandpolitik der sechziger und siebziger Jahre », in: *Historisch-Politische Mitteilungen*, 2005, n° 12, p. 203-231.

't HART, Paul. « How Adenauer lost power : understanding leadership rivalry and succession conflict in political parties », in: *German Politics*, 2007, XVI, n° 2, p. 273-291.

TESSON, Philippe. « Le Dr. Erhard et l'Europe », in: *Synthèses : revue européenne mensuelle et internationale*, oct. 1961, XVI, n° 185, p. 27-31.

THOMSON, David. « General De Gaulle and the Anglo-Saxons », in: *International Affairs*, janvier 1965, XLI, n° 1, p. 11-21.

TORIKATA, Yuko. « Reexamining de Gaulle's Peace Initiative on the Vietnam War », in: *Diplomatic History*, nov. 2007, XXXI, n° 5, p. 909-938.

VAÏSSE, Maurice. « Les Documents diplomatiques français, outil pour la recherche », in: *La Revue pour l'histoire du CNRS*, 2006, n° 14, p. 76-83.

VERNANT, Jacques. « Paris, Bonn et l'Europe », in: *Revue de défense nationale*, janv. 1965, XXIII, n° 1, p. 137-142.

VERNANT, Jacques. « Perspectives franco-allemandes », in: *Politique étrangère*, 1967, XXXII, n° 1, p. 22-34.

WAGNER, Wolfgang. « De Gaulle drängt zur Entscheidung: Bonn und die französische Aufforderung zu einer gemeinsamen 'europäischen Politik' », in: *Europa-Archiv*, 10 sept. 1964, XIX, n° 17, p. 621-630.

WARLOUZET, Laurent. « Relancer la CEE avant la Chaise vide : néo-fonctionnalistes vs. Fédéralistes au sein de la Commission européenne (1964-1965) », in: *Revue d'histoire de l'intégration européenne*, 2008, n° 1, p. 69-86.

ZELLER, Willy « Die Niederlände als 'Neinsager' der Europa-Politik », in: *Europa-Archiv*, 1965, n° 6, p. 212-220.

Chronologie

I - Prélude

22.X.1957

Deuxième affaire du charbon du Ruhr : Erhard devient vice-Chancelier

1.VI.1958

De Gaulle revient au pouvoir

14.IX.1958

Rencontre de Gaulle-Adenauer à Colombey

25.II.1959

Adenauer annonce la candidature d'Erhard à la Présidence fédérale ; finalement, ni l'un ni l'autre ne prendront la fonction ; les divisions internes au CDU s'accentuent

13-19.V.1960

Échec de la « conférence au sommet » à Paris

29-30.VII.1960

Réunions de Rambouillet sur l'embryon du plan Fouchet

10-11.II.1961

Début du processus Fouchet (réunion des Chefs d'État et de Gouvernement à Paris)

5.VII.1961

De Gaulle et Adenauer tombent d'accord sur une coopération franco-allemande

17.VIII.1961

Élections législatives en RFA ; L'Union perd la majorité absolue

17.IV.1962

Échec du plan Fouchet (oppositions belge et néerlandaise)

V.1962

Proclamation de la stratégie de riposte graduée par Robert McNamara (sommet de l'OTAN à Athènes)

28.VI.1962

Vote du *Trade Expansion Act* au Congrès américain

4.IX.1962

Voyage de de Gaulle en Allemagne

27.X.1962

Affaire du Spiegel, démission de F.J. Strauss

28.II-2.III.1964

Visite de Nikolaï Podgorny, Président du Soviet de l'Union, à Paris

23.VI-2.VII.63

Visite de John Kennedy à Berlin, discours à la mairie de Schöneberg

5.VIII.63

Traité de Moscou sur l'arrêt des essais nucléaires en surface

II - L'arène mondiale

22.XI.63

Assassinat de John F. Kennedy, remplacé par son vice-Président Lyndon B. Johnson

28-29.XII.63

Rencontres Erhard-Johnson

31.III.63

Note de Khroutchev concernant le règlement pacifique des différends frontaliers

27.I.64

Reconnaissance de la République Populaire de Chine par la France

15-24.III.64

Visites de Gaulle au Mexique et aux Antilles

27.IV.64

de Gaulle retire les officiers français de l'état-major naval de l'OTAN

22.V.64

Johnson lance la « Grande Société » lors d'un discours à l'Université du Michigan

4.V.64

Ouverture des négociations Kennedy à Genève

23.V.64

Discours de Lexington de Lyndon B. Johnson : priorité à la détente avec l'URSS

12-13.VI.64

Visite du Chancelier Erhard aux États-Unis; condamnation commune de la reconnaissance de la RPC par la France

12.VI.64

Signature du Traité d'amitité, d'entraide et de coopération entre Moscou et Pankow

18.VII.64

Visite d'Alexis Adjoubei (gendre de Kroutchev) en RFA, annonçant une visite ultérieure du chef soviétique

23.VII.64

Conférence de Presse de Gaulle: condamnation de la MLF, mise en cause de l'organisation bipolaire du monde et des différends sur le Tiers Monde

21.IX-17.X.64

Voyage de de Gaulle en Amérique latine

24.IX.64

Conclusion d'un accord sur les laissez-passers berlinois

30.X.64

Renouvellement de l'accord commercial franco-russe pour cinq ans

14.X.64

Déposition de Nikita Kroutchev en URSS, remplacement par un triumvirat Kossyguine-Breznjev-Gromyko

15.X.64

Élection de Harold Wilson en Angleterre (Lab) avec une majorité 4 sièges aux Communes

16.X.64

Explosion de la première bombe atomique chinoise

3.XI.64

Élection de Lyndon B. Johnson (D - 486) contre Barry Goldwater (R - 52)

5.XI.64

Accord américano-allemand (McNamara/von Hassel) concernant les livraisons d'armes

21.XII.64

Abandon de la MLF par le président Johnson

4.II.65

Conférence de Presse du Général de Gaulle: préconise le retour à l'étalon-or

10.II.65

Accord commercial franco-roumain

28.II.65

Début des bombardements américains systématiques sur le Nord-Vietnam

22.III.65

Accord franco-russe sur le standard de télévision en couleurs SECAM

26-30.IV.65

Visite d'Andreï Gromyko à Paris

V.65

La France décide ne pas participer aux manœuvres militaires de l'OTAN

11.V.65

Déclaration tripartite sur le sort de Berlin

12.V.65

Protocole d'échanges culturels franco-soviétiques

28.V.65

Refus français à l'OTASE de soutenir l'action militaire américaine

31.V-4.VI.65

Visite de Ludwig Erhard aux États-Unis

17.VIII.65

Adoption par la RFA du Traité de Non-Prolifération

28.X-2.XI.65

Visite de Couve de Murville à Moscou

21-22.XII.65

Entretiens Erhard-Johnson à Washington

21.II.66

Conférence de Presse du Général de Gaulle: menaces d'érosion continue de la participation à l'OTAN

7.III.66

Retrait de la France de l'Organisation de l'Atlantique Nord

31.III.66

Victoire électorale du Labour, majorité élargie à 96 MPs

25.III.66

Initiative de paix du gouvernement Erhard

20.VI-1.VII.66

Voyage de de Gaulle en Russie ; mise en place des « Grande » et « Petite » Commissions

8.VIII.66

Début de la Révolution Culturelle en Chine

30.VIII.66

Discours de Phnom-Penh (Cambodge)

5.IX.66

Premier essai nucléaire français à Mururoa

24-28.IX.66

Visite de Ludwig Erhard aux États-Unis ; impasse sur le Devisenausgleich

1-9.XII.66

Visite de Kossyguine en France

III - La CEE

14.I.63

Conférence de Presse du Général: refus de l'entrée de la Grande Bretagne

29.VII.63

Conférence de presse : le Général de Gaulle menace de retirer de la France de la CEE en cas de défaut d'harmonisation agricole pour le 31 décembre

31.XII.63

Accord sur les règlements agricoles au Conseil des Ministres

4.V.64

Ouverture des négociations du Kennedy Round à Genève

21.X.64

Peyrefitte: la France quittera le Marché commun en cas d'absence d'accord sur le prix des céréales

13.XI.64

Communication de l'initiative européenne du gouvernement de la République fédérale

2.XII.64

Erhard annonce les concessions allemandes sur les prix des céréales devant le Bundestag

15.XII.64

Accord sur les prix des céréales au Conseil des Ministres

1.I-30.VI.65

Présidence française du Conseil des Ministres

23.III.65

Présentation des propositions Hallstein devant l'Assemblée parlementaire à Strasbourg

28.III.65

Torpillage de la conférence de Venise par Couve de Murville à Rome

25-30.IV.65

Visite de Gromyko à Paris

8.IV.65

Traité de Bruxelles de fusion des exécutifs de la CEE, CECA et Euratom

12.VI.65

Fausse annonce d'accord sur le financement de la PAC (Lahr)

30.VI.65

Début de la crise de la chaise vide

1.VII.65

Présidence italienne du Conseil des Ministres

6.VII.65

Départ du représentant permanent français au COREPER

9.IX.65

Conférence de Presse de Gaulle: tirs croisés contre la supranationalité

29.I.66

Compromis de Luxembourg lors d'une session extraordinaire du Conseil des Ministres

11.V.66

Accord sur le financement de la PAC au Conseil des Ministres

IV - Relations bilatérales

22.I.63

Traité de l'Élysée

16.V.63

Ajout d'un préambule unilatéral par le Bundestag ; vote à l'unanimité au Bundestag (4 contre, 4 abstentions)

4-5.VII.63

Premier sommet franco-allemand à Bonn

21-22.XI.63

Visite de Ludwig Erhard à Paris

13-14.II.64

Sommet franco-allemand à Paris ; affaire-Argoud

3-4.VII.64

Sommet franco-allemand à Bonn (proposition nucléaire implicite de de Gaulle à Carstens)

19-20.I.65

Sommet franco-allemand à Rambouillet ; adoption du principe de conférence européenne au sommet

4.II.65

Conférence de Presse du Général de Gaulle : soutien à l'initiative européenne de Ludwig Erhard

11-12.VI.65

Sommet franco-allemand à Bonn (incident au sujet de la PAC)

7-8.II.66

Sommet franco-allemand à Paris

21.VII.66

Sommet franco-allemand à Bonn

28.X.66

Conférence de Presse du Général de Gaulle, qui accuse la RFA de vider le Traité de l'Élysée de son contenu

V - Événements intérieurs

24.I-5.IV.63

Grande grève des mineurs ; la popularité du Général de Gaulle est au plus bas

15.X.63

Démission de Konrad Adenauer en tant que chancelier

16.X.63

Succession de Konrad Adenauer par Ludwig Erhard

17.XII.63

Signature du premier accord concernant les laissez-passers berlinois (s'appliquant jusqu'au 5 janvier 1964), avec l'approbation du *Bundestag*

6.III.1964

Accord commercial RDA-Hongrie

15.III.64

Élection de Konrad Adenauer à la tête de la CDU

12.VIII.64

Conférence de la CSU ; Erhard défend sa politique étrangère

30.X.64

Enlèvement de Mehdi Ben Barka

1.XI.64

Adenauer critique la santé fragile de Schröder et sa politique française (*Bild am Sonntag*)

14.XI.64

Décès de Heinrich von Brentano, chef de groupe CDU/CSU

22.XI.64

Discours de Strasbourg (de Gaulle): la RDA doit accepter l'Europe européenne et abandonner la MLF

XII.64

Promotion ascenseur de Josef Jansen (dir. des affaires politiques à l'Auswärtiges Amt) au Vatican

10.III.65

Interprétation amendée de la doctrine-Hallstein par Gerhard Schröder

18.III.65

Conférence de la CDU à Düsseldorf

25.III.65

Critiques réitérées de Konrad Adenauer à l'égard de Schröder

31.III.65

Ludwig Erhard proclame le concept de *« Société formée »*

19.IX.65

Erhard gagne les élections fédérales (47,6% CDU/CSU, 39,9% SPD, 9,5% FDP); reconduction du gouvernement CDU/CSU-FDP

20.X.65

Réélection de Ludwig Erhard par le Bundestag

25.X.65

Démission du diplomate gaulliste Hans Graf Huyn

10.XI.65

Déclaration gouvernementale de Ludwig Erhard : *« Sparsamkeit und Nüchternheit »*

3.XI.65

Diffusion par les quatre organisations agricoles d'un *« livre blanc »* contre la politique agricole du Général de Gaulle (crise de la chaise vide); appel à voter contre lui lors des présidentielles

4.XII.65

le Général de Gaulle mis en ballotage par François Mitterrand; soutien de Jean Monnet à Lecanuet

3.I.66

Konrad Adenauer se prononce pour une "Grande Coalition" (*Die Welt*)

23.III.66

Congrès CDU: Konrad Adenauer passe la présidence à Erhard

19-20.IV.66

Motion de censure (SFIO-RD) discutée à l'Assemblée Nationale au sujet du retrait de la structure intégrée de l'OTAN, n'obtient que 137 voix

10.VII.66

Pertes considérables pour la CDU en Rhénanie du Nord-Westphalie

15.IX.66

Démission de Ludger Westrick (Secrétaire d'État à la Chancellerie et proche d'Erhard)

27.X.66

Démission des ministres FDP sur le budget 1967

10.XI.66

Élection de Kurt Kiesinger par la fraction CDU/CSU comme nouveau chancelier

1.XII.66

Retrait de Ludwig Erhard en tant que chancelier fédéral